This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Milton,

Peterborough.

Earl Fitzwilliam.

TAYLOR INSTITUTION

Vet. Fr. II A. 334

Milton,

Peterborough.

Earl Fitzwilliam.

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Vet. Fr. II A. 334

Milton,

Peterborough.

Earl Fitzwilliam.

TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA

Vet. Fr. II A. 334

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE LOUIS XIV.

PAR FEU

M. L'ABBÉ DE CHOISY,

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

A UTRECHT,

Chez VAN-DE-WATER.

M. DCC. XXVII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
3 1 JUL
OF OXFORD
LIBRARY

PREFACE.

LA malignité ou la flatterie conduisent nécessairement la plume de ceux qui écrivent l'Histoire d'un Prince pendant sa vie, ou aussi-tôt après sa mort, que les motifs de haine & de crainte sont encore récens. Et d'ailleurs comment pénétrer dans les secrets de l'Etat en un tems où il est si important d'en dérober la connoissance à l'Etranger, quelquefois même au Sujet ? Il est cependant impossible qu'un Historien ignorant ou partial puisse faire un ouvrage utile, & rempli de ces grands traits de vérité, de ces détails de negociations, de ces portraits naïfs & fi-

déles des mœurs du siécle, sans quoi l'Histoire la mieux écrite, la plus parfaitement disposée, n'aura jamais que le merite du Roman.

Si ces principes sont vrais, comme on n'en sçauroit douter, quelle opinion peut-on avoir de tous les Livres qui ont paru jusqu'ici sous le titre specieux *d'Histoire de Louis XIV*. Ceux qui l'ont écrite, dans le tems que toute l'Europe retentissoit de la gloire de ce Prince, ont plûtôt fait des Panegyriques qu'un recit exact des évenemens de son Regne. Depuis sa mort même, l'un de ses Historiens n'a fait qu'orner les Gazettes de quelques fleurs de Rhétorique, & l'on s'aperçoit aisément que sans des bienséances d'état,

qui ne lui permettoient pas d'approuver les violences dont on avoit usé envers ses freres, il n'auroit jamais quitté le ton flatteur. On n'a pas même trouvé dans ce dernier ouvrage de M. de Larrey les graces du stile qui avoient mis à la mode son Histoire d'Angleterre, & qui l'ont soûtenuë dans quelque sorte de réputation, jusqu'à ce que celle de M. Rapin-Thoiras ait ouvert les yeux du Public, qui préferera toûjours une Histoire pleine de sens & de liberté, à une informe Rhapsodie, qui n'aura d'autre prix que d'être écrite avec élegance.

Au moins une Histoire où l'Auteur sacrifie la verité à des motifs purement humains, est rarement une Histoire dange-

reuſe ; & l'on n'en voit pas qui ait produit d'autre effet que de deſhonorer l'Hiſtorien, ſans que le merite du Hêros en ait impoſé à la poſterité. Mais il n'en eſt pas ainſi d'une Hiſtoire ſatyrique. La malignité naturelle lui donne toûjours quelque vogue, & la plûpart des Lecteurs charmez, ne refuſent gueres leur approbation à un homme qui les délivre de la cruelle néceſſité d'applaudir à des qualitez brillantes, dont l'éclat les bleſſe.

Je ne crois pas qu'il faille chercher ailleurs la cauſe du bruit qu'a fait *l'Hiſtoire de Louis XIII.* par le Vaſſor, & celle *de Louis XIV.* par M. de Limiers. Ce n'eſt pas que je veuille comparer ces deux Auteurs dont

le premier entendoit au moins sa matiére, & l'eût bien traitée sans les préjugez de Religion; au lieu que son successeur ne connoissoit que le nom de *Louis XIV.* lorsqu'il entreprit son Histoire. Aussi ne l'a-t-il composée qu'à l'aide de quelques Gazettes, & du plus grand nombre de Libelles qu'il a recouvrez. Sans choix, sans ménagement, sans preuves, il a compilé tout ce qui a jamais paru de plus odieux contre la gloire de *Louis XIV.* & de ceux qui ont eu le plus de part à sa confiance. Peut-être pourtant que tant de traits flétrissans mis bout à bout auroient acquis quelque autorité, si l'art de les mettre en œuvre eût égalé dans l'Auteur l'avidité à les

recuëillir. Heureusement, le piége est grossier, & il n'y a que les ennemis de la France qui puissent y être trompez.

Sera-t-il donc deffendu d'instruire la postérité & des foiblesses des Rois, & des fautes de leurs Ministres! Non sans doute, & la crainte bien fondée que l'on a euë que M.M. Pelisson, Racine, & Despreaux ne couvrissent d'un voile épais les défauts de *Louis* XIV. & ceux de ses favoris, empêche que l'on ne regrette leur Histoire, qui d'ailleurs auroit été un chef-d'œuvre, & à laquelle, selon toutes les apparences, on n'auroit pû reprocher que les déguisemens ordinaires à ceux qui transmettent à la posterité les actions de

leurs Bienfaiteurs.

Mais l'amour de la vérité n'exclut pas le respect envers les Puissances, & sur tout il proscrit l'aigreur ; ménagement délicat, milieu presque impossible à tenir dans la composition d'un Histoire, à moins que celui qui en est l'objet, ne soit plus en état de récompenser ou de punir. Alors un Auteur n'ayant aucune animosité, aucune esperance, il raconte hardiment, mais sans fiel, ce qu'il y a eu de trop humain dans le caractére de son Heros ; il peint avec force, il expose avec plaisir ses vertus.

J'ajoûterai que l'on n'a gueres de bons Mémoires sur le regne d'un Prince qu'aprés sa mort. Les particuliers ne voyent aucun

inconvenient à communiquer les manuſcrits qu'ils conſervent dans leurs cabinets ; ils deviennent enfin public, & un homme habile découvre bien-tôt la verité en comparant avec ſoin ces divers morceaux.

Combien en a-t-il paru depuis M. DCC. XV. qui répandent un grand jour ſur le Regne de *Louis XIV.* qui n'a pas lû les Mémoires de Retz, de Joli, de Nemours, de Gourville ? Tous ces Ecrivains, témoins oculaires de la plûpart des faits dont ils parlent, nous ont laiſſé des materiaux précieux, qu'il eſt à ſouhaiter qu'une bonne main mette en œuvre. Avec le ſecours que l'on peut tirer de ces livres & de

quelques autres tant imprimez que manuſcrits, il eſt aiſé d'écrire dès à preſent l'Hiſtoire de la Minorité.

Il eſt vrai que la ſuite du Regne du feu Roy n'eſt pas encore ſi connuë ; mais c'eſt l'affaire d'un petit nombre d'années, d'en apprendre davantage, & il faut croire qu'on ne laiſſera pas périr un grand nombre de négociations importantes, & de relations originales où elle eſt fidelement conſerveé : tels ſont les Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier, ceux de M. le Duc de Lauzun, les dépêches de M. d'Avaux, les Lettres du Cardinal de Janſon, & tant d'autres Manuſcrits qui ſont communs dans les bons Cabinets de Paris.

En attendant que l'on mette au jour des morceaux ſi curieux, nous croyons que le Public nous ſçaura gré des Mémoires que nous lui communiquous aujourd'hui M. l'Abbé de Choiſy les avoit faits pour ſa ſatisfaction particuliere, & ne croyoit pas autrement qu'ils dûſſent jamais être imprimez; de ſorte qu'il y a laiſſé bien des négligences de ſtile, & quelques repetitions qu'il auroit ſans doute rectifiées, s'il eût prévû ce qui arrive. Mais ce que l'on perd de ce côté-là, on en eſt bien dédommagé par les traits vifs & hardis dont il a étoffé des Mémoires qu'il écrivoit pour ſon ſeul uſage, & qu'il eût peut être ſacrifiez à la crainte de déplaire aux Courti-

sans qu'ils interessent.

Ce qui sera le plus de plaisir aux Lecteurs qui sçavent penser, ce sont les particularitez que M. l'Abbé de Choisy rapporte sur la Personne du feu Roy. Elles dévelopent parfaitement toute la grandeur d'ame de ce Prince, & montrent que ce qu'il y a eu de repréhensible dans son Gouvernement & dans sa conduite, doit être en grande partie attribué aux vûës secrettes de ses Ministres, & aux flatteries de ses Courtisans. Pour lui il a toûjours voulu le bien de son Peuple, il n'avoit point d'autre but dans les démarches mêmes qui ont causé le plus de dommage au Roïaume.

C'est ce que M. l'Abbé de Choisy dévelope en bon Fran-

çois, qui aime son Prince, & qui sent à quel degré de splendeur le feu Roy avoit porté son Etat. Il ne faut pas croire pourtant qu'il ait écrit un froid Panégyrique: il dit la vérité, & nous croyons ne pouvoir mieux caracteriser ses Mémoires, qu'en disant qu'il loue souvent Louis XIV. qu'il le blâme quelquefois, & qu'il peint ordinairement les Ministres & les Favoris avec ces traits délicats & malins qui coulent sans peine de la plume d'un homme qui vit à la Cour, & qui en a pris le style.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

CE n'est point un vain désir de gloire historique qui me met la plume à la main. Je n'attens de mon Ouvrage ni honneur, ni profit, j'écris pour ma propre satisfaction, ou si vous voulez des idées plus hautes & des motifs plus nobles, je regarde uniquement l'instruction du prochain ; & crois que l'histoire est la meilleure & la plus sûre maniere d'apprendre aux Princes de la terre des veritez quelquefois dures, qu'on n'oseroit leur dire autrement. Ils voïent dans ce miroir des choses passées, que la verité y

développe toutes entieres, que les plus puissans Rois n'y sont pas plus épargnez que les moindres de leurs Sujets; & que si on y célébre leurs vertus; leurs vices, & même leurs moindres défauts, n'y sont pas oubliez. Ces exemples peuvent les toucher, & lorsqu'ils remarquent la maniere libre & hardie dont les Historiens traitent les plus grands Princes, quand ils sont morts, ils doivent s'attendre, que quand on ne les craindra plus, ils n'y seront pas traitez plus favorablement, s'ils y donnent lieu par des actions indignes d'eux. Cela me fait souvenir que pendant que je travaillois à l'Histoire de Charles VI. M. le Duc de Bourgogne, à peine sorti de l'enfance, me dit un jour ces paroles: *Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce Roi étoit fou?* *Monseigneur*, lui répondis-je sans hésiter, *je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts.* M. le Duc de Beauvilliers, qui passe dans le monde pour un homme de bien, & pour avoir l'esprit droit, m'a dit plusieurs fois, qu'en insinuant,

comme je fais dans mes Histoires, des maximes de Religion, de pieté, de tendresse pour le peuple ; & les écrivant d'une maniere qui force à lire les moins addonnez à la lecture (prenez garde au moins que c'est M. de Beauvilliers qui parle) je faisois un plus grand bien, & rendois à Dieu un service plus agréable, qu'en faisant douze Missions. *Il y a*, me disoit-il, *beaucoup de gens propres à faire le Catechisme, & fort peu, ou presque point, de capables de faire des Livres qui se fassent lire.* Il me dit aussi que M. le Duc de Bourgogne avoit lû quatre fois l'Histoire de Charles V. Quel bonheur pour la France, & quelle consolation interieure pour un pauvre Auteur, de penser qu'un si grand Prince pourra peut-être, dans la suite de sa vie, mettre à profit l'exemple d'un Roi si sage ?

Après ce préambule, dont je me ferois peut-être bien passé, il faut annoncer mon dessein, que je crois assez étendu pour y employer le reste de mes jours. J'entreprens d'écrire des Memoires sur la plus belle de toutes les Vies,

la plus remplie d'évenemens extraordinaires, la plus digne de passer à la posterité. On n'y verra que Villes prises, Batailles gagnées, Etats conquis, & toutes les horreurs de la Guerre suivies plus d'une fois de la Paix, mere de l'abondance & des plaisirs; & pour tout dire en peu de paroles, j'entreprens d'écrire la Vie de LOUIS QUATORZE ROI DE FRANCE, à qui ses Peuples ont donné le surnom de GRAND, nom glorieux que ses vertus & ses actions lui ont acquis avec justice; & que l'équitable avenir lui confirmera, si ses grandes destinées se soutiennent jusqu'à la fin; & qu'après avoir fait la gloire de ses Sujets, il en puisse faire le bonheur.

Au reste mon dessein n'est pas d'écrire la grande Histoire de son Regne, je ne sçai point aller sur le marché des autres: & puisque deux beaux Esprits * connus & admirez dans le monde, l'un pour ses Tragedies, & l'autre pour ses Satyres, sont chargez d'un si grand travail, je me fais justice; &

* M. Racine & M. Despreaux.

suis persuadé qu'ils nous donneront une Histoire meilleure que celle que je pourrois faire : d'autant plus qu'ils ont en main tous les Mémoires les plus secrets, & qu'ils y travaillent depuis quinze ans. Je ne m'attache donc qu'aux particularitez de la Vie du Roi : je tâcherai de le suivre dans ses Conseils avec ses Ministres, dans son Cabinet avec ses Amis. En dépoüillant le faste de la Royauté, il est plus aimable, & n'est peut-être pas moins grand qu'à la tête de ses Armées. Je ne le perdrai point de vûë dans ses jeux, dans ses plaisirs, dans ses exercices les plus communs ; & je ne laisserai rien perdre de tout ce qui échapera de son esprit & de son cœur, sans pourtant négliger ses actions de Héros : mais je ne ferai point une Gazette, & ne marquerai exactement que ce qu'il a fait en personne. On le verra dans la tranchée de Lille attirer par son courage cette belle parole d'un Soldat, qui le voyant exposé aux coups de mousquet, & un Page de la grande Ecurie tué derriere lui,

le prit rudement par le bras en lui disant : *Otez-vous, est-ce là votre place?* Il est vrai que son courage pensa se laisser aller aux continuelles instances de ses Courtisans empressez & flateurs. Le vieux Charost qui étoit alors Capitaine des Gardes du Corps en quartier, lui ôta de dessus la tête son chapeau & son bouquet de plumes, & lui donna le sien ; mais le voyant un moment après un peu incertain de ce qu'il avoit à faire, il lui dit à l'oreille : *Il est tiré, Sire, il le faut boire.* Le Roi le crut, demeura dans la tranchée, & lui en sçut tant de gré, que dès le même soir il rappella à la Cour le Marquis de Charost qui étoit exilé je ne sçai où. Mais à propos du Siege de Lille, le Comte de Brouai en étoit Gouverneur pour le Roi d'Espagne ; & tous les matins il envoyoit de la glace au Roi, parce qu'il avoit apris qu'il n'y en avoit point dans le Camp. Un jour le Roi dit au Gentilhomme qui venoit de sa part : Je vous prie dites à Monsieur le Comte de Brouai que je lui suis bien obligé de sa glace,

mais qu'il m'en devroit envoyer un peu davantage. Sire, répartit l'Espagnol sans hésiter, il croit que le Siege sera long, & il craint qu'elle ne vienne à lui manquer. Il fit aussi-tôt une reverence & s'en alla. Mais le vieux Charost, qui étoit derriere le Roi, lui cria tout haut : *Dites à Monsieur de Brouai qu'il n'aille pas faire comme le Gouverneur de Doüai, qui s'est rendu comme un coquin.* Le Roi se retourna, & lui dit en riant : Charost, êtes-vous fou ? Comment, Sire, repliqua-t-il, le Comte de Brouai est mon cousin. Enfin on verra le Roi ceder à peine aux instances de M. de Turenne, qui le menaça bien serieusement de quitter l'Armée, s'il continuoit de venir à la tranchée sur un grand cheval blanc, avec un plumet blanc, comme pour se faire mieux remarquer ; dans le même tems qu'il avoit répondu aux Assiegez que son quartier étoit par tout ; ne voulant pas que le respect les empêchât de tirer. Je le suivrai à la Campagne de Hollande, à Mastricht, à Valenciennes, à Cambrai, à Mons, à

Namur, & par tout où sa presence s'est bien fait sentir à ses ennemis. Je n'oublierai, s'il m'est possible, aucune de ses vertus ; mais aussi je n'oublierai pas ses défauts. Pastri du même limon que Cesar & Alexandre, il aura ses foiblesses aussi-bien qu'eux ; & quelquefois le Héros laissera paroître l'homme.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer que ce ne sont que des paroles, & que je n'oserois faire ce que je promets avec tant de hardiesse, pour ne pas dire d'insolence. Je déclare d'abord que ce que je vais écrire demeurera pendant ma vie dans l'obscurité de mon Cabinet. Comment oserois-je parler librement du Prince & de ses Ministres? Le pas seroit glissant ; & si je me fais des affaires avec eux, ou avec leurs enfans, ce ne sera du moins qu'après avoir pris mes mesures pour une séparation éternelle ; ainsi malgré la flaterie, vice dominant de tous les siecles, je mettrai sur le papier tout ce que je sçaurai de plus secret & de plus vrai, & je me vante d'en sçavoir beaucoup.

J'avois près de dix-sept ans à la mort du Cardinal Mazarin ; & par l'éducation qu'on m'avoit donnée, j'étois mieux instruit des affaires qu'on ne l'est ordinairement à cet âge là. Ma Mere, qui étoit de la Maison de Hurault de l'Hôpital, me disoit souvent : *Ecoutez, mon fils, ne soyez point glorieux, & songez que vous n'êtes qu'un Bourgeois ; je sçai bien que vos Peres, que vos grands Peres ont été Maîtres des Requêtes, Conseillers d'Etat ; mais apprenez de moi qu'en France on ne reconnoît de noblesse que celle d'Epée. La Nation guerriere a mis la gloire dans les armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens de qualité. Allez passer l'apresdinée avec les petits de Lesdiguieres, le Marquis de Villeroy, le Comte de Guiche, Louvigny ; vous vous accoûtumerez de bonne heure à la complaisance, & il vous en restera toute votre vie un air de civilité qui vous fera aimer de tout le monde.* Elle me faisoit pratiquer ces leçons ; & il est arrivé qu'à la reserve de mes parens qu'il faut bien voir malgré qu'on en ait, je ne vois pas un homme

de Robbe ; il faut que je passe ma vie à la Cour, avec mes Amis, ou dans mon Cabinet avec mes Livres.

J'avois donc assez d'âge & de connoissance à la mort du Cardinal Mazarin pour remarquer toutes choses. Ma Mere, plus par son esprit, que par l'état de sa fortune, étoit fort avant dans les secrets de la Cour : la Reine Anne d'Autriche l'avoit fort aimée, & le Roi lui-même la distinguoit de toutes les femmes de son âge par ses bienfaits & par des marques de son amitié, jusqu'à lui donner des audiences réglées toutes les semaines. J'étois le dernier de ses enfans, & par consequent le plus aimé ; à l'âge de dix ans elle me faisoit écrire tous les matins deux ou trois heures au chevet de son lit ; & toutes les Lettres parloient d'affaires & de nouvelles ; elle avoit un commerce reglé avec la Reine de Pologne, Marie de Gonzague ; avec Madame Royale de Savoye, Christine de France ; avec la fameuse Reine de Suede, & avec plusieurs Princesses d'Allemagne, qui toutes l'honoroient d'une

amitié particuliere : & par là j'ai été initié de bonne heure aux mysteres de la Politique.

Au reste j'avertis le Lecteur, qu'en écrivant la Vie du Roi, j'écrirai aussi la mienne à mesure que je me souviendrai de ce qui m'est arrivé. Ce sera un beau contraste, mais cela me réjouira ; & je veux bien courre le risque qu'on dise, *Il joint à tous propos les louanges d'un fat à celles d'un Héros.* Ce n'est pas que j'aye envie de me loüer, mais en parlant de soi, on y tombe sans y penser. Nos vertus nous paroissent plus grandes, & nos fautes plus legeres ; & s'il m'arrive de mettre toutes les badineries de mon enfance, on ne les excusera peut-être pas. On rira de me voir habillé en fille jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; on n'excusera pas ma Mere de l'avoir voulu. Le voyage de Bordeaux ne laissera pas de divertir. Enfin je suis resolu de laisser courir ma plume tant qu'elle voudra ; & pour dire des choses assez nouvelles & assez plaisantes, je n'aurai qu'à dire simplement ce qui m'est arrivé. Une Dame

qui a tout l'esprit du monde, a dit que j'avois vêcu trois ou quatre vies differentes, homme, femme, toujours dans les extremitez; abîmé ou dans l'étude, ou dans les bagatelles; estimable par un courage qui mene au bout du monde, méprisable par une coqueterie de petite fille; & dans ces états differens toujours gouverné par le plaisir.

Quand le Roi en 1661. prit la conduite de ses affaires j'avois des yeux, & j'eus de l'attention comme toute l'Europe; mais je fus moins supris qu'un autre. Ma Mere, qui le connoissoit à fond, m'avoit dit cent fois que c'étoit un génie extraordinaire, & que son cœur faisoit tort à son esprit dans la reconnoissance sans mesure qu'il témoignoit au Cardinal Mazarin. Il croioit lui avoir les dernieres obligations, & le voyant prêt à mourir, il ne pouvoit se résoudre à lui donner du chagrin, & peut-être la mort, en lui ôtant le pouvoir absolu. La suite a bien fait connoître que ma Mere ne se trompoit pas, & que ce Prince si

doux & si endurant jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, étoit le plus habile & le plus fier de tous les hommes. Je l'ai suivi à plusieurs de ses campagnes. Ma profession me dispensoit de faire la guerre, mon inclination me portoit au moins à la voir; j'ai vû par moi-même la plûpart des merveilles de notre siecle; j'étois au Passage du Rhin, & à la conquête des quatre Provinces Hollandoises. Le Cardinal de Boüillon mon ami particulier depuis l'enfance m'avoit donné une place dans son carosse; j'aurai bien des choses à dire de lui dans la suite de ces Mémoires, & je ne l'épargnerai pas plus qu'un autre: je l'aime, mais j'aime encore mieux la verité. Il a fait un grand personnage, & il est bon de le faire connoître tel qu'il est. Jamais jeune homme n'entra dans le monde si agreablement: il étoit beau comme un Ange, beaucoup d'esprit, de finesse & de vivacité qui le menoit quelquefois au-delà du but. Dans l'enfance il passoit tous les autres écoliers dans ses études & se distinguoit par

une vie exemplaire. Il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut au College avec l'Abbé d'Harcourt, qu'il soutint vigoureusement. On le nommoit alors le Duc d'Albret. Le lendemain ma Mere me demanda si je l'avois été voir, je lui dis que non, & que l'Abbé d'Harcourt étoit de mes amis; elle me pensa manger. Comment! dit-elle, le neveu de M. de Turenne; courrez vîte chez lui, ou sortez de chez moi. C'étoit une maîtresse femme; j'y allai, & depuis ce jour là j'ai toujours été attaché à lui, j'ai sçu la maniere dont il fut fait Cardinal.

Ce fut en 1668. il venoit de recevoir le Bonnet de la Maison & Societé de Sorbonne; il logeoit dans le Cloître Nôtre-Dame. Il avoit si bien gagné l'estime & l'amitié du bon homme Perefixe Archevêque de Paris, qu'il le vouloit faire son Coadjuteur. Lorsque l'Abbé le Tellier fils du Ministre fut déclaré Coadjuteur de Langres, le Duc d'Albret apprit par une voie secrette, que non

convent de Langres, l'Abbé le Tellier alloit être Coadjuteur de Reims. Cette nouvelle éveilla son ambition; il l'alla dire à M. de Turenne qui vouloit en aller parler au Roi pour l'empêcher. Gardez-vous bien, Monsieur, lui dit le Duc d'Albret, vous perdriez ma fortune: si le Roi met l'Abbé le Tellier dans un des grands postes de l'Eglise de France, il ne pourra jamais me refuser la Coadjutorerie de Paris, ou la nomination au Cardinalat. M. de Turenne avoua qu'il avoit raison & ne dit mot; mais dès que l'Abbé le Tellier eut été nommé Coadjuteur de Reims, il alla voir M. l'Archevêque de Paris, qui l'assura qu'il auroit la plus grande joye du monde, si le Roi vouloit bien lui donner M. le Duc d'Albret pour son Coadjuteur. Il ne perdit point de tems, & dès le soir même il demanda au Roi la Coadjutorerie de Paris pour son neveu. Le Roi qui se ressouvenoit des Guerres Civiles & de la peine qu'un * Evêque de Paris lui avoit fait, ne

* Le Cardinal de Retz.

voulut point mettre dans une place si importante un homme si jeune & d'une si grande naissance : il refusa avec des promesses magnifiques pour toutes autres choses. M. de Turenne lui demanda aussi-tôt la nomination au Cardinalat, que Sa Majesté lui accorda, à condition que la chose demeureroit secrette. M. de Turenne si fier dans un Combat étoit fort timide dans le Cabinet ; il avoit eu besoin de toute la vivacité du Duc d'Albret pour se résoudre de demander au Roi ce qu'il obtint à la premiere parole. Il avoit fait la pluie & le beau temps à la Campagne de Lille ; mais depuis la Paix sa faveur étoit fort baissée, & les Courtisans qui s'en étoient apperçus n'étoient plus dans son anti-chambre. Il arriva quelques jours après que le nouveau Coadjuteur de Reims revenant de Saint-Germain avec le Duc d'Albret, lui dit en voyant les Tours de Notre-Dame : Voila deux Tours qui vous sieroient bien. Il avoit sçu par son Pere que le Roi avoit refusé la Coadjutorerie de Paris à M. de Turenne

renne, mais il ne ſçavoit pas qu'il lui avoit accordé la nomination au Cardinalat. Le Duc d'Albret qui ſe ſentoit dans ſon cœur amplement dédommagé, le remercia avec la tendreſſe d'un vieux Courtiſan. Cinq mois après l'Abbé le Tellier fut ſacré Coadjuteur de Reims avec une magnificence extraordinaire, & une ſi grande foule, que ce jour là le Roi ſe trouva preſque ſeul à Saint-Germain. Il en témoigna quelque chagrin: le Duc d'Albret s'étoit trouvé à la céremonie en habit ſimple de Docteur, & les nouvelles à la main en firent mention. Cela fâcha M. de Turenne, qui pour ſe dépiquer, alla prier le Roi de rendre publique la nomination de ſon neveu au Cardinalat. Le Roi qui ſe ſouvenoit des grandes obligations qu'il lui avoit, & qui l'aimoit dans le fonds, n'oſa le refuſer. Il fut fait veritablement Cardinal l'année ſuivante.

Le Roi, à la priere du Pape avoit envoyé un grand ſecours à Candie ſous la conduite de M. de Beaufort; ce Prince fut tué dans une ſortie, &

il en revint peu de François. Le Pape pour consoler le Roi en quelque façon fit le Duc d'Albret Cardinal, quoiqu'il n'eût encore fait aucune promotion ni pour ses Créatures, ni pour les Têtes couronnées: & de peur de fâcher les Espagnols, il déclara qu'il donneroit aussi un Chapeau hors du rang, à celui que la Reine Regente d'Espagne lui nommeroit. Ce fut le Cardinal Portocarrero. Je raconterai dans la suite les manieres adroites dont le Cardinal de Boüillon se servit pour être Grand Aumônier de France & Abbé de Cluny; je n'oublirai pas ses malheurs, ses deux exils, ce qui lui a fait manquer l'Evêché de Liege & celui de Strasbourg, & sans l'épargner je dirai ses fautes & ses défauts aussi-bien que ses vertus. En un mot sa Vie est si fort mêlée avec celle du Roi, qu'il me faudra souvent parler de lui, & j'en dirai la verité parce que je la sçai. Je l'ai accompagné dans plusieurs de ses Voyages, j'ai été Conclaviste à l'Exaltation du Pape Innocent XI. & sans vanité il a eu peu de choses cachées pour moi.

Mais je reviens à mes Mémoires, où je me flatte de fourer bien des choses importantes & secretes. J'ai passé plusieurs années de ma vie avec M. le Prince & M. de Turenne, *Héros*, qui tous deux sçavoient s'humaniser ; & ne dédaignoient la conversation de personne ; persuadez que tout habiles qu'ils étoient, ils pouvoient encore apprendre. Je me suis trouvé par hazard ami intime de plusieurs Ministres. Il est vrai que ces Messieurs ne m'ont jamais revelé les secrets de l'Etat ; mais il est difficile, & presque impossible, que dans une familiarité continuelle, dans la chaleur de la conversation, il ne leur échappe une infinité de choses ; ils n'ont point dessein de nous en instruire, mais ils nous les revelent souvent sans y penser. Leur coeur est fait comme les autres coeurs ; & il faut bien qu'il s'ouvre de tems en tems. Celui de tous qui parle le plus aisément, c'est M. de Croissy, sans qu'il lui échappe rien qui puisse nuire au Service du Roi. On peut aussi arracher quelque chose de M. de Pom-

pope, mais pour M. de Pontchartrain, on tireroit plûtôt de l'huile d'un mur; il fait mystere de tout, c'est un vrai Bontemps. Enfin je croi être assez bien instruit de la matiere que j'ai à traiter, & je la traiterai sans aucune attention ni à la naissance, ni aux dignitez: je me flatte même que l'amitié ne pourra rien sur moi, & qu'aïant toujours devant les yeux mon devoir & l'utilité du prochain, nulle consideration humaine ne sera capable de me faire prendre à gauche.

LOUIS lui-même tout grand qu'il est ne me tentera pas. Quelque foible que j'aïe à son égard, la verité me soutiendra, l'amour du vrai triomphera en moi de tous les autres amours. J'avouë que ce Prince m'a fait du bien, mais je ne l'avois pas merité par mes services; tout va sur le compte de mes Parens: car pour moi je le dis à ma confusion, jamais il ne m'a écouté favorablement, & lorsque je lui ai demandé quelques graces assez legeres, il me les a toutes refusées. Je veux pourtant lui rendre justice, il n'a pas

au grand tort. Je m'étois donné l'excluſion à moi-même, & ma conduite cachée & irreguliere ne le juſtifie que trop à mon égard.

Mais auſſi s'il m'a rendu juſtice, je ſuis en droit de la lui faire à mon tour, & de peſer ſon merite dans la balance de la verité. Oüi je proteſte que je l'y peſerai, & que j'écrirai ſans rien craindre tout ce qui eſt venu à ma connoiſſance; car je ſuis perſuadé qu'en parlant d'un auſſi grand Prince, il faut deſcendre quelquefois juſqu'aux moindres circonſtances. C'eſt dans ces occaſions que les plus petites choſes deviennent grandes, & qu'on ne ſçauroit jamais trop entrer dans le détail. Les jeux & les amuſemens des Héros doivent faire l'inſtruction & l'entretien perpetuel des hommes.

Je rapporterai, par exemple, juſqu'à ſes moindres paroles, parce qu'elles ont toujours eu un certain ſel qui leur donne la force & l'agrément. Il eſt veritablement Roi de la langue, & peut ſervir de modele à l'Eloquence Françoiſe. Les réponſes qu'il fait ſur le

champ effacent les harangues étudiées.

Il dit au Marquis d'Uxelles, qui étoit tout honteux d'avoir rendu Mayence après plus de cinquante jours de tranchée ouverte : *Marquis, vous avez défendu la Place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'esprit.*

Il écrivit à M. de la Rochefoucault après l'avoir fait Grand Maître de la Garde-Robbe : *Je me rejouis comme votre Ami du present que je vous ai fait comme votre Maistre.* Et le même se plaignant selon sa bonne coûtume de la dureté de ses creanciers ; *Est-ce ma faute*, lui dit le Roi, *que n'en parlez-vous à vos amis* ; & deux heures après lui envoya cinquante mille écus.

Le bon homme Bontemps, toujours obligeant & désinteressé, lui demandoit une Charge vacante de Gentil-homme Ordinaire pour la famille du mort. *Hé Bontemps !* lui dit le Roi, *demanderez-vous toujours pour les autres, je donne la Charge à votre Fils.*

Je ne finirois pas, si je mettois ici tout ce qui me revient à la mémoire sur

un si beau sujet. Le Roi aime tendrement ceux qui servent auprès de Sa Majesté, & s'il leur promet quelque grace, il s'en souvient pour la faire, & l'oublie après l'avoir faite. Il les accable de bienfaits, comme s'ils étoient toujours dans le besoin. S'ils font des fautes, il les regarde comme des hommes, & lorsqu'il en est bien servi il les traite comme ses amis.

Un jour qu'il s'habilloit, après avoir mis lui-même ses bas, il ne se trouva point de souliers. Celui qui en étoit chargé courut les chercher, & fut une demie heure à revenir. Les Courtisans s'impatientoient, le Roi seul paroissoit tranquille. M. de Montauzier en colere voulut gronder le Valet de Garde-Robbe : *Hé! laissez-le en paix*, dit le Roi, *il est assez fâché.*

Une autre fois un de ses Valets de Chambre lui renversa sur sa jambe toute nuë la cire brûlante d'une grosse bougie : *Au moins*, lui dit-il, *donnez-moi de l'eau de la Reine de Hongrie.*

Peguilain, depuis Lauzun, emporté par une folle passion lui manqua de

respect, & lui dit insolemment, lui montrant le poing fermé, qu'il ne le serviroit jamais. Le Roi qui sent venir sa colere, jette brusquement par la fenêtre une canne qu'il avoit à la main: *Je serois au desespoir*, dit-il à M. le Tellier qui étoit present, *si j'avois frappé un Gentilhomme.*

Une autre fois le même Lauzun lui répondit fort insolemment *Ah!* s'écria-il, *si je n'étois pas Roi je me mettrois en colere.*

Le Musicien Gaye dans une débauche avoit dit des sotises de l'Archevêque de Reims, Maître de la Musique, & de la Chapelle: il se crut perdu, & alla demander pardon au Roi. Quelques jours après l'Archevêque, à qui on avoit rapporté fidellement le mauvais discours du Musicien, dit à demi-haut en l'entendant chanter à la Messe. C'est dommage, le pauvre Gaye perd sa voix: *Vous vous trompez*, reprit le Roi, *il chante bien, mais il parle mal.*

Un de ses Valets de Chambre le prioit un soir de faire recommander à M. le Premier President un Procès

qu'il avoit contre son beau-pere, & lui disoit en le pressant: *Helas! Sire, vous n'avez qu'à dire une parole. Hé,* lui dit le Roi, *ce n'est pas dequoi je suis en peine: mais dis-moi, si tu étois à la place de ton beau-pere, serois-tu bien aise que je la disse, cette parole?*

Le Roi est si grand qu'on peut dire sans le flatter, qu'il est grand jusques dans la plus petite chose.

Il se vit au comble de la gloire humaine lorsqu'il alla dîner à l'Hôtel de Ville après sa maladie; il se vit aimé de son peuple; jamais on ne témoigna tant de joie, les acclamations ne finissoient point. Il étoit dans son carosse avec Monseigneur & la Famille Royale. Cent mille voix crioient, *Vive le Roi.* J'ai grand peur, dit-il en riant, que quelque mauvais plaisant ne crie aussi, *Et Bechameil son favori.* Il faut se souvenir que le peuple étoit alors acharné à faire des couplets sur Bechameil qu'on qualifioit toujours de Favori du Roi.

Le Roi est peut-être l'homme de son Royaume qui pense le plus juste,

& qui s'explique le plus agréablement. Il avoit remarqué que Cavoye & Racine se promenoient toujours ensemble. Il les voyoit un jour passer sur la Terrasse : Cavoye, dit-il à ceux qui étoient auprès de lui, croit devenir bel Esprit, & Racine se croira bien-tôt un fin Courtisan.

Mais je m'arrête tout court, & je trouverai dans la suite de ces Mémoires assez d'occasions de rapporter les dits mémorables de mon Héros, que j'estime tel malgré les fautes qu'il a faites, & qu'il s'est reprochées à lui-même. Ce sont des ombres & des taches dans le Soleil, qui ne l'empêchent pas d'être le grand Astre de lumiere. Par exemple, il a fait deux fautes considerables & irréparables. La premiere, de n'avoir pas passé le Rhin à la nage après le Comte de Guiche à la tête de ses Gardes du Corps. Il y avoit peu de danger à courre, & une gloire infinie à acquerir. Alexandre & son Granique n'auroient eu qu'à se cacher. Il est vrai qu'il faut lui rendre justice ; il le vouloit, mais M. le Prince

qui n'osoit pas mettre le pied dans l'eau à cause de sa goute, s'y opposa. Comment eût-il osé passer en batteau, le Roi passant à la nage. J'en suis témoin, j'y étois present, & même j'eus le plaisir de faire ce jour-là une chose fort agréable au Roi : je lui fis entendre la Messe. Il étoit parti la veille à onze heures du soir : son Armée étoit campée à six lieuës de là ; il avoit marché toute la nuit, & n'avoit pris que le détachement necessaire pour son entreprise. J'étois le soir par hazard dans la Tente de mon Frere de Balleroy, lorsqu'il eut ordre de marcher avec son Regiment. Je le suivis sans balancer, & sans sçavoir où nous allions ; mais on voyoit bien que de partir à onze heures du soir n'étoit pas pour aller faire une Revûë. Nous nous trouvâmes à trois heures du matin sur le bord du Rhin, vis-à-vis le Thollhys. Je vis le courage du Comte de Guiche. J'étois à trois pas de Sa Majesté, quand elle apprit la blessure de M. le Prince, & la mort de M. de Longueville. Elle parut plus touchée de l'une que de

l'autre. Je vis aussi le petit triomphe de Cavois, on l'avoit nommé parmi les morts, & le Roi lui avoit donné une loüange bien solide en s'écriant : Ah! que M. de Turenne sera fâché. Mais une demie heure après on vit un homme à cheval de l'autre côté du Rhin qui se mettoit à la nage. L'attention fut grande ; on attendoit à tous les momens des nouvelles de ce qui se faisoit de l'autre côté. Cet homme passa heureusement, & il se trouva que c'étoit Cavois que M. le Prince envoyoit au Roi. Sa Majesté fut fort aise de sa resurrection ; mais les Courtisans eussent bien voulu retenir les loüanges qu'ils lui avoient données. Enfin l'affaire étant finie, vers les dix heures du matin, le Roi, qui par parenthese, n'a jamais manqué qu'une fois en sa vie à entendre la Messe, la demanda. Il n'y avoit ni Aumônier, ni Chapelain ; ils étoient en défaut. L'Abbé de Dangeau & moi nous nous trouvâmes les seuls Ecclesiastiques de la Cour ; nous allâmes chercher un Aumônier de Regiment, il nous man-

quoit un Missel, on en trouva un dans un porte-manteau du Comte d'Ayen ; on dressa un Autel, & nous eûmes l'honneur de servir le Roi à sa Messe : ainsi je peux parler en cette occasion comme témoin oculaire.

Mais passerai-je si legerement sur la chose de ma vie qui m'a le plus touché. J'étois serviteur, que dis-je serviteur, j'étois ami très-particulier de M. de Longueville : je me garderai bien de faire ici son portrait, cela ne serviroit qu'à renouveller ma douleur. Enfin je le connoissois, comme tout le monde, pour le Prince le mieux fait, le plus aimable & le plus magnifique ; mais je sçavois de plus une partie de son secret. Nous attendions à tous momens des nouvelles de Pologne, & selon les apparences il en devoit être bientôt Roi. J'étois tous les jours avec lui ; je lui avois donné au Siege d'Orsoy une Canne garnie d'or qu'il avoit trouvée à son gré ; car il ne faisoit pas de façon de prendre de petits presens de ses amis, bien sûr de leur en faire bientôt de grands. Il y avoit trente heures

qu'il étoit allé en parti du côté de l'Issel, lorsqu'il arriva au camp fort fatigué. Il apprit que le Roi étoit parti la nuit avec six mille Chevaux; son courage lui redonna de la vigueur, il pique à toute bride & arrive sur le bord du Rhin, dans l'instant que M. le Prince montoit dans un batteau pour passer de l'autre côté. J'étois sur le bord, & sur son chemin; il couroit, & ne laissa pas de me dire en passant, Adieu l'Abbé; je n'ai pas votre Canne aujourd'hui. Il vit que le batteau de M. le Prince démaroit, il cria qu'on l'attendît, ou qu'il s'alloit mettre à la nage. M. le Prince qui connoissoit son Neveu, eut peur qu'il ne fit ce qu'il disoit, & que son cheval presque rendu ne le fit noyer. Il fit retourner à terre, & le prit dans son batteau. On sçait trop la suite. L'émulation & la jalousie de gloire entre M. le Duc, & M. de Longueville exciterent leur témérité; & deux heures après je vis de mes propres yeux le corps de M. de Longueville que l'on rapporta sur un cheval, la tête d'un côté, & les pieds de l'autre. Des Soldats

lui avoient coupé le petit doigt gauche pour avoir un diamant. Non, je ne croi pas avoir jamais été, ni pouvoir jamais être aussi touché que je le fus. Mais ce qui est fort singulier, j'étois encore jeune, grand joüeur, assez peu attaché à mes devoirs Ecclesiastiques; à peine étois-je tonsuré, & cependant j'allai m'enfermer dans une hute de feuilles que mon frere de Balleroy avoit fait faire, & je priai Dieu pour M. de Longueville à genoux, avec des larmes, & une contrition de cœur que je voudrois bien avoir pour mes pechez. Je ne pouvois pas me consoler en pensant qu'un jeune Prince ambitieux, galant, sujet à ses passions, avoit été tué tout roide; & les suites d'une éternité malheureuse me faisoient tourner la tête. Ces pensées funestes me tourmenterent pendant toute la Campagne; & je ne me remis l'esprit qu'en apprenant que M. de Longueville, avant que de partir pour l'Armée, avoit fait une Confession generale aux Chartreux, & s'étoit disposé à une mort veritablement Chrétienne

Mais revenons au Roi. Une autre faute qu'il a faite, encore plus grande que la premiere, c'est de n'avoir pas attaqué le Prince d'Orange sur la Contrescarpe de Valenciennes, lorsque ses Troupes passoient l'Escaut, & n'étoient qu'à demi passées. Le Maréchal de Lorges ne demandoit que six mille Chevaux pour commencer la déroute des Ennemis. Le Roi vouloit donner, il avoit pris ses armes à la tête de l'Armée, qu'il avoit lui-même rangée en bataille; mais le Maréchal de Schombert, gagné par M. de Louvois, qui n'aimoit que les actions décisives, fit des raisonnemens si longs, qu'il laissa échaper le moment de la victoire, en donnant le tems au Prince d'Orange de se fortifier sur la hauteur avec toute son Armée. J'ai oüi dire à un Ministre que le Roi se reprochoit souvent d'avoir eu de la foiblesse dans ces deux occasions.

Je croi qu'il est assez à propos, avant que d'aller plus loin, d'avertir ceux qui s'amuseront à lire ces Mémoires, qu'ils y trouveront une infinité de cho-

ses

ses dont ils feront peut-être fort peu de cas.

Je laisserai tomber de ma plume tout ce qui me regardera personnellement, quelque petit qu'il soit; & mes amis y trouveront aussi leur place: car pour des ennemis, graces à Dieu, je n'en ai point, & n'en eus jamais: & si je sçavois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetez, tant d'amitiez, qu'il deviendroit mon ami en dépit de lui. C'est donc ici un plaisir innocent que je me propose. Quand je serai bien vieux, je me ferai lire ces Mémoires, & me rajeunirai en quelque sorte en me rappellant ces tems heureux de la jeunesse, où l'on ne songe qu'à se réjoüir. J'aurai de plus la consolation de repasser dans ma mémoire, les actions héroïques d'un des plus grands Rois qui ait jamais été en France. : car quoi qu'il ait des défauts comme les autres hommes, & qu'il ait bien fait des fautes en sa vie, il a en lui tant de grandes qualitez, des vertus si solides, & il a fait tant de belles choses, qu'à tout

prendre je l'estime autant que Charlemagne, ou Philippe-Auguste. Nous ne voyons presentement tous ces Héros que de bien loin, sur la parole des Historiens, que l'amour ou la haine font souvent parler. Pour moi, voici comme je m'y prens pour écrire mes Mémoires. J'écris d'abord tout ce que je sçai par moi-même, & tout ce que ma Mere m'a dit; ensuite je fais des questions aux gens par les mains de qui les affaires ont passé, & les fais sans empressement, avec un air ingenu, & de simple curiosité. Je fais parler M. Roze sur le tems du Cardinal Mazarin. J'entretiens M. de Brienne qui a été cinq ou six ans Secretaire d'Etat, & qui malgré dix-huit ans de saint Lazare, a encore beaucoup d'esprit & de mémoire. Je fais conter à M. de Pontchartrain; j'en ai usé ainsi avec feu Pelisson. Je laisse jaser la bonne femme du Plessis-Bellierre qui ne radote point. J'ai eu cent conversations avec le vieux Maréchal de Villeroy & avec feu M. le Premier. Je tire quelquefois une parole du bon

homme Bontemps ; j'en tire douze de Joyeuse, & vingt-cinq de Chamarante, qui est ravi qu'on lui aille tenir compagnie. Il n'y a rien qui délie si bien la langue, que la goute aux pieds, & aux mains. Je me sers de ce que me dit l'un pour faire parler l'autre. Je compare les diverses leçons, & quand plusieurs s'accordent sans s'être concertez, je crois que c'est la verité. Je m'apperçois tous les jours que cette maniere d'apprendre les choses les plus secrettes est admirable. On ne se méfie point de moi ; je n'ai point arboré l'étendart d'Historien du Roi. Tout le monde croit que je travaille à l'Histoire de Charles VII. je viens de donner au Public Charles VI. Je ferai filler son Successeur cinq ou six ans après. Chacun me donne des mémoires sur le Comte de Dunois, & sur la belle Agnès, & je les mets dans le sac ; j'en parle exprès dans les assemblées de l'Abbé de Dangeau, mais lorsque je tiens quelque bon Auteur contemporain, quelque Roze, quelque Chamarante, qui peut me montrer ce que

je cherche, j'en tire toujours quelque chose sans paroître m'en soucier. L'autre jour M. Roze me contoit les particularitez de la mort de M. le Cardinal Mazarin. Je l'interrompis pour lui parler de la Pucelle d'Orleans : Ah! me dit-il, M. Racine voudroit bien être ici, il m'a mis plusieurs fois sur les voïes, mais je ne lui ai jamais rien voulu dire. J'ai bien affaire qu'il m'aille citer à tort & à travers. Je me mis à rire de lui, & lui contai une avanture Siamoise; mais dès que je fus sortis de chez lui, j'écrivis sur mes Tablettes tout ce qu'il m'avoit dit du Cardinal. Je n'écris jamais que les choses qui se sont passées il y a au moins quinze ans. Tous mes amis sont bons Courtisans, & n'oseroient rien dire du present, ni de ce qui en approche; mais dès que cela s'éloigne un peu, ils ne font plus un mystere de reveler les choses les plus secrettes, persuadez qu'il n'y a plus de danger pour eux. Au reste quand celui avec qui je cause sort de mon sujet, & me conte quelque fait curieux, je ne laisse

pas de l'enchasser. Par exemple, M. l'Abbé de Dangeau, qui sçai le passé, le present & l'avenir me conta hier en trente paroles un trait de l'histoire du Marquis d'Ancre, qui me parut digne d'être écrit, le voici.

Conchini, Gentilhomme Florentin, étoit venu en France avec la Reine Marie de Medicis. Il étoit amoureux, ou feignoit de l'être, de Madame Eleonor Galigay, Femme de Chambre de la Reine & sa Confidente. La Cour étoit à Fontainebleau après la mort de Henri IV. Conchini en allant à Paris logea un soir à Melun chez le Procureur du Roi nommé M. Barbin. Ils firent connoissance & amitié. Barbin lui offrit sa maison & un beau jardin pour y regaler Madame Eleonor. Il l'accepta, les Amans s'y virent plusieurs fois; ils se marierent ensuite au commencement de la Regence.

Conchini acheta le Marquisat d'Ancre, & devint Premier Ministre. Il se souvint dans sa gloire de son ami M. Barbin, & le proposa à la Reine pour avoir soin des Finances, sous le titre

de Controlleur General. M. Barbin maître des Finances se souvint de son ami Boutillier Avocat, qui pendant qu'il n'étoit que Procureur du Roi de Melun, lui donnoit une Chambre chez lui quand il alloit à Paris. L'Avocat Boutillier avoit un fils habile qui vint à la Cour sous la protection de M. Barbin. Il vola bien-tôt de ses propres aîles, & par son mérite devint Secretaire d'Etat. C'est le grand-pere de l'Evêque de Troyes. D'autre côté cet Avocat Boutillier avoit été Clerc du vieux Avocat de la Porte, qui l'avoit fort bien traité. Cet Avocat de la Porte étoit fils d'un Apoticaire de Partenai en Poitou, à qui le peuple avoit donné le nom de la Porte, à cause que sa boutique étoit sur la Porte de la Ville. Il étoit venu à Paris fort jeune, & par son esprit & sa profonde capacité, il étoit devenu un des plus fameux Avocats de son tems. Il avoit fait gagner une Cause importante à Messieurs de Malthe, qui par reconnoissance reçurent son fils Chevalier sans faire de preuve, & ce fut le Grand

Prieur de la Porte. Son fils aîné se nomma M. de la Meilleraie ; & son petit-fils fut le Marquis, depuis Maréchal de la Meilleraie. M. Boutillier contribua d'abord à l'avancement du Marquis de la Milleraie ; mais ayant fait connoître à la Reine le Protonotaire du Plessis, fils d'une la Porte, ce petit Protonotaire devint bien-tôt le plus puissant & fit la fortune des autres ; c'est le Cardinal de Richelieu. Il poussa dans la Guerre le Maréchal de la Milleraie son cousin germain, & M. Boutillier dans la Finance. Le Cardinal étoit ami intime de Madame Boutillier, & traitoit M. de Chavigni son fils, comme s'il eût été le sien. Cela me fait souvenir d'une avanture presque semblable qui amena mon grand-pere à la Cour de Henri III. Il n'étoit pas fort riche, & revenoit d'une petite Terre qu'il avoit en Normandie, nommée Balleroy. Etant arrivé à Meulan, le Marquis d'O, alors Surintendant des Finances, arriva en même tems dans l'Hôtellerie : ils font connoissance, soupent ensemble, joüent

aux échets ; mon grand-pere qui n'étoit brin sot, se laisse donner mat. Le Sur-intendant le trouve fort à son gré, & l'employa depuis dans les plus grandes affaires, sans que son nom parût jamais dans aucun Traité. Ses ennemis l'attaquerent à la Chambre de Justice de 1664. mais il fut déchargé absolument, & ne paya aucune taxe. Les Rois Henri III. & Henri IV. l'avoient fait Conseiller d'Etat, l'aimoient fort, & l'admettoient à leurs jeux, & dans leurs divertissemens particuliers, à ce que dit M. de Bassompierre. Il a conté plusieurs fois cette avanture à M. de Caumartin Conseiller d'Etat, qui étoit son petit-fils, aussi-bien que moi.

Après ce petit écart, qu'on me pardonnera si l'on veut, j'avertis que si dans ces Mémoires je ne flatte point le Roi, je ne me flatterai point non plus. Je ne dirai pas que je suis une bête, me croiroit-on ? mais j'avouërai que j'ai eu une fort mauvaise conduite, & qu'il n'a tenu qu'à moi de faire une fortune considerable : Dieu ne l'a pas

permis, je me ſerois perdu dans les grandes élevations; & d'ailleurs à la mort j'aurois à en rendre un plus grand compte. Je n'aurai à répondre que de moi. Je dirai ſeulement pour ma juſtification, que ma Mere par une fauſſe tendreſſe, m'a élevé comme une Demoiſelle. Le moyen de faire après cela un grand homme. Je vous avois averti, mon cher Lecteur, que je parlerois de moi juſqu'au déboire. Tenez-vous-en là, n'allez pas plus loin, je ſuis un peu jaſeur la plume à la main; vous ſentez bien que je ne fais pas grande façon, & que je ne ſonge guere à ce que j'ai à vous dire. Je vous promets pourtant bien ſérieuſement de vous entretenir preſque toujours du Roi, ce ſera ma baſſe continuë; & ſi de tems en tems vous me trouvez en quelque coin, paſſez par-deſſus: comme je ne me contrains pas pour vous; je vous conſeille de ne vous pas contraindre pour moi.

Je vais donc peindre LOUIS dans ſon plus beau point de vûë; & je commencerai ſon Hiſtoire à la mort du

Cardinal Mazarin, lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans, il se chargea du Gouvernement, & n'en fut point embarassé. Son esprit caché jusques-là sous les dehors modestes d'une bonté ingenuë, se déclara tout entier. Il changea l'ordre dans les affaires, se choisit des Ministres, forma des Conseils reglez, & se donna par là une capacité à laquelle on n'avoit pas lieu de s'attendre. Il avoit passé son enfance dans les jeux, & dans les plaisirs; la Reine sa Mere s'étoit peu mise en peine de son éducation. Ses Gouverneurs, ses Précepteurs l'avoient presque abandonné à lui-même; il ne sçavoit, à proprement parler, que ce que la Nature lui avoit appris. L'étude lui faisoit de la peine, comme elle en fait à tous les enfans: mais au lieu de le contraindre comme les autres, on le flattoit dans toutes ses inclinations, qui heureusement pour lui & pour nous, se sont trouvées bonnes, douces & bienfaisantes.

On voit pourtant une Traduction d'une partie des Commentaires de Ce-

ſer, par Louis XIV. Roi de France. Il n'y avoit que ſur le chapitre de la Religion qu'on ne lui pardonnoit rien: & parce qu'un jour la Reine Mere, alors Regente, l'entendit jurer (le petit Manicamp, qui a ſoutenu toute ſa vie le même caractere, lui avoit perſuadé que c'étoit là le bon air) elle le fit mettre en priſon dans ſa chambre, où il fut deux jours ſans voir perſonne; & lui fit tant d'horreur d'un crime, qui va inſulter Dieu juſques dans le Ciel, qu'il n'y eſt preſque jamais retombé depuis; & qu'à ſon exemple le Blaſphême a été aboli parmi les Courtiſans, qui en faiſoient alors vanité. On lui avoit inſpiré, dès ſes premieres années, ces principes ſolides de Pieté. Ils ſe placerent, ils ſe graverent dans le fond de ſon cœur; & ſi dans la ſuite de ſa vie l'ardeur de l'âge l'a fait ceder quelquefois à ſes paſſions; ces premieres impreſſions du Bien ſont demeurées inébranlablement dans ſon cœur. Il a toujours conſervé du reſpect pour la Religion; & plus d'une fois, au ſcandale du petit peuple, mais à

l'édification des gens ſages & éclairez ; il a mieux aimé s'éloigner des ſaints & ſacrez Myſteres, quoique la Politique en murmurât, que de s'en approcher indignement.

Mais pour revenir au tems de l'enfance, le Cardinal Mazarin l'avoit gouverné avec un pouvoir abſolu.

Jules Mazarin, né à Rome, originaire de Sicile, étoit d'une naiſſance aſſez obſcure, qu'il ne ſe soucia jamais de relever par des chimeres généalogiques. Il avoit fait ſes premieres études à Rome, & ſon cours de Philoſophie, de Theologie & de Droit Canon à Salamanque en Eſpagne. Il prit d'abord la profeſſion des Armes, & devint Capitaine d'Infanterie dans l'Etat de Milan. On fit la Treve de la Valteline, pendant laquelle il acquit aiſément la familiarité des Generaux François & des Eſpagnols. Egalement eſtimé & des uns & des autres, il fit amitié depuis avec M. le Tellier Intendant de l'Armée de France, qui lui prêta dix mille écus. Cet argent fut rendu au centuple.

M. de Caumartin Intendant des Finances, m'a conté qu'il avoit oüi M. le Tellier, depuis qu'il étoit Chancelier, plaisanter sa femme sur ces dix mille écus qu'il avoit prêtez à M. de Mazarin contre son avis, & qu'elle avoit crû long-tems fort avanturez.

Mazarin quitta l'épée quelque tems après, prit l'habit Ecclesiastique ; & se trouvant auprès de Pancizole, Nonce du *Pape*, il se rendit fort agréable aux François, en persuadant aux Espagnols de lever le Siege de Cazal. Il fit alors tout ce que l'on peut attendre de la plus profonde capacité. Il suspendit, il charma la fureur des deux Armées en presence & prêtes à combattre ; & montra dans cette occasion célebre jusqu'où peut aller la force de la parole. Il écrivoit encore plus agréablement qu'il ne parloit, à cause de l'accent Italien, dont il ne put jamais se défaire, & mettoit en œuvre toute la délicatesse de la Langue Françoise : on le peut voir dans les Lettres qu'il écrivoit au Roi dans les Conferences de la Paix. Elles sont imprimées.

Après l'affaire de Cazal, il fut Vice-Legat d'Avignon, & Nonce en France, où le Cardinal de Richelieu lui trouvant un beau génie ; quoique fort au-dessous du sien, le fit Cardinal. J'ai oüi conter à M. le Premier la maniere bizarre dont cela se fit ; voici comment.

Le Pere Joseph Capucin, qui avoit la Nomination de France étant mort, le Cardinal de Richelieu demanda à M. de Chavigni Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres, sur qui il étoit d'avis qu'il fît tomber cette grace. Chavigni lui proposa Jules Mazarin son ami : mais le Cardinal le rejetta d'abord, & même avec des paroles de mépris. Chavigni insista, & le Cardinal pressé lui dit, nous verrons donc une autre fois. Là-dessus Chavigni fit toutes les Dépêches au nom du Roi en faveur de Mazarin, les envoya à Rome, & engagea l'affaire. A quelques jours de là, le Cardinal lui en parla : mais Chavigni lui dit que c'étoit une affaire faite, qu'il en avoit écrit au Pape ; & soutint toujours que le Cardinal lui

en avoit donné l'ordre. Il prenoit de ces sortes de libertez-là avec Son Eminence, qui avoit pour lui une tendresse & une foiblesse de pere. Le Cardinal Mazarin fut bien-tôt Premier Ministre, & prit des manieres fort differentes de celles de son Predecesseur.

Richelieu né pour commander aux autres hommes; ami généreux, cruel ennemi, avoit sur la même table son Breviaire & Machiavel. Il contribua par son argent, & par ses conseils au soulevement de Portugal; il fomenta les Guerres Civiles d'Angleterre, moins par Politique d'Etat, que par animosité particuliere. Il abaissa la Maison d'Autriche, & la mit hors d'état d'aspirer à la Monarchie Universelle. Il triompha des Huguenots par la prise de la Rochelle; & au milieu de tant d'affaires il eut moins à craindre les ennemis du dehors que ceux du dedans. Toujours en garde contre les Favoris qui révoltoient l'esprit du Roi contre lui; le petit Coucher du Roi, disoit-il, me fait plus de peine que tou-

te l'Europe. Il humilia les Seigneurs ; il fit obéir les Parlemens, il emprisonna les Princes, il fit exiler le Frere du Roi, heritier présomptif de la Couronne ; il vit mourir la Reine Mere son ennemie au Païs étranger ; il traita la Reine Regnante avec dureté, & presqu'en criminelle. Enfin il domina l'esprit de son Maître, qui l'estimoit, qui le craignoit, & qui ne l'aimoit pas, par la terreur qu'il lui inspiroit : jusques-là qu'il fut le premier à chanter avec ses Valets de Chambre les Vaudevilles que le peuple fit sur la mort de ce grand Ministre.

Je m'apperçois que je viens de dire deux choses dans le portrait du Cardinal de Richelieu qui méritent d'être prouvées : L'une, qu'il a fomenté les Guerres Civiles d'Angleterre : L'autre, que Louis XIII. le craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Je prouve la premiere par une Lettre du Cardinal au Comte d'Estrades Ambassadeur de France en Angleterre en 1637. où après l'avoir remercié des soins inutiles qu'il avoit pris pour le racommoder avec la Reine, il

il ajoûte ces mots : *On connoîtra bien-tôt qu'on ne doit pas me mépriser* ; & en effet dans ce tems-là commencerent les troubles d'Ecosse, qui peu à peu conduisirent le Roi d'Angleterre sur l'échaffaut. L'autre marque les voies détournées dont les Cardinal se servoit pour forcer le Roi à le laisser dans le Ministere.

Après que M. le Grand eut été arrêté, le Prince d'Orange, à la priere du Cardinal, écrivit au Roi qu'il alloit songer à faire son accommodement avec l'Espagne, puisque Sa Majesté alloit changer de Ministre, & mettre ses affaires entre les mains de gens qui ne seroient pas affectionnez à la cause commune, comme le Cardinal l'avoit toujours été. Il ajoûta que si l'attentat de M. le Grand demeuroit impuni, les Alliez de la France ne pouvoient plus prendre de liaisons avec un Ministre méprisé.

Le Roi eut peur, fit couper le cou à M. le Grand, & rendit toute son autorité au Cardinal. Ma Mere m'a dit que le bonhomme la Vrilliere Secré-

taire d'Etat lui avoit conté qu'étant allé porter au Cardinal de Richelieu la nouvelle du Combat de Castelnaudari, & de la prise de Montmorenci, le Cardinal avoit fait un signe de la main comme voulant faire couper le cou au Prisonnier ; & que s'étant apperçu que la Vrilliere auroit pû le remarquer, il lui avoit dit, M. de Montmorenci est de mes amis, je lui laverai bien la tête. Son premier signe avoit été fort naturel. Il avoit fait Puy-Laurens Duc, & lui avoit fait épouser sa niece dans l'esperance qu'il porteroit feu Monsieur Gaston à quitter la Princesse Marguerite de Lorraine : mais voyant qu'il ne le pouvoit, ou ne le vouloit pas, il l'envoya à Vincennes où il mourut fort brusquement ; & il remaria sa Niece au Comte d'Harcourt.

Mazarin qui prit la place de Richelieu, ne prit pas sa maniere de gouverner. Etranger, sans appui, & d'ailleurs d'un esprit plus doux ; il crut se devoir servir de finesse & de dissimulation.

Le Cardinal de Sainte Cecile son

frere, disoit souvent, *Il mio Fratello un coione, fate rumore, egli havra paura.*

Il fit ouvrir les Prisons, le Duc d'Elbœuf, & le Duc de la Valette y étoient depuis dix ans entre la vie & la mort. Il reconcilia le Duc d'Orleans avec le Roi, & s'appliqua sur toutes choses, à gagner les bonnes graces de la Reine. Il crut même devoir ceder au naturel impetueux du Duc d'Enguien, qui a été depuis le grand Condé. Ce Prince fier de la bataille de Rocroi & de la prise de Thionville, ne vouloit plus ceder aux Cardinaux. Il se souvenoit avec chagrin, que le Prince de Condé son pere voulant faire plaisir au Cardinal de Richelieu, lui avoit fait faire deux cens lieuës, pour aller rendre une visite au Cardinal de Lyon, qui chez lui ne lui donna pas la main. Il croyoit que les tems d'abaissement étoient passez, & menaçoit hautement de faire une insulte au Cardinal Mazarin, qui consentit enfin à n'avoir la préséance que dans les Eglises. Il traita le Duc de Beaufort avec plus de hauteur; & le voyant devenu insolent

depuis que la Reine à la mort du Roi lui avoit confié la garde de ses Enfans, ne craignant d'ailleurs, ni son esprit, ni sa capacité, il le fit mettre à Vincennes.

Il fit depuis une action encore plus hardie, quand il fit arrêter les Princes de Condé & de Conti, & M. de Longueville. Il concerta la chose avec la Reine Mere long-tems avant que de l'executer; & ne l'osa faire sans la participation de MONSIEUR, Madame de Chevreuse se chargea de l'y faire consentir. Monsieur promit même de n'en rien dire à l'Abbé de la Riviere son favori, parce que M. le Prince l'avoit gagné, en lui promettant que M. le Prince de Conti ne le troubleroit point à sa nomination au Cardinalat.

Le Cardinal s'étant assuré de Monsieur, fit rendre un billet à M. le Prince, par lequel on l'avertissoit que le Coadjuteur de Paris, le Duc de Beaufort, & les autres Frondeurs le vouloient faire assassiner sur le Pont-neuf. M. le Prince montra ce billet à la Reine, & par son conseil, envoya son ca-

rosse sur le Pont-neuf, les rideaux fermez. Aussi-tôt cinq ou six hommes à cheval tirerent trois ou quatre coups de mousquetons dans le carosse, & blesserent un laquais. M. le Prince convaincu qu'on vouloit l'assassiner, rompit toutes les liaisons qu'il avoit avec les Frondeurs; & demanda justice au Parlement. Ce fut alors qu'on vit plusieurs jours dans la Grand-Salle du Palais M. le Prince d'un côté, suivi de Maréchaux de France & de Lieutenans Generaux;& de l'autre le Coadjuteur entouré de ses braves. Ils faisoient une haye pour laisser passer les Conseillers; & trois ou quatre fois ils furent prêts à mettre l'épée à la main sur quelques paroles indiscrettes, & à s'entrégorger. Un jour entre autres, M. le Prince en montant les degrez de la sainte Chapelle, reconnut un Chevau-Leger en habit gris; il lui demanda, que fais-tu là? Le Chevau-Leger fit d'abord quelques difficultez de répondre; & puis ne pouvant soutenir la présence d'un Prince du Sang, il lui avoüa que toute la Compagnie

étoit là ; qu'ils avoient ordre d'obéir à M. de Fosseuse, & que le mot de ralliement étoit *Sainte Marie*.

La Reine ne vouloit pas que M. le Prince accablât les Frondeurs. Il n'étoit déja que trop insolent. M. le Prince poursuivit son chemin, entra à la Grand-Chambre ; & quand il eut pris place : Messieurs, leur dit-il, j'ai vû des Gens de Guerre dans le Palais, ils ont un mot de Ralliement ; je ne croïois pas en venant ici venir à l'occasion : Mais, ajoûta-t-il, y a-t-il donc ici quelqu'un qui m'ose disputer le haut du pavé. A cette parole le Coadjuteur ôta son bonnet, & dit tout-haut : Il n'y a personne qui dispute le pavé à M. le Prince ; mais quand on l'a on le garde. Alors M. le Prince dit : Messieurs, je vais faire voir le respect que j'ai pour le Parlement. Je vais renvoyer tous ceux qui m'ont accompagné. Allez, Monsieur, dit-il à M. de la Rochefoucault, allez dire à mes amis qu'ils s'en retournent tous à l'Hôtel de Condé, & qu'il ne reste avec moi que mes Pages & mes Laquais. M. de la

Rochefoucaud sortit aussi-tôt de sa place & passa dans la Grand-Salle, où il donna l'ordre de M. le Prince.

Le Coadjuteur dit en même tems; Je m'en vais renvoyer aussi tous mes amis, & sortit aussi de la Grand-Salle. Mais comme il voulut rentrer dans la Grand-Chambre, & qu'il avoit avancé la tête & le bras pour passer par la porte, qui étoit entre-ouverte, M. de la Rochefoucaud qui étoit déja rentré, la poussa rudement, & mit la barre derriere. Ainsi le Coadjuteur se trouva pris & fort serré dans la porte, sans pouvoir avancer, ni reculer. Il y demeura un *Miserere*, entendant de ses oreilles dans la Grand-Salle un Tailleur nommé Pêche, qui le menaçoit de lui donner cent coups de poignard. Mais heureusement pour lui, un Bourgeois se mit devant la porte, & le cachoit avec son manteau. Il y seroit resté plus long-tems sans M. de Champlatreux, fils du Premier President Molé, qui étant venu par hazard à la porte pour sortir, le vit en cet état-là, leva vîte la barre, & le fit entrer.

Le Coadjuteur pâle comme la mort, se mit à sa place, conta son avanture, & dit plusieurs fois: Messieurs, il n'a pas tenu à M. de la Rochefoucaud que je n'aye été assassiné. Puis se tournant vers le Premier President, c'est à M. votre fils, lui dit-il, que je dois la vie; & depuis ce tems-là le Coadjuteur eut une grande reconnoissance pour M. de Champlatreux, dont l'action avoit été d'autant plus belle, qu'il étoit alors absolument dans les interêts de M. le Prince.

Le Coadjuteur m'a conté toutes ces particularitez à Rome dans le Conclave; il avoit la goute, & je lui tenois compagnie; & quoiqu'il exagerât souvent dans ses récits; ce fait est veritable & attesté par tout le monde. Les choses en étoient-là, lorsqu'on jugea au Parlement un petit Incident pour l'instruction du Procès entre M. le Prince & les Frondeurs. L'affaire fut fort disputée, & passa de cinq ou six voix à l'avantage de M. le Prince. Cela fit faire de grandes réfléxions au Cardinal Mazarin. Il étoit fort fati-

gué des demandes éternelles de M. le Prince, qui ne croyoit pas que le Cardinal osât lui rien refuser, après le service important qu'il lui avoit rendu en le ramenant à Paris en triomphe. Il vouloit être Connêtable, & faire donner à ses amis toutes les Charges & tous les Gouvernemens; le Cardinal n'y pouvoit point suffire.

Madame de Chevreuse s'en étant apperçuë, lui fit comprendre qu'il seroit le maître absolu, s'il se vouloit racommoder avec les Frondeurs. Il lui donna pouvoir de traiter avec eux. Elle en parla dès le même soir au Coadjuteur, & à Mademoiselle de Chevreuse sa fille, qui appellerent M. de Caumartin à leur conseil. Ils arrêterent de n'en pas dire un mot à M. de Beaufort, de peur qu'il ne le dit à Madame de Montbazon, dont il étoit amoureux, & que par-là la mine ne vînt à être eventée. La négociation dura trois semaines, & cinq ou six jours de suite le Coadjuteur accompagné du seul Caumartin, se rendit à minuit à la Barriere des Sergens de la ruë saint

Honoré, où Gabouri en manteau gris, les venoit prendre, les faisoit passer par une maison qui traversoit de la ruë des petits Champs dans celle des bons Enfans. Ils entroient au Palais Royal, & par un petit degré se trouvoient dans l'Oratoire de la Reine, où le Cardinal ne manquoit pas de se rendre. Ils convinrent de leurs faits, le Coadjuteur fit le genereux, & ne demanda rien pour lui; mais il exigea qu'on donneroit à M. de Vendôme la Charge d'Admiral, & la survivance à M. de Beaufort.

Le Cardinal s'étant assuré des Frondeurs & de leurs amis, crut que rien ne s'opposeroit à son entreprise, & résolut de l'executer. Les trois Princes ne se trouvoient jamais ensemble en un même lieu, de peur qu'on ne les prît d'un coup de filet. Condé & Conti étoient à Paris; Longueville étoit à Chaillot, sous prétexte d'y prendre les eaux. Il demandoit à la Reine le Pont de l'Arche. Il envoya un matin Priolo pour presser M. le Cardinal, & lui demander quand la Reine voudroit

lui donner audiance. Rose Secretaire du Cardinal fit entrer Priolo. Le Cardinal lui dit que la Reine étoit fort incommodée ; qu'elle ne tiendroit pas Conseil ce jour-là ; mais que M. de Longueville pourroit la venir voir, & qu'elle étoit disposée à lui faire plaisir. Longueville vint l'aprèsdinée, & dès qu'il fut au Louvre, la Reine manda aux Princes de Condé & de Conti, qu'elle alloit tenir Conseil sur le champ. Ils arriverent un moment après sans penser à M. de Longueville, qui y étoit déja. Ils trouverent dans le grand Cabinet de la Reine le Cardinal, qui leur dit qu'il alloit faire une petite Dépêche, & revenir aussi-tôt. Le Chancelier Seguier, M. le Tellier, & M. Servien étoient dans le Cabinet. Dès que le Cardinal fut sorti, Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine, Comminges son neveu, & la Ralliere Lieutenant des Gardes de la Reine y entrerent, & allerent faire à chacun des Princes un compliment fort respectueux, en les arrêtant de la part du Roi.

M. le Prince fort émû, dit qu'au moins il vouloit dire un mot à la Reine. Le Chancelier entra dans le Cabinet, & en sortit un moment après pour lui dire que la Reine ne pouvoit pas lui parler. Alors il dit à Guitaut; par où faut-il aller? Guitaut ouvrit une petite porte au bout de la petite Galerie, & lui montra un escalier dérobé fort obscur, sur lequel il y avoit des Gardes avec la carabine haute. M. le Prince en les voïant, dit: Guitaut, ceci a bien l'air des Etats de Blois: Non, non, Monseigneur, lui répondit Guitaut, si cela étoit, je ne m'en mêlerois pas. Les trois Princes descendirent, & monterent tous trois dans le même carosse, qui les conduisit à la Porte de Richelieu, où le Comte de Miossens, Lieutenant des Gendarmes, les attendoit avec sa Compagnie. Il les mena à Vincennes, & en eut le Bâton de Maréchal de France; c'est le Maréchal d'Albret. Le carosse rompit en chemin, il n'y avoit pour les escorter que quatorze Gendarmes. M. le Prince pendant qu'on racommodoit le carosse, dit tout-bas à

Mioffens: Voici une belle occasion pour un Cadet de Gascogne. Il répondit : Monseigneur, mon devoir... Ah ! je ne vous en prie pas, interrompit M. le Prince.

Il avoit donné à souper quelques jours auparavant au Cardinal. Son Eminence avoit été de fort bonne humeur, buvant & joüant comme les autres. Et même la veille, M. le Prince le vint voir, & lui dit, qu'on l'avoit averti de plusieurs endroits, que depuis quelques jours il avoit des conferences avec le Coadjuteur. Le Cardinal lui répondit en riant : Si vous sçaviez comme il a bonne mine, ce Coadjuteur, avec un habit de velours vert en broderie d'or, & un bouquet de plumes incarnat & blanc ; & tourna toujours la chose en plaisanterie : & dans le vrai, le Cardinal de Retz avoit un petit grain dans la tête.

Il aimoit sur ses vieux jours à conter les avantures de sa jeunesse, qu'il ornoit un peu de merveilleux. Il disoit un jour, qu'il n'avoit fait la Guerre de Paris, que pour épouser la Ma-

réchale de la Meilleraie, dont il étoit amoureux. Le vieux Maréchal vivoit encore ; mais il devoit mourir bientôt. Il est vrai qu'il étoit Coadjuteur de Paris, Archevêque de Corinthe, & Prêtre : mais il croioit en bouleversant l'Etat se rendre si considerable, que le Pape n'eût osé lui refuser toutes dispenses. Cela est bien fou.

Il étoit à Rome, où il s'étoit sauvé après sa prison, lorsque le Pere du Cardinal Mazarin y mourut. Il fit mettre dans la Gazette de Rome : Nous apprenons par les avis de Paris, que le Seigneur *Pietre Mazarin* est mort en cette Ville. Cela me fait souvenir d'un mot de M. de Mortemart. Il n'étoit pas content du Cardinal Mazarin, non plus que M. de Liancour ; & ils ne lui rendoient aucuns devoirs. Néanmoins à la mort de son Pere, M. de Liancour, plus poli que Mortemart, lui proposa d'aller rendre une visite au Cardinal : Il est fort affligé, lui disoit-il : Il a raison, reprit Mortemart, c'est peut-être le seul homme qui pouvoit mourir sans qu'il en heritât.

Mais pour revenir à M. le Prince, il se laissa endormir par le Cardinal Mazarin ; & même lui dit qu'on l'avoit averti, que la Reine le vouloit arrêter. Le Cardinal se mit encore à rire ; & puis prenant son serieux, il lui dit, qu'il vouloit lui donner une marque de confiance, en lui apprenant, que les petits mouvemens dont on s'étoit apperçu à la Cour, ne se faisoient que pour prendre ceux qui l'avoient voulu assassiner ; que Parrain des Coutures, soupçonné d'en être, étoit caché auprès de la Porte Montmartre ; & que pour ne le pas manquer, les Gendarmes avoient ordre de s'assembler le lendemain hors la Porte de Richelieu, sous prétexte d'une Revûë. M. le Prince le crut bonnement ; & répondit toute la journée aux donneurs d'avis, qu'il sçavoit le dessous des cartes.

La veille que les Princes furent arrêtez, la Reine envoïa le Tellier dire à M. le Prince, qu'elle le regardoit comme son troisiéme Fils ; & qu'après ce qu'il avoit fait pour l'Etat, la Charge de Connêtable étoit dûë à ses ser-

vices : mais qu'elle croïoit qu'il falloit attendre la Majorité du Roi pour faire la chose avec plus de sûreté.

Dès que les trois Princes furent entrez dans le Palais Roïal, & qu'on en eût fermé toutes les portes, Madame de Chevreuse en fut avertie. Elle avoit donné à diner à M. de Beaufort : elle lui dit aussi-tôt en presence de sa fille & du Coadjuteur : Vous voïez, Monsieur, comme M. le Prince vous traite. Si le Cardinal le mettoit dans la même cache où il vous a mis autrefois, lui pardonneriez-vous ? Je l'aimerois de tout mon cœur, s'écria M. de Beaufort. Oh ! bien, Monsieur, lui dit le Coadjuteur, aimez-le donc, M. le Prince est sur le chemin de Vincennes ; & de plus vous êtes Amiral.

Feu M. le Premier m'a dit que les Princes pendant leur prison, vivoient d'une maniere fort differente. M. de Longueville ne disoit mot ; le Prince de Conti étoit presque toujours dans son lit ; M. le Prince, chantoit, juroit, entendoit la Messe tous les matins, jouoit au volant, & lisoit beaucoup.

On-

On dit aussi que le Prince de Conti ayant demandé à M. des Barres qui le gardoit, l'Imitation de Jesus-Christ pour se consoler, M. le Prince lui dit en même tems ; Et moi je vous demande l'Imitation de M. de Beaufort, afin que je me puisse sauver d'ici comme il fit il y a deux ans.

Les choses changerent de face encore plus d'une fois. Le Coadjuteur étant devenu Cardinal de Retz, augmenta de pouvoir & d'insolence. J'en rapporterai seulement un petit trait.

Le Roi étoit rentré dans Paris aux acclamations du Peuple, qui se lassoit de la Guerre. Tout paroissoit tranquile & soumis. M. le Prince avoit pris la campagne, & Monsieur cantonné dans son Palais de Luxembourg, étoit resolu de se retirer à Blois, lorsque le Cardinal de Retz le vint trouver à six heures du soir, & lui dit, qu'au lieu de fuir devant le Cardinal Mazarin, il pouvoit encore être le maître, s'il vouloit ; qu'il n'avoit qu'à donner l'ordre publiquement à ses Gendarmes, & à ses Chevaux-Legers de se trou-

ver le lendemain à sept heures du matin à la porte de Luxembourg pour aller à Blois, & qu'au lieu d'en prendre le chemin, il n'avoit qu'à venir entendre la Messe à saint Eustache; qu'il lui répondoit qu'en un quart d'heure toute la Ville prendroit les armes, feroit des Barricades, & assiegeroit la Cour dans le Louvre. Monsieur suivant son naturel timide & inquiet, étoit fort incertain de son parti: mais Madame plus hardie le détermina. Il promit d'aller le lendemain matin à la Messe de saint Eustache, & de faire encore ce coup de vigueur. Aussi-tôt le Cardinal de Retz partit de la main, & courut toute la nuit chez ses amis disposer toutes choses pour commencer les Barricades dans les Halles, dès que Monsieur paroîtroit à saint Eustache. Les Harangeres donnerent parole de faire beau bruit: mais à cinq heures du matin on lui vint dire que Monsieur étoit parti pour Blois; & se voïant seul il fut obligé de donner un contre-ordre, & de demeurer en repos. Il se doutoit bien qu'il y auroit

quelque traître parmi ses amis ; & que son entreprise avortée viendroit à la connoissance de la Cour. Il hésita quelques momens s'il se retireroit ; mais enfin prenant courage il alla à la Messe du Roi à l'ordinaire, & se donna à l'exterieur un air de fermeté & d'innocence, qu'il croïoit capable de le sauver. Il se trompa, & trois jours après il fut arrêté & mis à Vincennes.

M. de Caumartin m'a conté que tous ses amis craignant qu'on ne l'empoisonnât, tinrent un petit conseil pour imaginer les moïens de lui faire tenir du contre-poison. Madame de Lesdiguieres se chargea de la commission : le Marquis de Villequier, presentement Duc d'Aumont, faisoit l'amoureux d'elle. Il étoit Capitaine des Gardes du Corps. Elle s'adressa à lui, & le pria de faire donner au Cardinal un pot d'opiat pour les maux d'estomac, auxquels il étoit sujet. Villequier lui promit tout, croïant la chose innocente & faisable. Il en alla demander la permission à la Reine : elle voulut voir le pot d'opiat, & le fit voir

au Cardinal ; qui reconnut d'abord que c'étoit du contre-poison. Il avoit un grand usage de ces sortes de compositions.

La Reine fut fort en colére qu'on la crût capable de se servir de poison. Elle en parla aux Ministres. M. Servien proposa d'ôter l'opiat, & de faire donner le pot plein de veritable poison, pour punir une défiance si mal fondée & si offensante. Mais M. le Tellier s'y opposa fortement ; & l'on se contenta de supprimer l'opiat.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

LEs Guerres Civiles, qui plus d'une fois avoient mené le Cardinal Mazarin à deux doigts de sa ruine, n'avoient servi qu'à faire voir la grandeur de son courage, & les ressources de sa fortune. Il s'étoit trouvé à sa premiere sortie de France abandonné de tout le monde, avec six mille pistoles pour tout bien, lui qui s'étoit vû le maître de tous les tresors du Roïaume. Il se repentit de son peu de prévoyance, & jura bien de ne pas retomber dans le même cas. Il tint parole fort exactement; & lorsqu'il sortit de France

la seconde fois, il avoit envoïé plus de quatre millions à Rome ; à Venise, en Hollande & en Angleterre. Aussi parut-il plus certain de son retour ; & les conseils qu'il envoïoit à la Reine étoient tous faits comme des ordres, qu'on executoit aussi-tôt.

La Majorité du Roi n'avoit rien changé au Gouvernement. Le Cardinal gouvernoit, & prenoit ses mesures pour gouverner toûjours. Il est vrai qu'il entretenoit le Roi de ses affaires, ou du moins qu'il le disoit. Ses amis faisoient sonner bien-haut les leçons de Politique qu'il lui donnoit assez rarement : car j'ai oüi dire au vieux Maréchal de Villeroy, qui y étoit quelquefois present, que toutes ses leçons rouloient sur des maximes generales, & aboutissoient à tenir les Princes du Sang le plus bas qu'il pourroit, à ne se point trop familiariser avec ses Courtisans, de peur qu'ils ne perdissent le respect, & ne lui fissent des demandes qu'il lui seroit impossible de leur accorder. Il faut, lui disoit-il, prendre un visage serieux & severe dès qu'ils

vous demanderont quelque chose, & continuer avec soin le talent roïal de la dissimulation, que la Nature lui avoit prodigué; à se défier de tous ceux qui approchoient de sa Personne, sans même en excepter ses Ministres, devant être bien persuadé qu'ils ne songeroient tous qu'à le tromper; à garder dans les affaires un secret impenetrable, qui seul peut les faire réussir; & à toujours promettre aux François, sans se mettre beaucoup en peine de rien tenir.

Il lui recommandoit encore de n'être pas cruel: Prenez leur argent, lui disoit-il, mais épargnez leur sang; & c'est une maxime que le Cardinal a toujours suivie.

Vous êtes trop bon, Monseigneur, lui disoit un jour Ondondei, si vous faisiez quelque exemple de severité, on vous obéiroit mieux. Oui, lui repliqua-t-il, mais on me haïroit davantage. Il faut tomber d'accord que la plûpart des ses maximes étoient fort bonnes; & que s'il y en a quelqu'une dont un honnête homme ne voudroit

pas se servir, il n'y en a point qu'un bon Politique ne puisse & ne doive mettre en œuvre.

Le Cardinal par ces grands mots, prétendoit imposer au Peuple, se souciant assez peu, au moins dans les commencemens, que le Roi en profitât. Il songeoit moins à en faire un grand Prince, qu'un bon-homme, doux, tendre, & complaisant; qui satisfait de ses Maisons de Plaisance & du Commandement de ses Mousquetaires, le laissât maître de l'Etat. Il ne lui trouvoit que trop de génie, & ne laissoit approcher de lui que des Enfans, ou des gens gagnez qui ne parloient jamais d'affaires. Il sembloit être secondé dans ses desseins par la Reine mere; sur l'esprit de laquelle il avoit pris depuis long-tems un grand ascendant: & comme ils étoient toujours de même avis, le jeune Roi n'osoit jamais leur résister. Il avoit tenté plusieurs fois d'accorder des graces, & de donner quelques Benefices à des Officiers qui étoient auprès de sa Personne. Mais le Cardinal craignant les consequen-

ces, s'y étoit toujours opposé. Quand il y avoit des Benefices vacans, ou qu'on les lui demandoit, il répondoit toujours qu'il en parleroit au Roi, & ne lui en parloit jamais. Il signoit la feuille, & l'envoïoit au Pere Annat, Confesseur du Roi, qui la signoit sans l'examiner ; & ensuite le Secretaire d'Etat expedioit les Brevets. Ces manieres dures & imperieuses eussent été capables de revolter l'esprit du Roi ; si le respect qu'il avoit pour sa Mere, & l'amitié qu'il croïoit devoir au Cardinal, n'eussent arrêté ses premiers mouvemens.

Il a bien mis depuis en pratique la principale qualité des Rois, une profonde dissimulation. Il dissimula donc ; & ne laissa presque pas appercevoir qu'il fût sensible. Il s'amusoit à des Revûës, à des Danses, à des Ballets ; & pendant que le Cardinal disposoit de tout, il vivoit comme un particulier sans se mêler de rien ; & donnoit peu d'idées de ce qu'il a été depuis.

Le Cardinal qui le connoissoit à fonds, ne laissoit pas de craindre qu'il

me lui échapât : & sur ce qu'un jour le Maréchal de Gramont le flattoit d'une puissance éternelle, fondée sur la foiblesse du Roi. Ah ! *Monsou le Marechal*, lui dit-il, vous ne le connoissez pas ; il y a en lui de l'étoffe dequoi faire quatre Rois & un honnête homme. Cela me fait souvenir de ce que ma Mere lui disoit un jour : Sire, voulez-vous devenir honnête homme, aïez souvent des conversations avec moi. Il crut son conseil, & lui donnoit deux fois la semaine des audiances reglées, qu'il payoit par une pension de huit mille livres.

Le Cardinal disoit une autre fois au Maréchal de Villeroy, au sortir d'une audiance que le Roi avoit donnée aux Députez des Etats de Bourgogne : Avez-vous pris garde, *Monsou* le Maréchal, comme le Roi écoute en Maître, & parle en Pere : il se mettra en chemin un peu tard ; mais il ira plus loin qu'un autre.

Cependant le Ministre profitoit du tems pour établir sa famille. Il maria ses deux nieces Martinozzi, l'une au

Prince de Conti, & l'autre au Duc de Modene : & les deux aînées Mancini; l'une au Duc de Mercœur, & l'autre au Comte de Soissons. Les plus grands Princes se disputoient l'honneur d'entrer dans son alliance. Il avoit aussi en 1653. arrêté le mariage de sa niece Hortense Mancini avec le Duc de Boüillon, & il devoit être consommé dès qu'ils auroient l'âge. Madame de Boüillon, très-habile femme, s'étoit servie de cette alliance en idée pour rétablir les affaires de sa maison, que la Souveraineté de Sedan avoit mise en désordre. Le Cardinal l'avoit soutenuë en toutes sortes d'occasions, & par son credit autant pour le moins, que par celui de M. de Turenne, le Duc de Boüillon à dix-huit ans, sans jamais avoir été à la Guerre, avoit été fait grand Chambellan. Cette Charge après la mort du Duc de Joyeuse, avoit été donnée au Duc de Guise le Napolitain, à condition de la rendre à son neveu le Prince de Joinville, qui depuis a épousé une petite-fille de Henri IV. Mais le Duc de Guise pressé de l'en-

vie de dépenser, donna sa Charge au Duc de Boüillon pour huit cent mille livres, & cinquante ou soixante mille francs qu'il devoit à la maison de Boüillon. M. de Longueville en offroit onze cent mille livres; mais M. de Guise ne l'écouta pas, parce que Mademoiselle de Pons sa bonne amie s'étoit déclarée pour M. de Bouillon, qui avoit eu le bon esprit de lui envoyer quatre mille Pistoles.

L'autorité du Cardinal augmenta toujours jusqu'au Traité des Pirennées. La Paix qu'il donna, l'affermit encore. Il avoit pû la faire deux ans plutôt. Il y employa Lionne déja connu par son habileté dans les affaires étrangeres. Le Cardinal pour lui faire honneur, lui avoit fait donner un plein-pouvoir de signer la Paix, ne croïant pas que cela fût possible. Mais Lionne agit avec tant d'esprit & de capacité dans les conferences qu'il eut avec les Ministres d'Espagne, qu'ils convinrent sur presque tous les Articles. Il rendoit compte au Cardinal par tous les ordinaires, de la facilité qu'il trou-

voit à se faire accorder tout ce qu'il demandoit ; & la chose alla si loin, que le Cardinal eut peur que le Traité ne s'achevât sans lui, & que Lionne emporté par la gloire de faire la Paix, ne se servît de ses Pouvoirs. Ce n'étoit pas le compte de Son Eminence ; elle avoit de grandes vûës ; il falloit gagner l'amitié des François, & obliger en même tems les Espagnols : ce qu'il croïoit pouvoir faire dans un Traité. Le crédit des deux Nations lui étoit absolument necessaire pour parvenir à la Papauté. Il écrivit à Lionne d'un ton aigre & railleur ; qu'il avoit la mine de vouloir revenir en France avec une couronne d'olives. Lionne piqué au vif pensa signer le Traité : mais plus sage il envoïa un courier à M. Servien son oncle pour lui demander conseil. Il n'étoit pas difficile à donner. Servien vieux Courtisan, lui manda qu'il étoit perdu, s'il faisoit la Paix, & qu'en cette occasion la vanité devoit céder à l'interêt. Il ne la signa pas, & en laissa tout l'honneur à Son Eminence. J'ai appris ce détail par les

Serviens qui étoient parens de ma Mere.

Le Mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne qui se fit ensuite, mit le comble à la gloire du Cardinal, & lui auroit gagné le cœur de la Reine Mere, si ce n'avoit été une chose faite depuis long-tems. Il lui en porta la nouvelle à Lyon, dans le tems que le Roi parloit d'épouser la Princesse de Savoye. Pimentel fut envoïé d'Espagne pour proposer le Mariage de l'Infante, & la Paix ensuite. Il entra en France sans passe-port, & vint à Lyon trouver le Cardinal qui lui dit d'abord: *Monsou Pimentel, vous êtes chassé, ou vous nous apportez la Paix & le Mariage.* Pimentel lui proposa l'un & l'autre. Et le Cardinal qui vouloit plaire en tout à la Reine Mere, accepta tout, & rompit le Mariage de Savoye. Il parut à toute la France, qu'en cette occasion il s'étoit sacrifié lui-même au bien de l'Etat. Le Roi étoit amoureux de sa Niece, qui a été depuis la Connêtable Colonne, & ce Prince, jeune, ardent dans ses desirs, emporté par une pre-

miere passion, la vouloit épouser; & l'eût peut-être fait malgré la Reine Mere, si le Cardinal, qui étoit aux conferences de Saint-Jean-de-Luz, ne l'eût menacé de quitter tout, & d'abandonner le soin de ses affaires. Il fit d'abord peu de cas de ses menaces, qu'il ne croïoit pas sinceres; & manda au Cardinal qu'il fit tout ce qu'il voudroit, & que s'il abandonnoit ses affaires, assez d'autres s'en chargeroient volontiers. J'ai oüi conter plusieurs fois à la Comtesse de Soissons, que l'allarme fut grande parmi les Nieces du Cardinal. Elles voïoient sa chûte prochaine, & se défioient de l'amour du Roi, qui venant à leur manquer tout d'un coup, les faisoit retomber dans la misere. Il leur paroissoit fort amoureux; mais cela ne les mettoit pas en repos. La chose alla si avant, que la Reine Mere eut peur; elle demanda conseil au vieux Brienne, qui avoit toujours été attaché à son service. Il lui dit, qu'ayant été si long-tems Regente, il ne croïoit pas que le Roi, avant l'âge de vingt-cinq ans, pût se marier sans

son consentement. Qu'en tout cas, il lui conseilloit de faire une protestation en bonne forme, & que se seroit une bonne piece pour faire casser le Mariage, quand le Roi seroit revenu de son aveuglement. La protestation fut dressée toute prête à être signifiée, si les choses fussent allées plus loin ; mais on n'en eut pas besoin ; le Roi se rendit aux raisons du Cardinal, qui envoïa l'ordre de conduire sa Niece à Broüage. Marie (c'étoit le nom de la Niece) pleura beaucoup. Le Roi parut attendri ; mais il avoit pris sa résolution ; & ce fut dans le moment du départ, qu'elle lui dit ces paroles qui vouloient dire tant de choses : Ah ! Sire, vous êtes Roi, vous m'aimez, & je parts. Il ne voulut pas les entendre, & continua encore quelque tems à presser le Cardinal ; mais le voyant plus ferme que jamais ; ce Prince naturellement sage, fit de serieuses réfléxions. Il se lassoit bien d'être en tutelle, mais il ne se sentoit pas assez fort pour marcher sans conducteur. Il n'avoit presque aucune connoissance

noissance du Gouvernement. La Paix n'étoit point encore signée ; & le mépris éclatant qu'il eût fait de l'Infante en épousant une simple Demoiselle, le rejettoit indubitablement dans la Guerre. Il avoit oüi dire, & cela étoit vrai, que ses revenus étoient mangez deux ou trois ans par avance. D'ailleurs il s'étoit passé quelque mois depuis que son cœur étoit blessé. L'esperance de faire consentir le Cardinal à la grandeur de sa Niece, lui avoit fait prendre patience ; & cette Fille pleine d'artifice n'avoit pû lui fasciner les yeux plus long-tems. Il s'étoit apperçu qu'elle n'étoit point belle, & que ses manieres enjouées venoient moins d'un esprit vif, que d'un naturel emporté & incapable de réfléxions. Quoi qu'il en soit, il ceda aux raisons du Cardinal : la Paix fût signée, & le Mariage conclu.

Ç'a été depuis un grand problême entre les politiques ; sçavoir, si le Cardinal agissoit de bonne foi, & s'il ne s'opposoit pas au torrent pour augmenter sa violence. J'ai vû le vieux Ma-

réchal de Villeroy, & feu M. le Premier agiter fortement la question, non pas ensemble (je l'aurois bien souhaité), mais chacun dans son cabinet. Ils apportoient une infinité de raisons pour & contre, & d'ordinaire ils concluoient en faveur de la sincerité du Cardinal, non qu'ils ne le crussent assez ambitieux pour avoir souhaité de voir sa Niece Reine de France, mais ils le connoissoient fort timide, & incapable d'aller tête baissée contre la Reine Mere, qui seroit devenuë son ennemie sans retour; & cela sur la parole fort périlleuse d'un homme de vingt-cinq ans, qui aimoit pour la premiere fois; au lieu qu'en refusant l'élevation d'une Niece, qu'il n'avoit pas sujet d'aimer fort tendrement (il sçavoit qu'elle étoit assez folle pour se moquer de lui depuis le matin jusqu'au soir) au lieu, dis-je, qu'en faisant le Héros par le mépris d'une Couronne, il le devenoit en effet, & faisoit la Paix, assuroit son pouvoir, & persuadoit le Roi d'une maniere bien sensible de son attachement inviolable à la gloire de

sa Personne, & au bien de son Etat.

Ce Cardinal si fameux, qui sur la fin de ses jours sembloit vouloir se faire aimer du Peuple, autant qu'il en avoit été haï; ne put executer de si belles resolutions, s'il est vrai qu'il les ait eües. Il languit près d'une année dans le Château de Vincennes, où il s'étoit fait porter pour prendre l'air. Il commandoit avec une autorité plus absoluë que jamais; & depuis la Paix des Pyrennées, il exigeoit des plus grands Seigneurs de plus grands respects que par le passé. Il vouloit que tout le monde le traitât de Monseigneur; la plûpart des Courtisans s'y étoient soumis, & generalement tous ceux qui avoient besoin de lui, hors le vieux Brienne, qui avoit une tête de fer, & qui ne cessa point de l'appeller Monsieur, mais il ne s'en trouva pas mieux dans la suite; & peut-être fut-ce une des choses qui contribua à sa perte; le Cardinal ayant fait au Roi une fort mauvaise peinture de lui & de son fils. Il commença alors tout de bon à instruire le Roi. Il tenoit conseil presque tous les

jours avec Fouquet, Lionne, & les Secretaires d'Etat, & ne vouloit point qu'on parlât d'affaires que le Roi n'y fût. Il lui disoit ce qu'il falloit qu'il répondît aux Ambassadeurs. On lui envoïoit sa leçon par le jeune Brienne, reçu en survivance de la Charge de Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres. Le Roi suivoit exactement les conseils du Cardinal. Un jour pourtant qu'il lui avoit mandé de refuser absolument à l'Envoïé de Genes la restitution d'un Vaisseau qui pouvoit valoir dix mille écus, ce Prince qui se sentoit un si grand Prince, dit à Brienne : *Je ne puis me resoudre à refuser dix mille écus à une Republique ; mais je le renvoyerai à M. le Cardinal, qui en fera ce qu'il voudra.*

Il montra la même grandeur d'ame, lorsque Colbert lui apporta le Testament que le Cardinal venoit de faire, (& ce fut la veille qu'il mourut) il lui défendit de le lire, & le signa sans vouloir sçavoir ce qu'il contenoit. *C'est la moindre chose que je lui dois*, disoit-il en soupirant.

Le Cardinal ne passoit pas pour avoir la conscience fort timorée. Néanmoins les scrupules augmentoient à mesure que la mort approchoit. Un bon Théatin, son Confesseur, lui dit net qu'il seroit damné, s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis : *Helas ! dit-il, je n'ai rien que des bienfaits du Roi. Mais,* reprit le Theatin, *il faut bien distinguer ce que le Roi vous a donné, d'avec ce que vous vous êtes donné vous-même. Ah ! si cela est,* dit le Cardinal, *il faut tout restituer.* Colbert vint là-dessus, & étant consulté, conseilla au Cardinal de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du Roi ; qu'il ne manqueroit pas, vû son bon cœur, de les lui redonner sur le champ. L'expedient plut à Son Eminence ; il faloit peu de chose pour calmer ses remords. Il fit la donation le 3. Mars ; mais il fut deux jours fort en peine ; parce que le Roi, qui l'avoit acceptée, ne disoit mot. *Ma pauvre famille*, s'écrioit-il dans son lit devant Colbert, Roze & Bernoüin son premier Valet de Chambre. (Je le sçai de Roze.) *Ah ! ma pauvre famille*

n'aura pas de pain. Colbert le recon-
fortoit, & lui rapporta enfin le 6. du
mois la donation du Roi, qui le remet-
toit en possession de ses richesses im-
menses. Il refit aussi-tôt ce fameux Tes-
tament, dont on a tant parlé, par le-
quel il dispose de plus de cinquante
millions ; & le 7. & le 8. il y fit quel-
que changement. Il y défend sur tou-
tes choses qu'on fasse inventaire de ses
effets, assurément dans la peur qu'il
avoit que le public n'en fût scandalisé.
Il donne au Roi deux Cabinets de pie-
ces de rapport qui n'étoient pas enco-
re achevez, quelques Diamans à la
Reine Mere, soixante marcs d'or, &
une Tenture de Tapisserie à Monsieur;
six cens mille francs pour faire la Guer-
re aux Turcs, à peu près deux cens
mille écus à la Princesse de Conti, &
autant à la Princesse de Modene ; dix-
huit mille francs de pension viagere
à Madame Martinozzi sa sœur ; au
Marquis de Mancini son neveu le Du-
ché de Nevers, neuf cens mille francs
d'argent comptant, des rentes sur
Broüage; & la moitié de ses meubles avec

tous ses biens de Rome; deux cens mille écus à M. de Vendôme; autant à la Comtesse de Soissons; cent mille francs au Marêchal de Grammont; dix-huit gros Diamans pour être de la Couronne, à condition qu'on les appelleroit les Mazarins; six mille francs aux Pauvres, & tous le reste de ses biens au Duc & à la Duchesse de Mazarin qu'il institue ses Legataires universels. Il nomme pour Executeur de son Testament, le Premier President, Messieurs Fouquet, le Tellier, l'Evêque de Frejus, & Colbert. On n'entroit plus dans sa chambre les huit derniers jours de sa maladie que par la garde-robe de peur de lui faire du bruit. Il y avoit un petit passage obscur où Colbert passoit les jours & les nuits à recevoir les complimens de tout le monde. Il étoit Intendant de la maison du Cardinal, & sçavoit toutes ses affaires; & dès que Son Eminence eût rendu les derniers soupirs, il alla trouver le Roi, & lui dit que le Cardinal avoit en differens lieux près de quinze millions d'argent comptant; & qu'apparemment son in-

tention n'étoit pas de les laisser au Duc Mazarin, quoi qu'il l'eût déclaré son Legataire universel ; qu'il falloit prendre là-dessus le mariage de ses Nieces, à qui il donnoit à chacune à peu près quatre cens mille écus, & que le surplus serviroit à remplir les coffres de l'Epargne, qui étoient fort vuides. Ce fut là le commencement de la fortune de Colbert. La chose demeura secrette entre le Roi & lui ; & le Sur-Intendant n'en sçut rien, ou ne fit pas semblant de le sçavoir.

On dit qu'on trouva à Sedan chez le Maréchal Fabert cinq millions; deux à Brisac ; six à la Fere ; & cinq ou six à Vincennes. Il y avoit aussi de l'argent dans son appartement au Louvre ; mais Bernoüin son premier Valet de chambre s'en saisit, & ne le rendit pas ; il en fut au moins soupçonné, parceque la veille de la mort du Cardinal, il le quitta agonisant, & alla tout seul au Louvre, où Colbert ne trouva rien le lendemain. Le Duc de Mazarin n'eut aucune connoissance du Testament ; ou eut assez d'esprit pour n'en rien

dite. Il se croïoit assez heureux d'avoir par son contrat de mariage douze cent mille écus d'argent comptant, le Gouvernement general d'Alsace, avec les Gouvernemens particuliers de Brisac, & de Philisbourg ; ceux de la Fere & de Vincennes ; les Terres, les Maisons, les Meubles & les Pierreries qui le rendirent, avec ce qu'il avoit déja, le plus grand Seigneur de France. On dit même qu'il mit la main sur les six millions qui étoient à la Fere, & sur les deux qui étoient à Brisac, où il alla peu de tems après la mort du Cardinal. Le Roi lui tint aussi parole sur le Gouvernement de Bretagne, que le Cardinal mourant lui avoit encore demandé pour lui. Il ordonna au jeune Brienne deux heures après la mort du Cardinal d'en expedier les Provisions en faveur du Duc de Mazarin. Brienne lui representa qu'il faloit avoir la démission de la Reine Mere, qui étoit pourvûë de ce Gouvernement. Le Roi lui dit d'attendre un moment ; & entra dans le Cabinet de la Reine Mere ; d'où étant sorti aussi-tôt, il re-

dit à Brienne d'expedier toujours les Provisions, sans parler de démission, & de les porter à M. le Chancelier pour les sceller. Brienne prit encore la liberté de lui dire que M. le Chancelier feroit assurément difficulté sur la démission ; alors le Roi prit cet air & ce ton de maître, qu'il a toujours eu depuis, & qu'il n'avoit pas eu jusques-là, & lui dit : *Je le veux, dites-le à M. le Chancelier, & m'apportez les Provisions scellées demain à mon lever.* Brienne & le Chancelier obéirent ; & le Roi mit le lendemain les Provisions entre les mains du Duc de Mazarin. Mais comme la Reine Mere ne voulut pas donner sa démission, en disant : N'est-ce pas assez d'honneur pour lui d'être mon Lieutenant ; le Duc n'osa pas tirer au bâton avec elle. Il rendit ses Provisions ; & se contenta de sa Lieutenance Generale de Bretagne qu'il avoit déja.

Mais pour revenir au Cardinal mourant, le Roi & la Reine Mere lui tenoient compagnie assiduëment, & donnoient tous leurs soins à le divertir dans

ses maux. Les Médecins en avoient mauvaise opinion. Il faisoit toujours bonne mine, suivant la politique de la Cour, où pour bien faire, il ne faut jamais être malade. Il vouloit qu'on le crût en bonne santé, & se croïoit peut-être lui-même dans le chemin de guérir. Quinze jours avant sa mort, il voulut absolument se lever, & donna audiance à tout le monde. Le Comte de Fuensald'agne Ambassadeur d'Espagne en le voïant, se tourna du côté de M. le Prince, & lui dit avec gravité: *Señor representa mui ben il defunto Cardenal Mazarin.* Fueusald'agne étoit Gouverneur des Païs-bas quand M. le Prince s'y rétira; il ne voulut jamais batailler, & disoit: *El Señor Principe de Condé corre sopre Cavallos prestados.* Et sur ce qu'un jour l'Armée d'Espagne en entrant en Picardie, fut obligée de faire halte pour voir par où elle iroit. *Quoi!* s'écria-t-il, *le Prince de Condé vient pour revolter la France, & il n'a pas un guide pour y entrer.* J'ai mis ces paroles en François, parce que je ne les sçai pas en Espa-

gnol. Le Cardinal Mazarin eût volontiers imité Cromwel, s'il avoit été dans un païs de Fanatiques. Cromwel prêt à entrer dans l'agonie, après avoir assuré hautement, qu'il n'en mourroit pas, & que Dieu lui avoit fait connoître l'avenir, il avoüa son imposture à ses amis particuliers, & leur dit : *Si je guéris me voila Prophete ; & si je meurs, que m'importe qu'ils me croyent un fourbe.* Le Cardinal aussi attaché à la vie presente, n'en eût pas moins fait, pour imposer au public, s'il avoit crû pouvoir en venir à bout ; & ce fut peut-être dans cette pensée, que la veille de sa mort, il manda à ma Mere par Bayes, fameux Médecin, qu'il s'étoit souvenu d'elle dans son Testament, quoi qu'il n'y eût pas songé. Il continuoit cependant à donner de son lit des ordres qui étoient executez. Il abusoit plus que jamais de la souveraine Puissance. Il disposoit des Charges ; il donnoit les Benefices. Le Roi tendre & reconnoissant le laissoit faire, dans la pensée que cela finiroit bien-tôt. Il avoit déclaré le Marquis

de la Meilleraie grand Maître de l'Artillerie, son heritier principal en lui faisant prendre le nom de Mazarin; & il lui avoit donné Hortense la plus belle de ses Nieces avec tant de millions en argent, en terres, en maisons, en pierreries; qu'il avoit crû établir sa maison sur des fondemens inebranlables, oubliant sans doute que le Cardinal de Richelieu avoit eu le même dessein, & n'y avoit pas réussi. Comme si la Providence par une justice promte & severe vouloit confondre toute la sagesse des hommes, & faire voir pour la consolation des gens de bien, que les élevations si subites ne durent gueres, quand elles ne sont pas fondées sur l'innocence. Il avoit balancé quelque tems entre le Grand Maître & le Prince de Courtenai, qu'il eût fait reconnoître Prince du Sang, s'il avoit été capable de soutenir une si grande naissance. Il ne témoigna pas se souvenir seulement des engagemens qu'il avoit pris il y avoit sept ou huit ans avec la Duchesse de Boüillon. Le peu d'empressement que M. de Turenne

avoit montré pour ce mariage l'avoit piqué. Et M. de Turenne de son côté voiant le froid de Son Eminence, avoit fait le fier, & ne s'étoit donné aucun mouvement; mais quand il vit que la maladie étoit mortelle, il fit tout ce qu'il put pour se racommoder avec son ami mourant. Il se presenta plusieurs fois à la porte de sa chambre, & n'entra point pendant que le Maréchal de Grammont étoit toute la journée au chevet du lit du Cardinal. Il en parla à Ondondei, Evêque de Frejus, qui enfin la veille de la mort de Son Eminence, le vint querir de sa part. Ils s'embrasserent cordialement. Le Cardinal lui dit qu'il avoit exhorté le Roi à n'oublier jamais ses grands services; & que connoissant le cœur de Sa Majesté, il ne devoit pas être en peine là-dessus; que pour lui il sentoit une veritable joie de mourir son serviteur & son ami. En disant cela il tira de son doigt un Diamant de mille pistoles qu'il lui donna, le priant de le garder comme un gage de son amitié. Puis voulant témoigner de la

fermeté en presence d'un des plus braves hommes du monde ; il lui dit qu'il esperoit tout de la misericorde de Dieu, mais quand le monde, lui dit-il en latin, tomberoit en ruine, je ne tremblerois pas. Ils ne parlerent point de leurs anciens engagemens ; mais on m'a dit que l'Evêque de Frejus aïant proposé au Cardinal le mariage de sa niece Marie de Mancini avec M. de Boüillon, le Cardinal presque agonisant n'avoit voulu écouter aucune proposition, & avoit dit seulement que sa Niece ne demeureroit pas avec huit cent mille livres d'argent comptant & le Gouvernement d'Auvergne sur lequel le Roi lui donnoit un Brevet de retenuë de cent mille écus : & effectivement l'année suivante la Reine Mere la maria au Duc de Boüillon, qui étoit sans contredit le meilleur parti de France.

J'ai oüi dire à M. le Tellier que le Cardinal avoit envie de donner sa Niece & tout son bien au Comte de Coligni après la Bataille des Dunes. Coligni qui avoit été pris prisonnier aïant

été mené à Calais, le Cardinal lui envoïa M. le Tellier pour lui proposer de quitter le service de M. le Prince, & de s'attacher à lui, avec ordre, s'il acceptoit le parti de bonne grace, de lui dire tout de suite que Son Eminence lui donnoit sa Niece, & qu'il le déclaroit son heritier. Coligni répondit fierement qu'il n'abandonneroit point M. le Prince dans son malheur, & le Tellier ne se déclara pas davantage; mais cinq ou six ans après, lorsque le Roi nomma Coligni pour commander les six mille hommes quil envoïoit en Hongrie; le Tellier en lui donnant ses instructions, lui dit: Vous souvenez-vous, Monsieur, de la visite que je vous fis à Calais. J'avois ordre de M. le Cardinal, si vous aviez voulu quitter le parti de M. le Prince, de vous dire qu'il vous choisissoit pour épouser sa Niece, & pour vous faire son heritier. J'ai fait mon devoir, lui repliqua Coligni, je ne sçaurois m'en repentir.

Le Grand-Maître avoit épousé Hortense, & avoit pris le nom de Mazarin.

rin. Il étoit alors assez à la mode, chose étrange, que sa fortune l'ait accablé! Il eût été fort honnête homme & fort riche, s'il fût resté dans son état naturel; mais son ame n'étoit pas faite pour porter un si grand poids d'honneur & de richesses. Une dévotion mal-entenduë le saisit & gâta tout. La tête lui tourna bien-tôt. Il alla lui-même un matin dans sa galerie casser à coups de marteau des Statuës antiques d'un prix inestimable, croïant faire une action heroïque. Et sur ce que Colbert lui alla demander de la part du Roi ce qui l'avoit poussé à faire une action si extraordinaire; il dit que c'étoit sa conscience. *Mais, Monsieur*, reprit Colbert, *pourquoi avez-vous dans votre chambre cette tapisserie de Mars & de Venus. Ah! Monsieur*, lui dit-il le Duc de Mazarin, *ce sont des tapisseries de la Maison de la Porte*. Le Roi le plaignit & le laissa faire; mais il n'oublia pas ce fait heroïque, & plus de quatre ans après en visitant les bâtimens du Louvre; & voïant un marteau sur un degré, il se tourna vers Perrault, Con-

trolleur des Bâtimens, & dit : Voila une arme dont le Duc de Mazarin se sert fort bien.

Ce pauvre homme depuis ce tems-là en faisant des bonnes œuvres, a trouvé le moïen de se faire mépriser de tout le monde. A force de vouloir faire justice, il ne l'a faite à personne. Il a eu trois cens procès qu'il a presque tous perdus, non que le souvenir du Cardinal inclinât ses Juges en faveur de ses Parties ; mais parce que dans le fonds il avoit tort, & qu'il n'a jamais voulu croire son conseil, en consultant néanmoins & païant bien cher les plus habiles Avocats. Il a toujours agi sur un plaisant principe. *Je suis bien aise*, dit-il, *qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le Cardinal. Je les crois tous mal acquis ; & du moins quand j'ai un Arrêt en ma faveur, c'est un titre, & ma conscience est en repos.* Enfin pour remplir la malediction que Dieu avoit jettée sur tant de richesses, qu'on peut dire veritablement le sang du peuple, il a trouvé le secret de se ruiner, quoiqu'aïent

pû faire Colbert, Gaumont, & Belizani, les trois hommes du monde les moins dissipateurs, qui dans le commencement se faisoient un honneur d'abandonner leurs propres affaires pour avoir soin des siennes.

Cependant le Cardinal se sentoit défaillir à vûë d'œil. Ses douleurs qui étoient souvent fort aiguës en minant son corps, n'attaquoient pas son esprit; il l'eut toujours gai & tourné vers la plaisanterie; Et sur ce que Brayer, qui avoit la conversation fort agréable, lui dit en causant & sans songer à rien, qu'il paroissoit une Comete, il se l'appliqua aussi-tôt, & dit en s'humiliant, & acceptant l'augure: *La Comete me fait trop d'honneur.* Il mourut enfin moins Chrétien que Philosophe, avec une constance admirable, & une tranquilité, qui lui venoit, à ce qu'il disoit lui-même, de l'innocence de sa vie passée. Il mourut dans la vision de se faire Pape; & c'étoit peut-être dans cette pensée qu'il ne s'étoit jamais voulu naturaliser François. Il se voioit assuré de la France, & avoit tiré pa-

role de Dom Louis de Haro en faisant la Paix, que non seulement l'Espagne ne lui donneroit pas l'exclusion, mais qu'elle le serviroit de toutes ses créatures, & de celles de l'Empereur, qui ne faisoit alors que la même fonction. Il prétendoit gagner les Cardinaux Florentins par le mariage de Mademoiselle d'Orleans avec le Prince de Toscane, & en promettant au Grand Duc de lui faire accorder par le Roi les mêmes honneurs qu'au Duc de Savoye. Il avoit gagné la Republique de Venise & ses Cardinaux, en lui envoyant un grand secours d'hommes & d'argent sous la conduite du Prince Almeric d'Est. Il avoit fait d'une pierre deux coups, & s'étoit défait de la plûpart des troupes de M. le Prince, dont la fidelité lui étoit fort suspecte. Mais pour cacher sa mauvaise inclination, il y avoit aussi envoyé son Regiment Italien, se souciant peu de sacrifier ses amis, pourvû qu'il perdît ses ennemis. Il sçavoit enfin que le Roi n'épargneroit rien pour le faire Pape, par amitié, par reconnoissance, par gloire, &

peut-être même pour se défaire honorablement d'un Premier Ministre qui commençoit à lui être à charge. Ainsi sans faire trop d'attention aux regles canoniques, le Cardinal croïoit la chose fort possible avec le secours de trente Abbayes & de quinze millons d'argent comptant.

La mort du Cardinal Mazarin fit plaisir au petit peuple, qui croit toujours gagner au changement. Il avoit fait la Paix, & promettoit des merveilles, mais ce n'étoit que des paroles d'un Ministre Italien. Les impôts n'étoient point diminuez, & sous le prétexte specieux de rétablir les Finances, les choses alloient leur train ordinaire. On ne voyoit que spectacles publics, Balets mêlez de musique; carousels, feux d'artifice. La Cour étoit dans la magnificence exterieure, toute la misere étoit au dedans. On voïoit bien les fleurs de la Paix; mais on n'en avoit point encore goûté les fruits.

Les plus gens de bien trembloient pour l'Etat qu'ils voyoient sans pilote: il ne leur entroit pas dans l'esprit que

le Roi fût capable de gouverner, même qu'il voulût s'en donner la peine. Il étoit beau, bien fait, & n'avoit que vingt-deux ans. Les plaisirs venoient de toutes parts pour endormir sa vertu. Quelle apparence qu'il eût le courage de se charger du poids des affaires, & de passer ses plus beaux jours dans des discussions ennuyeuses ? Tous les raisonnemens politiques aboutissoient à chercher un homme qui prît le timon à l'exemple des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin ; & on ne voyoit personne en passe de faire ce personnage.

Il y avoit alors trois hommes sur le théâtre des affaires ; Fouquet, le Tellier, & Lionne. J'y ajoûterai Colbert, qui fit bien-tôt après la principale figure. Je crois que pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite, il est à propos de les faire connoître à fonds, & de les peindre trait pour trait, sans cacher la moindre de leurs bonnes & mauvaises qualitez.

Le portrait que je vais faire sera d'autant plus ressemblant, qu'ils sont

morts tous quatre, & que j'ai eu le tems de les connoître pendant leur vie. Fouquet est le seul que je n'ai connu que de visage ; mais j'ai ouï parler de lui à tant de gens d'esprit, sans préoccupation, en differens tems, en lieux differens, disant tous la même chose, que je crois le connoître aussi-bien que les autres. Au reste je ne dirai pas ce qu'ils étoient & ce qu'ils sembloient être à la mort du Cardinal ; à peine les connoissoit-on ; ils se contraignoient alors pour parvenir à la fortune. Attentifs à ne se laisser voir que du bon côté, ils cachoient leurs mauvaises inclinations qui auroient pû leur faire tort. Mais dès qu'ils se virent dans le Conseil du Roi, décidant souverainement de la destinée de l'Europe, chacun se déclara. L'Ambitieux se distilla en projets, & eut l'insolence de dire, où ne monterai-je point ? L'Avare amassa de l'argent ; l'Orgueilleux fronça le sourcil ; le voluptueux ne se cacha plus dans les tenebres.

Nicolas Fouquet avoit beaucoup de facilité aux affaires, & encore plus de

négligence. Sçavant dans le Droit, & même dans les Belles-Lettres ; sa conversation étoit legere, ses manieres assez nobles ; il écrivoit bien & ordinairement la nuit à la bougie, dans son lit, sur son seant, les rideaux fermez. Il disoit que le grand jour lui donnoit de perpetuelles distractions. Il se flatoit aisément ; & dès qu'il avoit fait un petit plaisir à un homme, il le mettoit sur le rolle de ses amis, & le croïoit prêt à se sacrifier pour son service. Cette pensée le rendoit fort indiscret. Il écoutoit paisiblement, & répondoit toujours des choses agréables ; en sorte que sans ouvrir sa bourse, il renvoïoit à demi-contens tous ceux qui venoient à son audiance. Il vivoit au jour la journée ; nulle mesure pour l'avenir, se fiant aux promesses de quelques Partisans, qui pour se rendre necessaires, lui faisoient filer les Traitez ; & tant qu'il fut Sur-Intendant, il ne vit jamais deux millions ensemble. Il se chargeoit de tout, & prétendoit être Premier Ministre sans perdre un moment de ses plaisirs. Il faisoit semblant de

travailler seul dans son cabinet à Saint-Mandé ; & pendant que toute la Cour prévenuë de sa future grandeur étoit dans son anti-chambre, loüant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit Jardin, où ses Nymphes, que je nommerois bien si je voulois, & même les mieux cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or. Il crut être le maître après la mort du Cardinal Mazarin, ne sçachant pas tout ce que ce Cardinal mourant avoit dit au Roi sur son chapitre. Il se flatoit d'amuser un jeune homme par des bagatelles, & ne lui proposoit que des parties de plaisirs, se voulant même donner le soin de ses nouvelles amours ; ce qui déplut fort au Roi, qui n'aïant alors de Confident que lui-même, se faisoit un plaisir du mystere ; & qui d'ailleurs allant au solide, vouloit commencer tout de bon à être Roi. Mais ce qui acheva de le perdre, c'est qu'il se laissa aller à des airs de superiorité sur les autres Ministres, qui en furent offen-

sez, & se liguerent contre lui. Ils le firent bien-tôt donner dans le piege, en lui conseillant de vendre sa Charge de Procureur General du Parlement, pour en porter l'argent à l'Epargne; ce qu'il fit comme un innocent, se mettant par là la corde au cou, mais croïant faire sa Cour à un jeune Prince, qui ne se contentoit pas de si peu de chose. Il étoit persuadé que les Rois étoient assez riches, pourvû que les peuples fussent dans l'abondance: maxime bonne en elle-même, qu'il outra en répandant à pleines mains l'argent du Roi, & lui laissant manger ses revenus deux ou trois ans par avance. Ses vûës particulieres lui faisoient négliger le bien de l'Etat. Il donnoit pour quatre millions de pensions à ses amis de Cour, qu'il croioit ses créatures, & étoit d'assez bonne foi pour compter sur eux, & pour les juger capables de le soutenir dans un changement de fortune, qu'il croïoit fort possible. Il fit là-dessus des projets de revolte, qui eussent mérité la mort, si le ridicule n'en avoit adouci le crime. Ses

dépenses prodigieuses à Vaux suffisoint pour sa condamnation ; mais la maniere dont on se prit pour le perdre, ramena les cœurs à son parti. Il étoit coupable ; mais à force de le poursuivre contre les formes, il attira ses Juges en sa faveur : & son innocence prétenduë fut un effet de la colere aveugle & précipitée de ses ennemis.

Michel le Tellier avoit reçu de la nature toutes les graces de l'exterieur. Un visage agréable, les yeux brillans, les couleurs du tein vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tout le dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant. Il parloit avec tant de circonspection, qu'on le croïoit toujours plus habile qu'il n'étoit ; & souvent on attribuoit à sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance. Modeste sans affectation, & cachant sa faveur avec autant de soin que son bien. Une fortune éclatante & la premiere Charge de l'Etat ne lui firent point oublier que son grand-Pere avoit été Conseiller de la Cour des Aydes. Il ne fit jamais vanité d'une

belle & fausse genealogie ; & il faut rendre justice à ses enfans, ils ont imité sa sagesse & sa modestie sur ce point-là, & n'ont point endossé un ridicule, fort ordinaire aux gens de nouvelle fabrique. Mais aussi se donna-t-il par-là l'exclusion à la Pairie, lorsqu'il dit au Roi, à l'occasion du Chancelier Seguier, qui vouloit être Duc de Villemor, que ces grandes Dignitez ne convenoient point à des gens de Robe, & qu'il étoit de la politique de ne les accorder qu'à la vertu militaire. Son Fils aîné Louvois par tous ses services qui ont brillé long-tems, & presque jusqu'à sa mort, n'a jamais pû effacer de l'esprit de son Maître ce petit mot, que son Pere avoit lâché, sans songer aux consequences. Il promettoit beaucoup, & tenoit peu ; timide dans les affaires de sa famille, courageux & même entreprenant dans celles de l'Etat ; génie médiocre & borné, peu propre à tenir les premieres Places, où il payoit souvent de discretion ; mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit été aidé à le former.

Incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître ; regulier & civil dans le commerce de la vie, où il ne jettoit jamais que des fleurs ; c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit esperer de son amitié ; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoir offensé, & frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi, & les devoirs de sa Religion, à laquelle il a toujours été fidele. Il s'écria du fond du cœur & avec sincerité peu de jours avant que de mourir, qu'il n'avoit point de regret à la vie, puisqu'il se voïoit assez heureux pour sceller la révocation de l'Edit de Nantes.

Hugues de Lionne, Gentilhomme de Dauphiné, avoit un esprit superieur. Son esprit naturellement vif & perçant s'étoit encore aiguisé dans les affaires où le Cardinal Mazarin l'avoit mis de bonne heure. Habile Négocia-

teur, que la réputation d'une trop grande finesse avoit rendu presque inutile dans le commerce des Italiens, qui se défioient d'eux-mêmes, quand ils avoient à traiter avec lui. Avec beaucoup d'esprit & d'étude il écrivoit assez mal, mais facilement, ne se voulant pas donner la peine d'écrire mieux. Au reste fort désintereßé, ne regardant les biens de la fortune, que comme des moyens de se donner tous les plaisirs; grand joüeur, grand dissipateur; sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé; pareßeux, quand son plaisir ne le faisoit pas agir; infatigable, passant les jours & les nuits à travailler quand la necessité y étoit, ce qui arrivoit rarement; n'attendant aucun secours de ses Commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main, ou dictant toutes les Dépêches, donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'Etat; & croïant regagner par sa vie active le tems que ses passions lui faisoient perdre. Sa mort fut aussi chrétienne & penitente, que sa vie l'avoit été peu.

Il ne pouvoit trop ſouffrir, diſoit-il tout haut, pour expier ſes pechez; & l'on vit en ſa perſonne un exemple ſenſible de ces prétendus eſprits forts, qui à la vûë des jugemens de Dieu, ſont forcez à dépoſer toute leur fierté, & à reconnoître humblement les veritez de la Foi, qu'ils avoient combatuës avec violence.

Jean-Baptiſte Colbert avoit le viſage naturellement refrogné. Ses yeux creux, ſes ſourcils épais & noirs, lui faiſoient une mine auſtere, & lui rendoient le premier abord ſauvage & négatif: mais dans la ſuite en l'apprivoiſant, on le trouvoit aſſez facile, expeditif, & d'une ſûreté inébranlable. Il étoit perſuadé que la bonne foi dans les affaires en étoit le fondement ſolide. Une application infinie & un déſir inſatiable d'apprendre lui tenoient lieu de ſcience. Plus il étoit ignorant, plus il affectoit de paroître ſçavant, citant quelquefois hors de propos des paſſages latins, qu'il avoit appris par cœur, & que ſes Docteurs à gages lui avoient expliquez. Nulle paſſion de-

puis qu'il avoit quitté le vin ; fidele dans la Sur-Intendance, où avant lui on prenoit ſans compter, & ſans rendre compte. Riche par les ſeuls bienfaits du Roi, qu'il ne diſſipoit pas, prévoïant aſſez, & le diſant à ſes amis particuliers, la prodigalité de ſon Fils aîné. Il envoïa au Roi avant que de mourir, le mémoire de ſon bien, qui montoit à plus de dix millions, & fit voir clairement que les appointemens de ſes Charges, & les gratifications extraordinaires avoient pû en vingt-deux ans produire legitimement une ſomme auſſi conſiderable que celle-là. Il fut le reſtaurateur des Finances, qu'il trouva en fort mauvais état à ſon avenement au Miniſtere. Eſprit ſolide, mais peſant, né principalement pour les Calculs ; il débrouilla tous les embaras que les Sur-Intendans & les Tréſoriers de l'Epargne avoient mis exprès dans les affaires pour y pêcher en eau trouble ; ne fit plus que deux chapitres, l'un des revenus du Roi, & l'autre de ſa dépenſe. Il préſentoit au Roi tous les premiers jours de l'an un *Agenda*, où ſes

ses revenus étoient marquez en détail ; & à chaque fois que le Roi signoit des Ordonnances, Colbert lui faisoit souvenir de les marquer sur son *Agenda*, afin qu'il pût voir quand il lui plairoit combien il lui restoit encore de fonds ; au lieu que dans les tems passez il ne pouvoit jamais sçavoir ce qu'il avoit. Et lorsqu'il demandoit de l'argent, les Sur-Intendans lui disoient avec une franchise admirable : *Sire ; il n'y en a point à l'Epargne ; mais Son Eminence vous en prêtera.* Colbert satisfait d'avoir par sa capacité remis l'abondance dans les coffres du Roi (ce qui n'est pas fort difficile dans un tems de Paix, lorsqu'on diminuë la dépense, & qu'on ne diminuë point la recette) s'abandonna à des projets sur le Commerce, dont il ne prit les desseins que dans son imagination. Il crut que le Royaume de France se pourroit suffire à lui-même, oubliant sans doute que le Créateur de toutes choses n'a placé les differens biens dans les differentes parties de l'univers, qu'afin de lier une societé commune, &

d'obliger les hommes par leurs interêts à se communiquer reciproquement les tresors qui se trouveroient dans chaque Païs. Il parla à des Marchands, & leur demanda en Ministre les secrets de leur métier, qu'ils lui dissimulerent en vieux Négocians. Toujours magnifique en idées, & presque toujours malheureux dans l'execution, il croïoit pouvoir se passer des soïes du Levant, des laines d'Espagne, des draps de Hollande, des tapisseries de Flandres, des Chevaux d'Angleterre & de Barbarie. Il établit toutes sortes de Manufactures, qui coûtoient plus qu'elles ne valoient. Il fit une Compagnie des Indes Orientales, sans avoir les fonds nécessaires ; & ne sçachant pas que les François impatiens de leur naturel ; & en cela bien differens des Hollandois, ne pourroient jamais avoir la constance de mettre de l'argent trente ans durant dans une affaire, sans en retirer aucun profit, & sans se rebuter. Enfin pour faire voir à toute la Terre à quel point il sçavoit mal prendre ses mesures, il envoïa la Haye aux Indes

Orientales avec six vaisseaux de Guerre, affronter les Hollandois qui en ont plus de cinquante, & qu'ils n'eurent pas grand peine à les lui enlever tous l'un après l'autre. Il étoit mal servi les premieres années par ses Commis, la plûpart fripons, ou ignorans, quoiqu'il eût pour eux une severité insupportable. Il n'y avoit chez lui de bien fait que ce qu'il faisoit lui-même, & il ne faisoit rien qu'à force de travail. La Nature ne lui avoit pas été liberale. Peu exact à répondre aux questions qui lui étoient proposées par les Intendans des Provinces lorsqu'il ne s'agissoit pas d'argent, il fut uniquement attentif à fournir les sommes immenses qu'on lui demandoit tous les jours, sans avoir le courage de representer au Maître, qui apparemment n'en sçavoit rien, que le Peuple étoit dans la misere, pendant qu'on ne parloit que de Fêtes, de Ballets, & d'Illuminations.

Il rétablit, ou pour mieux dire, il créa de nouveau la Marine, & la mit sur le pied de bravoure & d'habileté,

où elle est à present ; mais ce ne fut qu'avec des tresors souvent mal emploïez ; comme à Dunkerque ; & peut-être à Rochefort, où il voulut forcer la Nature, qui est toujours la plus forte. Toujours plein du Roi, il ne songeoit qu'à l'éterniser dans la mémoire des hommes. Les Médailles, les Statuës, les Arcs de Triomphe, tout ce que l'Eloquence & la Poësie ont de plus sublime étoit mis en usage pour la gloire de Louis le Grand. Il n'épargnoit ni soins ni pensions pour gagner tous ceux que l'esprit & l'érudition distinguoient dans l'Academie Françoise, & dans toutes les parties de l'Europe. Il étoit fort innocent des Serpens & des Couleuvres que M. le Brun avoit fait mettre sur tous les volets du Louvre. Le Roi lui en fit pourtant une raillerie un peu amere ; & le pauvre homme tout éperdu, envoïa chercher Perrault, Controlleur des Bâtimens, qui lui dit sans hésiter, que sous le Soleil vainqueur, il avoit bien falu mettre le Serpent Pithon ; il lui ordonna d'écrire sur le champ une

lettre où cette raison fût bien expliquée ; & dès le lendemain il montra la lettre au Roi, qui le railla encore d'avoir pris la chose si serieusement ; mais enfin les Serpens furent ôtez, & ne sont plus sur les volets ; ils sont seulement demeurez en pierre de taille aux fenêtres des Galeries du Louvre, parce que pour les ôter il eût falu faire de furieux échaffaux & de la dépense, & que le peuple se seroit réjoüi aux dépens de qui il appartenoit. M. de Louvois qui sçavoit cette historiette étant allé aux Invalides pendant qu'on y barboüilloit les mauvaises peintures qui y sont, se mit dans une furieuse colere contre le Peintre, qui vouloit en le peignant auprès du Roi attraper sa ressemblance : Non, non, lui dit-il, défigurez-moi tous ces visages où vous avez pris tant de peine, & qu'on ne reconnoisse que celui du Maître. M. le Brun s'est moqué de cette politique en peignant la Gallerie de Versailles.

Colbert se piquoit d'une grande naissance, & avoit là-dessus un furieux

foible. Je ne sçai s'il avoit tort ou raison ; je m'en rapporte aux Généalogistes. Il fit enlever la nuit dans l'Eglise des Cordeliers de Reims une tombe de pierre où étoit l'Epitaphe de son grand-Pere, Marchand de Laine demeurant à l'enseigne du Long-vêtu, & en fit mettre une autre d'une vieille pierre où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts faits du Preux Chevalier Colbert, originaire d'Ecosse. L'Archevêque de Reims m'a conté que quelque tems après la Cour aïant passé à Reims, M. Colbert l'alla voir suivi du Marquis de Seignelai son fils, & des Ducs de Chevreuse & de Beauvilliers ses gendres ; & qu'après une courte visite il remonta en carosse ; & dit au cocher, *aux Cordeliers*. L'Archevêque curieux envoïa un Grison voir ce qu'ils y faisoient ; & il trouva M. Colbert à genoux sur la prétenduë tombe de ses ancêtres disant des sept Pseaumes, & en faisant dire à ses gendres fort dévotement. Il croïoit tromper tout l'univers, ajoûta le bon Archevêque ; & ce qui est plaisant, c'est que M. de Sei-

gnelai étoit dans la bonne foi, & se croïoit descendu des Rois d'Ecosse. Il avoit nommé un fils Edouard, à cause, disoit-il, que les aînez de sa maison en Ecosse avoient tous porté ce nom-là. Un Ministre m'a pourtant dit que M. Colbert en frappant son fils aîné avec les pincettes de son feu (ce qui lui est arrivé plus d'une fois) lui disoit en colere : *Coquin tu n'est qu'un petit Bourgeois : & si nous trompons le public, je veux du moins que tu sçaches qui tu es.* Mais ce qui passe tout; le même Archevêque de Reims, qui est assez croïable (il est trop grossier pour n'être pas sincere) m'a dit que Colbert avoit été assez insolent pour dire au Roi qu'il étoit parent de Madame, & que peut-être le Roi en avoit crû quelque chose. Il dit aussi à Messieurs de Malthe, qu'il les prioit d'examiner les preuves de son Fils le Chevalier avec la derniere rigueur. Ils le firent aussi, & trouverent les parchemins de trois cens ans plus moisis qu'ils ne faloit. Cette chimere lui étoit montée à la tête dès les premieres lueurs

de sa fortune ; mais il outra la chose, la manifesta, & lui fit passer les mers, quand il se vit Ministre, & qu'il ne trouva plus à son chemin que des complaisans.

Dès que le Cardinal eut rendu l'esprit, le Roi passa dans l'antichambre, & dit au Maréchal de Grammont qu'il trouva sous sa main : Oh ! M. le Maréchal, nous venons de perdre un bon ami ; le Maréchal ne répondit rien, & se mit à pleurer. Le Roi avoit raison. Le Maréchal de Grammont avoit été favori des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, qui le connoissant également propre à la Guerre & dans le Cabinet, l'aimoient tendrement, & le combloient de biens & d'honneurs. Il avoit suivi le grand Condé dans la plûpart de ses expeditions militaires ; & lorsque M. de Turênne par ses grands services & par ses qualitez superieures à celles des autres hommes, fut devenu Maréchal General des Armées de France, le Maréchal de Grammont fut envoié à Francfort, où il ne put pas empêcher l'éle-

ction d'un Prince de la Maison d'Autriche, qui depuis tant d'années étoit en possession de l'Empire. Il signa la Ligue du Rhin entre le Roi & les Electeurs Ecclesiastiques & le Palatin; Ligue qui empêcha les Allemans de secourir les Espagnols dans les Païs-Bas. Mais lorsque la Paix des Pyrennées fut signée, le Maréchal fut envoïé en Espagne pour faire la demande de l'Infante; ce qu'il fit d'une maniere magnifique & galante. Il fit son entrée à Madrid sur des chevaux de Poste, suivis de plus de cinquante jeunes Seigneurs François, pour montrer l'impatience qu'avoit le Roi de posseder la plus belle Princesse de l'Europe. Il préfera toujours l'interêt de l'Etat à sa gloire particuliere; & monta à la tranchée au Siege de Lille à la tête du Regiment des Gardes dont il étoit le Colonel, quoique M. de Turenne son cadet commandât l'Armée. Exemple de magnanimité, qui depuis a été suivi par le Maréchal de Boufleṙs à la Bataille de Malplaquet.

Le Roi s'alla enfermer dans son ca-

binet, & y fit entrer le Tellier & Lionne, qui se trouverent là. Il envoïa aussitôt le jeune Brienne à Saint-Mandé chercher le Sur-Intendant, qu'il trouva dans le Parc venant à toute bride, fort en colere contre ses amis qui ne l'avoient pas averti de l'extremité du Cardinal.

Fouquet, le Tellier, & Lionne étoient les trois Ministres dont se servoit le Cardinal. Fouquet étoit Sur-Intendant; le Tellier, comme Secretaire d'Etat de la Guerre, avoit une connoissance entiere du Gouvernement; & Lionne étoit Ministre d'Etat depuis qu'il avoit été aux Conferences de Francfort; & quoiqu'il n'eût point de Charge, il faisoit depuis plusieurs années celle de Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres. Le Cardinal se plaignoit toujours de lui, en disoit des choses desagréables, & ne pouvoit s'en passer. Toutes les Affaires Etrangeres étoient faites par lui, & ensuite portées au vieux Brienne, ou à son Fils, qui étoient obligez de signer sans examiner. Colbert faisoit un personnage

caché. Le Cardinal l'avoit recommandé au Roi comme un homme de confiance ; bon Valet, qui ne songeroit qu'à le servir, & ne penseroit point à le gouverner. Le Roi donc pour la premiere fois tint le Conseil avec ses trois Ministres ; Colbert ne fut admis publiquement que long-tems après. Le Conseil dura trois jours ; la Reine Mere fut outrée de dépit de ce qu'on ne l'y appelloit pas. Elle en parla assez haut : *Je m'en doutois bien*, disoit-elle, *qu'il seroit ingrat, & voudroit faire le capable.* La Beauvais, sa premiere Femme de Chambre, qu'elle aimoit fort, & qu'elle ne nommoit jamais que Cataut, la reprit un peu plus aigrement qu'il ne lui convenoit. Elle avoit pris depuis long-tems ces sortes de familiaritez avec sa Maîtresse, & l'y avoit accoûtumée. Cataut ne manquoit ni d'esprit, ni d'experience ; & d'ailleurs elle avoit ses raisons pour prendre le parti du Roi.

Après avoir tenu ce Conseil avec ses trois Ministres, le Roi en tint un autre le lendemain, où il fit appeller le

Chancelier Seguier, & les Secretaires d'Etat, outre Fouquet, le Tellier & Lionne. Il leur dit en Maître, qu'aïant perdu le Cardinal Mazarin, sur qui il se reposoit de tout, il avoit résolu d'être à l'avenir son Premier Ministre, & qu'il ne vouloit pas qu'aucun d'eux signât la moindre Ordonnance & le moindre Passe-port, sans avoir reçu ses ordres. Chacun lui promit une obéissance entiere, & pas un ne crut qu'il eût la force de faire tout ce qu'il disoit: il commença neanmoins à tenir le Conseil tous les jours avec les trois Ministres.

Le lendemain de la mort du Cardinal, l'Archevêque de Rouen, qui a été depuis Archevêque de Paris, vint trouver le Roi, & lui dit: Sire, j'ai l'honneur de présider à l'Assemblée du Clergé de votre Roïaume. Votre Majesté m'avoit ordonné de m'adresser à M. le Cardinal pour toutes les affaires; le voila mort, à qui Sa Majesté veut-elle que je m'adresse à l'avenir? A moi, M. l'Archevêque, lui répondit le Roi: je vous expedirai bien-tôt.

En effet j'ai oüi dire plusieurs fois à l'Archevêque qu'il ne comprenoit pas dans les commencemens où le Roi avoit pris toutes les connoissances qu'il avoit.

Le Conseil des Finances étoit alors composé de deux Controlleurs généraux, de deux Intendans, & du Sur-Intendant, qui regloit tout à sa fantaisie, se contentant de payer aux autres de bons appointemens. Les Finances se gouvernoient ainsi sous le Cardinal Mazarin, qui en disposoit avec une autorité absoluë. Il arrivoit pourtant quelques fois de petites disputes. Un jour Marin, Intendant des Finances envoïa signer aux vieux Brienne l'état general pour chaque Generalité. Brienne ne voulut point le signer, & dit que l'ordre étoit d'envoïer l'état général aux Intendans des Provinces, pour avoir leur avis sur ce que leur Generalité pouvoit payer pour sa part; & que six mois après on faisoit l'état particulier de distribution. Marin lui manda que c'étoit la volonté de Son Eminence. Brienne signa en disant:

Voila dequoi faire mon procès.

Le Roi ne fit d'abord aucun changement aux Finances. Le Cardinal avoit ordonné en mourant qu'on chassât le Tellier Intendant des Finances, & qu'on donnât sa Charge à Colbert pour deux cens mille livres. Mais le Sur-Intendant ayant trouvé que dans la justice il faloit six cens mille liv. pour rembourser le Tellier ; & l'argent étant rare, il proposa au Roi de créer une troisiéme Charge d'Intendant pour Colbert, qui fut ravi de ne point donner deux cens mille livres. A peine fut-il dans le Conseil qu'il en voulut presque être le maître. Le Roi y assistoit, & les Secretaires d'Etat y rapportoient souvent des affaires. Un jour que le jeune Brienne rapportoit celle de l'Evêque de Genève contre les Magistrats de sa Ville, à qui il demandoit trois ou quatre mille livres de rente, qu'ils avoient accoûtumé de payer à ses prédecesseurs ; Colbert l'interrompit en disant avec chaleur & hauteur, que le Roi ne vouloit point fâcher Messieurs de Genève, & qu'il aimoit mieux

faire une gratification à l'Evêque. Brienne s'arrêta tout court, & laissa évaporer la bile de Colbert; il demanda ensuite au Roi, s'il continuëroit à rapporter l'affaire, & le Roi lui dit: Nous en avons de plus pressées, ce sera pour une autre fois. Le bon-homme Brienne qui étoit present fut fort en colere de ce qu'on avoit interrompu son Fils: & le Tellier au sortir du Conseil lui dit: Vous voyez sur quel ton le prend le Sieur Colbert; il faudra compter avec lui. Le Tellier aimoit le jeune Brienne; il s'étoit joint au Maréchal de Villeroi pour lui faire avoir la survivance de la Charge de son Pere. Il lui donnoit souvent des conseils, & il l'avoit fait instruire par son premier Commis: il se nommoit M. le Roi, cousin de mon Pere & mon Parain. C'étoit un homme d'une vertu consommée, qui n'étoit pas sur le pied que sont presentement les Commis. Il étoit fort estimé du Cardinal, & eût été Secretaire d'Etat, si M. le Tellier eût manqué. J'ai oüi dire qu'il étoit mort fort à propos, & qu'il commençoit à cau-

ser quelque jalousie dans la maison. Le Tellier à quelques jours de-là, crut avoir sujet de se plaindre du jeune Brienne. Le Roi dit dans son Conseil, où il n'y avoit que Fouquet, le Tellier & Lionne, qu'il vouloit absolument que Lionne continuât à faire les Affaires Etrangeres, & qu'il faloit bien que Messieurs de Brienne obéissent à l'ordinaire. Fouquet reprit la parole, & dit qu'il répondoit du jeune Brienne. Le lendemain Boucherat, Maître des Requêtes, qui est devenu Chancelier, vint trouver Brienne son ami, & son parent, lui rapporta le discours de Fouquet au Conseil; & lui dit que M. le Tellier étoit fort en colere de voir qu'il eût pris des mesures avec son ennemi. Brienne tout en courant alla trouver le Tellier, & lui conta ingenument, qu'après la mort du Cardinal, Fouquet lui avoit fait demander son amitié par Langlade leur ami commun, & qu'il lui avoit fait payer seize mille livres, sur quarante qui lui étoient dûës de ses pensions; mais qu'il n'y avoit entre eux aucune liaison particuliere.

ticuliere. Le Tellier parut content, & lui dit: Si vous n'avez point tort, comme je le crois, Monsieur, le Sur-Intendant est bien indiscret; mais ce n'est pas chose nouvelle.

Le Conseil Privé, ou Conseil des Parties, avoit été remis sur le bon pied depuis trois ou quatre ans. Ce grand nombre de Conseillers d'Etat, que la licence des Guerres Civiles avoit introduits, sans qualité & sans merite, avoit été reformé. On n'avoit conservé que douze Conseillers d'Etat ordinaires, & quatorze Semestres, qui ont été depuis reduits à douze. On mit aussi trois Conseillers d'Etat d'Epée & trois d'Eglise, tous six ordinaires. Mon Pere avoit eu beau representer ses services & son ancienneté, il n'avoit pû obtenir qu'une place de Semestre. Il avoit eu des Lettres de Conseiller d'Etat en 1622. & en 1639. au retour d'Allemagne, où il avoit fait plusieurs Traitez avec differens Princes. Il avoit pris sa place au Conseil comme Semestre; on l'avoit fait ordinaire en 1643. & comme il étoit Lieutenant Gene-

ral, il prit son rang de 1622. malgré l'opposition de M. d'Aligre, qui a été depuis Chancelier, & de vingt autres Conseillers d'Etat, à qui il passa sur le corps. Les choses changerent après les Guerres de Paris; & lors que Monsieur se retira à Blois, mon Pere pensa être chassé. Le Cardinal l'accusoit d'avoir voulu faire révolter le Languedoc. Enfin il fut trop heureux de se contenter de ce qu'on voulut bien lui donner. Il avoit pourtant toujours été dans les interêts du Roi, preferablement à ceux de Monsieur; mais il n'avoit pas cultivé le Cardinal. Il avoit passé sa vie dans les Intendances de Provinces ou d'Armées, & même dans les Ambassades. C'étoit lui qui avoit traité avec la fameuse Landegravine de Hesse. On lui avoit donné pouvoir dans ses Instructions de lui accorder jusqu'à quatre cens mille écus, & il n'en avoit cedé que deux cens: & n'ayant à livrer que du Papier, dont la Landgravine ne se payoit pas, il avoit été en Hollande emprunter les deux cens mille écus sur son credit, dont il n'avoit été rem-

boursé que six ans après. Cette petite injustice (si pourtant j'ose parler ainsi) qu'on a faite à mon Pere, révolta fort ma Mere contre les Princes subalternes ; & son dépit fut poussé à bout, lors qu'à la mort de Monsieur elle perdit la Charge de Chancelier, qui lui avoit coûté cent mille écus. Elle ne cessoit de prêcher à ses Enfans qu'il ne faloit jamais s'attacher qu'au Roi ; & dans son Testament elle nous le recommandoit sur toutes choses. Le Conseil Privé demeura sous la direction du Chancelier, & le Roi n'y assista que rarement, & seulement dans certaines affaires, où l'interêt de l'Etat sembloit le demander.

Je crois qu'il est assez à propos de remarquer ici que dans le Conseil, les Ministres ont toujours été assis en présence du Roi, & même dans le Conseil des Finances, parce qu'il faut être à son aise pour écrire, compter & calculer. Il n'y a que le Conseil des Dépêches où tout le monde étoit debout, jusqu'à ce que le Chancelier le Tellier ayant demandé au Roi un petit pla-

cer, à cause d'un mal de jambe; Sa Majesté lui permit de s'asseoir, & accorda la même grace au Maréchal de Villeroi Chef du Conseil Roïal. Les Princes y sont assis, mais Monsieur n'entre que dans le seul Conseil des Dépêches; le Roi, malgré l'amitié qu'il a pour son Frere, s'étant fait une loi de conserver un secret inviolable dans les affaires de l'Etat. Monseigneur depuis quelques années entre dans tous les Conseils; & on l'a éprouvé plusieurs fois & reconnu fort secret.

Lorsque le Roi prit de nouveaux Ministres après la mort de M. de Louvois; il leur dit qu'il n'y auroit point de rang entre eux: & s'étant mis au bout d'une table longue; il fit mettre Monseigneur lui-même à sa gauche, & à sa droite M. de Croissy, & ensuite M. le Pelletier. M. de Pomponne se mit au-dessous de Monseigneur, & au-dessous de lui M. de Pontchartrain.

Mais revenons en 1661. Le Roi après avoir tenu ses Conseils à la vûë du Public, en tenoit un secret avec Colbert tout seul. On dit que le Car-

dinal mourant lui avoit conseillé de se défaire de Fouquet, comme d'un homme sujet à ses passions, dissipateur, hautain, qui voudroit prendre ascendant sur lui-même; au lieu que Colbert plus modeste & moins accredité, seroit prêt à tout, & regleroit l'Etat comme une maison particuliere. On dit même qu'il ajoûta ces mots (& M. Colbert s'en vantoit avec ses amis) je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque façon en vous donnant Colbert. Il ajoûta que pour le Tellier, son esprit sage & timide le devoit faire aimer sans le faire craindre: & que pour Lionne il falloit le regarder comme le seul qui sçût les affaires étrangeres; s'en servir par necessité en lui tenant toujours la bride haute, de peur qu'il ne s'échapât, & ne lui confier que les affaires qui regardoient son emploi.

Colbert depuis trois mois avoit vendu sa Charge de Secretaire des Commandemens de la Reine. Brisacier, à qui on venoit de rembourser la moitié de sa Charge d'Intendant des Fi-

Vaux, qu'il donnoit plus de pensions que le Roi, & qu'il avoit envoyé tantôt trois, tantôt quatre mille pistoles à des Dames qu'il nomma tout haut. Le Sur-Intendant piqué au vif reprocha à l'Abbé les dépenses excessives qu'il avoit faites pour faire l'agréable auprès de Madame de Chatillon, & fort inutilement. Le Cardinal fut instruit par l'Abbé même de ce qui s'étoit passé; & selon les apparences il se servit de cette petite avanture pour achever de perdre Fouquet dans l'esprit du Roi. Ce Prince après avoir fait rendre au Cardinal tous les honneurs imaginables, commença à executer ses dernieres volontez. Il consentit que Mancini son neveu, prît la qualité de Duc de Nevers, & lui donna le Gouvernement du Païs d'Aunis. Il fit ensuite expedier des Brevets à tous ceux à qui Son Eminence avoit destiné les Benefices vacans. L'Abbé de Tonnere fut nommé à l'Evêché de Noyon; le Maître Docteur de Sorbonne à celui de Condom; l'Abbé de Nesmond, à celui de Bayeux; l'Abbé Colbert, à celui de

Luçon ; Fabri, à celui d'Orange ; Ondondei Evêque de Frejus, à celui d'Evreux, qu'il n'accepta pas. Le Chevalier de Vendôme eut les Abbayes de S. Victor de Marseille, de S. Honorat de Lerins, de Cerisy, de S. Mansvy de Toul, & d'Yvry. Le Prince Philippe de Savoie eut Corbeil, le Gard, & S. Medard de Soissons. Le Cardinal d'Est eut les Abbayes de S. Vaast d'Arras, de Moissac, de Haune-Combe & de Cluny. Le Cardinal Manchini eut les Abbayes de S. Lucien de Beauvais, de S. Martin de Laon, de la Chaize-Dieu, & de Preaux. Et il ne faut pas s'étonner que le Roi laissât au Cardinal mourant la distribution de tant de Benefices, puisque nous avons vû arriver presque la même chose au Pere Ferrier agonizant. Ce Pere envoya au Roi la veille de sa mort, la feuille des Benefices vacans remplie des noms de ceux qu'il croïoit les plus dignes ; & j'ai oüi dire que Sa Majesté y avoit changé peu de chose. Il y avoit pourtant cinq ou six Evêchez à donner ; seize Abbayes, & plus de cent Prieu-

rez, Canonicats, ou Chapelles. Et la preuve de ce grand crédit qu'avoit le Pere Ferier, la voici.

Huit jours avant sa mort, il manda à l'Evêque de Marseille, qui étoit en Pologne, qu'il lui donnoit l'Archevêché de Sens : mais six jours après il lui fit écrire, qu'il ne pouvoit pas lui tenir parole, & que se sentant prêt à mourir, il se croïoit obligé en conscience de mettre à Sens un Evêque qui fût en état de résider ; & effectivement il mit sur la liste Corbon Archevêque de Toulouse, qui fut transferé à Sens. J'ai sçu ces particularitez de Parette neveu du Pere Annat, que le Pere Ferrier avoit chargé d'écrire à l'Evêque de Marseille. L'Evêque de Bayeux m'a conté que lorsqu'il fut nommé (ce fut dix ou douze jours avant la mort du Cardinal) M. le Tellier dit au President de Nesmond son Pere, il faut que vous alliez remercier le Roi, & lui presenter votre Fils ; c'est une nouvelle manœuvre, mais M. le Cardinal le souhaite, & se meurt. Ils y allerent, & le Roi dès la premiere

fois leur parla de ce ton de Maître, qu'il a toujours eu depuis. Je crois, dit-il au President, que votre Fils fera son devoir ; on m'en a dit beaucoup de bien. Il m'a conté aussi que M. le Tellier avoit assuré à son Pere, que le Roi lui avoit dit quatre jours avant la mort du Cardinal, je veux gouverner par moi-même, assister reglément au Conseil, entretenir les Ministres les uns après les autres, & je suis resolu de n'y pas manquer un seul jour, quoi que je prévoïe qu'à la longue cela deviendra ennuïeux. M. le Tellier alla tout courant le dire à la Reine Mere qui lui rit au nez, en lui disant : En bonne foi, M. le Tellier, qu'en croïez-vous ? La suite fera bien voir qu'elle auroit dû connoître un peu mieux ce Prince vraïment né pour gouverner les hommes.

Fin du II. Livre.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LOUIS XIV.

LIVRE TROISIEME.

LE Roi donna à la recommandation de la Reine Mere, la Capitainerie de Saint-Germain en Laye au Marquis de Richelieu, qui avoit époussé par amour une Fille de la Beauvais. Il songea ensuite à pratiquer tout de bon les leçons du Cardinal ; mais ne se voulant pas fier absolument à ce qu'il lui avoit dit, il se résolut à en juger par lui-même, & dit en particulier au Sur-Intendant, qu'il vouloit enfin être Roi, & prendre une connoissance exacte & parfaite de ses af-

faires ; qu'il commenceroit par les Finances, comme la chose la plus importante, pour tâcher de les rétablir, & d'y mettre un bon ordre ; qu'il n'y avoit que lui en France qui pût l'en instruire ; qu'il le conjuroit de le faire sans déguisement ; qu'il se serviroit toujours de lui, pourvû qu'il le reconnût sincere ; que le passé étoit passé & oublié, mais qu'il prît garde à ne lui point dire une chose pour l'autre. Fouquet protesta de sa sincerité, & commença dès le lendemain à parler au Roi de ses affaires. Il lui exposoit nettement toutes ses dépenses, & entroit sur cet article-là dans un fort grand détail. Beaucoup plus reservé sur la recette, dont il avoit peine à lui découvrir toutes les sources, prévoïant assez que s'il disoit tout, il ne seroit bien-tôt plus necessaire. Il avoit tenu un petit conseil avec ses plus intimes amis ; & leur avoit rapporté le discours du Roi. De Lorme, Bouchard, & Pelisson qui étoient de ce conseil, lui firent remarquer que dans ce discours du Roi il paroissoit beaucoup de fermeté & de

bonté ; & qu'il seroit peut-être dangegereux de ne lui pas dire les choses comme elles étoient ; mais il se moqua d'eux, les assurant que ces premieres velleïtez de gouverner ne seroient pas long-tems dans l'esprit d'un jeune Roi, entraîné par ses passions ; & qu'il n'y avoit gueres d'apparence qu'il pût soutenir huit heures par jour des occupations si désagréables ; lui que les plaisirs entouroient & appelloient de tous côtez. Il donna au Roi des états de sa dépense, qu'il grossissoit, & de ses revenus qu'il diminuoit, faisant les choses encore pires qu'elles n'étoient. Le Roi montroit tous les soirs ces états à Colbert, qui lui en faisoit remarquer les faussetez. Le Roi insistoit le lendemain avec Fouquet, sans pourtant vouloir paroître trop instruit ; & Fouquet insolent persistoit dans le mensonge. Cette épreuve plusieurs fois réïterée, détermina enfin le Roi à perdre Fouquet. C'est de Pélisson & de Parette que je tiens ces particularitez. Il concerta avec Colbert les moyens de le faire avec sûreté.

Aprés avoir mis Colbert dans le Conseil des Finances, pour examiner de plus près la conduite de Fouquet, dont l'heure n'étoit pas encore venuë, il songea à la distribution des Benefices. Il fit un Conseil de Conscience composé de Pierre de Marca Archevêque de Toulouse, de Hardoüin de Perefixe Evêque de Rhodez, qui avoit été son Précepteur; & du Pere Annat Jesuite, son Confesseur, homme illustre, qui n'a jamais rien fait pour ses parens, & qui trouvant le poids trop pesant, s'en déchargea sur le Pere Ferrier, & eut l'honneur & la consolation de mourir simple Religieux. La Reine Mere pressa tant le Roi, qu'il donna aussi une place dans le Conseil de Conscience à la Motte Houdancourt Evêque de Rennes, son grand Aumônier; mais il n'y demeura pas long-tems. C'étoit une tête de fer, grand Theologien, bon Canoniste, de mœurs irreprochables, digne enfin du poste qu'il occupoit dans l'Eglise, si une avarice sordide n'eût pas effacé toutes ses bonnes qualitez. Il faisoit enrager les au-

tres ; & le Roi pour s'en défaire lui donna l'Archevêché d'Auch, où il alla résider. On examinoit dans le Conseil de Conscience tous les Sujets l'un après l'autre. Il étoit difficile d'y faire passer son ami dans la foule. Le mérite y étoit discuté severement par trois ou quatre hommes, qui ne s'accordoient pas toujour ; & par-là le Prince voïoit la verité ; au lieu que quand tout est à la main d'un seul, il lui est fort aisé d'insinuer ce qui lui plaît, de rompre le cou à des gens qui n'ont personne pour les défendre, & de faire oublier les indifferens.

Aussi-tôt après la mort du Cardinal le Roi étoit revenu à Paris, & y avoit assisté au mariage de Marie Mancini avec le Connêtable Colonne. Il lui fit des presens magnifiques, & la vit partir sans émotion, ne se souvenant plus du feu passager qu'autrefois elle avoit allumé dans son cœur. La Connêtable n'étoit pas de même ; & plus de dix ans après, lorsqu'elle quitta son mari, se sauva de Rome, & vint en France, elle croïoit que le Roi l'aimoit

encore ; & fut fort étonnée de la défense qu'il lui fit faire de venir à la Cour. Elle partit fort mécontente de tout le monde ; du Cardinal son oncle, qui ne lui laissoit que cinq ou six cens mille écus, & qui l'avoit desheritée, disoit-elle, pour donner son bien à un Etranger ; de ses Sœurs, qu'elle méprisoit & haïssoit ; de Colbert, qu'elle n'avoit jamais pû souffrir ; & enfin du Roi, qui la laissoit partir sans se soucier d'elle. C'est ainsi qu'elle parloit, & assez publiquement.

Quelques jours après se fit au Palais-Royal un Mariage plus important. MONSIEUR, Frere unique du Roi, épousa Anne-Henriette d'Angleterre, Princesse dont l'esprit, les agrémens, & si j'ose le dire, les manieres galantes me fourniront beaucoup de matiere dans la suite. Monsieur venoit d'avoir pour Appanage les Duchez d'Orleans, de Valois, & de Chartres, avec Montargis. Il a eu depuis le Duché de Nemours.

Le Mariage de Madame d'Orleans avec le Prince de Toscane se fit aussi,

& le Roi lui donna trois cens mille écus; mais on ne parla point des nouvelles prétentions du Grand Duc, il fut traité à l'ordinaire: le Cardinal Mazarin ne pouvoit plus l'appuyer de son crédit. La Princesse étoit belle comme un Ange, & n'avoit pas envie d'aller si loin. Aussi eut-elle peine à consentir à ce mariage. Elle avoit crû épouser le Prince Charles de Lorraine qui lui avoit fait l'amour. Pendant tout l'hiver on joüoit tous les jours au Luxembourg à de petits jeux, à Colin-Maillard; point de cartes, ce n'étoit point la mode, on rioit cent fois davantage; il y avoit des violons, mais ordinairement on les faisoit taire pour danser aux chansons. L'affaire avoit été fort avancée; mais la vieille Mademoiselle avoit tant parlé & chucheté, qu'elle avoit tout rompu. Elle étoit au desespoir que ses Sœurs cadettes & gueuses auprès d'elle, se mariassent à sa barbe. La Princesse de Toscane fut régalée à Fontainebleau, & traitée jusqu'à Marseille par les Officiers du Roi. La Duchesse d'Angoulême l'accom-

pagna jusqu'à Florence, où elle arriva dans l'intention de faire enrager Mari & Belle-mere, en quoi on peut dire qu'elle réussit admirablement. Il me souvient qu'elle commença par garder son cachet de fille, ne voulant pas, disoit-elle, mêler les Fleurs de Lys, avec ces petits ronds Florentins ; c'étoit bien débuter. Nous verrons dans dans la suite de ces Mémoires qu'elle en a bien fait penitence.

Malgré les dépenses extraordinaires, & le mauvais état des Finances, le Roi ne laissa pas de diminuer les Tailles de trois millions pour l'année 1662. dans la résolutton de faire davantage pour le soulagement de ses Peuples, dès qu'il le pourroit. Il alla à Fontainebleau le 20. d'Avril, & y reçut l'hommage que lui fit le Duc de Lorraine pour le Duché de Bar. Il lui avoit rendu la Lorraine par generosité, quoique ce Prince n'eût pas été compris dans le Traité des Pyrennées. Il donna en même tems le Gouvernement du Païs Messin & du Verdunois au Maréchal de la Ferté, pour le récompenser du Gouvernement

de Lorraine qu'il lui ôtoit. Ce Maréchal, quoiqu'un peu brutal, l'avoit bien servi dans la derniere Guerre, & ne s'étoit pas enrichi autant qu'on le disoit.

Le Roi étoit tous les jours cinq ou six heures dans ses Conseils, & entretenoit souvent ses Ministres en particulier, pour voir s'ils lui disoient les mêmes choses, que lorsqu'ils étoient ensemble. Il se faisoit lire toutes les Lettres des Ambassadeurs, & y répondoit lui-même : mais cela ne l'empêchoit pas de donner toutes sortes de divertissemens à sa Cour. Il avoit fait agrandir le canal de Fontainebleau ; & il s'y promenoit tous les jours en caleche avec Madame, & quelques autres Dames. La Reine étoit grosse, & s'y faisoit porter en chaise. Les Courtisans étoient à cheval, & il y avoit souvent des parties de Chasse l'aprèsdinée, & le Bal le soir. On y donna le Ballet des Saisons, où le Roi representoit le Printemps, accompagné des jeux, des ris, de la joïe & de l'abondance. Il y dansa avec cette grace qui accompagnoit toutes ses actions & cet air de Maître, qui même sous le mas-

que, le faisoit remarquer entre les Courtisans les mieux faits. Le Comte d'Armagnac, & le Marquis de Villeroi ne lui faisoient point de tort. Il étoit alors fort amoureux de Mademoiselle de la Valliere, & d'autant plus touché, qu'il en faisoit encore un mystere presque impenetrable. Heureux dans sa foiblesse s'il avoit toujours gardé une pareille conduite; & si par une vaine ostentation de ses plaisirs, il n'eût point donné de scandale. Mais nous en parlerons dans son tems, & nous dirons pour l'excuser un peu, qu'il fut dans la suite comme forcé, par la trahison du Marquis de Vardes à faire un éclat, dont sa conscience souffrira jusqu'au dernier moment de sa vie.

Mademoiselle de la Valliere n'étoit pas de ces beautez toutes parfaites, qu'on admire souvent sans les aimer. Elle etoit fort aimable; & ce Vers de la Fontaine,

Et la Grace plus belle encor que la Beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, &

le regard si tendre, & en même tems si modeste, qu'il gagnoit le cœur & l'estime au même moment; aureste assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Point d'ambition, point de vûës; plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit, qu'à lui plaire; toute renfermée en elle-même, & dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préferant l'honneur à toutes choses, & s'exposant plus d'une fois à mourir, plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; d'humeur douce, liberale, timide, n'aïant jamais oublié qu'elle faisoit mal, esperant toujours rentrer dans le bon chemin; sentiment Chrétien, qui a attiré sur elle tous les tresors de la misericorde, en lui faisant passer une longue vie dans une joïe solide, & même sensible, d'une penitence austere. J'en parle ici avec plaisir. J'ai passé mon enfance avec elle. Mon Pere étoit Chancelier de feu Monsieur, & sa Mere étoit femme du premier Maître d'Hôtel de feuë Madame. Nous avons joüé ensemble plus de cent fois

à Colin-Maillard, & à la Cligne-musette. Mais depuis qu'elle eut tâté des amours du Roi, elle ne voulut plus voir ses anciens amis, ni même en entendre parler. Uniquement occupée de sa passion qui lui tenoit lieu de tout. Le Roi n'exigeoit point d'elle cette grande retraite, il n'étoit pas fait à être jaloux ; & encore moins à être trompé. Enfin, elle vouloit toujours voir son Amant, ou songer à lui, sans être distraite par des compagnies indifferentes.

La Cour étoit dans la joïe & dans l'abondance ; les Courtisans faisoient bonne chere, & jouoient gros jeu. L'argent rouloit, toutes les bourses étoient ouvertes, & les Notaires en faisoient trouver aux jeunes gens tant qu'ils vouloient. L'usurier étoit dur, mais prend-t-on garde aux conditions quand on est jeune, & qu'on veut avoir de l'argent ? Ainsi ce n'étoit que Festins, Danses, & Fêtes galantes. Le Comte de Saint Aignan, toujours lui-même, se distinguoit entre tous les autres. Il fit dresser un théatre dans une allée

du Parc de Fontainebleau, & il y avoit des fontaines naturelles, des perspectives, une colation. On y representa une Comedie nouvelle, & la Fête enfin fut si magnifique, qu'on soupçonna qu'il n'en étoit que l'ordonnateur. Le Roi, la Reine & les Dames s'y trouverent, & en furent fort satisfaits.

Ce fut alors que le Roi fit le Florentin Lulli Sur-Intendant de sa Musique. On l'appelloit Baptiste. Il avoit été Valet-de-pied de Mademoiselle. Il faisoit dès son enfance de très-beaux airs sans sçavoir aucune note de musique, & les faisoit noter par des Maîtres, qui admiroient son génie. Il apprit depuis la musique dans les regles, & a passé pour le premier homme du monde dans son Art. Aussi original que Corneille & Racine dans les Tragedies, que Moliere dans les Comedies, que Quinaut dans les Opera, que Despreaux dans les Satyres, que la Fontaine dans les Fables. Car il est bon de remarquer en passant, que le Roi a fait pendant la Paix tous ces hommes singuliers que je viens de

nommer, à l'exception de Corneille; tous aussi illustres dans leur genre, que les Condez & les Turennes l'ont été dans le leur. Observation qu'on a faite dans tous les tems, que sous le regne des Héros, il se forme de grands hommes dans toutes les conditions de la vie.

Les divertissemens que le Roi ne prenoit qu'en passant, ne l'empêchoient pas de se donner aux affaires. Il envoïa des Ambassadeurs en divers endroits; l'Archevêque d'Ambrun alla en Espagne; le Comte d'Estrades, en Angleterre; la Barde, en Suisse; Courtin & le President Colbert furent nommez pour regler les limites de Flandres avec les Commissaires d'Espagne. Quelque tems auparavant le Roi avoit mis en déliberation dans son Conseil, s'il pouvoit en honneur & en conscience secourir le Portugal; & ses trois Ministres avoient conclu qu'il le pouvoit, n'étant pas plus obligé que le Roi d'Espagne à observer tous les articles du Traité de Paix; & que puisque les Espagnols ne lui faisoient au-

cune raison sur quatre-vingt-quatre articles de griefs, que l'Archevêque d'Ambrun leur avoit proposez à Madrid, il en pouvoit faire autant de son côté, & compenser l'un par l'autre. Il prit donc la resolution de le faire, mais le plus secrettement qu'il se pourroit, & chargea Fouquet de cette négociation à l'insçu des autres Ministres. Fouquet se servit pour cela d'un nommé la Bastide, qui avoit eu quelques habitudes à Londres du tems de Cromwel. Il fit resoudre le Roi d'Angleterre à épouser la Princesse de Portugal, & lui promit de lui faire donner par le Roi deux cens mille écus par an, qui seroient emploïez au secours du Portugal. Les choses en étoient là, lorsque le Roi envoïa le Comte d'Estrades en Angleterre, sans lui rien dire de la négociation secrette que Fouquet avoit entre les mains. Le Roi d'Angleterre pressa d'Estrades d'écrire au Roi en faveur des Portugais; mais le Roi répondit qu'il vouloit executer fidellement le Traité des Pyrennées. Le Roi d'Angleterre répliqua qu'Henri

le Grand n'avoit pas été si scrupuleux; & qu'après la Paix de Vervins il n'avoit pas laissé de donner de gros subsides aux Hollandois ; à quoi le Roi répondit qu'il se feroit toujours honneur d'imiter le Roi son grand-Pere, & qu'il n'avoit jamais rien fait contre sa parole ; puisqu'en signant la Paix de Vervins il avoit averti le Roi d'Espagne, qu'il devoit de grandes sommes d'argent aux Hollandois ses bons Comperes, & qu'il ne prétendoit pas leur faire banqueroute. Ainsi d'Estrades, tout habile qu'il etoit, fût joüé par les deux Rois sur les affaires du Portugal, jusqu'à ce que Fouquet ayant été arrêté, le Roi lui découvrit tout le mystere, & défendit à la Bastide de s'en mêler davantage.

Le Duc d'Epernon mourut en ce tems-là. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiere, Gouverneur de Guiennne, & Colonel General de l'Infanterie Françoise. Le Roi supprima sa Charge, & donna au Maréchal de Grammont le titre de Colonel des Gardes Françoises, avec la

survivance pour le Comte de Guiche, & les mêmes appointemens qu'avoit le Colonel General. Il avoit donné le Gouvernement de Touraine au Comte de Saint Aignan, qui s'étoit acquis ses bonnes graces par sa gaïeté naturelle, & par quelques petits services fort secrets.

Ce M. d'Epernon étoit fils du fameux Duc d'Epernon, le plus puissant favori d'Henri III. Il étoit ami, ou pour mienx dire, suivant de Quelus, qui en mourant l'avoit recommandé au Roi si tendrement, qu'il devint son Favori.

J'ai oüi dire au vieux Maréchal de Villeroi que M. de Bellegarde, autre Favori, étoit à la mort d'Henri III. Grand Ecuyer de France, seul Prémier Gentilhomme de la Chambre, & Maître de la Garde-Robbe. Il alla aussi-tôt trouver Henri IV. & dès le premier soir coucha aux pieds de son lit, cnmme faisoit alors le Prémier Gentilhomme de la Chambre. Henri IV. lui dit: Monsieur de Bellegarde, comptons ensemble. Je vous laisse la

Charge de Grand Ecuyer ; mais il faut que vous partagiez votre Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre avec le Vicomte de Turenne, qui a toujours été le mien ; & que vous cediez celle de Maître de la Garde-Robbe à Roquelaure, qui est aussi le mien.

Le Marquis d'Ambre, qui est un vieux repertoire, m'a conté que le Roi Henri IV. s'étant éveillé la nuit, appella M. de Bellegarde, & lui proposa de ceder la moitié de sa Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre au Vicomte de Turenne : que deux heures après s'étant encore éveillé, il lui proposa de ceder à M. de Roquelaure la moitié de la Charge de Maître de la Garde-Robbe ; & que Bellegarde lui dit : Hé bien, Sire, je le veux bien, mais ne vous réveillez plus, s'il vous plaît.

Il commença alors à y avoir deux Gentilhommes de la Chambre. M. d'Epernon, qui l'avoit été devant M. de Bellegarde, renouvella ses prétentions ; & fit créer pour lui une troisiéme Charge, & le feu Roi créa la quatrieme pour

M. de Mortemart. La Charge de Colonel de l'Infanterie avoit été fait Charge de la Couronne sous Henri III. pour M. d'Epernon, & celle de Grand Maître de l'Artillerie fut aussi faite Charge sous Henri IV. pour M. de Sulli. Il semble qu'en France les Favoris ont la fievre tierce. Henri III. en avoit, Henri IV. n'en eut point. Louis XIII. en a eu. Louis XIV. n'en aura jamais. Je ne prens guere d'interêt à ce qui arrivera après lui. Henri IV. avoit pour ami M. de Biron, & s'en vantoit publiquement, lorsqu'il rentra dans Paris, & qu'il reçut les complimens du Parlement dans l'Hôtel de Schomberg, qui est presentement l'Hôtel d'Aligre. Il leur dit: Messieurs, voila M. de Biron, c'est un homme que je presente volontiers à mes amis & à mes ennemis. Louis le Grand eût dit fort volontiers la même chose de M. de Turenne; mais ces familiaritez royales ne sont plus à la mode: & je ne sçais si les Rois ont bien fait de les abolir. On les craint, on les aimoit. Henri IV. étoit le plus grand Roi & le

meilleur homme du monde. Un jour M. du Maine vint se plaindre à lui de l'insolence de M. de Balagni, qui avoit fait appeller en duel le Duc d'Eguillon son fils. Balagni est bien heureux, disoit M. du Maine, que je n'aïe pas été chez moi, je l'aurois fait pendre à la grille. Le Roi ne fit que se retourner vers ceux qui étoient dans la chambre, & leur dit: Le bon-homme se sent encore de la Ligue. Ce grand Roi avoit ses foiblesses comme un autre homme. Il étoit amoureux de la Duchesse de Beaufort, & vouloit absolument l'épouser. Il nomma Sanci son Ambassadeur à Rome pour faire casser son mariage avec la Reine Marguerite, sous prétexte de sa mauvaise conduite; mais Sanci ne voulut point se charger de la commission: Sire, lui dit-il, avec une franchise de vieux Courtisan, il vaut mieux que vous gardiez celle que vous avez, au moins est-elle de bonne maison.

Un jour un Ambassadeur d'Espagne causant avec Henri IV. lui disoit qu'il eût bien voulu connoître ses Ministres

pour s'adresser à chacun d'eux suivant son caractere. Je m'en vais, lui dit le Roi, vous les faire connoître tout à l'heure. Ils étoient dans l'antichambre en attendant l'heure du Conseil. Il fit entrer le Chancelier de Silleri, & lui dit : M. le Chancelier, je suis fort en peine de voir sur ma tête un plancher qui ne vaut rien, & qui menace ruine. Sire ; dit le Chancelier, il faut consulter des architectes, bien examiner toutes choses, & y faire travailler, s'il est besoin, mais il ne faut pas aller si vîte. Le Roi fit ensuite entrer M. de Villeroi, & lui tint le même discours. Il répondit, sans regarder seulement le plancher : Vous avez grande raison, Sire ; cela fait peur. Après qu'ils furent sortis, entra le President Jeannin, qui à la même question répondit fort differemment. Sire, dit-il au Roi, je ne sçais pas ce que vous voulez dire ; voila un plancher qui est fort bon. Mais, reprit le Roi, ne vois-je pas là-haut des crevasses, ou j'ai la berluë. Allez, allez, Sire, répondit Jeannin, dormez en repos, votre plancher durera plus que vous.

vous. Quand les trois Ministres furent sortis, le Roi dit à l'Ambassadeur: Vous les connoissez presentement. Le Chancelier ne sçait jamais ce qu'il veut faire. Villeroi dit toujours que j'ai raison. Jeannin dit tout ce qu'il pense, & pense toujours bien; il ne me flatte pas, comme vous voiez.

Ce grand Prince étoit promt, mais bien-tôt la raison le faisoit revenir. Le Colonel Tische, qui commandoit les Suisses dans son Armée, lui vint demander les montres des Suisses la veille de la bataille de Dreux. Le Roi qui n'avoit point d'argent se mit dans une furieuse colere, le traita fort mal, & se porta à des paroles injurieuses. Le lendemain en rangeant ses troupes en bataille, il se souvint de ce qu'il avoit fait: & quand il fut devant le Bataillon Suisse: Colonel Tische, lui dit-il en l'embrassant, j'ai tort à vôtre égard, & je vous fais toutes reparations. Ah! Sire, lui répondit le vieux Colonel, vos bontez me vont coûter la vie. Effectivement on donna la bataille & il fut tué.

Revenons d'où je suis parti. Le Maréchal de Vivonne écrivoit de Messine au Roi, & finissoit sa lettre par ces mots : *Nous avons besoin ici de dix mille hommes pour soutenir l'affaire.* Il la donna à cacheter à l'Intendant du Terron, qui ajoûta après les dix mille hommes, *& d'un General.* Ce du Terron avoit bien de l'esprit.

Ce fut un peu après la mort du Duc d'Epernon, que le Duc de Richelieu ne voulant faire la Guerre, ni par Terre, ni par Mer, vendit le Gouvernement du Havre au Maréchal Duc de Noailles, & la Charge de General des Galeres au Marquis de Crequi. Il eut cent mille écus du Havre ; & sept cens mille livres des Galeres, & emploïa cet argent, suivant la coûtume inviolablement observée par les heritiers des Premiers Ministres, qui ne font gueres de contrats de constitution.

Je passe legerement sur tous les évenemens publics ; on les trouve écrits par tout ; & je ne veux m'arrêter que sur de certaines choses ignorées du commun des hommes.

Le Roi au milieu de ses affaires &

même de ses plaisirs, songeoit toujours à se défaire du Sur-Intendant. Ce Ministre avoit déja donné assez de prise sur lui; Ses dissipations effroïables, neuf ou dix millions au moins dépensez à Vaux, tandis que la Maison du Roi n'étoit pas païée; les pensions secrettes qu'il donnoit aux Courtisans; les tresors qu'il jettoit à la tête de ses amis; les fortifications qu'il faisoit faire à Belle-Isle, comme s'il avoit eu des desseins de Guerre; sa négligence dans les Affaires, tout cela étoit plus que suffisant pour lui faire son procès dans les formes: outre qu'il y avoit une necessité absoluë de changer de Sur-Intendant, pour avoir occasion de ne pas donner tout ce qu'il avoit promis, & pour dépouiller tous ceux qui s'étoient enrichis. Il avoit encore le défaut d'être insolent, & si je l'ose dire, insatiable sur le chapitre des Dames. Il attaquoit hardiment tout ce qui lui paroissoit aimable, persuadé que le merite soutenu de l'argent, vient à bout de tout. Il osa lever les yeux jusqu'à Mademoiselle de la Valliere; mais il s'apperçut

que la place étoit prise ; & voulant se justifier auprès d'elle & de son Amant secret, il se donna la mission de confident ; & l'aïant mise à un coin dans l'antichambre de Madame, il lui vouloit dire que le Roi étoit le plus grand Prince du monde, le mieux fait, & autres mêmes propos : mais la Demoiselle fiere du secret de son cœur, coupa court, & dès le soir s'en plaignit au Prince, qui n'en fit pas semblant, & ne l'oublia pas. Madame du Plessis-Bellierre, amie de Fouquet, l'avoit aussi attaquée, en lui disant que M. le Sur-Intendant avoit vingt mille pistoles à son service ; & sans se fâcher elle lui avoit répondu, que vingt millions ne lui feroient pas faire un faux pas ; ce qui avoit fort étonné la bonne confidente, peu accoûtumée à de pareilles réponses.

Le Roi étoit donc résolu de perdre Fouquet ; mais sa Charge de Procureur General du Parlement étoit un rempart, à l'abri duquel il sembloit être en sûreté. A peine sortoit-on des Guerres Civiles, où la puissance de cette

Compagnie n'avoit que trop éclaté. Il n'étoit pas à propos de lui fournir de nouveaux sujets de plaintes, en faisant faire le procès par des Commissaires, à l'un de ses principaux Officiers ; & d'ailleurs, s'en remettre au jugement de cent cinquante personnes, qui veulent tous opiner longuement ; c'étoit la mer à boire, & peu d'assurance de bonne Justice. Il faloit donc persuader à Fouquet de vendre sa Charge de Procureur General ; la chose n'étoit pas aisée. Colbert, par son propre interêt, mêlé d'un peu de zele, se chargea de la commission ; & pour en venir à bout, il fit les démarches les plus humbles, pour s'insinuer dans l'esprit de Fouquet. Il le prit par les loüanges, & fit si bien que ses manieres soumises lui firent presque oublier les démêlez qu'ils avoient eu ensemble du tems du Cardinal. Il y avoit déja long-tems que Colbert, pour avoir sa place, lui rendoit de mauvais offices, en tâchant de diminuer son credit parmi les Gens d'affaires. La chose étoit allée si loin, que Fouquet s'en étant plaint amere-

ment. Le Cardinal lui dit à Toulouse qu'il le prioit d'oublier pour l'amour de lui tout ce qui s'étoit passé ; que Colbert n'y retourneroit plus ; qu'il lui feroit volontiers le sacrifice d'un autre homme ; mais que celui-là étant seul instruit & chargé de toutes les affaires de sa maison, il ne pouvoit s'en passer. Il semble qu'un pareil éclat devoit rompre entr'eux toute intelligence ; & cependant Fouquet ne laissa pas d'écouter les doux propos de son ennemi réconcilié par force. Il le crut encore trop foible auprès du Roi pour oser entreprendre de voler de ses propres aîles, & lui donna chez lui des entrées particulieres, qu'il n'accordoit qu'à ses meilleurs amis. Colbert en profita, & dans ses conversations ne manqua pas de lui faire remarquer la mine tendre & la confiance aveugle que le Roi avoit pour lui. Dans le même tems ce Prince ne parloit que de M. le Sur-Intendant, l'envoïoit chercher à tous momens, décidoit une infinité de petites choses par son avis, sans consulter ses autres Ministres, lui accordoit toutes

les graces qu'il demandoit, & venoit de recevoir avec des distinctions particulieres l'Evêque d'Agde son frere pour Maître de l'Oratoire; Colbert faisoit valoir tout cela. Fouquet persuadé & attendri, juroit qu'il donneroit sa vie pour le Roi. J'en ferois autant, reprit Colbert; mais à quoi lui servent toutes ces paroles, il n'y a pas un sol dans l'Epargne, & vous sçavez, Monsieur, combien les moyens extraordinaires sont difficiles & dangereux. Vous avez raison, dit Fouquet, je vendrois de bon cœur tout ce que j'ai au monde pour donner l'argent au Roi. Colbert ne voulut pas aller plus loin: mais dans la suite de leurs conversations en parlant de la Charge de Président à Mortier, dont Fieubet avoit offert dix-huit cens mille livres; Fouquet de lui-même dit, qu'il n'en auroit gueres moins s'il vouloit de sa Charge de Procureur General, & que le même Fieubet lui en avoit offert quinze cens mille livres. Mais, Monsieur, reprit Colbert, est-ce que vous la voudriez vendre? il est vrai qu'elle vous est assez inutile.

Un Sur-Intendant Ministre n'a pas le tems de voir des procès. La chose en demeura là, mais ils en parlerent si souvent, que Fouquet se croïant assuré de l'esprit du Roi, dit un jour à Colbert, qu'il avoit envie de vendre sa Charge pour en faire un sacrifice au Roi. Ce fut alors que Colbert se jetta dans des acclamations; & Fouquet enyvré de la belle action qu'il croïoit faire, alla sur le champ le dire au Roi, qui le remercia, & accepta l'offre sans balancer, en lui cachant le veritable sujet de sa joïe. Le Roi dès le même soir ne manqua pas de dire à Colbert, tout va bien, il s'enferre de lui-même; il m'est venu dire qu'il porteroit à l'Epargne tout l'argent de sa Charge. J'ai appris ces particularitez de Perrault, à qui Colbert les a contées plus d'une fois.

Cette négociation dura jusqu'au mois d'Août; & dès que Fouquet eut vendu sa Charge à M. de Harlai, bon homme, homme de bien, mais qui n'en étoit pas fort capable; & qu'il eut fait porter un million à Vincennes, où le

Roi le voulut avoir pour des dépenses secrettes, Sa Majesté lui redoubla ses caresses. D'autre côté Colbert qui s'étoit contraint pendant trois ou quatre mois, ne le menagea plus, & ne garda plus de mesures avec un homme, qu'il vouloit, & qu'il croïoit pouvoir pousser à bout. Le Roi ne crut pas le devoir faire arrêter à Paris ; & par un excès de prévoïance, dont il n'avoit pas besoin, il l'engagea à lui donner une Fête dans sa belle Maison de Vaux, résolu de le faire arrêter au milieu des hautbois & des violons, dans un lieu qui se pouvoit dire une preuve parlante de la dissipation des Finances. Mais avant l'execution, n'aïant pû s'empêcher d'en faire confidence à la Reine Mere, elle lui dit tant de raisons pour l'en empêcher, qu'il résolut deslors de faire le voïage de Nantes, sous prétexte d'aller presser les Etats de Bretagne d'accorder ce qu'il leur demandoit. La Reine Mere avoit quelque peine à abandonner Fouquet, persuadée que Colbert plus rustique lui laisseroit encore moins de crédit. La vieille Du-

chesse de Chevreuse l'avoit pourtant gagnée à une Fête qu'elle lui donna exprès à Dampierre, afin de l'entretenir plus à son aise; & ce fut là l'origine de la liaison qui se forma depuis entre Colbert & la Maison de Luines.

Le Roi ne put pas s'empêcher d'aller à Vaux, où tout étoit prêt pour le recevoir. Il avoit dans sa caleche Monsieur, la Comtesse d'Armagnac, la Duchesse de Valentinois, & la Comtesse de Guiche. La Reine Mere y alla dans son carosse, & Madame en littiere. On y representa pour la premiere fois les *Fâcheux* de Moliere, avec des Balets & des récits en musique dans les Intermedes. Le théatre étoit dressé dans le Jardin, & la décoration étoit ornée de fontaines veritables, & de veritables orangers; & il y eut ensuite un feu d'artifice & un bal, où l'on dansa jusqu'à trois heures du matin. Les Courtisans qui prennent garde à tout, remarquerent que dans tous les plafonds & aux ornemens d'architecture, on voïoit la devise de M. le Sur-Intendant. C'étoit un Ecureuil (ce sont ses

armes) qui montoit ſur un arbre avec ces paroles : *Quo non aſcendam ?* où ne monterai-je point ? Mais ils n'ont remarqué que depuis ſa diſgrace, qu'on y voïoit auſſi par tout des Serpens & des Couleuvres, qui ſiffloient après l'Ecureüil. Au milieu de la Fête M. le Sur-Intendant reçut un billet de Madame du Pleſſis-Bellierre, qui lui donnoit avis qu'on devoit l'arrêter à Vaux ; mais que la Reine Mere avoit fait changer l'ordre.

La Cour étoit à Fontainebleau ; & Fouquet, quoique la Fête eût fort bien réüſſi, commença à ſoupçonner qu'on le vouloit perdre. Gourville, homme d'eſprit, & ſon ami particulier, lui en donnoit tous les jours de nouveaux avis. Il lui dit que le Roi piqué de la magnificence de Vaux, qui effaçoit de bien loin Fontainebleau, & toutes les autres Maiſons Roïales, n'avoit pas pû s'empêcher de dire à la Reine Mere : Ah ! Madame ! eſt-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à tous ces gens-là : Il lui arriva même une petite avanture, qui fit juger à lui & à tous ſes

amis, qu'il n'étoit pas trop bien à la Cour.

Le Comte de Saint Aignan lui parla dans l'antichambre du Roi devant tout le monde avec la derniere hauteur, se plaignant de lui, & renonçant à son amitié. Or l'on sçavoit que Saint Aignan étoit alors un petit Favori, & trop bon Courtisan, pour être si fier avec un Ministre qu'il eût crû bien établi. Il voïoit de plus que le Roi avoit créé exprès pour Colbert une troisieme Charge d'Intendant des Finances, afin qu'il observât toutes ses actions. Mais il vit sa perte plus clairement dans un Conseil qui fut tenu quatre jours avant le voïage de Nantes. Le Chancelier & tous les Secretaires d'Etat y étoient avec les trois Ministres. Le Roi y proposa d'abolir absolument les Ordonnances de Comptant, que les Sur-Intendans donnoient sous prétexte de dépenses secrettes. Sa Majesté fit assez connoître par son discours que c'étoit son intention. Le Chancelier appuïa fortement l'avis du Roi; & Fouquet n'étant pas maître de

lui, au lieu d'opiner s'écria, Je ne suis donc plus rien? Il sentit dans le moment qu'il venoit de dire une sottise, & tâcha de la reparer, en disant qu'il faloit donc trouver d'autres moiens de cacher les dépenses secrettes de l'Etat, & le Roi dit qu'il y pourvoiroit. Le jeune Brienne étoit present au Conseil, & m'a conté que dans le moment que Fouquet lâcha cette parole indiscrette, *Je ne suis donc plus rien?* Le Tellier donna un coup de coude au bon-homme Brienne qui étoit auprès de lui.

On partit pour Nantes quatre jours après. Fouquet fit le voïage avec Lionne son ami; & le Tellier mena Colbert avec lui. Ils prirent des Cabanes à Orleans, & s'embarquerent sur la Loire. Les Courtisans disoient hautement que ce voïage seroit fatal à Fouquet ou à Colbert. On voïoit assez qu'ils ne pouvoient pas vivre ensemble, & que l'un des deux perdroit bien-tôt l'autre. Mais le commun avis étoit que Fouquet seroit le plus foible, & le malheureux. Rose m'a conté qu'étant à

Fontainebleau deux jours avant le voïage de Nantes, il trouva sur le grand escalier de la cour du cheval blanc Seron de la Sironade, qui lui dit tout-bas en passant ; M. Roze, on va faire le procès au Sur-Intendant, & il sera pendu. Roze se mit à rire, & passa son chemin.

Mais pour revenir au voïage, le jeune Brienne avoit aussi pris une Cabane à Orleans, & y avoit donné place à un Commis de Nouveau General des Postes. Ils virent passer l'une après l'autre les deux Cabanes ou étoient les Ministres, magnifiquement parées & menées chacune par douze ou quinze Rameurs. Le Commis de la Poste dit en les voïant passer, l'une de ces deux Cabanes fera naufrage à Nantes ; voulant faire entendre que ce voïage se faisoit pour perdre Fouquet ou Colbert. Brienne le pressa de lui dire ce qu'il en sçavoit, mais il fit le mysterieux, & il y a apparence qu'il en avoit seulement oüi parler chez Nouveau, homme de bonne chere, où toute la Cour étoit tous les jours.

Fouquet avoit été averti par ses amis il y avoit plus d'un mois. Il avoit profité de leurs avis, & croïoit s'être mis à couvert de l'orage en ouvrant son cœur au Roi, & lui parlant cette fois avec sincerité, mais il n'etoit plus teins. Le Roi outré contre lui d'avoir vû cinq mois durant qu'il le trompoit, avoit pris ses mesures avec Colbert, & les choses étoient trop avancées pour les changer. Il dissimula à son ordinaire, & lui fit plus de caresses que jamais. Il fit le voïage en poste à cheval, suivi de M. le Prince & de M. le Duc, de M. de Turenne, de M. de Boüillon, & d'une trentaine de Courtisans, & fut régalé en chemin (je crois à Saumur par Nouveau General des Postes.) Il arriva à Nantes le premier Septembre, il alla loger dans le Château. Fouquet fit marquer son logis à l'autre bout de la Ville; on n'en devina pas d'abord la raison. On a sçu depuis qu'il y avoit dans cette maison un acqueduc sous terre, qui rendoit à la riviere, & qu'il songeoit à se sauver par-là dans Belle-Isle, en cas qu'on vînt pour

l'arrêter. Il étoit parti de Fontainebleau avec la fievre tierce, & la fatigue du voïage avoit redoublé ses accès. Le Roi, à qui l'on dit qu'il étoit assez mal, ordonna au Comte de Brienne d'aller sçavoir de ses nouvelles. Le Comte arriva dans la maison à trois heures après midi, & trouva Madame la Sur-Intendante avec Gourville dans une salle, qui faisoit danser devant elle des païsanes de Belle-Isle. Elle lui dit que M. le Sur-Intendant ne voïoit personne, & qu'il étoit dans son accès. Il repliqua qu'il faloit qu'il le vît, & qu'il venoit lui parler de la part du Roi. On le fit monter; il trouva le Sur-Intendant couché sur son lit dans des robbes de chambre, tremblant la fievre assez fort. Il lui dit que le Roi étoit en peine de sa santé, & qu'il l'envoïoit pour sçavoir de ses nouvelles. Le Sur-Intendant reçut le compliment avec grande joie, & s'écria: Le Roi a bien de la bonté pour moi. Il pria ensuite Brienne de dire au Roi qu'il lui répondoit des Etats de Bretagne; que plusieurs Députez l'étoient venus trouver, & qu'ils feroient

feroient tout ce que Sa Majesté souhaitoit, & au-delà. Brienne vouloit s'en aller de peur de l'incommoder. Il le pria de s'asseoir au chevet de son lit, & lui dit avec un air gai : Monsieur, vous êtes de mes amis. (Ils s'étoient racommodez depuis trois ou quatre mois, & le Sur-Intendant lui avoit fait païer seize mille livres sur ce qui lui étoit dû de ses pensions.) Il lui dit donc ; vous êtes de mes amis, je vais m'ouvrir à vous. Colbert est perdu, & ce sera demain le plus beau jour de ma vie. Il lui demanda ensuite s'il n'y avoit rien de nouveau à la Cour. Brienne lui dit que ce matin là on n'entroit plus chez le Roi par le chemin ordinaire ; qu'il falloit passer l'un après l'autre par un petit coridor fort étroit ; que Roze Secretaire du Cabinet écrivoit sur une petite table dans ce corridor, & qu'il étoit obligé de se lever à chaque personne qui passoit ; que M. de Gêvres Capitaine des Gardes du Corps en quartier, & Chamarante premier Valet de Chambre étoient seuls à la porte du cabinet ; que le Roi y avoit été en-

fermé tout le matin, & que quand il étoit entré dans le cabinet, le Roi avoit jetté un grand morceau de tafetas vert sur une table couverte de papiers; que tous ces petits changemens donnoient à raisonner aux Courtisans. Il n'ajoûta pas qu'il venoit de voir dans sa ruë à cent pas de sa porte deux Mousquetaires qui paroissoient y être par ordre, & qui l'avoient fort examiné en passant. Fouquet lui dit que tout cela regardoit Colbert: & Brienne n'osa lui dire qu'il n'en croïoit rien.

Brienne étant retourné au Château rendre compte de sa commission, trouva l'appartement du Roi ouvert à son ordinaire; on ne passoit plus par le corridor. Le Roi lui ordonna de retourner le soir chez M. le Sur-Intendant, & de lui dire qu'il ne manquât pas d'être au Conseil le lendemain à sept heures du matin. Brienne n'y alla qu'à onze heures du soir, & trouva Fouquet abatu de corps & d'esprit. La fievre l'avoit extremement tourmenté, & il lui étoit venu tant d'avis & de tant de côtez, qu'enfin il avoit ouvert les

yeux. Toute la ruë & les environs de sa maison étoient remplis de Mousquetaires. Monsieur, dit-il à Brienne, on vient de me dire que Chavigni Capitaine aux Gardes (ç'a été depuis le fameux Pere de Chavigni Pere de l'Oratoire) est monté sur deux grands bateaux avec sa Compagnie pour aller se saisir de Belle-Isle. Gourville me presse de me sauver par l'acqueduc dans sa maison. Malgré tous les Mousquetaires du monde il pouvoit encore gagner la riviere où un petit bateau l'attendoit : c'étoit être passablement indiscret. Mais, ajoûta-t-il avec fermeté, je n'en veux rien faire, il en faut courir le risque. Je ne puis croire que tout ceci soit contre moi. Il conta alors à Brienne qu'à Fontainebleau il avoit representé au Roi que le Cardinal faisoit tout à sa tête, & sans observer aucune formalité ; qu'il lui avoit fait faire beaucoup de choses dont il pouvoit être recherché ; que lui en son particulier avoit aussi fait des fautes considerables, & des dépenses excessives ; & que pour mettre sa conscience & son

honneur en sureté, il supplioit le Roi de lui pardonner tout le passé, & qu'il étoit persuadé que Sa Majesté avoit eu la bonté de le faire. Il se coucha là-dessus tranquile ou non. Brienne crut ou fit semblant de croire tout ce qu'il lui avoit dit, & s'en alla. Il y retourna le lendemain à six heures du matin suivant l'ordre du Roi pour faire lever M. le Sur-Intendant, afin qu'il fût au Château à sept heures du matin précises. Mais il trouva les portes de la maison gardées par les Mousquetaires, qui lui dirent que le Sur-Intendant étoit déja parti pour aller chez le Roi. Il vit bien alors que c'étoit un homme perdu, & il revint au Château à toute bride. Fouquet étoit déja au Conseil, il avoit vû les Mousquetaires rangez en bataille dans la Place, & avoit crû que le Roi vouloit aller à la chasse. Il monta en haut. Le Conseil se tint à l'ordinaire; le Roi lui demanda encore quatre-vingt-dix mille livres pour distribuer aux Officiers de la Marine. Le Tellier sortit du Conseil le premier, & mit dans la main de Boucherat, qui

depuis est devenu Chancelier, & qu'il trouva dans l'antichambre, un petit billet, en lui disant à l'oreille : *Lisez vite, & executez.* Boucherat étoit alors Maître des Requêtes & Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & faisoit les fonctions de Commissaire du Roi aux Etats de Bretagne. Il descendit le degré, ouvrit son billet, & y lut ces mots : *Le Roi vous ordonne d'aller tout à l'heure mettre le Scellé chez M. le Sur-Intendant*, qui descendoit lui-même le degré pendant que Boucherat lisoit, & en passant il lui donna le bon jour. Il monta ensuite dans sa chaise pour aller à la Messe.

Cependant Artagnan, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires, avoit eu ordre du Roi de l'arrêter au sortir du Conseil, mais hors de l'enceinte du Château pour ne pas fâcher le Capitaine des Gardes du Corps. Il l'avoit manqué d'un moment ; parce qu'aïant vû descendre M. le Tellier, il l'avoit suivi au bout de la cour, où il s'étoit allé promener sous des arbres avec la Feuillade.

Il lui demanda s'il n'y avoit rien de changé, le Tellier lui dit que non, & pendant ce tems-là Fouquet étoit passé. Artagnan tout éperdu courut dans la Place qui est dans le Château. Il demanda tout-bas à Roze s'il n'avoit point vû M. le Sur-Intendant. Roze lui dit qu'il étoit sorti du Conseil. Il alla tout courant le chercher, & le trouva dans sa chaise qui alloit à la Messe. Il lui envoïa dire par Maupertuis qu'il eût bien voulu lui dire une parole. Le Sur-Intendant sortit aussi-tôt de sa chaise, & Artagnan sans perdre de tems, lui dit : *Monsieur, je vous arrête par ordre du Roi*. Il ne parut point étonné, & lui dit seulement : Mais, M. d'Artagnan, est-ce bien moi à qui vous en voulez. Oüi, Monsieur, reprit Artagnan, & sans plus de discours le fit monter dans un carosse entouré de cent Mousquetaires, qui le conduisirent sur le champ au Château d'Angers. Boucherat pendant ce tems-là se saisissoit de tous ses papiers.

Roze étoit monté dans la chambre du Roi. Il trouva à la porte Maupertuis, qui lui dit tout-bas : Monsieur,

faites-moi parler au Roi. Roze lui dit de s'adresser aux Huissiers de la Chambre. Maupertuis dit que les Huissiers se moquoient de lui, & lui fermoient la porte au nez. Roze lui repliqua qu'il en étoit fâché ; mais Maupertuis lui aïant dit avec fermeté : Hé bien, Monsieur, vous en répondrez en votre propre & privé nom ; Roze eut peur, & s'avança vers la porte du cabinet du Roi. Aussi-tôt le Marquis de Gêvres, Chamarante, & quelques autres Courtisans lui dirent, que le Roi vouloit être seul. Roze ne laissa pas de grater à la porte du cabinet. Le Roi étoit enfermé avec M. le Tellier, & vint ouvrir lui-même la porte, en disant d'un ton chagrin : Qui est-ce qui est là ? Roze lui dit que Maupertuis vouloit absolument lui parler. On le fit entrer, & il dit au Roi que M. le Sur-Intendant avoit été arrêté. Alors Sa Majesté passa dans la chambre, & dit tout-haut aux Courtisans qui s'y trouverent : J'ai fait arrêter le Sur-Intendant. Il est tems que je fasse moi-même mes affaires.

Maupertuis, qui a été depuis Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires, suivoit la Cour sans emploi, & ce jour-là le Roi lui avoit ordonné de suivre Artagnan, & de faire tout ce qu'il lui commanderoit.

Le Roi avoit fait partir en poste du Vouldi Gentilhomme ordinaire, pour aller faire mettre le Scellé dans la maison de Fouquet à Paris, à Saint Mandé & à Vaux. Il alla le plus vîte qu'il put, & n'arriva pourtant à Paris que douze heures après un Valet de Chambre du Sur-Intendant; il s'appelloit *La Forest*, & sans prendre l'ordre de personne dès qu'il vit son Maître arrêté, il s'en alla à pied à deux lieuës de Nantes, où il sçavoit qu'étoit le premier Relais. Le Sur-Intendant n'avoit jamais fait de voïage avec la Cour, qu'il n'eût établi des Relais de sept lieuës en sept lieuës hors du grand chemin sur la droite & sur la gauche.

Il avoit par ce moïen-là des nouvelles plutôt que le Roi, ou M. le Cardinal; & la Forest dont il se servoit ordinairement pour ses courses, ne per-

dit pas un moment. Il poussa tous les Relais, & porta la nouvelle de la prise de son Maître à Madame du Plessis-Bellierre son amie intime. Elle envoïa chercher aussi-tôt l'Abbé Fouquet & Brevant. Ils tinrent conseil. L'Abbé étoit d'avis de mettre le feu à la maison de Saint Mandé, & de brûler par ce moïen-là tous les papiers qui pouvoient faire tort à son Frere. Mais Madame du Plessis-Bellierre s'y opposa, & dit que c'étoit le perdre absolument; qu'on ne le condamneroit pas sans l'entendre; que c'étoit se défier de son innocence; qu'on n'avoit rien à lui reprocher depuis que le Roi gouvernoit par lui-même; & que pour le tems précedent, il n'avoit rien fait que par l'ordre du Cardinal. Brevant sans opiner les quitta, & alla ramasser ses papiers & quelque argent, & se cacher dans un Couvent, où on ne le trouva jamais. Il passa ensuite dans les Païs Etrangers, & y rendit au Roi tant de petits services, qu'il merita sa grace. C'est ce Brevant des Carrieres, qui a été assez long-tems Resident du Roi

à Liege. La Forest alla aussi chez Madame Fouquet la mere, dont la vertu & la sainteté meritent attention. Elle ne s'étoit point élevée de la fortune de son Fils, toujours occupée de la Priere & du soin des Pauvres. Madame, lui dit brusquement la Forest, M. le Sur-Intendant a été arrêté à Nantes. Elle se jetta à ses pieds, & dit : Je vous remercie, mon Dieu, je vous ai toujours demandé son salut, en voila le chemin. Elle étoit aussi humble que la femme du Sur-Intendant étoit fiere & insolente. La décadence de son mari lui fit bien changer de manieres : & il me souvient qu'étant venuë à l'audiance de M. de Pontchartrain Controlleur General, elle se mit humblement dans la foule ; mais il alla à elle dès qu'il la vit, & la fit entrer dans son cabinet, à la barbe de plusieurs Duchesses qui ne l'avoient pas regardée.

Pendant que l'Abbé Fouquet disputoit avec Madame du Plessis-Bellierre, sans rien resoudre ; du Vouldi arriva. Le Lieutenant Civil d'Aubrai alla tout sceller à Saint Mandé, & d'autres Of-

ficiers de Justice firent la même chose dans les autres maisons du Sur-Intendant. Cependant le Roi donnoit ses ordres à Nantes pour partir le même jour. Le Tellier étoit triomphant;& Colbert qu'on n'avoit point vû depuis quatre jours, sortit de son trou, & parut avec un grand air de confiance. Le pauvre Lionne consterné & pâle comme la mort ne pouvoit se remettre. Mais le Roi s'en étant apperçu eut la bonté de lui dire tout-haut : Lionne, je sçai bien que le Sur-Intendant étoit de vos amis ; sa disgrace ne vous regarde point, & je suis fort content de vous. Le Roi ne faisoit pas semblant d'entendre le Marquis de Gêvres Capitaine de ses Gardes du Corps en quartier qui jettoit feu & flamme. Qu'ai-je fait, disoit-il, pour recevoir un pareil affront ? Ne l'aurois-je pas arrêté aussi-bien qu'Artagnan ? Ses amis lui dirent de se taire, il n'en faisoit rien, & ne faisoit pas mal sa Cour.

Le Roi avant que de partir dit au Maréchal de Villeroi qu'il faisoit un Conseil Royal des Finances, dont il

seroit le Chef. Et sur cela le Maréchal de la Meilleraie dans un dîné qu'il donna ce jour-là aux Courtisans, lui dit plaisamment: Petit Maréchal mon ami, tu seras le Chef des Finances, mais en idée, comme je l'ai été moi qui te parles, & Colbert en sera le Chef veritable: mais que t'importe? Tu auras de gros appointemens, & n'est-ce pas assez. Le Maréchal de la Meilleraie en voïant depuis quatre jours tout ce qui se faisoit à Nantes s'étoit crû perdu, & son ami Boucherat avoit toutes les peines du monde à lui remettre l'esprit, sans pourtant lui rien découvrir. Le Maréchal s'étoit déclaré publiquement contre Fouquet à la mort du Cardinal, & le Duc de Mazarin son fils, comblé d'honneurs & de biens, l'avoit méprisé croïant n'avoir besoin de personne. Ainsi croïant Fouquet vainqueur de ses ennemis, il craignoit d'être accablé comme les autres.

On dit quelorsqu'Artagnan arrêta M. Fouquet, il le foüilla, ce qui s'observe avec les Prisonniers d'Etat; & qu'il trouva dans ses poches quantité

de lettres de Femmes qui paroissoient fort reconnoissantes de l'argent qu'il leur envoïoit journellement. J'ai vû des copies de toutes ses Lettres, & n'en ai pas fait grand cas; soit qu'elles soient vraíes ou fausses, on se servit contre lui d'un broüillon de billet écrit de sa main, & corrigé de la main de Pelisson : on le trouva aussi dans ses poches, & l'on crut qu'il s'adressoit à Mademoiselle de Montalais. La voici.

Puisque je fais mon unique plaisir de vous aimer, vous ne devez pas douter que je ne fasse ma joye de vous satisfaire. J'aurois pourtant souhaité que l'affaire que vous avez tant desirée fût venuë purement de moi; mais je vois bien qu'il faut qu'il y ait toujours quelque chose qui trouble ma felicité. Et j'avouë, ma chere Demoiselle, qu'elle seroit trop grande, si la fortune ne l'accompagnoit quelquefois de quelques traverses. Vous m'avez causé aujourd'hui mille distractions en parlant au Roi; mais je me soucie fort peu de ses affaires, pourvû que les vôtres aillent bien.

Le Roi retourna à Fontainebleau presque aussi vîte qu'il étoit allé à Nantes. Il étoit infatigable ; & quelques jours après son arrivée il alla à cheval à Paris, & revint dans le même jour, après avoir visité les nouveaux bâtimens de Vincennes, & ceux du Louvre & des Tuilleries. Il fit tout cela le matin, & dina à Saint Cloud chez Monsieur, & arriva de bonne heure à Fontainebleau. Il songea d'abord à regler les Finances, que la prison de Fouquet mettoit encore dans un plus grand désordre. Et pour cela il établit le Conseil Royal composé d'un Chef & de trois Conseillers, dont l'un devoit être toujours Intendant des Finances. Le Maréchal de Villeroi fut déclaré le Chef avec quarante-huit mille livres d'appointemens ; d'Aligre & de Seve furent Conseillers, & Colbert qui étoit Intendant fut le troisieme. Le Roi marqua dans sa Declaration, que le Chancelier s'y trouveroit quand Sa Majesté le lui ordonneroit, & qu'alors il y presideroit. La grande & la petite Direction alle-

rent à l'ordinaire ; & ce ne fut que quelque tems après que le Roi supprima les Directeurs des Finances, & rembourſa les deux Charges de Controlleurs Generaux pour faire Colbert ſeul Controlleur General par commiſſion ; en attribuant à cette qualité une place de Conſeiller au Conſeil Royal des Finances.

Fin du III. Livre & du I. Volume.

OXFORD · TAYLOR · INST.

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LOUIS XIV.

PAR FEU

M. L'ABBÉ DE CHOISY,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

TOME SECOND.

A UTRECHT,
Chez VAN-DE-WATER.

M. DCC. XXVII.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LOUIS XIV.

LIVRE QUATRIEME.

LEs soins du dedans du Roïaume qui étoient les plus pressans, n'empêcherent point Louis XIV. de songer aux Alliances étrangeres. Il renouvella la Ligue du Rhin. Cette Ligue avoit été signée à Francfort le 14. Août 1658. aussi-tôt après l'élection de l'Empereur. Elle étoit entre le Roi, & les Electeurs de Maïence, de Treves & de Cologne; l'Evêque de Munster, le Duc de Neubourg, le Roi de Suede en qualité de Duc de Bremen & de Ferdant; la Maison de Brunswic & le Landgra-

ve de Hesse. Elle étoit principalement pour faire observer la Paix de Munster, & pour empêcher l'Empereur d'envoïer du secours aux Espagnols dans les Païs-Bas ; & on devoit la renouveller de trois ans en trois ans. C'étoit le Maréchal de Grammont & Lionne Ambassadeurs de France à la Diette pour l'élection de l'Empereur, qui l'avoient négociée. Ils signerent aussi un Acte avec le Comte Tot grand Ecuyer du Roi de Suede & son Ambassadeur (il étoit ami intime de ma Mere, & soupoit souvent chez elle.) J'ai envie de mettre ici l'état du Roïaume de Suede, & les motifs du Traité qui fut conclu à Fontainebleau.

Le Roi de Suede étoit alors Charles II. de la Maison Palatine âgé de quatre ou cinq ans. Il avoit succedé depuis peu à un Pere celebre par la conquête de Pologne & du Danemarc. Le Roïaume de Suede étoit gouverné pendant sa minorité par un Conseil composé de la Reine & des cinq grands Officiers de la Couronne. Le Conseil se nommoit de Regence, & la

Reine y avoit deux voix. Elle étoit maîtresse absoluë de l'éducation de son Fils. La Regente dans les affaires importantes ne pouvoit prendre de résolution sans consulter le Senat, qui étoit un Corps composé de trente-cinq Senateurs, outre les cinq grands Officiers; & en cas qu'ils voulussent obliger le Roïaume à fournir extraordinairement des Troupes ou de l'argent, il faloit assembler la Diette composée des quatre Etats, sçavoir la Noblesse, le Clergé, les Bourgeois, & les Païsans.

L'alliance avec la France avoit aidé aux Suédois sous le regne de Gustave Adolphe & de sa fille Christine à se faire ceder des Provinces en Allemagne, qui les rendoient considerables plus que tout le reste de leurs Etats. Charles Gustave qui avoit succedé à Christine, avoit été uni avec la France, quoique d'une alliance moins étroite. L'amitié de cette Couronne n'avoit pas peu contribué à lui faire obtenir des conditions avantageuses dans les Traitez conclus avec le Danemarc, à Rochiltz & à Copenhague. Outre ces Trai-

tez qui terminerent les differends entre le Danemarc & la Suede, elle en avoit conclu un autre à Olvic par la médiation de la France, qui regloit les interêts que la Suede avoit à démêler avec la Pologne. Ainsi la tranquilité ne pouvoit être troublée que du côté de la Moscovie. Les Regens firent donc aussi la Paix avec les Moscovites, afin de n'avoir plus rien à craindre de la part de leurs voisins. Mais les conquêtes faites sous les trois derniers regnes, le grand secours d'argent que la Suede avoit tiré de la France avoit accoûtumé les principaux Seigneurs de la Cour à une dépense à laquelle les Revenus ordinaires du Roïaume ne pouvoient pas suffire. Ainsi pour conserver le grand air qu'ils avoient pris, il falut parvenir à des négociations qui leur fissent toucher de l'argent des Païs étrangers. Dans ce dessein ils tournerent les yeux sur la France, dont l'alliance leur avoit toujours été si utile & si honorable; & comme cette Couronne paroissoit resoluë à entretenir la Paix avec l'Espa-

gne ; il falut ſonger à des projets, qui ſans obliger la Suede à rentrer en Guerre ouverte pendant la minorité de ſon Roi, puſſent être aſſez utiles à la France, pour l'engager à fournir des grands ſubſides. Pour cela on propoſa de faire aſſurer la Couronne de Pologne au Duc d'Enguyen : on prévoïoit que du côté de l'Empereur il y auroit de grands obſtacles. La Suede s'engagea par un traité à fournir un nombre conſiderable de Troupes pour ſoutenir en Pologne les interêts de la France, moyennant un ſubſide de ſix cens mille écus par an. Le Comte Tot reçut le premier païement qu'il mangea en peu de tems. C'étoit un homme bien fait, jeune, de beaucoup d'eſprit, magnifique, galant, grand joüeur, donnant dans toutes les dépenſes ; l'air noble, & parlant mieux François que pas un Courtiſan ; & c'eſt une rémarque qu'on a faite, que de tous les Etrangers, les Suedois ſont les plus reſſemblans aux François, ont les manieres les plus aiſées, & gardent moins l'accent de leur païs. Le Comte

Tot, fait comme je viens de le peindre, adoré & flatté des femmes, qui trouvoient leur compte avec lui, trouva assez de moyens de dépenser son argent. Les affaires s'étant depuis tournées en Pologne de maniere à n'y pouvoir faire agir les Suedois, la Regente de Suede qui se vit hors d'état d'executer ce qu'elle avoit promis, & le Roi qui vit de son côté qu'il n'y avoit rien à faire en Pologne, tomberent d'accord de rompre le Traité. Le Chevalier de Trelon fut envoïé à Stokolm pour cela. On laissa aux Suedois, ou pour mieux dire, au Comte Tot, ce qu'il avoit [redacted] touché & mangé; on le dispensa d'éxecuter ce qu'il avoit promis.

Il n'y avoit point de Traité à faire avec le Roi de Danemarc. Ce Prince ne songeoit qu'à joüir en paix de sa nouvelle autorité, & qu'à retenir dans le devoir la Noblesse de son païs, toujours prête à remuer dès qu'elle trouveroit l'occasion de rentrer dans ses premiers droits. Je ne sçaurois m'empêcher de mettre ici les causes de la

révolution qui venoit d'arriver dans ce Roïaume-là. Frederic III. Roi de Danemarc, après avoir été dépouillé de tous ses Etats, & réduit à la seule ville de Copenhague, que le Roi de Suede avoit pensé plusieurs fois emporter d'assaut, étoit devenu depuis la Paix beaucoup plus puissant qu'auparavant. Il y avoit rendu la Couronne hereditaire pour sa femme, même pour ses filles; & les Bourgeois de Copenhague avoient forcé la Noblesse à y consentir. Jusques-là la Noblesse avoit eu plus de pouvoir dans les Etats, que le Clergé ni les Bourgeois; mais les Bourgeois de Copenhague s'étant aguerris pendant le Siege, commencerent à regarder avec mépris la Noblesse, qui presque sans resistance avoit abandonné aux Suedois le reste du Roïaume. Un petit incident contribua en même tems à soutenir le Clergé. La Noblesse avoit fait faire un affront à la femme de l'Evêque de Copenhague; les femmes des Gentilhommes trouvoient mauvais que d'autres personnes qu'elles eussent des imperiales à leurs carosses & avoient

fait arracher en pleine ruë l'imperiale que la femme de cet Evêque avoit au sien. Gabel confident du Roi crut qu'il faloit se servir de l'occasion. Il sçavoit les sentimens des Bourgeois, qui ne pouvoient se lasser de donner des louanges à la constance du Roi, & sur-tout à la fermeté heroïque de la Reine, qui avoit soutenu l'esprit chancelant de son mari, & la fortune de l'Etat. Il fit une espece de triumvirat avec l'Evêque & le Prince Bourguemestre, fit armer les Bourgeois: ce Gabel fit prendre les armes à ce qu'il y avoit de Troupes reglées; & tous ensemble s'étant rendus maîtres des avenuës de la salle où la noblesse étoit assemblée, ils déclarent qu'il faloit que les trois Etats du Roïaume unanimement, donnassent à la Famille Roïale des marques de leur reconnoissance. La Noblesse ne pouvant s'en dédire, consentit à tout, & les Etats renoncerent au pouvoir d'élire leurs Souverains; & déclarerent qu'à l'avenir ils ne connoîtroient plus d'autre Loi que la volonté du Prince. L'Evêque de Copenhague fut fait Ar-

chevêque, le Bourguemeste eut de l'argent, les gens de guerre obtinrent le premier rang parmi la Noblesse; & le reste des Gentilhommes se retirerent dans leurs Terres. Un si grand changement dans le Roïaume y tenoit encore les esprits en mouvement, & ils ne songeoient qu'à leurs affaires, sans se vouloir mêler de celles des autres.

Mais c'est trop discourir des Païs étrangers. Le Roi en renouvellant la Ferme du Tabac se fit donner 600000. liv. de pot de vin, & en fit des liberalitez. La Reine Mere en eut dix mille pistolles, Monsieur & Madame chacun cinq mille; Mademoiselle de Foüilloux amie de Mademoiselle la Valliere eut cinquante mille écus pour épouser le Marquis de Sourdis, & la Reine eut le reste. Ce n'est pas que le Roi fût encore fort bien en argent comptant; mais il commençoit à voir un peu plus clair dans les Finances; & Colbert qui avoit la principale direction ne lui cachoit rien. Le dessein avoit été pris en arrêtant Fouquet de faire une Cham-

bre de Justice dont on esperoit tirer plus de cent de millions. Tout l'argent du Roïaume étoit entre les mains des Partisans;& comme à l'exemple du Sur-Intendant, ils n'avoient sçu garder aucunes mesures, & qu'ils s'étoient jettez dans les belles maisons à Paris, & dans les grosses Terres en campagne, leur bien étoit au Soleil, & il ne paroissoit pas difficile de s'en saisir.

Dans le tems que tout sembloit disposé à une bonne Paix, avec l'Espagne, il arriva en Angleterre, une avanture qui pensa la rompre brusquement. Le Baron de Wateville Ambassadeur d'Espagne s'avisa de disputer le pas au Comte d'Estrades Ambassadeur de France; mais pour empêcher les malheurs qui en pouvoient arriver, le Roi d'Angleterre leur proposa de ne point envoïer leurs carosses à l'Entrée des Ambassadeurs de Venise, qui ne les avertiroient pas de leurs arrivées. Ce temperamment fut accepté de part & d'autre. D'Estrade le manda au Roi, qui fut fort en colere contre son Ambassadeur, &

lui ordonna de soutenir hautement à la premiere occasion la préeminence de sa Couronne. Un Ambassadeur de Suede arriva à Londres quelque tems après. D'Estrades envoïa ses carosses bien escortez pour l'accompagner, & prendre comme de raison la premiere place. Tout marchoit en ordre à l'ordinaire, lorsque l'Ambassadeur d'Espagne y envoïa aussi les siens accompagnez de plus de deux mille Bouchers, Brasseurs, ou Bateliers de la ville de Londres. Les Espagnols fiers de leur escorte voulurent preceder les François dans la marche, tuerent d'abord les chevaux du Comte d'Estrades, & plusieurs de ses Domestiques; & triomphant l'épée nuë à la main, accompagnerent seuls l'Ambassadeur de Suede. Le Roi d'Angleterre avoit fait publier des défenses aux Anglois, Ecossois & Irlandois de prendre parti; & le matin il avoit fait monter à cheval ses Gardes, & envoïé quelque Infanterie dans les Places pour empêcher le désordre: mais le peuple furieux & toujours animé contre les François se joi-

gnit aux Espagnols, en criant : *Vive l'Espagne*. Le Comte d'Estrades eut six de ses gens tuez & trente-trois blessez. Le Roi d'Angleterre ressentit vivement le peu de respect que ses sujets avoient pour ses ordres, mais il n'osa le témoigner. Le General Monk avoit envoïé à Watville plusieurs Officiers des Troupes sur lesquelles il conservoit encore un reste d'autorité.

Le Roi fut averti par un courier extraordinaire de ce qui s'étoit passé à Londres ; & voulant soutenir hautement le droit de sa Couronne, à qui l'Espagne contente de ne se pas trouver aux ceremonies, n'avoit jamais songé à disputer, il envoïa sur le champ dire au Comte de Fuensaldagne Ambassadeur d'Espagne qu'il sortît du Roïaume ; qu'il fit sçavoir au Comte de Fuentes, qui venoit d'Allemagne pour resider auprès de lui en la même qualité, qu'il n'entrât pas dans ses Etats, & qu'il avertît le Marquis de Caracene que Sa Majesté avoit revoqué le passeport, qu'elle lui avoit accordé pour traverser la France en retournant en

Espagne. Le même jour il envoia ordre à Courtin & à Talon ses Commissaires députez pour le Reglement des Limites en Flandres de rompre les Conferences avec ceux d'Espagne. Il dépêcha en même tems du Vouldy, l'un de ses Gentilhommes ordinaires, à l'Archevêque d'Ambrun son Ambassadeur à Madrid pour lui porter ses ordres sur les declarations qu'il devoit faire au Roi d'Espagne ; & Cateux au Roi d'Angleterre, pour lui faire sçavoir ses résolutions, en cas que Sa Majesté Catholique ne lui donnât pas une entiere satisfaction sur cet attentat. La fermeté que le Roi eut en cette occasion fit juger de son Gouvernement, & lui fit obtenir peu de mois après tout ce qu'il pouvoit raisonnablement exiger, & davantage.

Jamais l'Ambassadeur d'Espagne ne pouvoit choisir un théatre plus éclatant pour faire une insulte à l'Ambassadeur de France. L'Angleterre étoit alors dans sa splendeur. Le Roi Charles II. étoit rétabli sur le Trône de ses Ancêtres, & tous les Princes de l'Europe lui

avoient envoïé des Ambassadeurs pour lui faire des complimens, ou pour renouveller avec lui les anciennes alliances. La face des affaires avoit changé plusieurs fois en ce païs-là depuis la mort de Cromwel. Son fils aîné Richard n'avoit ni les qualitez de l'esprit ni le courage necessaires pour se soutenir. Les Republicains avoient tâché de faire une Republique. Les Generaux vouloient que les Armées seules eussent toute l'autorité. Les grands Seigneurs ne se trouvant pas en état de parvenir à la premiere place, trouvoient qu'il leur étoit plus avantageux de partager la souveraine autorité avec un seul homme, tel qu'étoit un Roi, que de vivre dépendans de tous ceux qui composent le Parlement. Ainsi dans les deux années qui s'étoient écoulées depuis la mort de Cromwel, l'Etat avoit changé de forme cinq ou six fois. La fidelité de Monk, ou peut-être l'impossibilité de s'établir solidement, lui fit prendre le parti de rappeller le Roi Charles; qui depuis son retour en Angleterre, avoit été occupé à réta-

blir les Seigneurs & les Evêques, & à se mettre en possession de son autorité. Il n'avoit pas voulu se servir des conjonctures pour se rendre absolu. Ses Ministres plus attachez à la liberté qu'à la gloire de leur Roi, lui donnoient des conseils moderez. Il étoit naturellement paresseux, & craignoit que les desseins d'ambition ne l'empêchassent de jouir des plaisirs inséparables de la Roïauté, & auxquels ses souffrances passées le rendoient plus sensible, que s'il eût toûjours vêcu dans l'abondance de toutes choses. Il demeura neutre, & empêcha seulement que la querelle des Ambassadeurs ne recommençât en attendant que leurs Maîtres se fussent accommodez.

Le premier Novembre à midi moins sept minutes, la Reine accoucha à Fontainebleau de Monseigneur le Dauphin. Nous nous promenions dans la cour ovale; & depuis vingt-quatre heures la Reine étoit en travail, lors que le Roi ouvrit la fenêtre de sa chambre, & annonça lui-même le bonheur public, en nous criant assez

haut: *La Reine est accouchée d'un Garçon.* Cela me fait souvenir que quand Madame la Dauphine accoucha à Versailles de Monsieur le Duc de Bourgogne, le Roi sortit le premier dans l'antichambre, & nous dit, *Madame la Dauphine est accouchée d'un Prince.* J'y étois present à tous deux, & remarquai une difference notable entre joie & joie. On fut bien aise de la naissance de Monseigneur le Dauphin: il y eut des feux allumez par tout, & les Comediens Espagnols danserent un Balet dans la cour des Fontaines devant le balcon de la Reine Mere avec des castagnettes, des harpes & des guittares. Mais à la naissance de M. le Duc de Bourgogne on devint presque fou. Chacun se donnoit la liberté d'embrasser le Roi. La foule le porta depuis la Sur-Intendance où Madame la Dauphine accoucha, jusqu'à ses appartemens. Il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens; on faisoit des feux de joie, & tous les Porteurs de chaise brûloient familierement la chaise dorée de leur Maîtresse. Ils firent

sent un grand feu dans la Cour de la Galerie des Princes, & y jetterent une partie des lambris & des parquets destinez pour la grande Galerie. Bontems en colere le vint dire au Roi, qui se mit à rire, & dit qu'on les laisse faire; nous aurons d'autres parquets. La joye parut aussi vive à Paris, & fut de bien plus longue durée; les boutiques furent fermées trois jours durant; toutes les ruës étoient pleines de tables, où les passans étoient conviez & forcez à boire sans payer, & tel artisan mangea cent écus dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année. La joye fut plus moderée à la naissance de Monseigneur le Dauphin. Le Roi envoya à Paris l'Abbé de Coislin son premier Aumônier, & l'Abbé Fiot à Melun délivrer les prisonniers; & dépêcha des gentilhommes dans toutes les Cours de l'Europe pour y porter une nouvelle si importante. On remarqua comme une chose assez singuliere qu'il eut fait l'honneur au Duc de Mazarin son sujet de lui envoyer à Brisac, où il étoit avec sa femme, le Fils de

Roze Secretaire du Cabinet, à qui le Duc donna audiance avec la même pompe qu'eût pû faire un souverain. Le jeune Roze lui dit de la part du Roi, que Sa Majesté lui faisoit part de la benediction que Dieu avoit répanduë sur son mariage, & qu'elle lui ouvroit son cœur avec d'autant plus de joye, qu'il étoit l'héritier, & portoit le nom de ce grand homme qui avoit fait le bonheur de la France par la Paix des Pyrenées. Roze étoit alors fort bien avec le Roi. il y avoit plus de trois ans qu'il étoit Secretaire du Cabinet, sans pourtant avoir quitté le service du Cardinal. Il avoit de l'esprit & de la capacité, écrivoit facilement, & plaisoit à son Maître: Il m'a conté qu'il n'avoit jamais signé pour le Roi qu'une fois en sa vie. La Cour étoit en Provence. La nouvelle y vint de l'extremité où étoit M. le Duc d'Orleans, le Roi manda à Roze, qui étoit à Aix auprès du Cardinal, d'écrire une lettre de compliment à Madame, & de la signer (*LOUIS*) & écrivit en même tems au Cardinal d'ordonner à Roze

se le faire. Roze se le fit commander quatre fois, conjurant le Cardinal de faire la signature ; puisque personne au monde ne sçavoit mieux que lui contrefaire toutes sortes d'écritures, & dans une si grande perfection, que Roze lui-même y étoit souvent trompé ; mais le Cardinal par raison ou par fantaisie, ne voulut pas signer. Autrefois les Secretaires d'Etat ne signoient pas pour le Roi ; & c'est M. de Villeroi qui signa le premier par le commandement exprès de Charles IX. Ce Prince étoit fort vif dans ses passions ; & Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le tems qu'il vouloit aller joüer à la paume : *Signez, mon Pere* ; lui dit-il, *signez pour moi*. Hé bien mon, Maître, reprit Villeroi ; puisque vous me le commandez, je signerai ; & depuis ce tems-là les Secretaires d'Etat ont signé pour le Roi.

Cependant le Roi avoit donné ses ordres pour une Chambre de Justice. Elle fut composée du Chancelier Seguier, qui y présidoit ; de Lamoignon ;

Premier Président du Parlement ; de Nesmond Président à Mortier; de Pontchartrain Président de la Chambre des Comptes; & de Dorieux Président de la Cour des Aides ; de Talon Avocat General du Parlement, enfin du Procureur General. Il y avoit cinq Maîtres des Requêtes ; sçavoir Boucherat, d'Ormesson, Poncet, Bénard de Rezé & Voisin. Quatre Conseillers de la grand-Chambre ; sçavoir Fayet, Cannut, Brillac & Renard. deux Conseillers du Grand-Conseil, Puussort & Choüart. Deux Maîtres des Comptes, Moussu, & Bossu de Jau. Deux Conseillers de la Cour des Aides, le Feron & le Bossau ; & neuf Conseillers tirez de neuf Parlemens des Provinces ; sçavoir Maunat de Toulouse, Verdiers de Bordeaux, Fraison de Grenoble, &c.

L'envie d'écrire des Mémoires sur la Vie du Roi m'ayant saisi l'année passée, je les commençai des l'an 1661. lorsqu'à la mort du Cardinal Mazarin, ce Prince qui se cachoit en lui-même jusqu'à l'âge de 22. ans, se montra tel qu'il est, & surprit tout le mon-

de par une capacité qu'on n'attendoit pas de lui. J'ai déja mis par écrit beaucoup de particularitez de ce tems-là ; mais j'avouë que les choses si éloignées m'ont ennuyé, & j'ai songé à me rapprocher des évenemens courans. M. le Marquis de Dangeau m'ayant laissé voir les journaux, qu'il écrit tous les ans de la Vie du Roi, j'y ai trouvé des dattes fort sûres, ce qui m'a fait prendre le Parti de recommencer mes Mémoires à la révocation de l'Edit de Nantes. C'est une époque très-considerable, puisque c'est l'origine de la plus cruelle guerre qui ait affligé la France depuis un siécle. J'ai aussi des raisons particulieres de chosir cette année-là. Mon voyage de Siam s'y rencontre ; j'y rapporterai quelques faits inconnus au Public ; ce n'est pas merveille que j'en sçache là-dessus plus qu'un autre. Le Journal de M. de Dangeau me servira d'un guide assuré, tout y est vrai ; & si la grande sagesse & la trop grande circonspection de l'Auteur l'ont empêché d'y mettre beaucoup de faits curieux, parce qu'ils auroient pû fâcher

quelqu'un, & qu'il n'a j'amais voulu fâcher personne, je n'aurai pas tant d'égards que lui. Je mettrai à la lettre tout ce que je sçaurai & ce que j'apprendrai par des voyes sûres & secrettes. Ces Mémoires-ci ne sont pas faits pour être imprimez. Je serai content d'eux, pourvû qu'ils me fassent passer quelques quarts d'heures sur mes vieux jours, & qu'ils puissent réjoüir mes amis, à qui je me ferai un plaisir d'en faire la confidence. Au reste en écrivant ceci je ne crois pas manquer à mon ami. Si je profite de son Journal, je lui rends justice, en disant franchement que j'en profite, & j'avouë ici que j'en ai tiré de très-bonnes choses. Après cet aveu je ne crois pas être obligé de m'aller déceller presentement à celui que j'ai volé, & que je prétens voler encore; c'est l'homme du monde le plus volable sur ces sortes de matieres. Il a été toute sa vie dans le plus fin de la Cour; il a tout sçû & tout vû, & de ses propres yeux. Il est vrai qu'il ne dit jamais rien; c'est le modele d'un bon Courtisan. Uniquement attentif au

Roi ; qu'il aime personnellement, & au moindre petit Ministre, à qui il ne voudroit pas déplaire : aussi ne contai-je pas de tirer de lui aucune chose qui puissent être désavantageuse à quelqu'un. Il sera pour mes Mémoires la source du bien ; & peut-être qu'à la Cour de France, il ne me sera pas impossible de trouver une source de mal ; car pour y être bien instruit, il faut sçavoir le bien & le mal.

Le Roi LOUIS LE GRAND en faisant la paix de Nimegue, étoit parvenu au comble de la gloire humaine. Après avoir en mille occasions fait ses preuves sur la conduite des Armées, & sur la valeur personnelle, il s'étoit désarmé lui-même au milieu de ses victoires ; & se contentant de ses conquêtes, il avoit donné la Paix à l'Europe, aux conditions qui lui avoient plû. La terreur de son nom l'avoit mis en état de faire valoir ses prétentions sur la Ville & la Province de Luxembourg, & même sur le bord du Rhin. Il s'étoit emparé de Strasbourg ; il avoit acquis Casal & sans tirer l'épée, en faisant

donner une infinité d'Arrêts par une certaine Chambre établie à Metz ; Arrêts qu'il croyoit tous justes, sur la foi de son Ministre de la guerre. Il avoit reculé toutes les Frontieres de son Royaume, & mis presque sous le joug quatre Electeurs de l'Empire & tous les autres Princes voisins.

L'Empereur se voyant engagé à la guerre contre les Turcs, dissimuloit & promettoit aux Princes du Rhin qu'un jour il les tireroit d'oppression ; & cependant il avoit signé avec le Roi de France, une Treve de vingt ans, & l'avoit fait signer au Roi d'Espagne, dont le Conseil étoit entierement gouverné par celui de Vienne.

Le Roi de Pologne fier d'avoir sauvé l'Empire, en faisant lever le Siége de Vienne, se préparoit à profiter de la consternation des Turcs. Il eût bien voulu attaquer la Forteresse de Kaminieck ; mais il n'osoit en faire le Siége dans les formes, parce que l'Infanterie Polonoise ne vaut rien, & il ne la pouvoit prendre par famine ; parce que les Tartares y faisoient entrer de

tems en tems des convois de vivres & de munitions de Guerre. Il avoit envoyé des Ambassadeurs à Moscow pour tâcher de faire la Paix avec le Czar, & l'obliger à déclarer la Guerre aux Turcs ; & il se flattoit que s'il pouvoit l'engager à faire une diversion en Tartarie, il pourroit entrer dans la basse Arabie au Boudgiac, s'emparer de Bialogrod & de quelques autres places sur la Mer noire, couper par-là la communication entre les Turcs & les Tartares, & les empêcher de se secourir mutuellement : ce qui feroit tomber Kaminieck de lui-même, & donneroit le moyen à l'Empereur de poursuivre ses conquestes en Hongrie, où il n'auroit affaire qu'aux Turcs.

Les Venitiens de leur côté faisoient de grands progrès dans la Morée, & paroissoient souvent avec leur Flotte à l'embouchure des Dardanelles.

Le Roi de Suede oubliant que le Roi par la Paix de Nimegue lui avoit fait rendre ses Etats d'Allemagne, piqué sur l'affaire de Deux-Ponts, étoit prêt à se joindre à nos Ennemis ; &

cela d'autant plus qu'il voyoit le Roi de Dannemarck prendre sa place parmi nos Alliez, & faire avec nous des Traitez de Ligue défensive, par lesquels les Parties se promettoient mutuellement de se secourir en cas de besoin, de six mille hommes & de deux Vaisseaux de guerre.

Le Prince d'Orange plus ambitieux que jamais, ne songeoit qu'à r'allumer la Guerre qui seule pouvoit l'élever. Ses Charges de Stathouder & de Capitaine Général en Hollande, lui avoient donné le moyen de se faire des créatures : & par une application continuelle, & une grande capacité, il s'étoit rendu aussi absolu dans les Provinces-Unies, que s'il en eût été Souverain. Il avoit eu l'adresse de mettre l'Electeur de Brandebourg dans sa dépendance, en promettant à l'Electrice de procurer de grands avantages en Hollande aux Enfans qu'elle avoit de l'Electeur, dont elle étoit la seconde femme. Il avoit dans le commencement de sa vie tenté toutes sortes de moyens pour avoir l'amitié & la protection

du Roi ; mais n'ayant pu y réussir, il avoit pris des mesures contraires, en disant fierement, *du moins j'aurai son estime*. A la mort du Roi Charles II. Roi d'Angleterre, il s'étoit flatté d'une Couronne ; & ne croyant pas que les Anglois pussent souffrir un Roi Catholique, il avoit en secret assisté d'hommes & d'argent le Duc de Montmouth, & lui avoit facilité les moyens de faire des préparatifs en Hollande pour passer en Angleterre. Il esperoit qu'il se pourroit former un assez grand Corps de Mécontens pour embarasser le nouveau Roi, & attendoit à voir les deux parties à peu près égales, pour se rendre l'arbitre & le maître sous le titre de Médiateur. Mais quand il vit que Montmouth, après s'être fait proclamer Roi, contre la parole qu'il lui avoit donnée, avoit échoué dans ses desseins chimeriques, il sentit bien que le Roi d'Angleterre étoit encore trop puissant pour être attaqué à force ouverte ; & ne songea qu'à lui susciter dans ses Royaumes un plus grand nombre d'ennemis. Il fit envisager aux Pro-

testans, tant Episcopaux que Presbyteriens, tout ce que leur Roi faisoit en faveur de la Religion Catholique, & leur persuada autant qu'il put, que cette Religion imperieuse n'en pouvoit souffrir aucune autre; que ce Prince après avoir obtenu, comme par grace, la liberté de conscience pour les Catholiques, abuseroit bien-tôt de la complaisance de ses Sujets, & les empêcheroit eux mêmes de professer la Religion qui domine en Angleterre depuis la Reine Elisabeth. Il faisoit craindre le pouvoir sans bornes ou arbitraire, à ceux qu'il croyoit plus sensible à la liberté de leur Païs, qu'à celle de leur Eglise, & leur mettoit devant les yeux l'exemple du Roi Trés-Chrétien, qui n'avoit de loi que sa volonté. Il meditoit en même tems une Ligue contre la France, où il prétendoit faire entrer l'Empereur, le Roi d'Espagne & tous les Princes d'Allmagne. Enfin, sans sortir de ses Maisons de plaisance, où il paroissoit tout occupé de la chasse, il agissoit en cent lieux differens, & préparoit la plus cruelle Guerre qui

ait été en Europe depuis plusieurs siecles.

Le Roi averti de toutes ses menées, ne s'endormoit pas. Il avoit un Traité secret avec le Roi d'Angleterre, qui paroissoit prendre tous les jours une nouvelle autorité. Le Roi de Danemarck étoit dans son alliance ; il n'avoit pas rompu avec le Roi de Suede ; les Princes du Rhin se plaignoient, mais leur foiblesse répondoit de leur docilité, & l'Empereur étoit assez occupé du côté de la Hongrie.

D'ailleurs, les Frontieres du Royaume étoient assez bordées de bonnes Places ; les Troupes étoient en bon état, & huit ans de Paix avoient ramené une Jeunesse qui ne demandoit que l'occasion de signaler son courage. Il n'y avoit rien à craindre du côté de l'Italie. Pignerol & Cazal sembloient répondre du Duc de Savoye. Les autres Princes étoient trop peu de chose pour y avoir attention ; & la beauté du climat ne les portoit qu'à la vie douce. Ainsi le Roi se reposant sur la foi de la Treve, & encore plus sur sa

puissance, songea tout de bon à contenter son zele en bannissant l'Héresie de ses Etats. Il y avoit toûjours songé depuis qu'il gouvernoit, & ce grand dessein s'étoit acheminé peu à peu. Les Chambres de l'Edit avoient été cassées. On avoit abbatu plus de quatre cens Temples. Les Huguenots n'étoient plus admis dans les Charges de Police & de Finance. Toutes les portes des Fermes leur étoient barrées; on leur avoit ôté les Médecins & les Sages-Femmes de leur Communion: on commençoit même à s'appercevoir qu'ils avoient peine à s'avancer dans les emplois de la guerre. Ces moyens étoient doux & partoient d'une profonde sagesse, mais ils ne parurent pas assez promts au zele d'un puissant Roi, qui s'imagina que la gloire de Dieu étoit interressée, & que pour la procurer dans une affaire si importante, il faloit sacrifier la Politique à la Religion. Il étoit poussé par Louvois à forcer toutes les barricades. Ce Ministre insatiable de crédit souffroit impatiemment les audiances frequentes que le Roi donnoit à l'Archevêque de

Paris, au Pere de la Chaise, & même à Pelisson. L'Archevêque lui portoit des Livres qu'il faisoit faire pour l'instruction des Huguenots. Le Pere lui proposoit toûjours la démolition de quelques Temples, & Pelisson lui rendoit compte du revenu des œconomats qu'il distribuoit à ceux qui se convertissoient. Louvois voulut couper court à tous ces entretiens qui lui devenoient suspects ; & sans tant de façons il pressa fortement la révocation de l'Edit de Nantes. Le Roi mit la chose en déliberation dans son Conseil ; les avis furent partagez : les uns vouloient qu'on suivît toûjours les mêmes maximes, & qu'on fît tout par douceur ; les consciences, disoient-ils, ne se gouvernent pas le bâton haut : les manieres dures, au lieu de gagner révoltent ; le zele des Rois a besoin d'être reglé ; ils doivent le repos à leurs Sujets avant toutes choses ; & dans cette occasion pousser les Huguenots aux dernieres extremitez, c'est tout hazarder. En leur ôtant tout exercice, en révoquant l'Edit de Nantes, on les jettera dans

le desespoir ; il y en a plus d'un million dans le Royaume, & parmi eux beaucoup de Marchands riches, de vieux Matelots ; d'ouvriers habiles ; d'Officiers experimentez. Si l'on ne garde plus aucune mesure, ajoûtoient-ils, on les mettra dans la necessité, ou de ne faire aucun exercice de leur Religion ; ou de désobéir au Roi en faisant des assemblées clandestines ; tant qu'on leur laissera quelque Temple & quelque exercice, la difficulté pourra rebuter le plus grand nombre, mais au moins les plus zelez trouveront quelque possibilité à vivre dans leur Religion, sans se rendre coupable d'une désobéïssance manifeste ; qu'on ne pourroit plus dissimuler, ni laisser impunie. Qu'arrivera-t-il s'ils sont opiniâtres ? Ils ne feront peut-être pas une Guerre civile dans le point de puissance où est le Roi, mais ils sortiront de France ; ils ruïneront le commerce ; ils emporteront beaucoup d'argent ; & en diminuant nos forces par leurs désertions, ils augmenteront celles de nos Ennemis.

Les

Les autres transportez peut-être d'un zele indiscret, crioient qu'il ne falloit pas craindre une poignée de gens, qui se voyant méprisez & sans Chefs, perdroient bien-tôt courage; que toutes les personnes de condition abandonnoient leur parti, & que des Villes entieres s'étoient converties à la premiere vuë des Hoquetons de l'Intendant de Poitou; & que quand le Maître parleroit tout de bon, & sans aucun détour, tout suivroit comme des moutons; qu'ainsi le tems étoit venu de donner le dernier coup à l'Herésie & à la Rebellion; que le Roi en Paix, craint de tous ses voisins, avec des Troupes nombreuses & aguerries, pouvoit tout entreprendre & tout executer; & qu'à lui seul étoit réservé la gloire d'un projet si Chrétien, que six des Rois ses prédécesseurs avoient tenté inutilement.

Ces raisons persuaderent un Prince qu'elles flatoient dans son dessein favori. Son zele y trouvoit de quoi se contenter; & la chose étant disputée entre ses Ministres, il crut pouvoir

même en bon Politique, suivre le penchant de son cœur, & ne ménagea plus les ennemis de la veritable Religion, qu'il résolut de traiter comme ses propres ennemis. Il fit publier cette fameuse Déclaration qui révoque l'Edit de Nantes, où il déclara qu'en cela il ne fait que suivre le dessein de son Ayeul Henri le Grand, & de son Pere Louis le Juste, & qu'il y a toûjours songé depuis qu'il gouverne son Etat. Il le signa avec un zele veritablement Apostolique ; mais par ce petit trait de plume il priva son Royaume d'un million d'hommes, & de plus de deux cens millions d'argent comptant. Le Chancellier le Tellier signa cette Déclaration avant que de mourir, & dit qu'il n'avoit plus de regret à la vie, puisqu'il voyoit le Huguenotisme aboli en France. Il avoit de bonnes choses.

J'ai fait son portrait dans mes Mémoires sous l'année 1661. Il étoit de bonne humeur à Chaville, & suivant la coûtume des vieilles gens, il aimoit fort à conter. Il me souvient qu'il nous conta un soir une avanture de M. de

Guise le Balafré, qu'il disoit tenir de son grand-Pere auteur contemporain. M. de Guise avoit épousé une Princesse de Cleves, veuve du Prince de Pomhieu. Elle étoit belle, & vivoit dans une Cour fort galante; on l'accusoit de n'être pas insensible à la passion de Saint-Maigrin. Un jour que la Reine Catherine de Medicis faisoit une Fête, où toutes les Dames devoient être servies par de jeunes gens de la Cour qui portoient leurs livrées; M. de Guise pria sa femme de n'y point aller, l'assurant fort qu'il étoit persuadé de sa vertu; mais que le monde parlant d'elle & de Saint-Maigrin, il falloit le faire taire. Madame de Guise lui dit qu'elle ne pourroit pas desobéir à la Reine, qui lui avoit dit d'y aller. Elle y alla. La Fête dura jusqu'à six heures du matin. Elle revint chez elle; mais à peine fut-elle couchée, qu'elle vit entrer dans sa chambre M. de Guise, suivi d'un seul Maître d'Hôtel, qui portoit un boüillon. Il ferma la porte, s'approcha du lit, & lui dit d'un ton sévére: Madame, vous ne

voulûtes pas faire hier au soir ce que je souhaitois : vous le ferai presentement ; les divertissemens vous auront échauffé, il faut prendre ce boüillon. Madame de Guise se mit à pleurer, demanda un Confesseur, & ne douta point que ce ne fût du poison. Elle étoit seule, M. de Guise parloit en Maître, il falut obéïr. Dès que le boüillon fut avalé, il la laissa seule bien enfermée dans sa chambre. Trois heures après l'étant venu retrouver : Madame, lui dit-il, vous avez passé une nuit assez désagréablement, j'en suis cause ; jugez de toutes celles que vous m'avez fait passer aussi désagréablement pour le moins. Rassurez-vous, vous n'en aurez que la peur ; je veux croire que j'en suis quitte à aussi bon marché ; mais ne nous en faisons plus l'un à l'autre.

M. le Tellier mourut en proferant toûjours des Sentences, & laissa vacante la premiere Charge du Roïaume. Le Roi la donna le lendemain à Boucherat, qui, après avoir exercé l'un après l'autre tous les emplois de la Robe, &

s'y être fait distinguer, par une profonde capacité & un parfait désinteressement, se vit élevé par son seul mérite sans brigue & sans faveur sur le trône de la Justice.

Mais le Roi ayant appris vers le commencement de l'année 1686. que la plûpart des Princes de l'Europe jaloux de sa gloire & craignant sa puissance, se liguoient contre lui; que les negociations s'échauffoient de toutes parts, & que l'Empereur songeoit même à faire la Paix avec le Turcs, pour tourner ses forces vers le Rhin, il songea de son côté à se mettre en état de soûtenir l'effort de tant de Nations conjurées, & prit la résolution de ménager un trésor, en retranchant les dépenses superfluës. Il avoit emploïé l'année précedente quinze millions en bâtimens, & ne fit le fond que de quatre l'année courante, résolu d'entretenir seulement les Aqueducs déja commencez pour conduire des eaux à Versailles, en remettant ce grand ouvrage à un tems plus commode, & où il auroit moins besoin d'argent.

Cette résolution étoit bonne, mais il n'eut pas la force de la tenir. L'envie de voir une riviere à Versailles, fut la plus forte, & les travaux continuerent. Il ne laissa pas de faire rembourser à Bontems quatre cens cinquante mille livres qu'il lui avoit fait avancer en Collations & en soupers depuis dix ou douze ans. Bontems étoit bien le meilleur Valet qui ait jamais été; le plus affectionné, cachant un bon esprit & assez de finesse sous un exterieur grossier; fidele, sans interêt & sans ambition, ne songeant qu'à faire le profit du Maître sans presque songer à établir sa famille. Quand le Roi lui donna la survivance de sa Charge de Premier Valet de Chambre pour son Fils aîné, il l'assura qu'il ne lui demanderoit jamais rien; & je crois, Dieu me veuille pardonner, qu'il lui a tenu parole; chose incroyable dans un pareil Courtisan, qui étoit six fois par jour à portée de demander & d'obtenir. Aussi le Roi paroissoit-il l'aimer tendrement; & quand sa Fille mourut dans le tems qu'il l'alloit

marier, ce grand Prince, aussi sensible qu'un particulier, eut la bonté d'employer quelques momens à le consoler.

Il diminua de quatre millions le fond pour la Marine, & ne voulut plus acheter de Diamans, quoique depuis long-tems il eut accoûtumé d'en acheter tous les ans pour deux millions. Il envoya à l'ordinaire cinq mille Louis d'or à M. le Dauphin pour ses étrennes, & trois mille à Madame la Dauphine; & peu de jours après, il fit une Fête à Marly, où il donna pour plus de quinze mille pistoles d'étoffes d'or, de bijoux & de pierreries. On voyoit dans le Sâlon de Marly les boutiques des quatre Saisons de l'année. Monseigneur, & Madame de Montespan tenoient celle de l'Automne; M. du Maine & Madame de Maintenon tenoient celle de l'Hyver; M. le Duc de Bourbon & Madame de Thianges celle de l'Eté; Madame la Duchesse de Chevreuse & Madame de Boubon tenoient celle du Printems. Il y avoit dans chaque boutique de tout ce qui convient à chaque Saison. Les hommes

& les femmes de la Cour y jouoient sans donner de l'argent, & emportoient tout ce qu'ils gagnoient; & quand le jeu fut fini, le Roi & Monseigneur donnerent tout ce qui restoit dans les Boutiques.

Cependant le Roi apprit avec une joye incroyable qu'il se faisoit une infinité de conversions dans les Provinces, & qu'en plusieurs endroits des Villages entiers s'étoient rendus Catholiques. Cela fit résoudre à continuer l'entreprise; & on donna un Arrêt du Conseil d'en-haut, par lequel il étoit ordonné aux Huguenots de mettre leurs enfans qui seroient au-dessous de seize ans entre les mains de leurs plus proches parens Catholiques, & à leur défaut, des gens nommez par le Roi. La Comtesse de Roye, à qui on avoit ôté 5. de ses enfans pour les faire élever dans la Religion Catholique, obtint la permission d'aller en Dannemarck avec ses deux filles aînées trouver son mari qui s'y étoit retiré depuis quelque tems. Le Maréchal de Schomberg s'en alla en Portugal avec sa femme & le

Comte Charles son fils; & Ruvigni avec ses enfans passa en Angleterre. Le Roi leur conserva leurs appointemens. Il ne se contentoit pas d'envoïer des Prédicateurs dans toutes les Provinces, il prêchoit en quelque façon lui même, & par un zéle digne d'un Roi Très-Chrétien, il fit venir dans son cabinet le Duc de la Force Huguenot des plus opiniâtres, & le pressa avec tendresse d'ouvrir les yeux à la verité, ce qui fut pourtant fort inutile.

Tout paroissoit assez tranquille à Londres, grande Ville si sujette aux révolutions. Le Roi Jacques II. ne songeoit uniquement qu'à procurer aux Catholiques la liberté de conscience. Il y avoit deux principaux obstacles qui s'opposoient à son dessein. L'un étoit les loix Pénales, & l'autre les Sermens de Suprématie & du Test. On nommoit les loix Pénales, des loix faites dans les Parlemens, par lesquels on ordonne des peines contre les Catholiques qui faisoient exercice de leur Religion. Le serment de Suprématie avoit été introduit sous la Reine Elisabeth.

On y juroit qu'on reconnoissoit le Roi d'Angleterre pour Chef de l'Eglise. Le Test étoit un autre Serment établi par acte du Parlement de 1673. par lequel on renonçoit à la croyance de la Transsubstantiation, & ce Serment se nommoit Test, parce que c'étoit un témoignage certain de la Religion de celui qui le prêtoit. Tous les Officiers de Cour, de Guerre, de Police, étoient obligez de prêter ces deux Sermens. Quelques Catholiques avoient crû pouvoir sans blesser leur conscience, prêter celui de Suprématie, & reconnoître leur Roi pour Chef de l'Eglise, entendant par l'Eglise, l'Eglise Anglicane; & c'étoit pour les exclure entierement des Charges, que leurs ennemis avoient inventé en 1673. le Serment du Test, que nulle explication ne pouvoit rendre innocent. Le Roi d'Angleterre voulant abolir tant les loix Pénales, que le Serment de Suprématie & du Test, commença par donner des dispenses, qui exemptoient des peines & des Sermens. Et pour assurer davantage la liberté de conscience, il fit ce qu'il put

pour porter les Anglois & les Ecossois à confirmer ces dispenses par des Actes du Parlement. Il esperoit que les peuples de ces trois Royaumes ne lui refuseroient rien après les marques d'estime qu'ils lui avoient données depuis son avenement à la Couronne. Celui d'Ecosse venoit de lui accorder un subside de deux cens mille livres sterlin, & avoit annexé à la Couronne à perpetuité le droit d'éxise où sur les boissons, que le Roi Charles II. son frere n'avoit jamais pu obtenir que pour sa vie. Le Parlement d'Angleterre n'étoit pas moins soumis. Il avoit déclaré qu'il se contentoit de la parole que le Roi lui donnoit de proteger la Religion Anglicane, & avoit renvoyé pleinement absous le comte de Dambis & les autres Seigneurs Catholiques, qui n'étoient sortis de prison quelques années auparavant qu'en donnant caution de se representer. Ainsi le Roi d'Angleterre se croyoit en état de faire tout ce qu'il voudroit. Il venoit d'envoyer en Irlande sa Maîtresse Mademoiselle de Chelsi, qu'il avoit créée

Comtesse de Dorchester ; & quoi qu'il en eut deux garçons, il lui avoit fait dire, qu'un Prince qui hazardoit son Etat & son repos pour la Religion Catholique, ne pouvoit plus la voir en honneur ni en conscience. En effet il hazardoit beaucoup en envoyant publiquement un Ambassadeur au Pape, & marquant en toutes occasions son attachement à la Religion Catholique.

Le Roi de son côté s'abandonnoit à son zele. Mais dans le tems qu'aimé de ses Sujets & redouté de ses Voisins, il sembloit n'avoir rien à souhaiter, il commença à se sentir homme comme un autre, & son corps devint sujet aux infirmitez de la nature. Il lui vint une tumeur à la cuisse qui l'obligea plusieurs jours à garder le lit ; & il eut quelque atteinte de goute. On lui appliqua la pierre de cauterre ; on lui fit des incisions ; il souffrit de grandes douleurs, & ne laissa pas de tenir ses Conseils à l'ordinaire. Il s'amusoit les aprèsdinées à voir ses Médailles ; & ce fut ce qui augmenta beaucoup le grand

crédit du Pere de la Chaise son Confesseur. Ce Pere aimoit fort les Médailles, & prétendoit s'y connoître. Il prit ce prétexte pour être presque toûjours avec le Roi; & dans la conversation, il poussa des bottes au pauvre Archevêque, qui par sa conduite lui donnoit beau; & le fit exclure de la connoissance des Benefices, s'en appropriant à lui seul la nomination, où l'Archevêque avoit beaucoup de part avant ce tems là. Ils commencerent à aller séparément à l'Audience des Vendredis. L'Archevêque ne rendoit compte au Roi que de quelques procès qu'il avoit jugez; & Sa Majesté le ménageoit encore, parce qu'elle croyoit en avoir besoin pour les Assemblées du Clergé. Mais le bon Pere avoit seul la Feüille des Benéfices qu'il ne montroit plus à personne.

Le mal du Roi ne le rendoit pas plus chagrin; il vouloit que l'on se réjoüît en son absence. Monseigneur alloit presque tous les jours à la chasse du loup, & Madame la Dauphine tenoit les Appartemens à l'ordinaire. M. le

Duc du Maine & Madame de Bourbon firent plusieurs Mascarades, & joüerent plusieurs Comedies dans la ruelle du lit du Roi. Il ne se levoit point ; il entendoit la Messe dans sa chambre, & tous ses Courtisans le voyoient à son dîné & à son soupé. Il paroissoit à cette occasion qu'il étoit Roi ; puisqu'il étoit obligé de se contraindre, & de dévorer son mal devant le monde, ce que le moindre de ses Sujets n'eut pas fait. Il dînoit & soupoit en particulier les jours maigres ; parce qu'il mangeoit de la viande ; & quoique malade, il n'en vouloit pas manger publiquement par scrupule.

Son zele pour la Religion Catholique augmentoit de jour en jour. Il n'épargnoit ni soin ni dépense pour faire instruire les nouveaux Convertis. Il fit imprimer à ses dépens pour plus de de 80000. liv. de Livres de Pieté & de Religion qu'il faisoit distribuër dans les Provinces ; & cela dans le tems qu'il retranchoit la plûpart de ses plaisirs. Il faisoit de continuelles graces aux nouveaux Convertis. Il donna 40000.

liv. au Marquis de Verac, pour lui aider à payer sa Charge de Lieutenant de Roi de Poitou, que le Comte de Parabere lui avoit vendu 80000. liv. Il fit plus ; & voyant qu'il ne pourroit jamais déraciner le Calvinisme du Dauphiné, tant qu'il y auroit des Barbets dans les Vallées voisines de Pignerol, il persuada au Duc de Savoye de les en chasser, ou de les obliger à se convertir. Il lui offrit même un secours de Troupes que le Cardinal devoit commander, au cas que les Edits & les raisons fussent inutiles.

Ces Barbets sont des Heretiques, reste des anciens Vaudois & des Albigeois qui firent tant de désordres en France dans le treiziéme siécle. Voici pourquoi on les a appellez Barbets. *Barba* dans la langue ou jargon du Païs signifie Oncle. Ces Heretiques expliquant à leur mode le passage de l'Evangile, qui défend d'appeller aucun homme du nom de Pere, parce que Dieu seul est notre véritable Pere, crurent qu'ils ne devoient pas donner le nom de Pere à leurs Ministres ; & ils

leur donnerent le nom de Barba, ou d'Oncles, qui après celui de Pere leur paroissoient le plus propre à marquer leurs respects; & du nom de Barba qu'ils donnerent à leurs Ministres, ils furent eux-mêmes nommez Barbets par ironie ou par sobriquet, de la même maniere que les ennemis des Catholiques les nommerent Papistes à cause de leur soûmission au Pape, & qu'en Angleterre on nomme Episcopaux ceux qui tiennent le parti des Evêques; & Presbyteriens ceux qui tiennent celui des Prêtres. Ces Heretiques avoient gardé la plûpart des erreurs des Vaudois, sur-tout une haine irreconciliable pour le Pape; ce qui les unissoit d'interêt & de sentimens avec les Huguenots de France, dont plusieurs s'étoient retirez parmi eux.

Ce fut en ce tems-là que M. le Duc de Chartres commença à venir à la Cour. Le Roi lui fit rendre des honneurs extraordinaires; & regla que le grand Aumônier lui donneroit lui-même du pain beni à la Messe; & que les Secretaires d'Etat lui présenteroient

la plume quand il faudroit signer quelque Contrat de Mariage ; ce sont des honneurs qu'on ne fait point aux Princes du Sang, aussi le traite-t-on comme Petit-Fils de France. Le Maréchal d'Estrades, son Gouverneur, étoit mort depuis peu ; il avoit fait sa fortune, plus par esprit que par courage ; les négociations l'avoient avancé pour le moins autant que la guerre ; & sur ses vieux jours, on l'avoit chargé de l'éducation laborieuse d'un jeune Prince, ce qui ne convenoit, ni à son humeur, ni à sa santé. Il avoit succedé, dans cet emploi au Maréchal de Navailles, ce qui fit dire à Benserade que Monsieur avoit beaucoup de peine à élever des Gouverneurs à son Fils. Le mot eut été encore meilleur après la mort de M. le Duc de la Vieuville, qui succeda au Maréchal d'Estrades, & qui ne vécut pas plus long-tems que les deux autres.

Il mourut alors à Paris un homme beaucoup plus illustre que tous ceux dont je viens de parler, quoi-

qu'il ne fût point titré. C'étoit le Comte de Coligni, qui avoit eû l'honneur de commander les six mille hommes que le Roi envoya en Hongrie au secours de l'Empereur. Le Public ne lui avoit pas fait justice sur la Victoire de Raab, & il méritoit aumoins d'avoir pour sa part la moitié de la gloire que la Feüillade se donna en entier, à force de parler haut. Il avoit servi en Flandres, sous le grand Condé; & lors de la maladie du Roi à Calais, y étant venu pour sçavoir des nouvelles de SA MAJESTE, le Cardinal Mazarin lui fit proposer de quitter le service de M. le Prince par le Tellier, dans la pensée de lui faire épouser sa Niéce, la belle Hortence, & de le déclarer son Légataire universel. Coligni rejetta fierement sa proposition, & dit que quoiqu'il ne fut pas content de M. le Prince, il ne le quitteroit jamais tant qu'il seroit mal-heureux.

Il étoit mort quelque tems avant un Magistrat, que le Roi regretta assez. C'étoit Nicolaï premier Pré-

dent de la Chambre des Comptes ; il tomba du haut de l'escalier de sa maison de campagne & se tua tout roide. Il étoit homme de mérite, grand harangeur & bon joueur d'Echets. Le Roi donna sa Charge à son fils qui étoit Avocat Général de la même Chambre, & qui avoit été à la guerre du vivant de son frere ainé, & lui permit de l'éxercer quoiqu'il n'eût que vingt-huit ans. Il ne voulut pas lui donner la Capitainerie des chasses du païs de Beaumont qu'avoit son pere, parce que cela avoit causé des Procès avec le Maréchal de la Motte, qui en avoit le domaine. Il est le septiéme de sa maison qui a eu cette Charge de pere en fils. Charles VIII. en allant à la conquête du Royaume de Naples la donna à un Monsieur Nicolas, qui se trouvant en Italie, habilla son nom à l'Italienne en changeant son S en I.

Fin du quatriéme Livre.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE LOUIS XIV.

LIVRE CINQUIEME.

IL se fit à la Cour trois mariages qui meritent qu'on en fasse mention ; celui de Mademoiselle de Murcé fille de Villette, chef d'Escadre, & Cousin Germain de Madame de Maintenon ; celui de Madame de Leuwestein, & celui de Mademoiselle de Rambures. Les deux dernieres étoient Filles d'honneur de Madame la Dauphine. Mademoiselle de Murcé avoit tout ce qu'il faut pour se bien marier : une protection si puissante que la fortune de son mari paroissoit immancable. Les jeux & les ris brilloient à l'envi autour d'elle. Son esprit

étoit encore plus aimable que son visage ; on n'avoit pas le tems de respirer ni de s'ennuyer quand elle étoit quelque part. Toutes les Chammellés du monde n'avoient point ces tons ravissans qu'elle laissoit échaper en déclamant ; & si sa gayetté naturelle lui eût permis de retrancher certains petits airs un peu coquets que toute son innocence ne pouvoit pas justifier, c'eut été une personne toute accomplie. Le Comte de Quelus l'épousa avec ses droits, ses esperances & quelque pension. Le Roi le fit Menin de Monseigneur, & la veille des nopces il envoya à l'accordée un Colier de perles de dix mille écus. On ne pouvoit trop s'étonner que Madame de Maintenon la mariât si médiocrement, & l'on ne sçavoit pas encore que la modération étoit sa vertu favorite. Elle avoit refusé genereusement de la donner à Boufflers. Cet habile Courtisan passant par dessus les bruits fâcheux & ridicules qui avoient couru, la demanda en mariage ; c'étoit un fort bon parti

pour elle ; il étoit déja Lieutenant Général, & Colonel Général des Dragons, & l'on jugeoit aisément à ses allures que le Bâton ne lui pouvoit pas manquer ; il la demanda, il eut le plaisir d'entendre de la bouche de Madame de Maintenon ces paroles dignes d'être gravées en lettres d'or : M. ma Niéce n'est pas un assez bon parti pour vous, mais je n'en sens pas moins ce que vous voulez faire pour l'amour de moi, & je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. Cette alliance adoptive ne lui a pas nui dans la suite. Il eut trois mois après le Gouvernement de Luxembourg.

Madame de Leuwestein étoit Niéce du Prince Guillaume de Fustemberg Evêque de Strasbourg & nommé au Cardinalat. On l'appelloit Madame, parce qu'elle étoit Chanoinesse de Torn ; Chapitre célébre en Allemagne, où pour être reçû, il faut faire des preuves de seize quartiers de Prince ou de Comtes Souverains de l'Empire. Elle étoit belle comme

les Anges, dans une jeunesse riante, une taille fine, les yeux brillants, le teint admirable, les cheveux du plus beau blond du monde, un air engageant, modeste & spirituel ; elle avoit eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante, & les petites fautes de ses compagnes n'avoient pas peu contribué à faire valoir son mérite. Le Marquis de Dangeau Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine devint amoureux d'elle & songea à l'épouser ; il croyoit avoir assez de bien pour faire la fortune d'une fille qui n'avoit pour dot, qu'une grande naissance, de la beauté, & de la vertu. Il se flata peut-être qu'à la consideration du Prince Guillaume on feroit asseoir sa femme qui étoit & lui aussi d'assez bonne maison pour cela. D'ailleurs Madame de Maintenon pressoit l'affaire, elle s'est toûjours fait honneur de protéger les personnes de qualité quand la mauvaise fortune n'a point ébranlé leur vertu, ainsi l'amour soûtenu d'un grain d'ambition conclut ce mariage.

Les fiançailles se firent dans l'antichambre de Madame la Dauphine en presence du Roi, & les épousailles dans la Chapelle du Château, mais il y eut beau bruit ; & le lendemain quelque bonne ame (ce fut Mademoiselle de Rambures) alla tout courant dire à Madame la Dauphine : Vraiment, Madame, je viens de voir une belle chose : Leuwestein a été mariée tout comme vous, & le Curé l'a nommée tout haut Sophie de Baviere. Comment! reprit Madame la Dauphine, il ne l'a pas nommée Comtesse de Leuwestein, & là-dessus elle se mit fort en colere, & se fit raporter le Contrat de mariage, & voulut absolument qu'elle signât Comtesse de Leuwestein. Pour voir qui avoit tort ou raison, voici le fait. Vers l'an 1350. Frederic le Victorieux, après la mort de son Frere, l'Electeur Palatin, prit l'administration de l'Electorat pendant l'enfance de son Neveu. Quelques années après, sous pretexte de mieux défendre le Pays, attaqué par des ennemis puissans, il prit le titre

d'Electeur. Les Etats lui representerent le droit de son Neveu, il en convint & déclara qu'il alloit épouser Claire de Dettinguen, simple Demoiselle, afin que les enfans qu'il en auroit, venant d'une mere qui n'étoit ni Princesse, ni Comtesse de l'Empire, ne fussent pas en droit, après sa mort, de disputer l'Electorat à son Neveu. Il donna, dans la suite, aux enfans qu'il eut de Claire de Dettinguen le Comté d'Evestin, & ils se sont depuis acquis celui de Leuwestein. Après la mort de Frederic le Victorieux, son Neveu fut Electeur, il eut des enfans & des petits-enfans, qui, étant mort sans enfans, l'Electorat passa à la branche de Simerin sans que les petits Comtes d'Evestin & de Leuwestein fussent écoutez sur leurs prétentions bonnes ou mauvaises, car ils prétendoient qu'on ne leur avoit fait ceder leurs droits qu'à la branche aînée. Quoiqu'il en soit, malgré leur naissance légitime, que personne ne leur dispute, & quoiqu'il soient bien veritablement de la Maison de Bavie-

re, ils n'ont jamais tenu en Allemagne que le rang de Comtes.

Quant au surnom de Baviere, on peut dire que les Princes & les Comtes, en Allemagne ne portent point de surnom, parce que tous les Cadets d'une Maison prennent à perpétuité les titres de Terre qui appartiennent à leurs Armes, & ausquels ils peuvent succeder. Néanmoins comme Leuwestein étoit dans un cas particulier, on trouve dans la Ville de Heilderberg une Epitaphe d'un Comte de Leuwestein, qui est nommé Louis de Baviere. Madame de Dangeau, en se mariant en France, avoit crû devoir suivre les Coûtumes du Pays où elle s'établissoit, & prendre le surnom de Baviere.

Les Comtes de Leuwestein ses freres l'avoient pris en prêtant Foi & Hommage à la Chambre de Mets, & personne n'y avoit trouvé à redire. Madame la Dauphine ne voulut pas écouter les raisons qu'on vouloit lui alleguer là-dessus, & il fallut passer par : *Tel est Notre Plaisir*. On reforma le Con-

trat de mariage; mais le Roi eut la bonté de faire écrire dans toutes les Cours d'Allemagne, qu'il ne prétendoit pas que cela fit aucun tort à la maison de Leuwestein. On ne fit point de querelle à Madame de Dangeau sur les armes de Baviere, qu'elle porta sur le tout comme tous ceux de la maison de Leuwestein. Huit jours après le Roi choisit le Comte Philippe de Leuwestein frere de Madame de Dangeau pour être Abbé & Prince de Morbac; il étoit l'un des trois que les Moines avoient presentez à Sa Majesté.

Mademoiselle de Rambures se maria avec le Marquis de Polignac, elle n'étoit pas fort riche, mais elle avoit de bons amis; Monseigneur pressa fort le Roi de la marier & lui fit donner cinquante mille écus.

On vit à Paris la même année à la face de Dieu & des hommes, une Cérémonie fort extraordinaire. Le Maréchal de la Feüillade fit la consécration de la Statuë du Roi qu'il avoit fait élever dans la Place nommée des

Victoires. Le Roi est à pied & la Renommée lui porte une Couronne de laurier sur la tête. C'est le plus beau jet, qu'on ait encore veu. La Feüillade fit trois tours à cheval autour de la Statuë à la tête du Régiment des Gardes dont il étoit Colonel, & fit toutes les prosternations que les Payens faisoient autrefois devant les Statuës de leurs Empereurs. Le Prevost des Marchands & les Echevins étoient présens, il y eut le soir un Feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville, & des Feux par toutes les ruës. Bullion Prevost de Paris prétendoit devoir assister à la Cérémonie à la tête du Châtelet & marcher au côté gauche du Gouverneur. Il fondoit sa prétention sur un Livre imprimé des Antiquitez de Paris où il est dit que lorsque la Statuë d'Henri IV. fut placée sur le Pont neuf, le Gouverneur, le Prevôt de Paris, le Lieutenant Civil & le Prevôt des Marchands & Echevins y assisterent; mais le Roi ayant apris qu'en 1639. lorsque la Statuë de Louis XIII. fut élevée dans la

Place Royale, le Prevôt de Paris ni le Châtelet ne s'y étoient pas trouvez, il décida contr'eux, & ils ne s'y trouverent point. On dit que la Feüillade avoit dessein d'acheter une Cave dans l'Eglise des petits Peres & qu'il prétendoit la pousser par dessous terre jusqu'au milieu de la Place des Victoires, afin de se faire enterrer précisément sous la Statuë du Roi. Il avoit eu aussi la vision de fonder des Lampes perpétuelles qui auroient éclairé la Statuë nuit & jour. On lui retrancha le jour. Les Villes de Dijon, d'Arles, de Reims & plusieurs autres firent dans la suite élever des Statuës en l'honneur du Roi.

Je vais rapporter ici une chose assez singuliere de M. de la Feüillade; il étoit fort ami de ma mere, & en lui parlant il l'apeloit toûjours ma bonne amie. Un jour à S. Germain ma Mere étant logée à l'Hôtel de Richelieu, la Feüillade entra dans sa Chambre, j'étois au chevet du lit de ma Mere, qui me faisoit écrire á la Reine de Pologne, il fit sortir Marion,

sa femme de chambre, ferma la porte & commença à se promener à grands pas, comme un furieux, il jetta son châpeau par terre, & disoit tout haut, non, je n'y puis plus tenir; je suis percé de coups, j'ai eû trois Freres tuez à son service, il sçait que je n'ai pas un sol, & que c'est Prudhomme qui me fait subsister, & il ne me donne rien : Adieu ma bonne amie, disoit-il, en s'addressant, à ma Mere, qui étoit dans son lit : Adieu je m'en vais chez moi, & j'y trouverai encore des choux. Ma mere lui dit, vous êtes fol, ne connoissez-vous pas le Roi ? C'est le plus habile homme de son Royaume, il ne veut pas que les Courtisans se rebutent, il les fait quelques fois attendre long-tems, mais heureux ceux dont il exerce la patience, il les accable de bien-faits, attendez encore un peu & il vous donnera assurément, puisque vos services meritent qu'il vous donne : mais au nom de Dieu, renouvellez d'assiduitez, paroissez gay, demandez tout ce qui vacquera, si une fois il

rompt sa gourmette de politique, s'il vous donne une pension de mille écus, vous êtes grand Seigneur avant qu'il soit deux ans ; il l'a crut, fit sa cour à l'ordinaire & s'en trouva bien ; sa fortune égala celle de M. de la Rochefoucault, autre griselidis parmi les Courtisans, qui après avoir été quinze ans de tous les plaisirs du Roi, & presque son favori, sans avoir de chausses, passa tout d'un coup de la souveraine indigence à la souveraine opulence, par la source intarissable des graces que le Roi fit couler chez lui, dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, & qu'il commençoit aussi à désesperer : mais il n'a jamais sçu profiter des libéralitez du Roi ; & quand on lui donnoit cent mille écus ses valets en prenoient d'abord cinquante.

Il y avoit trois ans que Pelletier étoit Controlleur Général, & comme en tems de Paix les affaires vont toutes seules, & qu'il ne faut point chercher des ressources nouvelles, les moyens ordinaires suffisant à tous les besoins, le Roi étoit fort content de

lui, & lui faisoit souvent des gratifications. Il venoit de lui donner cent mille liv. lors qu'il lui accorda l'agrément de la Charge de Président à Mortier, vacante par la mort du Président le Coigneux, & il lui donna encore cinquante mille écus pour lui aider à payer les trois cens cinquante mille livres. On l'appelloit le petit Ministre du vivant de M. le Tellier. Il le copioit dans ses manieres modestes. On l'accusoit de n'être pas fort habile; mais s'il n'avoit pas l'esprit aussi fin que son Patron, il avoit peut-être le cœur aussi bon.

Il avoit peine à promettre, mais l'on pouvoit se fier à lui, quand une fois il avoit promis. Il est vrai qu'étant homme de bien & fort scrupuleux, il ne pouvoit prendre son parti sur rien de peur de se tromper & de faire tort à quelqu'un. Cela me fait souvenir de ce que m'a conté l'Evêque de Bayeux. Il alla un jour à Chaville avec l'Evêque de Coutances, voir le Chancelier le Tellier; & dans la conversation, le discours étant tom-

bé

bé sur M. le Pelletier, M. le Tellier leur demanda s'ils sçavoient comment il avoit été fait Controlleur Général, & le leur conta de cette maniere. Après la mort de M. Colbert, le Roi me dit un jour, M. le Tellier j'ai envie de mettre les Finances entre les mains de M. le Pelletier, qu'en pensez-vous ? Sire, lui repondis-je, Votre Majesté ne doit pas me croire, le Pere de M. le Pelletier a été mon tuteur, & j'ai toujours regardé ses enfans comme les miens. N'importe, dit le Roi, dites-moi ce que vous en pensez ? Sire, j'obéis. M. le Pelletier est homme de bien & d'honneur, fort appliqué; mais je ne le crois pas propre aux Finances, il n'est pas assez dur. Comment! reprit le Roi, je ne veux point qu'on soit dur à mon peuple; & puisqu'il est fidele & appliqué je le fais Controlleur Général. Voila ce que l'Evêque de Bayeux m'a conté. La suite a bien fait voir que M. le Tellier connoissoit son homme, puisqu'il a été obligé de se décharger sur M. de Pont-

chartrain d'un poids trop pésant. Or ce M. de Pontchartrain étoit bien un autre génie; aussi fidele & pour le moins aussi désinteressé, infatigable au travail, qui voit tout, qui peut tout, qui a touvé le moyen de fournir depuis huit ans cent cinquante millions par an, avec du parchemin & de la cire, en imaginant des charges & faisant des marottes, qui ont été bien vendues : modeste dans sa fortune, n'ayant reçû du Roi aucune gratification hors peut-être une Charge de Conseiller au parlement pour son fils, décisif, faisant plus d'affaires en un jour que l'autre n'en faisoit en 6. mois, aïant pour maxime qu'il faut toûjours aller en avant quand même on devroit se tromper quelquefois, sauf à revenir sur ses pas, & à réparer sans rougir les fautes qu'on auroit faites par trop de précipitation, & je suis témoin que cela lui est arrivé une fois ou deux, sans qu'il en fût embarassé, ce qui me paroît héroïque à un Ministre, qui d'ordinaire n'aime pas avoir tort : il est pourtant

vrai qu'on se plaint, car quoi qu'il soit mon ami, *magis amica veritas*, j'en-dirai le bien & le mal.

On se plaint qu'il n'entre pas assez dans l'affliction des particuliers, & que quand un pauvre homme, ruiné par une taxe, vient lui demander quelque modération, il lui dit, avec un visage riant, M. il faut payer; au-lieu qu'il diminueroit le mal du patient, en témoignant y prendre part, par un visage triste, ou seulement en haussant les épaules : j'ai oüi dire à un homme, qui sortoit de son Audiance, j'aimois encore mieux le plis du front de Colbert.

Je ne sçaurois m'empêcher de dire ici deux mots d'une nouvelle Hérésie qui fait beaucoup de bruit dans l'Eglise.

Les erreurs des Quiétistes sont tirées, pour la plus part, de quelques passages mal entendus des plus dévots & des fameux Auteurs qui ont écrit sur l'Oraison mentale; ils prétendent que quand une fois on s'est donné à Dieu de tout son cœur on doit être

dans un saint repos, ce qu'ils apellent l'état de quiétude, ou l'Oraison de quiétude, ce qui leur a fait donner le nom de Quiétistes; car ils disent, pour ne pas troubler cet état de quiétude, qu'il ne faut pas se mettre en peine de faire de nouveaux actes d'amour à Dieu, qu'il faut s'abandonner entierement aux mouvemens de l'esprit Divin, sans s'embarasser ni des Mystéres, ni des Cérémonies, & que la partie supérieure de l'ame étant dans un saint repos, elle ne doit pas prendre garde à tout ce qui arrive à son imagination, & même à son Corps. Ces maximes une fois reçûës dans les esprits contemplatifs, y produisent tous les jours de nouvelles erreurs; & dans les cœurs libertins, elles sont suivies d'une infinité de desordres scandaleux: Molinos, Docteur Espagnol, homme d'une grande piété exterieure, & d'une imagination fort vive, étoit regardé comme le Chef des Quiétistes; sa Doctrine avoit de quoi contenter les esprit spéculatifs & les vicieux; les dévots

de bonne foi y trouvoient assez de quoi se laisser surprendre, & en peu de tems elle s'étoit répanduë par toute l'Italie ; il est même certain que le Pape Innocent XI. estimoit personnellement Molinos ; il a depuis donné le Chapeau de Cardinal à Petrucci, qui a écrit à peu près les mêmes choses que Molinos, & qu'on regardoit dans Rome comme le premier de ses Disciples ; & l'on prétend que Sa Sainteté auroit eû peine à permettre qu'on fit le Procès aux Quiétistes, si le Roi, étendant son zele contre les Hérétiques au-delà des bornes de ses Etats, n'avoit ordonné au Cardinal d'Estrées de lui remontrer la nécessité absoluë de s'opposer à une Hérésie qui s'insinuoit si agréablement. Ce fut sur les remontrances de ce Cardinal que la Congregation du saint Office travailla au Procès de Molinos ; le Cardinal d'Estrées, qui étoit de cette Congregation, y exposa, avec beaucoup de science & de zele, tout ce qu'il y avoit de dangereux dans cette Doctrine, & fit si-

bien que la Congregation fit mettre en prison Molinos, & quelques-uns de ses Sectateurs. Elle condamna ensuite vingt-deux Propositions, tirées de ses Ouvrages.

Cependant le mal du Roi s'étant augmenté considerablement, & les Médecins & Chirurgiens, n'ayant fait que l'adoucir, au lieu de l'approfondir, il résolut d'aller à Barege, & de partir vers les Fêtes de la Pentecôte. Il nomma pour être dans son Carrosse, Monseigneur, Monsieur, Madame de Bourbon, la Princesse de Conti, & Madame de Maintenon. Il y avoit déja cinq ou six ans que le Roi donnoit des marques assez publiques de la considération particuliere qu'il avoit pour Madame de Maintenon. Il l'avoit fait Dame d'atour de Madame la Dauphine, elle avoit eû soin de l'éducation de M. le Duc du Maine, ce qui lui avoit donné mille occasions de montrer au Roi de quoi elle étoit capable. Son esprit, son jugement, sa droiture, sa pieté & toutes ses vertus, qui ne gagnent pas

toûjours les cœurs aussi vîte que la beauté, mais qui établissent leurs conquêtes sur des fondemens bien plus solides & presque inébranlables. Elle n'étoit plus dans une fort grande jeunesse, mais elle avoit les yeux si vifs & si brillants, il paroissoit tant d'esprit sur son visage, quand elle parloit d'action, qu'il étoit difficile de la voir souvent sans prendre de l'inclination pour elle. Le Roi, accoûtumé dès son enfance au commerce des femmes, avoit été ravi d'en trouver une qui ne lui parloit que de vertu; il ne craignoit point qu'on dit qu'elle le gouvernoit, il l'avoit reconnuë modeste & incapable d'abuser de la familiarité du Maître. D'ailleurs il étoit tems pour la santé de son corps & pour celle de son ame qu'il songeât à l'autre vie, & cette Dame étoit assez heureuse pour y avoir songé de bonne heure. La retraite austére à laquelle les personnes en faveur sont presque toûjours condamnées, ne lui faisoit aucune peine; ce fut une grande distinction pour elle

d'être nommée pour faire le voyage de Barege avec le Roi, & d'autant plus grande, qu'il fit dire en même tems à Madame de Montespan qu'elle n'iroit pas, ce qui lui donna de furieuses vapeurs ; la préference d'une personne qu'elle estimoit beaucoup au-dessous d'elle la mettant hors des gons. Elle avoit déjà eû le chagrin de s'entendre prononcer l'Arrêt de sa condamnation par une bouche qui lui étoit devenuë odieuse. Madame de Maintenon lui avoit déclaré de la part du Roi en termes exprès, qu'il ne vouloit plus avoir avec elle aucune liaison particuliere, & qu'il lui conseilloit de son côté de songer à son salut, comme il y vouloit songer du sien. C'étoit de grandes paroles, qu'elle n'avoit pas voulu porter légerement, elle s'en étoit fait prier plusieurs fois, en disant au Roi, qu'il auroit peut-être de la peine à les soûtenir ; mais il l'en avoit tant pressée, qu'à la fin elle l'avoit fait, & la paille étant une fois rompuë, elle avoit eû le courage de l'en faire souvenir

de tems en tems, de peur que la bonté de son cœur, & une longue habitude, ne le fît broncher, & peut-être tomber tout à fait. . . . .

Madame de Montespan s'en alla à Paris dans sa maison de saint Joseph, pour y décharger une bile noire qui la suffoquoit; elle envoya querir Madame de Miramion la plus fameuse dévote du tems, pour voir si une conversation toute de Dieu, lui pourroit faire oublier les hommes: Ah! Madame, lui dit-elle, en l'embrassant, il me traite comme la derniere des femmes, & cependant depuis le Comte de . . . . je ne lui ai pas touché le bout du doigt. La bonne dévote, à ce qu'elle m'a dit, se seroit bien passée de la confidence. Le lendemain Madame de Montespan, sans prendre congé du Roi ni de personne, s'en alla à Rambouillet. Le Roi permit à Mademoiselle de Blois de la suivre, & le défendit au Comte de Toulouse; mais au bout de huit jours, le Roi se trouvant fort soulagé, & en état de monter à cheval, il déclara

qu'il n'iroit point à Barege, ce qui fit un grand plaisir aux Courtisans qui n'aiment pas la dépense, quand ils ne la croyent pas nécessaire à leur fortune. Monsieur, à force de prieres, avoit obligé le Roi à montrer son mal à Bessiere, fameux Chirurgien de Paris, qui n'avoit pas crû que Barege fût nécessaire. Aucun Chirurgien ne l'avoit encore vû que Felix ; & quoiqu'il fût habile, l'experience journaliere lui manquant, ainsi qu'à tous les Médecins & Chirurgiens de la Cour, il avoit besoin de conseil.

Dès que le Roi eut résolu de ne point faire le voyage, il eut la bonté ou la foiblesse de le mander à Madame de Montespan, qui étoit encore à Rambouillet, & qui partoit le lendemain pour Fontevraud ; elle fut transportée de joye ; & revint toute courante à Versailles. Là elle esperoit encore de rengager un Prince qui avoit pour elle tant d'égards ; & se flattant d'être encore aimable, elle attribuoit à un reste de passion ce qui ne venoit que de politesse. Le Roi l'avoit quit-

tée de pure lassitude. La surprenante & éclatante beauté de Mademoiselle de Fontanges l'avoit emporté sans reflexion, & presque malgré lui. Il avoit été touché de sa mort précipitée, & s'étoit rendu ensuite aux sages conseils de Madame de Maintenon ; elle avoit trouvé le bon moment pour lui faire sentir l'horreur d'un état presque semblable à celui de David aimant Bethsabée ; & lui avoit fait envisager quel seroit son bonheur, si après avoir regné avec tant de gloire pendant près de quatre-vingt ans, & peut-être davantage, sur la plus belle partie du monde, il pouvoit devenir un grand Saint, & passer pour toute l'éternité dans un Royaume infiniment plus beau, & plus souhaitable que l'Empire de tout l'Univers ; elle l'avoit fait entrer peu à peu dans les vûës de l'Eternité, & s'étoit acquis par-là auprès de lui une faveur d'autant plus solide, que les interêts humains n'y avoient aucune part.

Dès que Madame de Montespan fut revenuë à Versailles, le Roi alla

chez elle, & continua à y passer tous les jours en allant à la Messe ; mais il n'y étoit qu'un moment, & toûjours avec ses Courtisans, de peur qu'on ne le soupçonnât de reprendre des chaînes rompuës depuis plusieurs années.

Le Roi au commencement de l'Eté, afin de tenir ses troupes en haleine, avoit marqué quatre Camps pour la Cavalerie ; le premier en Flandres commandé par Montbron ; le second sur la Sarn par Saint Ruth ; le troisiéme sur la Sarre par Buloude ; & le quatriéme sur la Charente commandé par Bouflers, qui avoit assez peu d'esprit, mais que beaucoup de courage & de bravoure, & une application extraordinaire, commençoient à faire valoir. Le Comte de Tessé, quoiqu'il ne fût encore que Brigadier, alla commander en Dauphiné à la place de Saint Ruth. Il étoit jeune & promettoit beaucoup ; une présence agréable, du courage, beaucoup d'esprit, de l'ambition, & une diligence à la Bouflers lui tenoient lieu d'experience, & l'on jugeoit aisément qu'il pou-

voit aller loin. On sera peut-être bien aise d'apprendre ici une des premieres causes de sa fortune : il revenoit à Paris de sa garnison lorsqu'il rencontra vers Château-Thierry Messieurs les Princes de Conty qui couroient la poste. Ils lui dirent qu'ils alloient en Hongrie & qu'ils étoient partis sans congé du Roi. Il osa leur remontrer qu'ils faisoient mal, ils se mocquerent de lui & renouvellerent de jambes ; Tessé leur dit, Messieurs, je ne vous quitterai point & je m'en vais emvoyer un courrier au Roi, pour lui dire où vous êtes, ils se mirent à rire en disant, ton courier ne sera pas à Versailles que nous seront hors du Royaume ; il ne laissa pas de l'emvoyer & prit des Chevaux de Poste avec eux, & toûjours plaisantant les suivit jusqu'à ce que M. le Prince de Conty receut la Lettre par laquelle le Roi lui juroit parole de Roi que s'il ne revenoit incessamment, il ne rentreroit jamais dans le Royaume de son vivant. Tessé redoubla ses bons avis, & les Princes ;

tout murement consideré, revinrent à Versailles & demanderent pardon.

Le Roi d'Angleterre avoit aussi un Camp dans son Païs, il s'imaginoit qu'en tenant 30000. hommes sur pied & les payant bien, il seroit toûjours en état de faire tout ce qu'il voudroit : Pauvre Prince qui ne songeoit pas que ces 30000. hommes étoient des Anglois tout prêts à l'abandonner dès qu'il voudroit entreprendre la moindre chose contre leurs libertez ; je me souviens à ce propos d'avoir oüy dire à Savil envoyé extraordinaire du Roi d'Angleterre en France, comblé de biensfaits de son Maître, qu'il seroit le premier à prendre les armes contre lui s'il abusoit de son autorité ; & s'il choquoit le moins du monde les Loix du Royaume.

Il y eut à Versailles au mois de Mai un Carrousel fort magnifique, composé de trente Cavaliers, & de trente Dames. Le Roi & Madame la Dauphine se rendirent dans les grandes Ecuries à la chambre de Mi-

le Grand d'où ils virent la marche, la Comparse & les Courses. On courut d'abord les Têtes en deux courses. Le Grand Prieur, le Marquis de Nesle, Murcé, le petit Duras & Nangis apporterent chacun sept Têtes, & disputerent le prix. Ils recoururent tous cinq, le grand Prieur & le Marquis de Nesle se le disputerent longtems, & emporterent chacun les quatres têtes. Le Roi y prenoit fort grand plaisir lorsque le vieux Duc de saint Aignan qui avoit été nommé Juge du Camp à cause de sa grande expérience en ses sortes de combats vint dire tout haut que ces Messieurs demandoient à partager. La proposition déplût tellement au Roi qu'il se leva & rompit les courses & dit que ni l'un ni l'autre n'auroit le prix, que tous les Chevaliers rentreroient dans leurs droits & que le Carrousel recommenceroit le lendemain. Le pauvre Marquis de Nesle n'avoit aucune part à tout cela, le même grand Prieur prétendit que le vieux saint Aignan avoit mal entendu & qu'il n'avoit ja-

mais fait une proposition si ridicule.

Le lendemain le Roi se rendit au même lieu à cinq heures du soir. Monseigneur emporta d'abord sept têtes, & l'on esperoit qu'il auroit le Prix lorsque le Comte de Brionne fut assez innocent pour les emporter toutes huit. Personne ne les lui disputa. Après les têtes, on courut la Bague pour le second Prix. Le Grand Prieur le gagna, & finit. Le Roi donna les deux Prix, qui étoient deux Epées de Diamans, le premier beaucoup plus gros que le second ; j'oubliois à dire que les Princesses y brillerent extrêmement. La magnificence des habits, des aigrettes, de plumes ; les Perles & les Diamans faisoient paroître encore davantage les graces qu'elles avoient reçûës de la nature.

Le jour de la Pentecôte le Roi fit quatre nouveaux Chevaliers de l'Ordre, sçavoir M. le Duc de Chartres, M. le Duc, M. le Prince de Conty, & M. le Duc du Maine. Il sortit de son appartement sur les onze heures

pour

pour aller à la Chapelle, & marcha en ordre avec tous les Chevaliers. Monſeigneur marchoit ſeul devant lui, Monſieur ſeul, M. de Chartres ſeul, M. le Duc marchoit entre M. le Duc de Bourbon & M. le Prince de Conty, Monſieur le Duc du Maine marchoit ſeul devant eux, & apès lui, tous les autres Chevaliers deux à deux. Après la Grande Meſſe qui fut dite par Monſieur l'Archevêque de Paris, Prélat de l'Ordre, Sa Majesté' ſe mit ſur un marchepied dans un Fauteüil, & reçût le ſerment des quatre nouveaux Chevaliers. M. le Duc de Chartres fut preſenté par Monſeigneur & par Monſieur, faiſant tous trois les reverences enſemble, & de front; puis vint M. le Duc de Bourbon entre M. le Prince & M. le Duc, enſuite M. le Prince de Conty entre les Ducs de Chaulnes & de ſaint Simon, & M. du Maine entre les Ducs de Crequi & de ſaint Aignan. M. de Montauſier pouvoit diſputer cet honneur, à M. de ſaint Aignan, parce qu'il avoit

cedé son Duché à M. de Beauvillier son Fils ; mais il ne le voulut pas faire & en fut loüé. M. le Duc de Bourbon pretendoit marcher dans cette Cérémonie côte à côte de M. de Chartres, ne le voulant considerer que comme premier Prince du Sang. Mais le Roi prononça en faveur de M. le Duc de Chartres, à qui en toutes occasions il donne rang distingué des Princes du Sang.

Ce fut à peu près dans ce tems-là, que Madame de Maintenon se servit de sa faveur, pour faire le plus bel établissement qui ait été fait en France depuis cent ans, si l'on en excepte celui des Invalides, qui doit passer devant. Elle fit fonder par le Roi la maison de saint Cyr où deux cens cinquante Demoiselles, depuis l'âge de douze ans jusqu'à vingt, doivent être nourries, entretenuës & élevées selon leur qualité. Il doit y avoir trente-six Dames de Choeur, qui d'abord ne faisoient que des Voeux simples, mais qui depuis après une mûre déliberation font les Voeux ab-

solus de Chasteté, de pauvreté & d'obéissance, & sont comme les autres Religieuses.

Le Roi a uni à cette Maison la manse Abbatialle de saint Denis, qui vaut cent mille livres de rente, & lui a acheté des fonds de Terre pour cinquante mille livres de rente, à condition qu'on n'y pourra jamais recevoir aucune gratification que du Roi ou de ses successeurs. Les Demoiselles avant que d'y être reçuës doivent faire preuves de quatre races du côté des Peres, les mésalliances fréquentes obligent à négliger le côté des Meres; elles auront les places de Religieuses que le Roi donne dans toutes les Abbayes du Royaume, chaque fois qu'elles vaquent. Les bâtimens de saint Cyr ont été élevez avec une magnificence Royale, mais avec tant de précipitation qu'on y a fait des fautes considerables, n'ayant pas laissé le tems au bois vert de sécher avant que d'être emploïé. On a changé & rechangé plusieurs fois les constitutions pour trouver le meilleur, & l'Abbé Ti-

berge, Superieur des Missions Etrangeres, y a employé beaucoup de tems & d'esprit.

Madame de Maintenon est entrée dans le moindre détail avec une capacité & une patience bien au-dessus de son sexe, mais necessaire en cette occasion; & si son zele ne l'avoit soutenue, les difficultez toûjours nouvelles auroient été capables de la rebuter. Elle avoit depuis long-tems l'idée de cet établissement, la pauvreté où elle s'étoit vûë elle-même, dans le commencement de sa vie, malgré une naissance fort noble, la faisoit entrer dans les besoins des filles de qualité, & lui faisoit chercher les moyens de les tirer de la pauvreté. Ce lui étoit tous les jours une nouvelle occasion de remercier Dieu, heureuse de pouvoir faire aux autres, ce que dans de certains tems elle eût été bien aise qu'on lui eût fait; j'ai même oüy dire que dès les premieres lueurs de sa fortune médiocre, elle avoit eu soin de quelques pauvres Demoiselles, tant elle

étoit portée naturellement à cette sorte de charité : aussi quand elle se vit par avance au comble de la grandeur humaine, son zele n'eût plus de bornes, & il ne lui en fallut pas moins, pour soulager d'une maniere sensible toute la Noblesse du Royaume. Je serai obligé dans la suite de ces Mémoires à parler souvent de saint Cyr.

Ce fut la même année que le Roi fit un grand plaisir à M. le Duc, en lui accordant les grandes entrées, c'est à dire, le droit d'entrer le matin dans sa chambre en même tems que les premiers Gentils-hommes de la Chambre, dès qu'il est éveillé, avant qu'il sorte du lit. Car quand il se leve, & qu'il prend sa robe de chambre & ses pantoufles, les Brevets entrent, & ensuite les Officiers de la Chambre & les Courtisans, pour qui les Huissiers demandent d'abord, & puis tout entre pêle mêle, pourvû que ce soit visage connu. M. le Duc n'étoit pas content depuis long-temps, le Roi n'avoit jamais voulu lui confier ses armées ; il n'avoit eu de commande-

ment que sous M. le Prince, cela l'avoit extrémement mortifié, & cependant une bagatelle le transporta de joye, & dissipa des chagrins qui peut-être n'étoient pas trop mal fondez.

Le Roi donna en même tems vingt mille écus à Villaceif pour la Vaisselle d'argent de la Reine, qui lui appartenoit, comme son premier Maître d'Hôtel, & cinquante mille livres à M. de Harlay, Procureur Général, pour lui aider à payer le Menil-montant, maison de plaisance, qu'il avoit achetée depuis peu; il donna aussi 10000. livres à M. .... & 8000. livres de pension à M. de Ville, Gentilhomme Liégeois, qui a inventé & conduit à sa perfection la machine de Marly. Personne ne lui plaignoit une pareille récompense, & c'est à lui que nous avons l'obligation d'avoir de belles eaux à Versailles. Cette Machine est admirable dans sa grandeur, & en même tems dans sa simplicité. Les Ambassadeurs Siamois employerent cinq

heures à la comprendre & à la faire déssigner ; & quand j'ai demandé au gros Ambassadeur, avant son départ, ce qu'il avoit trouvé de beau en France, il me dit qu'après les Troupes du Roi & ses Places de guerre, c'étoit la machine de Marly.

Cependant la révocation de l'Edit de Nantes, en nous affoiblissant par la désertion d'une infinité de braves gens, en nous appauvrissant par le transport de tant de millions hors du Royaume, faisoit la Grandeur du Prince d'Orange, il s'enrichissoit de nos pertes ; car d'abord il se déclara Protecteur de tous les François refugiez en Hollande pour la Religion : il leur accorda des Privileges dans toutes les Villes ; il donna des pensions à leurs Ministres, & prit auprès de lui ceux qui avoient le plus de réputation, comme Claude & Menard. Il se servit de ceux qui sçavoient le mieux écrire, pour répandre insensiblement dans les esprits ce qui lui convenoit. Il leur donna la permission de tenir des especes de Synodes

nationnaux composez des seuls François ; & après s'être assuré d'eux par la Religion, il les engagea par ses biensfaits. Il obligea les Etats Généraux à donner aux Officiers François refugiez cent mille florins de pension qu'il distribuoit à sa fantaisie, & envoya ensuite plus de cinquante Officiers dans les garnisons, où après leur avoir fait prêter le serment de fidelité, il leur fit promettre de servir contre tous les Princes du monde sans exception. Il donna des Charges à tous ceux qu'il voyoit propres à entrer dans les troupes, Officiers ou Soldats, & leur fit avoir des emplois au-dessus de ceux qu'ils avoient eûs en France, afin que les premiers pas qu'ils faisoient dans son Service leur parut déjà un commencement d'élevation ; il ne négligea pas même ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes, forma en Hollande des Compagnies de Cadets. Il mit dans ses Gardes l'Etang, qui après avoir été à M. de Turenne avoit eu un Régiment de Cavalerie. Il fit des gratifications à

la Melomere, qui avoit été Brigadier en France, à Coulon Ingénieur, à la Caillemotte fils de Ruvigny, à Mirmont & à beaucoup d'autres, toûjours dans la pensée de se fortifier contre la France, & d'avancer ses desseins sur l'Angleterre.

Me voici arrivé à une affaire où l'on me pardonnera bien si je m'étends plus que de coûtume, c'est l'affaire de Siam ; elle m'a passé par les mains, je marquerai beaucoup de petites particularitez fort ignorées du public ; je tâcherai même de ne rien dire de ce qui est dans mon Journal. Je proteste que j'ai toûjours dit vrai, mais que je n'ai pas toûjours dit tout ce que je sçavois. Or, dans ces Mémoires-ci je ne garderai point de mesures, & dirai tout sans déguisement.

J'étois tranquille dans le Séminaire des Missions Etrangeres, lorsque Bergeret, premier Commis de M. de Croisi, & mon ancien ami, me vint voir. Il me conta dans la conversation, qu'il étoit venu des Mandarins Indiens, & qu'on parloit d'envoyer

un Ambassadeur au Roi de Siam, pour lui proposer de se faire Chrétien ; qu'il y avoit beaucoup de disposition, & que c'étoit là un emploi digne d'un Ecclesiastique habile & zelé, il me dit de plus qu'il me conseilloit d'y songer ; & que si cela dépendoit de M. de Croisi, mon affaire seroit bientôt faite, mais qu'à cause de la Marine, elle étoit entierement au pouvoir de M. de Seignelai.

Il n'en falut pas davantage pour me mettre dans la tête l'ambition Apostolique d'aller au bout du monde convertir un grand Royaume. J'en parlai au Cardinal de Boüillon, mon ami, dès l'enfance ; & sans perdre de tems, il alla me proposer à M. de Seignelai son ami. Ce Ministre lui dit qu'il venoit trop tard ; que le Chevalier de Chaumont, homme de qualité & de vertu, étoit nommé Ambassadeur ; qu'on avoit été assez embarassé à trouver un homme propre à cet emploi-là ; que le Chevalier de Nesmond avoit été sur les rangs, & que deux jours plûtôt mon affaire étoit faite.

Le Cardinal me rendit cette réponse, mais je ne perdis pas courage ; les idées de Missions étoient entrées trop avant. Je lui représentai que le Chevalier de Chaumont pouvoit mourir en chemin, & que l'Ambassade tomberoit entre les mains de quelque Marin peu versé en ces sortes de matieres ; que la Religion en pouvoit souffrir ; que d'ailleurs le Roi de Siam, se voulant convertir, le Chevalier médiocre Théologien lui donneroit des instructions assez superficielles : enfin je le priai de demander pour moi la Coadjutorerie du Chevalier & l'Ambassade ordinaire, en cas que le Roi se fît instruire dans la Religion Chrétienne. Il parla au Roi, qui m'accorda ma demande, en disant ; je n'avois pas encore oüi parler d'un Coadjuteur d'Ambassade, mais il y a raison à cause de la longueur & du péril d'un pareil voyage. L'affaire étant reglée, j'allai à Versailles chez M. de Seignelai pour y recevoir mes instructions ; j'entrai dans son Antichambre à trois heures,

J'attendis patiemment jusqu'à quatre, & je commençois à m'ennuyer, lorsque M. le Marquis de Denonville, qui s'en alloit Viceroi en Canada, y vint aussi; il fit dire qu'il étoit là, on lui répondit comme à moi, *adesso*, *adesso*. Nous nous mîmes à causer ensemble, l'un alloit vers l'Orient, l'autre vers l'Occident; en causant sonnent cinq, six & sept heures, sans qu'on songeât à nous donner audience. M. de Seignelai étoit dans son Cabinet avec Cavoye & trois ou qûatre autres Commenseaux rians de tems en tems à gorge déployée. J'admirois la patience héroïque d'un Mestre de Camp de Dragon, qui peut-être dans le fond n'étoit pas plus content que moi; enfin on l'appella le premier, il demeura un quart-d'heure dans le Cabinet, on m'appella ensuite; je ne sçai pas si on lui fit excuse de l'avoir fait attendre, mais pour moi on ne m'en dit pas un mot. Je partis deux jours après contre l'avis de tous mes parens, qui faisoient fort les gens en colere, peut-être pour

ne pas être obligez de m'offrir une pistole. Il n'y eut au monde que le Cardinal de Boüillon qui me donna mille écus. Les Usuriers me fournirent tout le reste qui m'étoit nécessaire, & mirent sur ma tête à la grosse avanture ; ils s'en sont bien trouvez par la suite : mais pour moi, si j'en ai rapporté le moule du pourpoint, mes affaires en ont été dérangées dix ans durant. Il faut bien du tems à un Ecclesiastique pour prendre sur ses revenus 20000. livres d'extraordinaire.

Mon Frere me fit souvenir d'une certaine Horoscope où l'on m'avoit dit beaucoup de choses qui me sont arrivées, & il y avoit, que je devois courir grande fortune sur l'eau. Je m'en mocquai, & partis ; mais j'avouë que quoique je méprise ces sortes de pronostics, cela me revint à l'esprit à quatre mille lieuës d'ici, dans une tempête qui nous approcha fort près du centre du monde.

Nôtre voyage commença & finit fort heureusement ; mais il y avoit

cinq mois que nous étions sur la mer, sans que le Chevalier de Chaumont eût eu aucune ouverture pour moi ; cela commençoit à me fatiguer. Je prévoyois que si cela duroit je serois un O en chifre à Siam, lors qu'au travers de la cloison qui séparoit ma chambre de la sienne, je l'entendis ruminer sa harangue ; je lui dis huit jours après, car il chantoit toûjours la même notte, que j'avois oüi les plus belles choses du monde ; là-dessus il me mena dans sa chambre, & me la repeta ; je la trouvai sans faute. Il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce pays-là, & je lui donnai mes petits avis ; il est bon homme, homme de bien, de qualité, mais il ne sçait pas la Geometrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire sentir que par avanture, je pourrois lui être bon à quelque chose. Depuis ce jour-là, il ne crache plus sans m'en avertir ; mais il me vint à l'esprit une plaisante pensée : Si l'Ambassadeur, disois-je, alloit mourir en arrivant à Siam, &

qu'il fallût que je fisse l'Ambassade, il faudroit faire une harangue ; aussitôt dit, aussitôt fait, j'écrivis la harangue suivante, que je veux mettre ici pour me réjoüir. Je la trouvai en original, toute informe qu'elle est, il y a un an, dans un sac de papiers que j'avois destiné au feu. La voici.

GRAND ROY,

Les marques d'estime & d'amitié que VOTRE MAJESTÉ a donné au Roi mon Maître, en lui envoyant des Ambassadeurs & des Présens, l'ont touché sensiblement ; & quoiqu'ils ne soient point arrivez en France, & que selon les apparences ils ayent fait naufrage, il ne s'en est pas crû moins obligé à vous en témoigner sa reconnoissance. VOTRE MAJESTÉ connoît sans doute le Roi mon Maître, les Nations Européenes, qui sont à sa Cour, lui en auront fait le portrait ; & quoique jalouses de sa Gloire, elles auront été forcées à rendre justice à son mérite. Toute la terre

est remplie du bruit de son nom ; & les Ambassadeurs de tant de Provinces, venus de toutes parts rechercher son Alliance, sont retournez dans leurs Païs l'esprit occupé, & le cœur plein de sa grandeur. Il n'avoit que vingt-deux ans quand il commença à gouverner ses Royaumes, seul, sans Ministre, voyant tout par lui-même, écoutant les plaintes des malheureux, rendant justice à tout le monde : Tous ses jours ont été marquez par des triomphes, & ses Soldats l'ont toûjours vûs à leurs têtes, soit qu'il fallût prendre des Villes, soit qu'il fallût gagner des Batailles. Ils n'avoient qu'a le suivre pour marcher à une victoire assurée ; mais après avoir vaincu des ennemis, il a bien pû se vaincre lui-même, il s'est arrêté au milieu de ses conquêtes, prescrivant à chacun des Princes qui s'étoient liguez contre lui ce qu'ils avoient à faire pour éviter la fureur de ses armes, & rentrer dans son Alliance.

C'est ce Grand Prince, qui m'envoye des extrémitez de l'Univers, présenter

ſenter à VOTRE MAJESTE' des marques de ſon eſtime, & l'aſſurer d'une amitié conſtante, que l'éloignement de cinq mille lieuës ne ſera jamais capable d'alterer. Le Roi, mon Maître, ne ſe contente pas de ſouhaitter à V. M. toute ſorte de bonheur en ce monde, il veut encore vous voir heureux pendant toute l'Eternité. Les Grands Héros meurent comme les autres hommes; il faut ſonger à cette vie nouvelle; cette vie Eternelle, qui nous attend après la mort; & pour y arriver, il n'y a qu'un chemin. Il faut connoître, il faut aimer le Dieu du Ciel, le Dieu des Chrétiens; V. M. l'a déjà reçû dans ſes Etats; vous lui avez bâti des Egliſes; ſes Miniſtres, ſes Evêques ont été dans vôtre Palais, il ne reſte plus, grand Roi, qu'à le recevoir dans votre cœur. Il ne demandera à V. M. que des choſes aiſées; il veut que les Princes ſoient graves, juſtes & vertueux, V. M. n'a-t-elle pas déjà toutes ces grandes qualitez? & ne donne-t-elle pas à ſes Sujets l'exemple de toutes les

vertus ? C'est ce Dieu qui fait regner les Rois avec autorité ; c'est son bras tout-puissant qui a soûtenu le Roi mon Maître dans ses grandes entreprises ; & lorsque toute l'Europe liguée ensemble conspiroit la perte de la France, ce Dieu que nous adorons nous a fait vaincre ; & si notre invincible Monarque a donné plus d'une fois la loi à ses ennemis, c'a été par une protection toute visible du Dieu des Chrétiens, & nous sommes redevables de nos Victoires à la pieté de notre Roi encore plus qu'à sa valeur.

Mais ce Grand Prince ne croit pas son bonheur parfait, s'il ne le partage avec V. M. Il sçait que V. M. n'a pas besoin de trésors, que ses voisins le craignent, que ses sujets l'aiment ; il ne vous envoye, Sire, ni argent ni troupes ; mais il vous envoye la vérité, la connoissance du vrai Dieu, le souverain bonheur en ce monde & en l'autre. Voilà le plus beau des Présens que le Roi mon Maître vous envoye ; voilà le but de ses souhaits :

Il n'a plus rien à desirer pour sa gloire particuliere, son Nom victorieux dans tous les tems est assuré de passer à la derniere postérité, il ne lui reste plus qu'à travailler pour ce qu'il aime. Il aime, il estime, il honore V. M. & ne croit pas pouvoir lui en donner de meilleure marque qu'en lui montrant le chemin du Ciel ; ce chemin semble s'ouvrir à VOTRE MAJESTE'. Elle a depuis vingt ans des Missionnaires & des Evêques capables de lui faire connoître la vérité, dignes de lui découvrir toutes les beautez de la Religion Chrétienne, Religion aussi ancienne que le monde, & dont la sainteté la rend préferable à toutes les autres Religions. J'espere que V. M. fera reflexion sur une affaire qui lui importe si fort : Plaise à ce Dieu, qui touche les cœurs quand il lui plaît, toucher celui de V. M. lui faire connoître, lui faire sentir ses adorables véritez, afin que les deux plus grands Rois du monde qui sont amis, malgré tant de mers qui les séparent, qui sur leur seule réputation s'en-

voyent des Ambassadeurs & des Présens, mais qui selon les apparences n'auront jamais le plaisir de se voir sur la terre, puissent en s'unissant dans le même Culte se voir un jour dans le Ciel, dans ces Tabernacles Eternels, sur ces Thrônes de gloire que notre Dieu prépare à ceux qui le servent.

Je n'ai plus rien à souhaitter à V. M. Il ne me reste qu'à vous présenter tous ces braves François qui m'accompagnent ; ils commandent les Vaisseaux du Roi mon Maître, & font respecter sa puissance jusqu'aux extrémitez de la terre, mais s'ils sont bons Sujets, ils sont encore meilleurs Chrétiens ; ce sont autant de Héros de la Religion de Jesus-Christ prêts à répandre pour le Service de leur Dieu, ce même sang qu'ils ont tant de fois exposé pour le Service de leurs Rois. Pour moi, Sire, je me sens le plus heureux des hommes d'avoir pû m'acquitter d'une Commission si importante.

Dès que nous fûmes arrivez à

Siam, & que j'eus entretenu l'Evêque de Metropolis & l'Abbé de Lionne, je connus clairement qu'on avoit un peu grossi les objets, & que le Roi de Siam vouloit bien proteger les Chrétiens, mais non pas embrasser leur Religion ; qu'il avoit agi en Politique, qui veut attirer les Etrangers & le Commerce dans son Pays, & s'assurer une protection contre les Hollandois que tous les Rois des Indes craignent beaucoup. M. Constance me découvrit la vérité malgré lui, & donna dans le panneau que je lui tendis ; je crois avoir rapporté ce fait dans mon Journal. Il me proposa de donner au Roi la Ville de Branko, à condition qu'on y envoyeroit des Troupes, des Ingenieurs, de l'Argent & des Vaisseaux. Le Chevalier de Chaumont & moi ne crûmes pas la chose faisable, & nous lui dîmes franchement que le Roi ne voudroit pas s'engager sur sa parole à une dépense de quatre à cinq millions, qui peut-être seroient perdus. La chose en demeura là, & je crois

qu'il n'y eût jamais songé sans une retraite que je fis au Séminaire de Siam pour me préparer à recevoir les Ordres Sacrez. Il arriva quelque affaire, dont M. Constance voulut parler au Chevalier de Chaumont ; il falloit un Interpréte, il se servit du Pere Tachard, il lui trouva un esprit doux, souple, rampant & pourtant hardi, pour ne pas dire téméraire : il lui parla de la pensée qu'il avoit euë, pensée que nous avions traitée de chimere ; le Pere Tachard offrit de s'en charger, de la faire réussir : il dit à M. Constance que nous n'avions aucun crédit à la Cour, & il n'avoit pas grand tort, & que s'il en vouloit écrire au Pere de la Chaise, Sa Reverence en viendroit bien à bout.

Pendant que cela se négocioit, M. Paumart Missionnaire qui étoit toûjours chez M. Constance, en eut quelque vent, & m'en vint avertir ; mais je ne voulus pas quitter ma retraite, & je laissai faire le Pere Tachard, qui par-là me souffla un beau Crucifix

d'or que le Roi de Siam me devoit donner à l'audience de congé, & dont le bon Pere fut régalé avec justice, puisque le Chevalier de Chaumont & moi n'étions plus que des personnages de Théatre, & qu'il étoit le véritable Ambassadeur, chargé de la négociation secrete. Je ne sçus tout cela bien au juste qu'après être arrivé en France. Mais quand je me vis dans mon bon Pays, je fus si aise que je ne me sentis aucun rancune contre personne.

J'ai dit beaucoup de bien de M. Constance dans mon Journal, je n'ai rien dit que de vrai. C'étoit un des hommes du monde qui avoit le plus d'esprit. Libéral, magnifique, intrépide, plein de grandes idées, & peut-être qui ne vouloit avoir des troupes Françoises que pour tâcher de se faire Roi lui-même à la mort de son Maître qu'il voyoit fort prochaine. Il étoit fier, cruel, impitoyable, d'une ambition démesurée; il avoit soûtenu la Religion Chrétienne, parce qu'il pouvoit la soûtenir, & je ne

me ferois jamais fié à lui dans chose où son inclination n'auroit pas trouvé son compte.

En arrivant à Brest, j'appris deux nouvelles bien differentes ; l'une que M. Boucherat étoit Chancelier, j'en fus fort aise ; l'autre que M. le Cardinal de Boüillon étoit éxilé, j'en fus fort fâché. Nous partîmes aussitôt le Chevalier de Chaumont & moi, & fîmes ensemble la premiere journée, il regardoit toûjours les Bretonnes, & m'avoüa avec toute sa dévotion qu'il les trouvoit aussi belles que la Princesse de Conty. Nous venions de voir les Siamoises. Il arriva le premier à la Cour, comme de raison, j'y arrivai trois jours après, on nous entouroit comme des Ours. Le Roi me fit beaucoup de questions, il m'en fit une autre dont on parla fort, il me demanda comment on disoit manger en Siamois : je lui dis qu'on disoit KIN. Un quart d'heure après il me demanda comment on disoit boire : je lui répondis KIN. Je vous y prends, dit-il, vous m'avez dit tantôt que kin

signifioit manger : il est vrai, SIRE, lui repartis-je sans hésiter, mais c'est qu'en Siamois kin signifie manger, & pour dire boire, on dit kin kaou, avaler du vin, & kin nam, avaler l'eau ; au moins, dit le Roi en riant, il s'en tire avec esprit. Je disois vrai, & l'esprit n'a point aidé en cette occasion.

Le lendemain en me promenant dans la Gallerie, j'entendis Cavoye, Livry, d'autres Courtisans qui disoient que le Roi de Siam envoyoit des Présens au Cardinal de Boüillon. Cela me fit beaucoup de peine, j'avois eu intention de les supprimer, ne croyant pas l'occasion favorable. J'eus peur que le Roi ne l'apprît par d'autres que par moi, je courus chez M. de Seignelai, il étoit à Sceaux: J'allai demander conseil à M. le Chancelier, qui me conseilla de l'aller dire au Roi sans perdre un moment. J'allai trouver M. le Comte d'Auvergne qui me conseilla la même chose, je revins aussitôt dans la Gallerie ; & comme le Roi alloit à la Messe, je m'appro-

chai de l'oreille de Sa Majesté, & lui dis : SIRE, je supplie V. M. de m'accorder un moment d'audience dans son Cabinet. Il me répondit, cela est-il pressé ? je repliquai, ouy, SIRE. Eh bien ! me dit-il, avec un visage solaire, venez après mon dîné. Je n'y manquai pas, & me trouvai dans l'antichambre à son passage, il me donna un petit coup sur le bras, & me dit, suivez-moi. J'entrai dans son Cabinet où il étoit seul, & lui dis : SIRE, je crois être obligé de dire à V. M. que le Roi de Siam a écrit à M. le Cardinal de Boüillon, & lui envoye des présens ; pourquoi cela ? m'interrompit-il, & qui lui a donné le conseil de le faire ? SIRE, lui repliquai-je, c'est moi, j'ai cru bien faire en faisant honorer par un grand Roi le premier Aumônier de V. M. & le premier homme de l'Eglise de France. Il se retourna un peu vîte, & me dit avec une mine à me faire rentrer cent pieds sous terre : Vous avez fait cela de votre tête ? SIRE, lui repliquai-je, j'en ai parlé à M. le Chevalier de

Chaumont, & il m'a approuvé; ne pouvant pas deviner que M. le Cardinal de Boüillon seroit assez malheureux pour vous déplaire, V. M. venoit de lui donner l'Abbaye de Cluny. Cela suffit, me dit-il, en me tournant le dos, & je sortis du Cabinet. Les Courtisans me vouloient faire des complimens sur mon audience; mais je payai de modestie, & passai vîte. J'allai me renfermer dans une petite chambre de Cabaret, où sans reproche, je remerciai Dieu de m'avoir humilié. J'étois trop fier, je croyois avoir trouvé la Pie au nid pendant mon voyage, en contentant les Jesuites & les Missionnaires; la mine que le Roi venoit de me faire rabattit bien mon caquet, il me sembloit pourtant que mon innocence me mettoit en repos. A sept heures du soir je sortis de ma taniére, & retournai au Château, pour voir si M. de Seignelai ne seroit point revenu, je trouvai en arrivant vingt personnes qui me dirent que le Roi m'avoit fait chercher partout pour me parler. J'allai chez M.

de Seignelai qui me pensa manger. Vraiment, Monsieur, me dit-il, le Roi est dans une belle colere : Pourquoi ne m'êtes-vous pas venu trouver d'abord ? Je lui dis que j'avois été chez lui, & que ne le trouvant pas, M. le Comte d'Auvergne m'avoit conseillé d'aller droit au Roi. Il me demanda la Lettre que le Roi de Siam avoit écrite à M. le Cardinal de Boüillon, & le mémoire des Présens, je lui mis le tout entre les mains ; j'allai le soir au soupé du Roi à l'ordinaire, mais il ne me dit mot, plus de questions ; mes amis m'avertirent le lendemain que le Roi avoit paru fort en colere au petit couché contre moi, qui m'étois mêlé de ce que je n'avois que faire, & même contre ce pauvre Cardinal qu'il accusoit de m'avoir fait aller à Siam pour s'attirer des Présens, lui qui n'en avoit pas eu la moindre idée. Je crus qu'il falloit laisser passer l'orage, & je m'en allai à Paris m'enfermer dans mon Seminaire, où une demi-heure d'Oraison devant le Saint Sacrement me fit bientôt ou

blier tout ce qui venoit de m'arriver. Six mois après je présentai au Roi la Vie de David & les Pseaumes, qu'il reçut fort agréablement ; j'en eus obligation au Pere de la Chaise, qui lui avoit parlé en ma faveur, & qui me fit avoir une audience dans le cabinet. Sa Majesté avoit bien connu que je n'avois pas grand tort ; & cela est si vrai, que l'année suivante, il me permit d'aller voir le Cardinal, qui étoit à Tarascon fort malade, & dit au Pere de la Chaise qu'il étoit bien-aise que certaines gens l'allassent voir en cet état-là : Helas ! le pauvre Prince avoit peut-être bonne opinion de moi, & il avoit raison de l'avoir en ce tems-là. J'étois tout frais des Missions Orientales, où je n'avois pas laissé de prendre de bonnes teintures, seulement en voyant faire, & faisant tant soit peu d'attention.

Un mois après que je fus arrivé à Paris, les Ambassadeurs de Siam y arriverent. Le Roi les fit défrayer par tout, & leur donna Audience dans la grande Gallerie de Versailles. On

y avoit élevé un Thrône magnifique. Ils firent une fort belle Harangue, que l'Abbé de Lionne, Missionnaire, expliqua en François. Ils marquerent au Roi des respects qui alloient presque jusqu'à l'adoration, & en s'en retournant ils ne voulurent jamais tourner le dos, & allerent à reculon. Les Présens qu'ils avoient apportez étoient rangez dans le Salon au bout de la Gallerie. Monsieur de Louvois, qui n'estimoit pas beaucoup les choses où il n'avoit point de part, les méprisoit extrêmement. Monsieur l'Abbé, me dit-il en passant, tout ce que vous avez apporté là vaut-il bien quinze cens Pistoles? Je n'en sçai rien, Monsieur, lui répondis-je le plus haut que je pus, afin qu'on m'entendist, mais je sçai fort bien qu'il y a pour plus de vingt mille Ecus d'Or pesant, sans compter les façons, & je ne dis rien des Cabinets du Japon, des Paravents, des Porcelaines. Il fit, en me regardant, un sourire dédaigneux: & il passa quelqu'un, qui apparemment conta au Roi cette belle con-

versation ; car, dès le soir même, M. Bontems me demanda, de la part du Roi, si ce que j'avois dit à M. de Louvois étoit bien vrai. Je lui en donnai la preuve, en lui donnant un mémoire exact du poids de chaque Vase d'Or, & je l'avois fait faire à Siam avant que de partir ; je suis persuadé qu'on le vérifia dans la suite. Cette bagatelle ne laissa pas d'irriter Monsieur de Louvois contre moi. Il ne m'aimoit pas déjà, parce que j'étois des amis du Cardinal de Boüillon, sa bête. Quatre jours après il conta à Meudon, en pleine table, une Histoire de moi fausse depuis le commencement jusqu'à la fin, où Monsieur l'Archevêque de Paris étoit fort mêlé. L'Archevêque le sçut, m'envoya querir, me conta tout, & me dit : Mon pauvre Abbé, ne relevons point la médisance, c'est le moyen de la faire crever. Je ne dirai rien davantage des Ambassadeurs Siamois, il y a des Livres imprimez de leurs bons mots, & dans le vrai, le premier Ambassadeur avoit beaucoup

d'esprit, il avoit soin de nous à Siam, il faisoit à peu près la Fonction de Gentil-homme ordinaire. Je dis à M. Constance que cet homme-là me paroissoit propre à réussir en France : il me dit qu'il n'étoit pas assez grand Seigneur pour le charger d'une si belle Ambassade, & que d'ailleurs il étoit mal content de la Cour, parce qu'à la mort de *Barkalon* son Frere, on lui avoit ôté deux millions ; je lui répondis qu'on pouvoit lui faire donner un plus grand Titre, & que les bienfaits effaçoient les injures ; il y songea, en parla au Roi de Siam, le fit *Opra*, & Ambassadeur. Il faut pourtant avoüer que M. Constance avoit raison. Ce bon Ambassadeur se mit à son retour dans le parti du Pitacha, & par ses conseils contribua beaucoup à le faire Roi, & à faire scier en deux le pauvre M. Constance. Il est à présent *Barkalon*, c'est-à-dire, Premier Ministre. La Harangue qu'il fit au Roi à son Audience de congé, fut admirée. On me fit l'honneur de me soupçonner d'y avoir mis

la

la main. Le Roi m'envoya chercher pour me la demander, il la vouloit faire voir à Madame de Maintenon ; je lui en portai un broüillon qui se trouva dans ma poche, il m'ordonna de lui en aporter au retour de la chasse une Copie bien écrite, ce que je fis. La verité est que les Ambassadeurs avoient mis dans leur patois une partie des pensées qui y sont, l'Abbé de Lionne les avoit traduites en françois, M. Tiberge y avoit donné ce tour simple, naturel & noble qu'il sçait donner à tout ce qu'il fait, & j'y avois marqué quelque point & quelque virgule ; on sera peut-être bein-aise de la retrouver ici.

GRAND ROI.

Nous venons ici pour demander à VOTRE MAJESTÉ la permission de nous en retourner vers le Roi notre Maître. L'impatience où nous sçavons qu'il est d'apprendre le succès de notre Ambassade, les merveilles

que nous avons à lui raconter, les gages précieux que nous lui portons de l'estime singuliere que VOTRE MAJESTE' a pour lui, & sur tout l'assurance que nous lui devons donner de la Royale amitié qu'elle contracte pour jamais avec lui, tout cela beaucoup plus encore que les vents & la saison, nous invite enfin à partir, pendant que les bons traittemens que nous recevons ici de toutes parts par les Ordres de VOTRE MAJESTE', seroient capables de nous faire oublier notre Patrie; & si nous l'osons dire, les ordres même de notre Prince; mais sur le point de nous éloigner de votre personne Royale, nous n'avons point de paroles qui puissent exprimer les sentimens de respect, d'admiration & de reconnoissance dont nous sommes pénétrez; nous nous étions bien attendus à trouver dans VOTRE MAJESTE' des Grandeurs & des qualitez extraordinaires, l'effet y a pleinement répondu, & même il a surpassé de beaucoup notre attente. Mais nous sommes obligez de l'avoüer,

nous n'avions pas crû y trouver l'accès, la douceur, l'affabilité que nous y avons rencontrées, nous ne jugions pas même que des qualitez qui paroissent si opposées pussent compatir dans une même personne, & qu'on pût accorder ensemble tant de Majesté & de bonté. Nous ne sommes plus surpris que vos peuples, trop heureux de vivre sous votre Empire, fassent paroître par tout l'amour & la tendresse qu'ils ont pour votre Royale personne. Pour nous, Grand Roi, comblez de vos bien-faits, charmez de vos vertus, touchez jusqu'au fond du cœur de vos bontez, saisis d'étonnement à la veuë de vostre haute sagesse, & de tous les miracles de votre regne, notre vie nous paroît trop courte, & le monde entier trop petit pour publier ce que nous en pensons. Notre Mémoire auroit peine à retenir tant de choses, c'est ce qui nous à fait recüeillir dans des Registres fideles tout ce que nous avons pû ramasser, & nous les terminerons par une protestation sincere, que quoique nous

en disions beaucoup, il nous en est encore beaucoup plus échapé. Ces Mémoires seront consacrez à la postérité, & mis en dépost entre les Monumens les plus rares & les plus précieux de l'Etat. Le Roi notre Maître les envoyera pour Présent aux Princes ses Alliez & par là l'Orient sçaura bien-tôt & tous les siécles avenir apprendront les vertus incompréhensibles de Louis le Grand. Nous porterons enfin l'heureuse nouvelle de la santé parfaite de votre Majesté, & le soin que le Ciel a pris de continuer le cours d'une vie qui ne devroit jamais finir.

Cette harangue, qui reçut tant d'applaudissement, fut suivie de seize autres que les Ambassadeurs firent le même jour aux Princes & Princesses de la maison Royale, il y avoit du bon sens & de l'esprit partout. Je metrai encore icy celle qu'ils firent à M. le Duc de Bourgone.

GRAND PRINCE,

Qui ferez toûjours la gloire & l'ornement de tout l'Univers, nous allons préparer dans l'Orient les voyes à la renommée qui y portera dans peu de tems le récit de vos victoires & de vos Grandes actions. Si nous vivons encore alors, ce témoignage que nous rendrons de ce que nous avons découvert en Vous, fera croire tout ce qui dans vos exploits poura paroître incroyable; nous l'avons vû, dirons-nous, ce Prince encore enfant, & dès ce tems-là, son ame paroissant sur son front & dans ses yeux nous le jugions capable de faire un jour tout ce qu'il fait aujourd'hui, mais ce qui comblera de joye le Roi notre Maître, sera l'assurance que nous lui donnerons que le Royaume de Siam trouvera en vous un ferme appui de l'amitié que nous sommes venus contracter avec la France.

Je retrouvai encore dans mes papiers le petit compliment qu'ils firent

à M. le Duc de Berry.

Grand Prince à qui le Ciel réserve des Victoires & des Conquêtes, nous aurons l'avantage de porter au Roi, notre Maître, la premiere nouvelle qu'il ait jamais reçû de Vous, & nous le remplirons de joye, en lui marquant le bonheur que nous avons eû de vous voir naître, & l'heureux présage que l'on a tiré de cette Ambassade, pour votre Grandeur future. Nous souhaittons que votre réputation nous suive de près, & passe bientôt les Mers après nous, pour répandre l'allegresse dans une Cour & dans un Royaume où vous serez parfaitement honoré.

Madame la Dauphine étoit accouchée de M. le Duc de Berry quelque tems après l'arrivée des Ambassadeurs de Siam. On chanta le *Te Deum* à notre-Dame, M. le Chancelier & les Evêques se plaignirent de ce que les gardes du Corps n'étoient pas sous les armes en leur présence, Mais Saintôt, maître des Cérémonies, leur dit que les gardes du Corps ne

faisoient que battre du pied pour M. le Chancelier, & que pour Messieurs du Clergé, ils ne prenoient les armes que lorsqu'ils alloient en corps à l'Audience du Roi. Il y eut le soir un grand bal à l'Hôtel de Ville, où les Ambassadeurs de Siam ne voulurent point aller, disant qu'ils n'avoient pas encore fait toutes les visites de la Maison Royale, & que leur devoir devoit marcher devant leurs plaisirs.

Fin du cinquiéme Livre.

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LOUIS XIV.

LIVRE SIXIE'ME.

JE vais reprendre à présent le fil de ma narration, que l'Ambassade de Siam m'a fait interrompre.

Le Maréchal d'Etrées vice-Amiral de France, qui commandoit la flotte devant Cadix, manda au Roi que les Espagnols s'étoient enfin mis à la raison, & qu'ils avoient promis de rendre incessamment aux Marchands François les cinq cens mille écus qu'ils avoient exigez d'eux dans le Méxique, sous prétexte qu'ils avoient porté des marchandises de contrebande. Cette affaire duroit depuis un an, & la jeune Reine d'Espagne, craignant

qu'elle ne causât la guerre, avoit offert plusieurs fois au Conseil de Madrid de vendre ses Pierreries pour trouver l'argent qui manquoit. Il s'étoit même déja fait quelque acte d'hostilité; Ferrant chef d'Ecadre, avoit attaqué & pris, après un assez rude Combat, deux Gallions d'Espagne à la veuë de dix Vaisseaux de Guerre Hollandois, qui étoient demeurez simples spectateurs du Combat, & cette sagesse Hollandoise avoit extrémement déplu au Prince d'Orange, qui ne cherchoit que l'occasion de broüiller les affaires dans l'Europe. Les Gallions s'étoient fort bien défendus pendant quelques heures, & plus de trois cens hommes y avoient été tuez & blessez, lorsque dans le fort du Combat, il parut dans une petite Chaloupe un Prêtre Espagnol à genoux le Crucifix à la main demandant quartier; ce spectacle fit tomber les armes des mains pitoyables, on reçut les Gallions à misericorde, & quinze jours après l'accommodement étant fait, on les ren-

voya à Cadix.

Le Roi paroissoit se porter fort bien & montoit tous les jours à Cheval, il alloit souvent voir sa Gendarmerie, qui campoit dans la plaine d'Archeres, c'étoit le Duc de Noailles qui commandoit. Les Courtisans envieux & mutins vouloient se mocquer de lui, faisoient des chansons, & ne le croyoient pas capable d'un employ plus difficile; il a fait voir dans la suite qu'ils avoient tort, il a pris des Villes & gagné des Batailles tout comme un autre, & s'il n'avoit pas l'esprit aussi vif que M. de Luxembourg, il avoit en recompense un fond de probité à toute épreuve, une application infinie, un attachement tendre & sincere à la personne du Roi, & ces qualitez solides, en valloient bien de plus brillantes.

Au commencement du mois de Juillet le Roi alla faire un petit voyage à Maintenon, il voulut être presque seul, & ne mena que les Officiers absolument necessaires. Les Princes-

ses, les Dames ; tout en fut exclus, hors la seule Madame de Maintenon, accompagnée de Madame de Montchevreüil.

Madame de Montespan sentoit aussi vivement que jamais tous les dégoûts qu'on lui donnoit. Cela servit pourtant à lui faire souffrir le Marquis d'Antin, son fils légitime. On ne l'avoit point vû dans son enfance, & soit politique, soit aversion, elle l'avoit tenu éloigné de la Cour. Ce n'étoit que depuis que de lui-même il s'étoit fourré par tout. Il étoit beau, l'esprit vif, & gascon sur le tout, on n'est pas honteux avec ces qualitez-là. Monseigneur l'aimoit assez, M. le Duc du Maine & Madame de Bourbon avoient pour lui les égards que le sang leur préscrivoit, il plut même au misanthrope Montausier, qui lui donna en mariage Mademoiselle d'Usez, sa petite fille. Les mauvais plaisans disoient que c'étoit la faire poissonniere la veille de Pâques. il lui donna 20000. écus comptant & la Lieutenance de Roi

d'Alsace qui en vaut 8000. de rente. Le Duc & la Duchesse d'Usez lui assurerent cinquante mille écus après leur mort ; le Marquis d'Antin avoit douze mille livres de rente, que sa mere lui avoit abandonné quand elle s'étoit separée de biens d'avec M. de Montespan ; elle lui assura encore en le mariant, deux mille écus de pension, fit meubler aux nouveaux mariez leurs appartemens de Versailles, & leur fit pour plus de quarante mille francs de Présens en pierreries & en bijoux. D'Antin avoit été Menin de Monseigneur ; & personne, en voyant le fils à la Cour, n'avoit douté de la décadence de la mere.

Le Roi, dans son voyage, visita les Travaux immenses qu'on faisoit pour conduire la Rivierre d'Eure à Versailles, & quoiqu'il fût bien aise de les voir en bon état, il fut fort fâché d'apprendre que les maladies populaires s'étoient mises dans les Troupes ; (les Terres remuées rendent l'air mauvais) & qu'il y étoit mort beaucoup d'Officiers & de sol-

tats ; il donna ses Ordres pour travailler à la Maison & au Jardin de Maintenon ; il fut si content de son voyage, qu'il résolut d'y retourner souvent, mais il n'en eut pas le tems : les grandes affaires qui lui survinrent l'occuperent entierement ; il apprit qu'on avoit signé à Ausbourg une Ligue, qui paroissoit faite uniquement contre lui. L'Empereur, le Roi d'Espagne, & le Roi de Suede y avoient signé pour les Etats qu'ils ont dans l'Empire, & y avoient fait entrer l'Electeur de Baviere, tous les Princes de la Maison de Saxe, & les Cercles de Baviere, de Franconie & du haut Rhin ; ils disoient, dans le Traitté, qu'il n'étoit fait que pour la conservation de l'Allemagne, & l'éxécution, tant des Traitez de Westphalie & de Nimegue, que de la Treve concluë en 1684. entre l'Empire & & la France ; mais ils y avoient inséré des clauses, par lesquelles l'Empereur pouvoit, quand il voudroit, les obliger de déclarer la Guerre au Roi : ils s'engagerent à entretenir

une Armée de soixante mille hommes, dont l'Empereur devoit fournir seize mille hommes, le Roi d'Espagne six mille, l'Electeur de Baviere huit mille, le Cercle de Baviere deux mille, celui de Franconie quatre mille, celui du haut Rhin quatre mille, la Suede & la Maison de Saxe à proportion; le Prince de Valdek étoit nommé Général de cette Armée, le Marquis de Brandebourg, Général de la Cavalerie, & le Comte Tungent Général major de l'Infanterie.

Le Roi, en aprenant la Ligue d'Ausbourg, aprit aussi que le Prince d'Orange l'avoit négociée, mais ce qui le surprit davantage, on lui manda de Rome, que ce Prince y avoit des Agens secrets, qui ne songeoient qu'à décrier la conduite de SA MAJESTÉ; ils avoient déja gagné quelques uns des Ministres du Pape; ils protestoient que ce Prince, en faisant des Ligues contre la France, n'avoit en vûë que le repos de l'Europe, & qu'il n'avoit aucun éloignement pour

les Catholiques; que les Princes d'Orange les avoient toûjours traittez avec beaucoup de douceur, & qu'on voyoit assez, par l'Histoire, que ses Peres avoient renoncé à notre religion presque malgré eux, & seulement pour s'opposer à la tyrannie des Espagnols, & à l'Inquisition qu'ils vouloient établir dans des Provinces naurellement portées à la liberté; ainsi après avoir fait des Ligues contre les Princes protestans & avoir travaillé, sous main, à réunir les Princes Catholiques contre le Roi; le Prince d'Orange esperoit encore mettre dans ses interêts celui, de tous les hommes du monde, qui devoit lui être le plus contraire.

Ces nouvelles obligerent le Roi de songer aux moyens de se défendre si on l'attaquoit; les Frontieres en Flandres étoient en fort bon état, Menin & Maubeuge, places toutes nouvelles, tenoient en bride les Garnisons ennemies; & mettoient à couvert les païs nouvellement conquis. Les frontieres d'Allemagne n'étoient pas

moins assurées. Strasbourg par les vastes fortifications qu'on y avoit faites étoit devenuë inattaquable, il eût fallu cent mille hommes pour en faire la circonvallation; le Fort-Loüis, Brisac, & Huningue bordoient le Rhin, & Sarre-Loüis assuroit un grand Païs.

Le Roi avoit fait bâtir ces deux places avec une dépense prodigieuse. Choisy Maréchal de Camp, & le plus habile des Ingénieurs, avoit fait Sarre-Loüis comme pour lui : le Roi lui en avoit donné le Gouvernement, & se fiant à sa capacité, il lui avoit donné la permission de tailler en plein drap, & d'y faire tous les ouvrages qu'il voudroit. Choisy est mon cousin issu de germain, nos grands-peres étoient freres; sa branche étoit cadette & gueuse, il se fit d'abord Mousquetaire, & se trouvant propre aux Mathematiques, il se donna tout entier aux fortifications, & prit son parti de se faire tuer, où de faire fortune; il avoit essuyé dix mille coups de mousquet, & n'étoit

encore que Lieutenant de Roy de Limbourg, lorsque le Prince d'Orange assiégea Mastricht, il fit en cette occasion un coup bien hardi, il quitta Limbourg sans ordre de la Cour, & s'alla jetter dans Mastricht, où il entra à la nage par le fossé. Caylus, qui commandoit dans la place, fut ravi de le voir, & se reposa sur lui de la défence. Ce que je sçai bien, Messieurs, dit Caylus aux Officiers de sa garnison, c'est que je ne me rendrai jamais, mais ce qui fut fort heureux pour Choisy, c'est que le Roi lui avoit envoyé un Courrier à Limbourg avec ordre de se jetter dans Mastricht, & quand le Roi sçut qu'il y étoit entré Sa Majesté témoigna beaucoup de joye, & dit tout haut, je suis sur qu'ils se défendront bien. En effet, après quarante trois jours de Tranchée ouverte, le Prince d'Orange leva le siége; & Choisy apporta la nouvelle à la Cour; il eut des gratifications & des pensions, il fut ensuite fait Maréchal de Camp, Gouverneur du Château de Cam-

bray, & puis de Thionville, & enfin de Sarre-Loüis. J'aurai une belle occasion de parler de lui, lorsqu'après la blessure du Comte de Tallard, il eut ordre du Roi d'aller commander l'Armée qui assiégeoit Rhinfeldt ; où il eut un honneur que Vauban lui-même n'a jamais eû ; il commanda une Armée.

Mais pour revenir aux mesures que le Roi prenoit pour se défendre, en cas qu'on l'attaquât, il jugea à propos de faire faire de nouvelles Fortifications à Huningue, de l'autre côté du Rhin, & les Ministres eurent ordre d'avertir les Princes d'Allemagne qu'il étoit prest à dédommager le Marquis de Bade, sur le fond duquel on alloit élever ces nouvelles Fortificarions ; ils dirent encore que S. M. n'avoit voulu rien innover pendant le Siége de Bude, mais que, l'issuë en ayant été heureuse pour l'Empereur, & que d'ailleurs, apprenant les Ligues qui se formoient contre lui dans l'Empire, il étoit bien aise de mettre ses Places hors

d'état d'être insultées, par ceux qui voudroient faire la Guerre, ou interrompre le Commerce de ses Sujets.

Il apprit en ce tems-là que le Roi de Dannemarck avoit fait une entreprise sur Hambourg, & qu'il y avoit échoué. L'Electeur de Brandebourg & les Princes de la Maison de Brunswik avoient fait marcher des Troupes de ce côté-là, & l'avoient contraint de retirer les siennes, il étoit même assez embarassé dans sa retraite, & pouvoit craindre d'être attaqué à son tour; lorsque le Roi fit dire à ces Princes qu'ils avoient bien fait de secourir la Ville de Hambourg, mais que puisque le Roi de Dannemarck n'y pensoit plus, il leur conseilloit de le laisser en repos; & de se souvenir que ce Prince étoit son Allié. Une si grande application aux affaires nuisit peut-être à sa santé, il eut la Fiévre double tierce assez violente, des accès de vingt huit heures; les Médecins voulurent d'abord le traitter suivant l'ancienne méthode, on le saigna, on le purgea, le mal en devint plus

grand, il falut avoir recours au Quinquina, qui fit le miracle ordinaire; & le guerit parfaitement.

Les soins de l'Etat & ceux de sa santé ne l'empêchoient pas de se faire raporter, dans son Conseil d'en-haut, les affaires quand elles étoient importantes; le Procès du Marquis d'Ambre contre Mademoiselle d'Arpajou fut fort discuté, M. de Châteauneuf Raporteur conclut pour le Marquis, Monsieur fut du même avis, ainsi que Messieurs de Beauvilliers, de Croissy & l'Abbé le Pelletier; M. le Chancelier, le Controlleur Général, Mrs de Louvois, de Ribere, Benard de Rezé, Bignon, & Villacerf furent pour la Damoiselle qui gagna son procès; le Roi s'étant joint au plus grand nombre.

Il commença en ce tems-là, à aller souvent à Marly; il nommoit ceux qui devoient le suivre; & Bontemps les logeoit deux à deux dans chaque Pavillon. On y trouvoit tout ce qui étoit nécessaire à la toillette des femmes, & même des hommes, &

quand les femmes étoient nommées les maris y alloient sans demander. Madame de Maintenon y faisoit là grande figure ; le Roi passoit toutes les soirées chez elle, Madame de Montespan se rongeoit les doigts, & ne pouvoit se résoudre à quitter la partie ; elle lâchoit de tems en tems au Roi quelques mots picquants, & lui dit un jour qu'elle avoit une grace à lui demander, qui étoit de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second Carosse & de divertir l'Anti-Chambre. Ces manieres desagréables auroient pû la faire songer à la retraitte, mais son heure n'étoit pas encore venuë, & la Providence pour la punir du passé lui devoit encore bien faire avaller des Couleuvres. La Princesse de Conty fut quelques tems sans être de ces parties de divertissement, elle avoit fait des railleries picquantes d'une personne que le Roi honnoroit de son amitié, & ne l'avoit pas épargné lui-même, il avoit senti l'ingratitude de ce procedé, & le plus grand des Rois, le meilleur des

peres avoit eû du chagrin de la part de ses propres enfans ; sa bonté les reçut bientôt à misericorde, il oublia tout & les traitta à l'ordinaire.

Monsieur avoit reçu depuis peu une partie de ce qui devoit revenir à Madame pour la succession de M. l'Electeur Palatin, Madame l'Electrice sa mere étoit morte il y avoit cinq ou six mois. Elle étoit Fille du Land-grave de Hess, & de cette fameuse Lande-gravine, si bonne amie des François. L'Empereur lui devoit plus de cinquante mille écus, & ses sujets lui en devoient plus de deux cens mille ; il y avoit dans ses greniers & dans ses Caves au moins pour cinq cens mille livres de grains & de vin, & beaucoup de beaux meubles, entr'autres plus de quarante tentures de Tapisseries, outre les prétentions que Madame avoit sur des Terres qui ne dépandoient pas de l'Electorat. Monsieur achepta des pendans d'oreilles de quarante mille écus, & se fit un grand plaisir de meubler sa Gallerie du Pa-

lais Royal.

Au commencement du mois d'Octobre le Roi partit de Versailles pour Fontainebleau, il avoit avec lui dans son Carrosse, Monsieur, Madame la Duchesse de Bourbon, la Princesse de Conty & Madame de Maintenon, sa faveur se déclara de plus en plus à Fontainebleau; elle eut un fort bel appartement de plein pied à celui du Roi, qui commença à aller chez elle tous les soirs comme il avoit accoûtumé d'aller chez Madame de Montespan; il y faisoit venir souvent Madame de Bourbon, dont la gayeté extraordinaire l'amusoit & le divertissoit. Elle étoit très jolie, avec beaucoup d'esprit, plaisante, Railleuse, n'épargnant personne, se réjouissant d'une bagatelle, coëffant son genoux comme une poupée quand elle n'avoit rien de mieux à faire, voulant plaire à tout le monde & trouvant le moyen d'y réussir, caractére singulier & qui plaît d'abord.

Madame de Montespan arriva à Fon-

tainebleau après les autres, le Roi qui la craignoit assurément plus qu'il ne l'aimoit, retourna les soirs chez elle, & lui donna extérieurement des marques de considération. Il fit un grand plaisir à Madame en déclarant le Mariage de Mademoiselle de Theobon, sa favorite, avec le Comte de Beuvron, il leur donnoit depuis deux ans vingt mille francs de pension, douze au mari & huit à la femme. M. de Seignelay, intime ami de Beuvron, fut dans une grande colere qu'il lui eût fait un secret de son Mariage.

Il y avoit tous les jours à Fontainebleau des Comedies, mais le Roi commença à n'y plus aller ; on croyoit d'abord que c'étoit les affaires, on reconnut que c'étoit scrupule, & chacun admira qu'un Prince à son âge eut la force de renoncer aux plaisirs, il lui vint un autre scrupule, pour le moins aussi bien fondé sur la nomination des Evêchez, il y aporta plus de précautions que jamais, on ne laissa pas d'être trompé. Ce ne fut

pas lorsqu'il nomma l'Abbé *de Quinçé* à l'Evêché de Poitiers. Cet Abbé, ami de M. de la Rochefoucault, rendit son Brevet au bout de huit jours & s'excusa sur sa mauvaise santé, action héroïque & que Dieu aura récompensé dans le Ciel. Il est vrai qu'il ne se portoit pas trop bien, il mourut au bout de quatre ou cinq mois, mais un autre eut toûjours gardé l'Evêché en attendant le retour d'une santé délicate que la Mître pouvoit fortifier.

Le Roi aprit que le Pape avoit fait Cardinal l'Abbé le Camus Evêque de Grenoble, & qu'au lieu d'attendre, selon la coûtume, à recevoir la Barette des mains du Roi, il l'avoit prise impatiemment de l'Abbé Servien, Camerier de Sa Majesté, qui passoit par Grenoble pour aller à Paris porter aussi la Barette au Nonce Ranuzzi, & que dès ce même jour en mangeant ses Carottes, il s'en étoit paré. Aussi quand il écrivit pour demander la permission de venir à Versailles la recevoir des mains

du Roi, Sa Majesté lui fit répondre que son voyage étoit inutile, puisque la chose étoit déja faite.

Le Nonce Ranuzzi en usa plus galamment que le Camus; il ôta sa Barrette dès qu'il vit le Roi, & ne la remit qu'après qu'il l'eut reçu en Cérémonie des mains de Sa Majesté, aussi fut-il traitté d'une maniere fort distinguée. Le Roi le fit manger avec lui à la même table sur la même ligne, quatre ou cinq places entre deux.

J'ai envie, puisque je m'en souviens, de mettre ici un peu au long, comme la chose se passa.

Le Cardinal étoit assis sur un pliant, & fut servi par Desormes, Controlleur Général de la Maison du Roi, des mêmes Services que S. M. sans oublier les hors d'œuvre; le Roi la premiere fois qu'il but, dit au Cardinal: il est juste, Monsieur, que je commence à boire à la santé de Sa Sainteté, il s'étoit levé auparavant, & avoit ôté son Chapeau, mais avant que de boire il se rassit & se couvrit;

le Cardinal demeura debout & découvert, & un moment après il demanda au Roi permission de boire à la santé du plus grand Roi de la Terre, & à la prosperité de la Chrétienté, il but debout & découvert; le Roi demeura toûjours assis & couvert, & mit seulement la main au Chapeau au commencement du compliment, & après que le Cardinal eût bu.

Le Roi à l'âge de cinq ans avoit fait cette honneur là, au Cardinal Grimaldi & en 1664. au Cardinal Chigi, Légat & Neveu d'Alexandre VII. il ne l'avoit pas voulu faire à Roberti, qui fut nommé Cardinal pendant qu'il étoit Nonce en France, le feu Roi l'avoit fait au Cardinal Bichi & ne l'avoit pas fait au Cardinal Spada.

On parloit déja de retourner à Versailles lorsque la Duchesse de Bourbon eut la petite verolle, un si vilain mal & si dangereux fit précipiter le retour; Monseigneur & Madame la Dauphine revinrent d'abord,

& le Roi quelques jours après, ne parloit plus de son mal. Il se promenoit tous les jours dans ses jardins de Versailles, il paroissoit guai & tranquille, lorsqu'on aprit avec grande surprise qu'on venoit de lui faire la grande operation; il y avoit six semaines que l'affaire étoit résoluë, mais personne ne le sçavoit que Madame de Maintenon, M. de Louvois, le Pere de la Chaise, le premier Medecin Fagon, le Medecin de la feüe Reine, & Felix premier Chirurgien qui devoit faire l'operation.

Fagon commençoit à avoir beaucoup de Crédit. Le public l'avoit toûjours cru plus habile que Daquin, & le Roi ne faisoit que de s'en apercevoir. Madame de Maintenon le protégeoit depuis qu'il avoit accompagné le Duc du Maine à Barege, Sa Majesté n'avoit jamais le moindre mal de tête qu'elle ne le fit appeller; toutes fois après le premier Medecin, dont l'autorité établie depuis longtemps, ne pouvoit être ébranlée qu'à la longue: il ne fut chassé que

cinq ou six ans après. La . . . . . . m'a conté que le Roi étant à Marly eut un fort grand accès de fiévre. Les Médecins sur le minuit voyant que la fiévre diminuoit lui firent prendre un boüillon ; Daquin dit : voilà qui est sur son declin, je m'en vais me coucher ; Fagon fit semblant de le suivre, & s'arrêta dans l'anti-chambre, en disant entre ses dents : quand donc veillerons-nous, nous avons un si bon Maître, & qui nous paye si-bien. Il se mit dans un fauteüil, appuyé sur son bâton, il y étoit aussi-bien que dans sa chambre, parce qu'il ne se deshabilloit jamais, & ne dormoit qu'à son séant à cause de son asthme. Une heure après, le Roi appella le Premier Valet de Chambre, & se plaignit à lui que sa fiévre duroit encore ; il lui dit : Sire, M. Daquin s'est allé coucher ; mais M. Fagon est là-dedans, le ferai-je entrer ? Que me dira-t-il ? lui dit le Roi, qui craignoit que le Premier Medecin ne le sçût : Sire, reprit Niest (& ce que je dis ici je le sçai de lui) il ne vous dira peut-être

rien, il vous consolera. Fagon entra, tâta le poulx, fit prendre de la ptisanne, fit changer de côté, & enfin il se trouva seul auprès du Roi pour la premiere fois de sa vie. Daquin eut son congé trois mois après sur une bagatelle, dont on lui fit une querelle d'Allemand. Il avoit demandé l'Archevêché de Tours pour son fils : si demander plus qu'il ne devoit étoit un crime, il y avoit long-temps qu'il eût été criminel.

Le Roi avoit dit quelque chose à M. de la Rochefoucault de l'operation qu'on lui devoit faire. Felix donna deux coups de bistouri, & huit coups de ciseaux : il avoit fait faire un instrument d'une maniere nouvelle, qu'il avoit essayé sur des corps morts, & il prétend que cela épargna quelques coups de ciseau. Le Roi ne souffla pas pendant l'operation; & dés qu'elle fut faite, il l'envoya dire à Monseigneur qui étoit à la chasse, à Madame la Dauphine dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur & à Madame qui étoient à Paris, & à M. le Prince

qui étoit à Fontaine-bleau auprès de Madame de Bourbon. Monſeigneur quitta la chaſſe auſſitôt, & revint à Verſailles à toute bride, & en pleurant. Il ſe jetta d'abord aux pieds du lit du Roy, & n'eut pas la force de lui parler ; mais le Roi lui dit : Tout va bien, mon fils, & s'il plaît à Dieu, je n'en aurai que le mal. Madame de Maintenon étoit au chevet du lit de Sa Majeſté. Madame de Monteſpan vint à la porte de la chambre, & voulut entrer avec cet air impérieux, qu'une longue domination lui avoit fait prendre ; mais l'Huiſſier avoit ſes Ordres : elle n'entra pas, & eut le chagrin cuiſant de voir la place priſe par une perſonne plus digne de l'occuper ; elle s'en retourna à ſon appartement, & laiſſa échaper dans les anti-chambres pluſieurs démonſtrations d'une douleur immoderée, que les Courtiſans malicieux diſoient venir de colere & de dépit.

On ne peut pas exprimer l'effet que produiſit dans l'eſprit des Pariſiens une nouvelle ſi ſurprenante ;

chacun sentit dans ce moment combien la vie d'un bon Roi est précieuse; chacun crut être dans le même danger où il étoit; la crainte, l'horreur, la pitié étoient peintes sur tous les visages; les moindres du peuple quittoient leur travail pour dire ou pour redire: on vient de faire au Roi la grande operation; ce mot auquel on n'étoit pas accoûtumé, effrayoit encore davantage. J'ai oüi de mes oreilles un Porteur de chaise dire en pleurant: on lui a donné vingt coups de bistouri, & ce pauvre homme n'a pas sonné mot; qu'on lui a fait de mal; disoit un autre: on ne parloit d'autres choses dans toutes les ruës, & tout Paris le sçut dans un quart-d'heure. Les Eglises se remplirent dans un moment, sans qu'il fût besoin que les Curez s'en mêlassent: on demandoit à Dieu la guérison d'un Prince, qui, après avoir mis le nom François au-dessus de tous les autres noms, étoit sur le point de combler de bonheur une nation qu'il avoit déja comblée de gloire; on demandoit à Dieu de pro-

prolonger une vie dont les commencemens étoient si grands, & dont la fin, suivant toutes les apparences, devoit être si avantageuse à son peuple. Cet empressement si naturel & volontaire dura tant qu'on crut le Roi en quelque danger. On ne pouvoit se lasser de donner des loüanges à Felix, qui depuis deux mois s'étoit exercé à ses sortes d'operations, & l'avoit fait plusieurs fois dans les Hôpitaux de Paris.

Son exemple, si peu ordinaire aux gens qui sont en place, avoit produit un effet admirable ; les jeunes Chirurgiens avoient redoublez leurs applications en voyant leur Chef travailler de la main comme un autre ; & ne pas dédaigner la guérison des pauvres aussi-bien que celle des plus grands Seigneurs. Après l'operation il recommanda sur-tout au Roi de demeurer en paix au moins jusqu'à suppuration ; mais il n'en fit rien, le devoir de la Royauté le pressoit. Il fit appeller ses Ministres, & voulut tenir le Conseil, il ne le fit pourtant

pas le matin, il souffroit trop; il fallut au moins donner quelques heures à la nature : les Ministres s'en allerent; mais ils revinrent l'aprèsdinée, & les Conseils allerent depuis leur train ordinaire. Il donna le lendemain Audience aux Ambassadeurs & aux Ministres des Princes Etrangers; & leur parla avec une présence d'esprit & une gayeté, qui les força d'écrire à leur Maître ce qu'ils venoient de voir & d'admirer. On voyoit pourtant la douleur peinte sur son visage; son front étoit presque toûjours en sueur de pure foiblesse, & cependant il donnoit ses Ordres, & se faisoit rendre compte de tout. Il mangeoit en public dans son lit, & se laissoit voir deux fois par jour aux moindres de ses Courtisans; il ne témoigna aucune impatience à tous les coups de ciseaux qu'on lui donna, il disoit seulement : Est-ce fait, Messieurs, achevez, & ne me traitez pas en Roi, je veux guérir comme si j'étois un Paysan. Quand on le pensoit il n'y entroit que les Premiers Valets de

Chambre, le Duc d'Aumont Premier Gentil-homme de la Chambre en année, M. de la Rochefoucault, M. de Louvois dès le commencement; & sur les fins, M. de Seignelai. Une si grande fermeté contribua beaucoup à sa guérison; la tranquilité de l'esprit appaisa le boüillonnement du sang; la Fiévre, qui acompagne la supuration, ne l'échauffa pas, & les Medecins le croyoient hors d'affaire au bout de quinze jours lorsqu'il parut un sac, & il fallut faire une nouvelle operation. Elle ne fut pas si longue que la premiere, mais elle fut plus douloureuse, parce qu'on ne vouloit plus y revenir; on alla bien avant dans la chair vive, & le Héros se comporta à son ordinaire.

Quelques jours après Monsieur le Duc revint de Fontainebleau, il fit au Roi les Complimens de Monsieur le Prince; & lui dit que Monsieur le Prince de Conty étoit bien fâché de n'oser lui-même témoigner à S. M. sa joye; le Roi lui dit qu'il pouvoit revenir, s'il vouloit; il vint le lende-

main de Chantilly, où il étoit dans une espece d'éxil, & salua le Roi, qui lui dit : Mon Cousin, quand on est éloigné on croit mon mal plus grand qu'il n'est, mais dès que l'on me voit on juge aisément que je ne souffre pas beaucoup; le Prince s'humilia, parla peu, ne voulut voir personne chez lui, & retourna aussi-tôt dans sa retraitte, ne croyant pas que le Roi lui eût rendu tout-à-fait ses bonnes graces : mais peu de jours après il fut obligé d'aller à Fontainebleau assister Monsieur le Prince mourant. Ce grand Prince, aussi bon Courtisan, qu'habile Général, étoit parti de Chantilli, quoique malade, à la premiere nouvelle de la maladie de sa Belle-fille la Duchesse de Bourbon, il l'avoit gardé dans la petite Verolle, & méprisant le mauvais air, il ne l'avoit point quittée pendant tout son mal; il avoit même, malgré sa foiblesse, empêché le Roi d'entrer dans la Chambre de la Malade, & lui avoit dit sur le pas de la porte des choses si fortes & si touchantes, que

le Roi s'étoit retiré, & étoit parti pour Versailles; la Princesse avoit été à la derniere extremité, jusques-là, que Madame de Montespan la croyoit morte, & s'en étoit allée à Paris; sa jeunesse l'avoit sauvée, mais Monsieur le Prince, qui, à son âge infirme comme il etoit, n'étoit plus en état de soûtenir une pareille fatigue, y succomba; il se vit mourir pendant cinq ou six jours, & donna ordre à toutes ses affaires domestiques, avec une présence d'esprit admirable. Il avoit mis sa conscience en repos depuis quelques années, & pour tout dire en un mot, il mourut en Héros Chrétien; mais avant que de mourir, il écrivit au Roi une lettre fort belle, où protestant de sa fidelité & de son attachement sincere à la Personne de Sa Majesté, dans les premieres années de sa vie & dans les dernieres, il avoüë que les années du milieu n'ont pas été de même, & qu'il a eu besoin de toute la clemence du meilleur des Rois. Il finit par remercier le Roi du retour de M. le Prince de Conty, & proteste

qu'il meurt content après avoir eu cette consolation. M. le Duc apporta la lettre au Roi, qui dès la veille avoit mandé à M. le Prince, que pour l'amour de lui, il pardonnoit sincerement au Prince de Conty. Le Roi regla aussitôt que M. le Duc s'appelleroit à l'avenir Monsieur le Prince; mais qu'il n'auroit pas les Privileges de Premier Prince du Sang, parce que c'est M. le Duc de Chartres qui les a presentement. Feu M. le Prince avoit eu ces Privileges assez long-temps, avant que Monsieur eût des Enfans, & il ne se perdent point quand une fois on les a. M. le Duc de Bourbon conserva son Nom, & s'appella simplement Monsieur le Duc. On rendit au corps de M. le Prince les mêmes honneurs qu'on avoit rendu en mil six cens quarante six à Monsieur son Pere. M. le Prince de Conty, au nom du Roi, lui donna l'eau benite; il étoit accompagné du Duc de Chaulnes, & encore par les Gardes du Corps. On fit ensuite un Service magnifique dans Nostre-Dame, où les Compag-

nies superieures assisterent ; mais ce fut aux dépens de M. le Prince, le Roi ne faisant la dépense des Services que pour les Généraux morts à la tête de ses Armées. M. le Prince avoit nommé M. de la Tremouille & de Vantadour, pour l'accompagner au deüil ; & M. de Vantadour étant malade ; il avoit nommé en sa place M. le Duc de Duras. On l'envoya chercher à Paris ; mais il ne s'y trouva point, & sa femme dit franchement qu'il ne s'y trouveroit pas. Ce mépris mit M. le Prince dans une furieuse colere ; il ne devoit pas s'en étonner. Un bon Courtisan, qui veut faire son chemin, ne doit point paroître attaché à Messieurs les Princes. Ma mere me disoit toûjours : mon fils, il n'y a rien de tel que le gros de l'arbre.

Je crois qu'il seroit à propos, en finissant cette année mil six cent quatre-vingt-six, d'exposer en peu de paroles l'état présent de l'Europe. L'Empereur a poussé les Turcs pendant toute la campagne. M. de Lorraine,

& M. l'Electeur de Baviere & ses Généraux ont pris Bude d'assaut; & selon les apparencences, il sera bientôt Roi de Hongrie. Le Grand Seigneur a déposé le Mufty, qui avoit signé l'Ordonnance pour commencer la guerre; il a aussi fait noyer neuf cens de ses Levriers au sortir d'un Sermon où le Prédicateur lui avoit reproché en face, qu'au lieu d'aller défendre Bude, il s'amusoit à aller tous les jours à la Chasse. Le Roi de Pologne n'a pas réussi dans son grand dessein; il a traversé la Moldavie & la Valachie; & a marché jusqu'à quarante lieuës d'Andrinople; mais il n'a pû aller jusqu'à Bellegrade; les Princes de Moldavie & de Valachie lui ont manqué de parole, & se sont joints aux Turcs & aux Tartares. Les Moscovites n'ont fait aucun acte d'hostilité, sous prétexte que la Ligue n'avoit pas été ratifiée par la Diette de Pologne; les Cosaques, sujets des Moscovites, n'ont osé se déclarer. Voyant d'ailleurs la saison fort avancée; la sécheresse extraordinaire qui

avoit fait tarir toutes les Fontaines, les Fourages brûlez par-tout par les Tartares, une Armée ennemie deux fois plus forte que la sienne, il a repris la route de son Païs, & a remis son entreprise à une autre année. Le Pape avoit donné huit cens mille francs qui ont été perdus.

Les Venitiens ont été plus heureux dans la Morée, où ils ont pris plusieurs Places, & entr'autres Napoli de Romanie. Le Prince de Turenne, Fils aîné du Duc de Boüillon, s'y est fort distingué, autant par capacité que par bravoure; sa disgrace lui a beaucoup servi, en lui donnant le moyen de se corriger de ses défauts, & de faire valoir ses bonnes qualitez.

Il semble que le Roi d'Angleterre prenne le dessus; il a abaissé le Parlement d'Ecosse, parce qu'il n'a pas voulu accorder aux Catholiques la liberté de conscience: il n'a pas laissé de faire ouvrir une Chapelle publique dans le Château d'Edimbourg; mais ce qui est plus important, il a établi à Londres une Chambre Ecclesiasti-

que, composée de l'Archevêque de Cantorbery, du Chancelier, du Comte de Sunderland, Président du Conseil Privé, de l'Evêque de Rochefte, & de Herbert, Chef de Justice du Banc du Roi; il leur donne, par ses Lettres Patentes, une entiere authorité sur tous les Ecclésiastiques du Royaume, de quelque Dignité qu'ils soient, qui auront fait quelques fautes, avec pouvoir de les interdire, de les priver de leurs Bénéfices, & même de les excommunier.

Ils ont commencé par suspendre de ses Fonctions l'Evêque de Londres, dont le Roi n'étoit pas content; ils ont fait le procès à un Ministre nommé Jonsonh, pour avoir tenu des discours séditieux; il a été dégradé, dépoüillé de ses habits Ecclesiastiques, fustigé, & mis au Pilori: le peuple murmure; mais il souffre. Le Roi d'Angleterre a sur pied trente mille hommes qu'il paye tous les mois.

Monsieur de Louvois mourut en ce temps-là d'une maniere assez brusque; sa famille fut persuadée

qu'on l'avoit empoisonné, je n'en crois rien, ces manieres ne sont point du Roi qui commençoit depuis plusieurs années à songer à son Salut ; il est vrai qu'il étoit fort mal content de son Ministre, sa patience avoit été poussée à bout en vingt occasions. M. de Pontchartrain dans le désespoir de trouver de l'argent, avoit proposé d'ôter à M. de Louvois les Postes étrangeres qui lui valoient deux millions de rente. L'Arrêt étoit donné & signé, on devoit le vérifier à la Cour des Aydes le lendemain, lorsqu'à minuit, le Roi étant prêt de se mettre au lit, M. de Louvois vint tout effaré dire à Sa Majesté, qu'il étoit perdu, s'il lui ôtoit les Postes dans la conjoncture présente ; que cela lui ôteroit tout son crédit. (On ne sçait pas qui l'avoit averti.) Le Roi qui alloit faire le Siége de Mons ne vouloit pas, on n'osa fâcher le Ministre de la guerre, qui faisoit tout mouvoir ; il écrivit un billet à M. de Pontchartrain qui portoit un ordre exprès de supprimer l'Arrêt : mais il sentit

vivement l'insolence du Ministre qui se servoit de l'occasion. Cela n'étoit rien au prix de deux Traitez apostillez de la main de M. de Louvois, que Madame de Maintenon remit entre les mains du Roi; par l'un il faisoit le projet de maltraiter M. de Savoye par tant de manieres, qu'il seroit enfin obligé de se déclarer contre la France, ce qui rendoit la Paix plus difficile; & par l'autre, il vouloit forcer les Suisses à faire la même chose, en manquant à toutes les Capitulations faites avec eux. Madame de Maintenon avoit eu ces deux Traitez par d'Augicourt, Gentil-homme de M. de Louvois qui trahissoit son Maître. On sera bien aise de voir ici la premiere cause de leur haine, qui ne s'est point démentie jusqu'à la mort.

Le Roi aprés la mort de Madame de Fontange, qui a été la derniere de ses Maitresses, résolut tout de bon de songer à son salut. La Reine mourut, il ne vouloit point se remarier par tendresse pour son peuple, il se voyoit trois petits Fils & jugeoit pru-

demment que des Princes d'un second lit, pourroient dans la suite des tems, causer des Guerres Civiles ; d'autre côté, il ne pouvoit se passer de femmes. Madame de Maintenon, qui avoit eu soin de l'éducation de M. le Duc du Maine, lui plaisoit fort, son esprit doux, & insinuant lui promettoit une conversation agréable & capable de le délasser des soins de la Royauté ; sa personne étoit encore aimable, ses yeux étoient vifs & percans, & son âge la mettoit hors d'état d'avoir des enfans. Il s'étoit accoûtumé à elle, car dans le commencement il ne pouvoit pas la souffrir, il ne consentit à la mettre auprès de M. le Duc du Maine qu'à la priere & aux importunitez de Madame de Montespan qui connoissoit son esprit, & toute sa capacité. Elle y avoit été six ans, sans que le Roi l'eût veuë quatre fois ; & quand on amenoit l'enfant au Roi, elle avoit la prudence de se retirer. La perséverance vient à bout de tout ; & a tant de répugnance succéda une passion violente ; il ré-

solut de l'épouser secrettement, bien déterminé à ne jamais déclarer ce mariage. il en fit un jour la confidence à M. de Louvois, comme d'une chose qui n'étoit pas encore résoluë, & lui en demanda son avis. Louvois n'en avoit jamais eu la moindre idée. Ah! Sire, s'écria-t-il, Votre Majesté songe-t-Elle bien à ce qu'elle me dit? Le plus grand Roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve Scarron : voulez-vous vous deshonorer? Il se jetta aussitôt aux pieds du Roy, fondant en larmes : Pardonnez-moi, Sire, lui dit-il, la liberté que je prends: ôtez-moi toutes mes Charges; mettez-moi dans une prison, je ne verrai point une pareille indignité. Le Roi lui disoit : levez-vous? Etes-vous fou? Il se leva, & sortit du Cabinet sans sçavoir si ses remontrances avoient opéré; mais le lendemain il crut voir à l'air embarassé & cérémonieux de Madame de Maintenon, que le Roi avoit eu la foiblesse de lui conter tout; & depuis ce moment il s'aperçut qu'elle étoit devenue sa plus mortelle

ennemie. Il est certain que le mariage secret se fit quelque temps après ; M. de Louvois n'y fut point appellé. M. de Harlay Archevêque de Paris, & le Pere de la Chaise, en furent les Ministres ; Bontems & le Chevalier de Fourbin servirent de Témoins. Il m'arriva trois ans après une petite bagatelle qui ne laissa pas d'être une indice : j'avois présenté un Livre au Roi, je priai Bontems, qui étoit de mes bons amis, d'en presenter un de ma part à Madame de Maintenon ; elle étoit alors malade, & ne voyoit personne ; il s'acquitta de la commission, & quinze jours après, en me contant ce qu'il avoit dit à la Dame, il se servit de ces termes : Je suis assuré que Sa Ma.... il s'arrêta tout court en sentant l'indiscretion, fit un bond, changea de discours. Je ne fis pas semblant d'avoir oüi les mots Sacramentaux, & ne lui en ai jamais parlé.

Mais pour revenir à M. de Louvois, quinze jours avant que de mourir, il sentit la foudre prête à tomber & le dit à un de ses amis, qui

me la dit ; je ne sçai, lui dit-il, s'il se contentera de m'ôter mes Charges ; ou s'il me mettra dans une prison, tout m'est assez indifferent, quand je ne serai plus le maître. Son ami, qui est M. le Premier, tâcha de le rassurer, en le faisant souvenir que depuis dix ans il lui avoit dit vingt fois la même chose ; tout est changé dit M. de Louvois, nous avons eu cent fois des disputes fort aigres, je sortois de son Cabinet & le laissois fort en colere, & le lendemain quand il falloit travailler il reprenoit son air gratieux. Or depuis quinze jours il a toûjours le front ridé, il a pris son parti contre moi ; il n'est plus question que des expédients ; la mort finit tout, & le Roi, avec une bonne foi sans exemple ne cacha point sa joye qu'il en eut. Il soupoit à Marly, avec les Dames ; le Comte de Marsan, étoit derriere Madame & parloit des grandes choses que le Roi avoit faites au siége de Mons : il est vrai dit le Roi, que cette année-là me fut heureuse, je fus défait de trois hommes que je

je ne pouvois plus souffrir, M. de Louvois, Seignelay & la Feüillade. Madame qui est vive, lui dit : he mais, Monsieur, que ne vous en défaisiez-vous ? Sa Majesté baissa les yeux & regarda son assiette ; & M. de Marsan dit que souvent les Rois souffroient des gens qui rendoient service à l'Etat : on parla d'autre chose. J'ai veu depuis des Ministres bien mortifiez de ce discours, ne sçachant au vrai s'ils étoient dignes d'amour ou de haine.

M. de Louvois montra un jour la présence d'esprit d'un bon Courrisan. Le Roi avoit fait avec lui la Liste de ceux qu'il vouloit honorer du Bâton de Maréchal de France, il alla ensuite chez Madame de Montespan qui en foüillant dans ses poches y prit cette Liste ; & n'y voyant pas M. de Vivonne son frere, se mit dans une colere digne d'elle. Le Roi qui ne pouvoit pas lui resister en face, lui dit qu'il falloit que M. de Louvois eût oublié de l'y mettre. Envoyez-le querir tout à l'heure, lui dit-

elle d'un ton impérieux, & le gronda comme il faut. On envoya chercher M. de Louvois; & le Roi lui ayant dit fort doucement, que sans doute il avoit oublié Vivonne, ce Ministre se chargea du pacquet & avoüa sa faute. On mit Vivonne sur la Liste; la Dame fut appaisée, & se contenta de reprocher à Louvois sa négligence dans une affaire qui la touchoit de si près.

Madame de Maintenon n'a pas été si pressante; ce qui me fait souvenir d'un trait de M. d'Aubigny; il joüoit à la Bassette, & mettoit sur les cartes des monceaux d'or sans compter. Le Maréchal de Vivonne entra dans le lieu où l'on joüoit; & voyant remuer tant d'argent, il vit qu'il sortoit de la poche de M. d'Aubigny: Je me doutois bien, dit-il, qu'il n'y avoit que lui qui pouvoit joüer si gros Jeu. D'Aubigny l'entendit, & repliqua brusquement: C'est que j'ai eu mon Bâton en argent.

Le Maréchal de Tessé a été fait Maréchal de France à peu près de la même maniere que M. de Vivonne. Le Roi travailloit chez Madame de Main-

tenon avec M. de Chamillard, & faisoit la Liste des Maréchaux de France qu'il devoit déclarer le lendemain. Madame la Duchesse de Bourgogne regardoit par-dessus l'épaule, & vit que Tessé n'en étoit point : elle sautoit & dansoit, rioit à son ordinaire, elle se mit tout d'un coup à pleurer, le Roi en voulut sçavoir la raison : ah ! Monsieur, lui dit-elle, vous deshonorez celui à qui je dois l'honneur d'être à vous, celui qui m'a fait tout ce que je suis.

Le Roi parut fâché que son secret fut découvert, & de colere déchira la Liste. Les Maréchaux ne furent faits qu'un an après : au lieu de quatre il y en eut dix, afin de donner place à Tessé.

Le Roi est sujet à changer d'avis & de goût. Dans le tems qu'il aimoit passionnément Mademoiselle de la Valliere, il se moquoit avec elle des minauderies que lui faisoit Madame de Montespan. Elle voudroit bien que je l'aimasse, disoit-il en riant, cela étoit vrai ; elle l'assiégeoit dans les

formes, & fit enfin si-bien que quand il revenoit de la chasse, il venoit se débotter, s'habiller, se poudrer chez Madame la Valliere, il lui disoit à peine bon jour, & passoit dans l'appartement de Madame de Montespan, où il demeuroit toute la soirée.

Mademoiselle Fontange, belle comme un Ange, & sotte comme un panier, l'ensorcela de même, & le traitta encore avec plus d'autorité que les autres.

Fin du VI. Livre, & du II. Volume.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE LOUIS XIV.

PAR FEU

M. L'ABBE' DE CHOISY,

DE L'ACADEMIE FRANCOISE.

TOME TROISIE'ME.

A UTRECHT,
Chez VAN-DE-WATER.

M. DCC. XXVII.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE LOUIS XIV.

LIVRE CINQUIE'ME.

DANIEL DE COSNAC, Evêque de Valence, & depuis Archevêque d'Aix, étoit Cadet d'une bonne Maison de Limosin ; né sans biens, peu d'éducation de la part de sa Famille, & de bonne heure sorti de la maison Paternelle, pour chercher ailleurs par industrie ce que sa Famille ne pouvoit lui fournir. Peut-être le nomma-t-on M. l'Abbé, parce que l'uniformité des habits noirs & du petit Colet occasionnoit moins de dépense. Ce Titre lui donna un extrême desir de le devenir, & l'on ne sçauroit assez dire avec combien d'esprit & d'adresse il se fit une entrée familiere chez M. le

Prince de Conti, dans un âge où les jeunes gens assez mal faits sont à peine soufferts chez les Princes du rang de M. le Prince de Conti, qui pour lors étoit destiné à l'Etat Ecclesiastique. Chacun sçait comme quoi ce Prince s'abandonna à la passion éperduë qu'il eut pour Madame de Longueville, sa Sœur, qui le mit dans le Parti du Prince de Condé ; de sorte que l'Abbé de Cosnac trouva si-bien les expediens d'acquerir la familiarité, & depuis la confiance du Prince de Conti, que devenu nécessaire au maintien de l'union du Prince de Condé, du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, il s'attacha si fort à leurs interêts, que M. le Prince de Conti le prit auprès de lui comme un jeune Abbé de Condition qu'il aimoit, & qui s'attachoit à sa personne & à sa fortune. Cét Abbé, sous une figure assez basse, avoit tout l'esprit, toute la hauteur, & toute l'industrie d'un garçon qui veut faire valoir les qualitez qu'il n'a pas, aux dépens de celles qu'il a. Il étoit trop mal fait pour se faire une intrigue d'amour, dans

une Cour où cette passion regnoit fort. Il se jetta donc tout-à-fait du côté des affaires ; & dans un age où la conduite des négociations importantes est pour l'ordinaire incompatible avec la grande jeunesse, il se rendit si nécessaire, que ce fut lui qui fit à vingt-deux ans la paix de Bordeaux. Il en dressa les articles, dont j'ai vû la minutte écrite de sa main, & signée des Princes & du Duc de Candale, qui signa pour le Roi. Cette paix desirée de la Cour, & nécessaire à l'Etat, lui fit un grand honneur, non-seulement dans le Parti des Princes, mais elle le fit connoître particulierement du Cardinal Mazarin, avec lequel il eut differentes conversations, & auprès duquel il fit plusieurs voyages pour la conclusion de l'importante affaire qu'il finit. Le Prince de Conti avoit une sorte d'esprit indécis, voulant & ne voulant pas, changeant d'avis à chaque moment, alternativement dévot & voluptueux ; d'une santé mediocre, d'une taille très-contrefaite, & dont le vrai penchant eut été du côté de Dieu, si la legereté ne l'eût point souvent & dans un mê-

me jour fait passer d'une extrémité à l'autre. L'amour ni l'union ne logent pas toûjours ni long-temps dans les mêmes cœurs. Le Prince de Conti crut avoir des raisons effectives d'être jaloux de Madame de Longueville. M. de la Rochefoucault avoit trop d'esprit pour être attaché à elle infructueusement autant qu'il le paroissoit. Un voyage qu'elle fit auprès du Prince de Condé, fut peut-être regardé du Prince de Conti comme un prétexte de le quitter qui lui déplut : ainsi, sans se détacher tout-à-fait de la passion qu'il avoit pour sa Sœur, il chercha dans le commerce qu'il a eu avec Madame de * *, & dans quelques autres galanteries de Montpellier, de quoi se consoler un peu de l'absence de Madame de Longueville.

Guilleragues & l'Abbé de Roquette étoient auprès de lui. Le premier étoit honnête homme, à cela près que né Gascon, il vouloit toûjours que l'on fît cas de sa naissance, dont il importunoit impitoyablement tous ceux qu'il trouvoit moyen d'en informer. L'Abbé de Roquette, depuis Evêque d'Autun,

avoit tous les caracteres que l'Auteur du Tartuffe a si parfaitement représentez sur le modele d'un homme faux. Un soir que le Prince de Conti s'étoit masqué, malgré l'Abbé de Cosnac, qui lui avoit représenté que sa santé ne lui permettoit pas de veiller ; & qui voyant que cette premiere raison n'avoit rien gagné, s'étoit enhardi à lui dire, que de la taille dont il étoit, il étoit impossible qu'il se masquât sans être connu ; un jour, dis-je, que ce Prince s'étoit masqué, l'Abbé de Roquette entra dans sa chambre comme il étoit prêt d'en sortir avec ceux qu'il avoit mis de la partie ; & l'Abbé de Roquette, s'adressant au Prince de Conti, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes : Monsieur, lui dit-il, montrez-moi Son Altesse ? & puis se retirant du côté de l'Abbé de Cosnac, Monsieur, continua-t-il, dites-moi lequel de ces masques est Monseigneur ? enfin ce faux Courtisan fit tant de pantalonades, & affecta tant de fausses souplesses de fade Courtisan, pour faire voir au Prince de Conti qu'il étoit bien masqué, que

l'Abbé de Cosnac impatient lui dit assez haut pour que M. le Prince de Conti l'entendît : Allez, M. de Roquette, vous devriez mourir de honte, & quand Son Altesse fait une mascarade pour se divertir, il sçait bien que la taille de M. de Vardes & la sienne sont differentes. Ce discours dit d'un ton ferme surprit le Prince de Conti, qui se démasqua ; & soit qu'il fit quelque impression sur son esprit, ou qu'il trouvât qu'il est effectivement ridicule qu'un homme très-bossu puisse être pris en masque pour un homme de belle taille, il sortit, & demie-heure après revint se coucher. Le discours de l'Abbé de Cosnac pensa diviser sa maison, & ce fut la source de la haine que M. d'Autun & lui ont depuis conservé l'un pour l'autre, & qui fit faire à Guilleragues, ami de l'Abbé de Cosnac, les Mémoires sur lesquels Moliere a fait depuis la Comedie du Faux Dévot.

La Cour du Prince de Conti n'étoit pas une mer assez vaste pour contenir les idées de l'Abbé de Cosnac ; & quoi-

qu'il fût Premier Gentil-homme de sa Chambre, & en quelque maniere son Favori, cét Abbé entretenoit un commerce avec le Cardinal Mazarin, dont il fit le fondement du mariage qui fut conclu quelques années après entre le Prince de Conti & la Niéce du Cardinal. Il esperoit pour fruit de ce mariage l'importante Abbaye de Cluni, dont le Prince de Conti, qui ne pouvoit plus la tenir en se mariant, lui offrit la démission; mais le Cardinal fit si-bien qu'il empêcha l'Abbé d'avoir ce grand Bénéfice, bien qu'il lui eût la principale obligation du mariage de sa Niéce avec un Prince du Sang.

Cette nouvelle augmentation d'éclat, jointe à l'autorité presque souveraine que le Cardinal avoit en tout pendant la minorité du Roi, & qu'il conserva despotique jusqu'à sa mort, mit en tête à M. le Prince de Conti, que son Rang & la faveur de l'Oncle de sa Femme lui devoit déferer le Commandement de l'armée de Catalogne; & quoiqu'il n'eût jamais servi, les Enfans des Rois, comme ceux des

Dieux, naissent instruits de tout. Ce Commandement lui fut donné.

La fureur des François sur la réputation de se battre en duel avoit passé depuis le Regne de François Premier, au point que par une frénésie dont la rage n'a pû s'éteindre que sous le Regne de LOUIS LE GRAND, personne n'osoit porter une épée sans avoir donné des preuves de la sçavoir garder. Il ne suffisoit pas qu'un homme fût brave à la guerre, l'on vouloit qu'il eût fait quelque combat particulier & éclatant. Le Prince de Conti né vaillant, comme le sont tous les Bourbons, se mit en tête que son rang & son age, qu'il avoit jusqu'alors passé dans l'Etat Ecclesiastique, ne le devoit pas dispenser de l'obligation où il croyoit être de s'acquerir de l'estime, & de travailler à sa réputation. L'état militaire dans lequel il entroit, le sollicitoit de se mesurer avec quelqu'un digne de lui, avant que de paroître à la tête des armées; & par une fantaisie, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ce Prince, qui n'avoit aucun ennemi, qui n'avoit offensé per-

sonne, & que personne n'avoit offensé, se mit en tête de faire un combat; & agité du desir de se battre en duel, sans sçavoir contre qui, partit en litiere de Montpellier, pour se rendre à la Cour, incertain de son adversaire, inquiet d'en trouver un digne de lui, & tellement résolu de s'acquerir de l'estime par un duel, qu'un soir couchant à Bagnols, où il séjourna pour quelque indisposition, il ne put s'empêcher de faire confidence à l'Abbé de Cosnac de cette étrange vision, dont il étoit tourmenté; & lui avoüa qu'il avoit jetté les yeux sur le Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, auquel en arrivant à la Cour il vouloit faire une querelle, uniquement parce qu'il étoit Prince comme lui, & qu'il avoit la réputation d'être brave. Cette chimere s'augmenta peut-être par l'ennui du voyage de la litiere. L'esprit d'un homme, naturellement bercé de ses humeurs, l'est encore par le triste branlement de cette voiture; & tout cela fit, comme vous allez voir le commencement de la fortune de Villars.

Villars venoit de perdre le Duc de Nemours, auprès duquel il étoit en qualité de Gentil-homme. Il l'avoit servi dans le fameux duel qu'il fit contre le Duc de Beaufort qui le tua : Villars s'étoit acquis beaucoup d'estime dans ce combat ; & comme en perdant son Maître, il perdoit le principal espoir de sa fortune, il se retira avec sa femme auprès de l'Archevêque de Vienne, son Frere. Il étoit à Vienne quand le Prince de Conti y passa, & eut l'honneur de lui faire la réverence. La bonne mine de Villars, la présence d'un vaillant homme, qui venoit réecemment de faire un combat éclatant, l'idée de se servir du même homme dans la querelle qu'il avoit déterminé de faire au Duc d'Yorck, tout cela séduisit le Prince de Conti. Les Princes veulent plus ardemment que les autres hommes ce qu'ils desirent, parce qu'ils sont moins contrariez. Dès le soir, quand il fut couché, il ordonna à l'Abbé de Cosnac de rester auprès de lui, & dès qu'ils furent seuls, M. l'Abbé, lui dit le Prince de Conti, j'ai

trouvé l'homme qu'il me faut pour me servir dans le dessein dont je vous ai parlé. Je veux attacher Villars à mon service, dites-lui qu'il me suive, & que je lui donnerai les moyens de se consoler de la perte qu'il a faite du Duc de Nemours. L'Abbé de Cosnac obéit, Villars se rendit quelques jours après chez le Prince de Conti à Paris; & ce Prince étoit tellement pressé de l'idée de Villars, qu'il regardoit comme celui qui le serviroit dans l'issuë du grand dessein qu'il avoit projetté, que dès Montargis, il proposa à l'Abbé de Cosnac d'accommoder Villars de la Charge de Premier Gentil-homme de sa Chambre. L'Abbé de Cosnac fit si-bien qu'il refusa de quitter sa Charge. Le Duc d'Yorck, qui servoit sur la Frontiere, & qui ne revint pas si-tôt à la Cour, n'a jamais eu connoissance de ce dessein bizarre, qui s'effaça peu à peu.

Dans ce temps-là l'Evêché de Valence vacqua. L'Abbé de Cosnac avoit fait quelques Sermons en présence de la Reine, & y avoit réüssi; il étoit de son jeu, & de celui du Cardinal,

il pria le Prince de Conti de demander cet Evêché.

L'Abbé de Roquette n'osoit paroître son ennemi, mais il avoit soulevé contre lui la Cabale de M. de Vardes, de M. de Villars, & des principaux domestiques de sa Maison, de sorte qu'à la premiere proposition que l'Abbé de Cosnac fit à M. le Prince de Conti de demander cét Evêché pour lui, le Prince de Conti lui parut fort peu empressé : Quoi, Monseigneur, lui dit l'Abbé de Cosnac, à moi, de vos secrets le dépositaire, vous répondez froidement ? Ha ! Monseigneur, continua-t'il, prenez garde que l'on ne découvre que vous m'avez incertainement répondu, dans une occasion où il s'agit de l'établissement du principal domestique de votre Maison ; & sans lui donner le loisir de repliquer, il sortit, & passa dans l'appartement de Madame la Princesse de Conti, qui n'étoit pas éveillée. Qu'on l'éveille, dit l'Abbé, il s'agit de son honneur, & je veux lui parler. Il fit tant de bruit que ses femmes ouvrirent. Cette Prin-

cesse aimable s'éveilla : Levez-vous, dit l'Abbé, il s'agit de sauver l'honneur de Monsieur le Prince de Conti, le votre & celui de sa Maison ? L'Evêché de Valence est vacquant, je viens de prier S. A. de le demander pour moi, mais levez-vous, MADAME, les momens sont chers, M. votre Oncle ne vous refusera pas s'il sçait que vous sçavez vous faire éveiller, vous lever en Robe de chambre, & ne pas hésiter à servir noblement vos créatures ? Mais, Monsieur, lui dit Madame la Princesse de Conti, donnez-moi le loisir de parler à mon Mari ? Je m'en garderai bien, lui dit l'Abbé, il s'agit de vous lever & de passer chez Monsieur le Cardinal. Il la pressa tant, que sans lui vouloir donner le tems de parler à M. le Prince de Conti, cette Princesse prit uniquement sa Robe de chambre, & s'en alla demander l'Evêché au Cardinal.

Le Mazarin n'étoit pas un homme qui donnât aisément ; cependant cette Princesse obtint de son Oncle, qu'il nommeroit l'Abbé á un Evêché qui

vacquoit, de moindre valeur que Valence; cette Princesse toute gracieuse revint à son appartement, l'Abbé l'y attendoit: Nous avons à peu près votre affaire, lui dit-elle, mais ce n'est pas de Valence dont il est question; & tout de suite elle lui conta ce que le Cardinal lui avoit promis. Comment, Madame, lui repliqua-t-il, vous revenez contente & n'avez rien obtenu? Ce n'est plus mon affaire, c'est la vôtre; je vous déclare que c'est l'Evêché de Valence dont il est question, & dès que Votre Altesse sera habillée, elle retournera achever ce qu'elle a commencé. En effet, quelques jours après, l'Abbé de Cosnac prêcha devant la Reine, toute la Cour y étoit; & comme il descendoit de la chaire, le Cardinal s'avança, & lui dit: Monsieur, vous nommer Evêque de Valence au sortir d'un aussi beau Sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le Bâton de Maréchal de France sur la bréche; remerciez le Roy de cet important Bénéfice. Il n'eut pas sitôt fait ses remercimens, qu'il alla chez M. de

Paris, à qui il demanda la Prêtrise, que ce Prélat lui promit sans peine.

Ce n'est pas là tout, lui repliqua M. de Valence, c'est que je vous supplie de me faire Diacre; volontiers, lui dit M. de Paris: vous n'en serez pas quitte pour ces deux graces, Monseigneur, interrompit M. de Valence, car outre la Prêtrise & le Diaconat, je vous demande encore le Sous-Diaconat: Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez dans cette disette des Sacremens jusqu'à la nécessité du Baptême?

Cette grace de l'Evêché de Valence répandue dans la maison de M. le Prince de Conti excita bien des envieux. Vardes & Villars ne perdoient aucune occasion pour lui nuire, mais à vrai dire, l'Evêque de Valence avoit plus d'esprit qu'eux tous. Un soir que M. le Prince de Conti étoit au Cours, & n'avoit avec lui dans son Carosse que l'Evêque de Valence; le Comte du Ludes, & Vardes passerent au galop

venant de courir un Cerf. M. le Prince de Conti fit appeller ce dernier, auquel il dit de venir le soir chez l'Abbé de la Riviere qui lui donnoit à souper. Vardes s'en excusa sur la fatigue de la chasse qu'il avoit faite, & demanda à M. le Prince de Conti la permission de se retirer, l'assurant qu'il alloit descendre chez un Baigneur pour ne voir personne. Quand l'heure du souper fut arrivée, le Prince de Conti passa chez l'Abbé de la Riviere; & après lui avoir dit qu'il se trouvoit mal, & que Madame la Princesse de Conti s'étoit fait saigner ce jour-là, il se retira sans souper à l'Hôtel de Conti. La premiere chose que ce Prince, suivi de l'Evêque de Valence, trouva en entrant dans la chambre de la Princesse de Conti, laquelle étoit effectivement au lit, entourée de ses femmes, ce fut Vardes paré comme un homme qui veut plaire, vêtu magnifiquement, & la tête qu'il avoit belle, bouclée & poudrée avec plus de soin qu'il ne convient, quand deux heures auparavant l'on étoit fatigué d'avoir couru le cerf. Le Prince de Conti

le

le regarda & ne dit mot, congedia sa Cour & se retira. Quelques jours aprés ce Prince alla passer une semaine à Chilli pour prendre l'air dans cette belle maison du Marquis d'Effiat. L'Evêque de Valence étoit bien résolu de noyer M. de Vardes s'il en trouvoit l'occasion, & M. de Vardes s'étoit souvent déclaré, qu'il ne perdroit pas celle de lui marquer qu'il n'étoit point de ses amis. Madame la Princesse de Conti étoit restée à Paris. M. le Prince de Conti n'étoit pas capable d'avoir long-temps quelque chose sur le cœur, sans que ceux qui avoient l'honneur de l'approcher s'en apperçussent; & l'Evêque de Valence l'avoit si parfaitement étudié, qu'il le connoissoit à merveille. Un jour que ce Prince se promenoit le long du canal de Chilli, aprés avoir long-tems rêvé, voyant qu'il étoit seul avec l'Evêque de Valence: M. de Valence, lui dit M. le Prince de Conti, parlez-moi comme vous faisiez du temps que vous étiez l'Abbé de Cosnac, que vous semble de Vardes? Que c'est l'homme de France le mieux

fait & le plus aimable, reprit M. de Valence ; mais à quel propos Votre Altesse me fait-elle cette question ? Pour rien, reprit le Prince de Conti ; mais je ne vous cacherai pas que l'affectation de se parer, comme il fit dernierement chez la Princesse de Conti, après m'avoir assuré qu'il alloit se retirer, m'a frapé. Je connois l'innocence & la vertu de ma Femme ; mais croyez-vous que Vardes fût assez insolent pour oser jetter les yeux tendrement sur elle ? C'étoit une belle occasion à l'Evêque de Valence de nuire à M. de Vardes ; mais il ne crut pas que la matiére fût encore assez preparée. Il parla cette fois de Vardes comme d'un homme trop sage pour s'élever à une telle pensée ; il l'excusa même sur les soupçons dont le Prince de Conti venoit de lui faire confidence, & demeura ferme à l'assurer qu'il n'avoit jamais rien connu dans M. de Vardes qui lui laissât la moindre idée qu'il eût jamais regardé que très-respectueusement Madame la Princesse de Conti. Trois jours après cette premiere conversation, le Prince

de Conti se promenant dans son Carosse tête à tête avec M. de Valence, fit l'éloge de la Princesse sa Femme, à cela près, dit-il, qu'avec toute la vertu & toute la modestie desirable, elle a, comme toutes les autres femmes, la vanité de plaire; & que sçais-je, ajoûta-t-il, si elle éviteroit celle d'être aimée? Monseigneur, repliqua l'Evêque de Valence, chercher une femme qui ne souffre pas d'être aimée, c'est desirer un Cigne noir. Sur cela M. le Prince de Conti lui reparla de Vardes, & pour lors, aprés lui avoir laissé mitonner le poison dont il voyoit que ce Prince étoit attaqué, je n'ai rien vû reprit l'Evêque de Valence, qui me puisse faire croire que M. de Vardes se fût oublié au point d'élever ses regards jusqu'à Madame la Princesse de Conti; mais V. A. me fait souvenir d'un rien que j'ai remarqué il y a quelques jours. Elle joüoit à la Prisme, & filoit sur un flux qu'elle desiroit, un As qui ne pouvoit être à la disposition du jeu, qu'un As de Cœur, ou un As de Carreau, c'étoit celui de Cœur qui étoit nécef-

faire, Vardes qui voyoit son jeu lui dit assez haut, j'espere que ce sera un Cœur, & puis en s'aprochant plus près de son oreille, comme pour mieux voir la Carte, il continua d'un ton plus que demi bas; j'en connois un, Madame, qui ne vous manquera jamais. Ce discours de l'Evêque de Valence fut un coup de Poignard qui fit son effet. Le Prince de Conti se trouva mal le soir; & depuis ce moment sans en rien témoigner à Madame la Princesse de Conti, Vardes s'aperçût si bien qu'il étoit mal avec le Prince de Conti, que sans jamais en avoir sçû laraison,il ne songea plus à faire sa fortune par lui, & se retira tout à fait de l'attachement qu'il avoit pour le Prince de Conti.

Le Duc de Candale étoit ami de Vardes, & ne pouvoit souffrir l'Evêque de Valence. Villars le haïssoit, l'Abbé de Roquette,& toute la Cabale opposée à sa faveur essayoit de le perdre. L'Evêque de Valence s'en apperçût, il étoit du jeu de la Reine, & avoit conservé assez de familiarité avec le Cardinal, du jeu duquel il étoit auf-

si. M. le Prince de Conti avoit pour Intendant de sa Maison un nommé de Pile qui passoit pour honnête homme, & dont ce Prince, pour quelque mécontentement, voulut se défaire. L'Evêque de Valence entreprit de le soutenir, & en parla au Prince de Conti, lequel étoit déterminé à se défaire dudit de Pile : Monseigneur, lui dit M. de Valence, si V. A. se défait de cet honnête homme-là les honnêtes gens ne doivent plus esperer de salut chez vous. Ce discours déplut au Prince de Conti. L'Evêque de Valence répondit peut-être avec plus de fermeté qu'il ne convient de parler à son Maître : M. de Valence lui mit comme l'on dit le marché à la main, & lui offrit de se retirer. Le Prince de Conti, blessé de ce discours, le prit au mot, & quelques jours après la division augmenta au point que l'Evêque de Valence exigea seulement de M. de Pile qu'ils prendroient congé pour sortir de la maison le même jour ; de sorte que de Pile ayant rendu ses comptes, & l'Evêque de Valence ayant la dernier fois fait

les fonctions de Premier Gentil-homme de la Chambre, dès qu'il eut donné le chemise à M. le Prince de Conti, au lever duquel il y avoit beaucoup de gens, cet Evêque prit la parole, demanda pardon à S. A. d'avoir peut-être eu le malheur de ne l'avoir pas aussi bien servi qu'il l'avoit toûjours desiré, le remercia des graces qu'il avoit reçûes, & pour finir son discours par une espece de turlupinade : Monseigneur, lui dit-il, en prenant M. de Pile par une main & en tenant sa Croix d'Evêque de l'autre ; cet homme a bien conduit vos Finances, il a le malheur comme moy de sortir de vôtre maison, aussi laissons-nous vôtre Maison sans Croix ni Pile? Cette liberté de langue ne plut pas à M. le Prince de Conti, qui ne laissa pas de sourire, & donna dans ce moment l'Emploi de Premier Gentil-homme à Villars, qui n'a jamais sçû peut-être que la fantaisie d'un duel imaginaire, dont il n'a de sa vie entendu parler, avoit fait le fondement de sa fortune.

Le Roi commençoit à devenir grand, & MONSIEUR étoit la plus jolie creature de France ; on parloit de faire sa Maison. Le Cardinal vouloit faire argent de tout, il sçavoit que l'Evêque de Valence en avoit, il lui fit proposer de s'accommoder de la Charge de Premier Aumônier de Monsieur : cette Charge ne lui convenoit qu'en ce que c'étoit une certitude de n'aller guéres à son Diocese, & de demeurer à la Cour. La Reine lui fit cette proposition comme chose qu'elle souhaitoit ; & l'ayant fait appeller dans son cabinet au sortir de son jeu, elle lui dit obligeamment, qu'elle eût été ravie de l'attacher auprès de Monsieur. Votre Majesté me fait trop d'honneur, Madame, lui dit-il ; mais la Cour des Princes, qui ne sont pas Rois, est trop orageuse, j'en viens d'essuyer les bourasques chez M. le Prince de Conti ; & si Votre Majesté me laisse le maître de décider, je voudrois être au Roi, ou demeurer comme je suis. La Reine ne prit pas cette réponse comme un refus, elle le congedia, en l'exhortant d'y

songer. Son parti de ne point entrer dans la Maison de Monsieur étoit pris, quand il survint entre le Roi & Monsieur son Frere, un petit démêlé d'enfans, qui se disputent quelque chose. Le Roi voulut prendre un poëslon de bouillie, Monsieur en tenoit le manche; & avant que les Gouverneurs eussent fait finir ce tiraillement, Monsieur fit mine d'en vouloir fraper le Roi. La Reine avertie, vint faire foüetter Monsieur; & l'éclat que cela fit, détermina l'Evêque de Valence à aller trouver le Cardinal: Monseigneur, lui dit-il, j'ai songé à ce que Votre Eminence m'a fait l'honneur de me faire proposer; je craignois que Monsieur ne fût qu'un joli Prince; mais je vois qu'il y a en lui de quoi faire un homme, & de tout mon cœur j'entrerai à son service. Ce marché fut conclu, & dès qu'on fit la Maison de Monsieur, l'Evêque de Valence fut nommé son Premier Aumônier.

Quoique la guerre fut vive pendant l'Eté, la magnificence, le jeu, l'amour & les intrigues renaissoient l'Hyver. Le Duc de Candale avoit fait une cam-

pagne assez malheureuse en Catalogne ; & revenoit à la Cour. L'Evêque de Valence étoit dans son Diocese prêt à revenir pareillement. Le Duc de Candale & lui étoient mal ensemble dès le tems que Vardes se détacha de M. le Prince de Conti. Le chemin du Duc de Candale étoit de passer indispensablement à Valence, il envoya un Gentil-homme à l'avance faire un compliment à l'Evêque, & lui demander à souper : Volontiers, répondit l'Evêque, je vous supplie même de lui dire que j'espere qu'il viendra coucher céans, à la charge que nous ne parlerons pas du passé. Le Duc de Candale fut reçû de M. l'Evêque de Valence, comme si c'eût été le Roi qui l'eût honoré d'une visite. Les vrais Gascons deviennent plus grands à proportion qu'ils trouvent des gens plus gascons qu'eux. Le Duc de Candale étoit suivi de quantité d'Officiers de l'armée, & de beaucoup de Gentils-hommes de ses Gouvernemens de Guienne & d'Auvergne, qui le conduisoient jusqu'à Lion. Il fut charmé de la reception &

& de la bonne chere que l'on lui fit. Le soir, avant que de se retirer tout-à-fait, ils s'éclaircirent de plusieurs choses, & se coucherent tard. Cependant, comme le Duc de Candale déjeûnoit le lendemain pour partir, la vanité de se voir suivi de tant de noblesse, fit qu'un moment avant que de monter à cheval, il dit d'un ton assez haut, en embrassant M. de Valence : Au moins, Monsieur, permettez-moi devant tous ces Messieurs, de marquer publiquement que nôtre réconciliation est sincere. Je vous fais devant eux mille excuses des mauvais offices que je vous ai rendus auprès de M. le Prince de Conti, j'en suis repentant, & je vous prie de me les pardonner : Monsieur, reprit l'Evêque de Valence, d'un ton encore plus haut, ne vous repentez point, je vous en prie, car je vous promets publiquement devant tous ces Messieurs, que si vous m'avez rendu de mauvais offices auprès de M. le Prince de Conti, je vous les ai bien amplement rendus auprès de M. le Cardinal.

Quelques années après l'on com-

mença de parler de la paix. Elle étoit nécessaire à l'Etat, la Reine la vouloit; elle fut concluë, & l'on fit le voyage de S. Jean du Luz, où le mariage du Roi s'acheva. Le Cardinal, que l'Evêque de Valence réjoüissoit, l'avoit mis de son jeu pendant le voyage. Un jour que M. l'Evêque d'Orleans, l'Abbé le Camus, depuis Cardinal, quelques autres Aumôniers du Roi & l'Evêque de Valence, se promenoient avec liberté le long de la mer, quelqu'un d'eux mécontent du Cardinal en dit mille maux: l'Evêque de Valence ne l'épargna pas, & l'Abbé de Donzy en parut très-mécontent, chacun s'en plaignit; ces Messieurs s'échauffoient à en dire du mal, quand tout d'un coup l'Evêque de Valence cessa, prit son chapeau, ses gands & son manteau, que la liberté de la promenade lui avoit fait quitter, & leur dit: Messieurs, je vous donne le bon soir, je me retire, & vais conter à M. le Cardinal tout ce que j'en ai dit, & tout ce que vous en avez dit; car j'aime encore mieux, pour vous & pour moi, qu'il en soit informé par mes

soins, que par ceux de l'Abbé de Donzy, qui ne manqueroit pas de lui en rendre compte.

Le Roy fut marié en 1660. & Monsieur le fut l'année d'après. Jamais la France n'a vû une Princesse plus aimable que Henriette d'Angleterre, que Monsieur épousa. Elle avoit les yeux noirs, vifs & pleins du feu contagieux que les hommes ne sçauroient fixement observer sans en ressentir l'effet; ses yeux paroissoient même atteints du desir de plaire à ceux qui les regardoient. Jamais Princesse ne fut si touchante ni n'eut autant qu'elle l'air de vouloir bien que l'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charme; l'on s'interessoit à elle, & on l'aimoit sans penser que l'on put faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit, & qu'elle s'en apercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit, qu'elle vouloit uniquement plaire. Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, & tout celui qu'il faut pour les affaires importantes,

ſi les conjonctures de ſe faire valoir ſe fuſſent preſentées, & qu'il eût été queſtion pour lors à la Cour d'autre choſe que de plaire. Le Roy étoit aimable, jeune, galand, magnifique; le goût de Monſieur n'étoit pas tout à fait tourné du côté des femmes, parmi leſquelles rien ne paroiſſoit plus digne d'être aimé que Madame. Peut-être eût-elle voulu l'être du Roi, dont les regards, les ſoins, l'attention, le goût & la tendreſſe ſe tournerent entierement du côté de Mademoiſelle de la Valliere. L'inclination avoit formé cette union, & deux perſonnes nées pour s'aimer véritablement ne ſe ſont jamais aimées de meilleure foi, ni plus tendrement.

Le Chevalier de Lorraine, fait comme on peint les Anges, ſe donna à Monſieur, & devint bien-tôt favory, maître, diſpoſant des graces; & plus abſolu chez Monſieur, qu'il n'eſt permis de l'être quand on ne veut pas paſſer pour le Maître ou la Maîtreſſe de la maiſon. Madame parla avec horreur, & douleur de ce déſordre,

dont elle se plaignit d'abord à Madame de S. Chaumont, intime amie de l'Evêque de Valence, qui de son côté ne pouvoit souffrir le Chevalier de Lorraine. Ce Conseil résolut que Madame entretiendroit le Roi de ses malheurs. Je ne sçai si le Roi parla durement à Monsieur ; mais Monsieur bouda quelques jours, & sous des prétextes imaginaires de jalousie, dont Madame ne lui donnoit aucun sujet effectif, il feignit de vouloir aller passer quelques semaines à Villers-coterets, & y conduisit Madame. Il y étoit quand la mort du Prince de Conti arriva. Ce Prince laissoit par sa mort le Gouvernement de Languedoc. Monsieur voulut le demander, & crut que l'Evêque de Valence étoit plus capable qu'aucun homme de sa Maison de presser le Roi sur la demande qu'il lui ordonna de faire de sa part de ce Gouvernement pour lui ; desorte qu'il le chargea d'une lettre qu'il écrivoit au Roi son Frere, & il le fit partir de Villers-coterets pour se rendre à S. Germain, où la Cour étoit alors. L'Evêque de Valence demanda au Roi

une Audiance de la part de Monsieur, qui lui fût accordée sur le champ. De quoi est-il question ? Monsieur, lui dit le Roi. Mon Frere boude-t-il encore sans sçavoir pourquoi, ou ne s'est-il éloigné de moi que pour être moins gêné ? J'ai ordre, Sire, répondit M. l'Evêque de Valence, de remettre à Votre Majesté une lettre dont Monsieur m'a chargé, & de prendre au même temps la liberté de lui représenter, qu'ayant l'honneur d'être son Frere unique, il a lieu d'esperer que vous ne lui refuserez pas le Gouvernement de Languedoc. Le Gouvernement de Languedoc, s'écria le Roi ! Je croyois que tous les Gouvernemens particuliers des Provinces étoient au-dessous de mon Frere ? En prenant la lettre, le Roi acheva de la lire ; après quoi regardant l'Evêque de Valence, est-ce là tout, Monsieur ? lui dit le Roi. Oserai-je, Sire, repliqua M. de Valence, prendre la liberté de représenter respectueusement à Votre Majesté la juste douleur que Monsieur recevra, si V. M. le refuse ; & puisque V. M. m'a fait l'hon-

neur de me demander déja si Monsieur boude encore, il semble par là que V. M. croit qu'il en a quelque sujet, bien ou mal fondé. Il n'y a personne, Sire, qui puisse ni doive entrer dans le sacré détail de ce qui se passe entre vous deux ; mais enfin, Monsieur est votre Frere, il vous demande avec empressement le Gouvernement de Languedoc, & V. M. s'est aperçûë qu'il n'est pas content. Monsieur, lui dit le Roi, je vous ferai donner la réponse que je vais faire à mon Frere dans demie heure ; dites-lui que les Princes du Sang ne sont jamais bien en France ailleurs qu'à la Cour ; & qu'à l'égard du Gouvernement de Languedoc, je le prie de se souvenir que nous sommes convenus lui & moi ; qu'il n'auroit jamais de Gouvernement. En achevant ce mot, le Roi ouvrit lui-même la porte de son Cabinet, & congedia M. de Valence, auquel il fit remettre demie heure après la réponse qu'il fit à Monsieur, qui de son côté, après avoir encore boudé quelques jours, revint à la Cour, où le Roi le combla d'amitiez, de présens

&

& de manieres charmantes. Cependant Madame ne pouvoit pardonner à Madame de la Valliere, d'avoir sçû si parfaitement plaire au Roi. Je ne sçai si elle eût plûtôt pardonné à une autre Maîtresse, elle essaya de lui donner Madame de Monaco. Les hommes croyent toûjours que ce n'est pas une grande infidelité que de profiter des conjonctures que l'amour propre, le plaisir, ou la vanité peuvent offrir. Le Roi avoit agacé Madame de Monaco, & Madame de Monaco ne s'étoit pas éloignée de ce jargon, auquel elle eût bien voulu prêter l'oreille. M. de Lausun l'aimoit depuis long-tems; & quand on aime véritablement, l'on regarde de bien près. C'est un malheur aux gens élevez de ne pouvoir se passer de la confidence de leurs domestiques. Madame de Monaco crut qu'en avoüant à une de ses femmes de Chambre, qui couchoit dans son Antichambre, que le Roi la devoit venir trouver à deux heures après minuit, cette femme, sans laquelle le Roi ne pouvoit entrer commodément chez elle, la serviroit fidel-

sement. Cette femme de Chambre lui promit le secret qu'elle lui tint en effet, à cela près qu'elle avertit M. de Lausun du rendez-vous, & que l'on étoit convenu qu'à deux heures le Roi trouveroit, en passant le long du Corridor de l'appartement de Madame de Monaco, la clef qu'elle auroit soin de laisser à la porte de cette Antichambre, où couchoit cette fille. M. de Lausun paya magnifiquement cét avis, & exigea seulement de cette fille que dès une heure après minuit la clef seroit à la porte ; de sorte que M. de Lausun, passant lui-même par ce Corridor, dès que tout le monde lui parut couché, ferma la porte à double tour, prit la clef, & se retira. Le bruit que fit le mouvement des ressorts d'une serrure, allarma cette fille ; & Madame de Monaco, qui raisonnoit sur cét événement, quand le Roi vint à deux heures, comme il l'avoit promis : mais quel moyen y avoit-il d'entrer en éclaircissement à l'heure qu'il étoit, & au travers d'une porte ? il étoit impossible. Le Roi s'en retourna ; & n'a sçû que long-temps

après, quand M. de Lausun fut arrêté, par où ni comment cette porte s'étoit fermée, ayant trouvé dans un espece de Mémoire, que M. de Lausun tenoit dans une cassette, qu'il avoit donné trois mille Pistoles à cette fille de Madame de Monaco, qui lui rendoit compte des actions de sa maîtresse. Je ne sçai si le Roi prit des rendez-vous plus certains ou plus commodes avec Madame de Monaco; mais ce commerce n'eut que peu ou point de suite.

La faveur du Chevalier de Lorraine continuoit, & Madame prenoit sur elle la peine que sa présence lui faisoit, toutes les fois qu'elle le rencontroit. Cette Princesse pleuroit souvent; & de l'envie qu'elle avoit euë certainement de plaire au Roy, il lui restoit au moins que Sa Majesté la consoloit, & qu'elle trouvoit dans ses conseils le charme que la confiance peut donner. Le Chevalier de Rohan avoit aussi bonne mine qu'homme du Royaume; c'étoit un homme d'un esprit dérangé, plein d'imaginations vagues, brave & magnifique; il y auroit eu du bon dans sa sorte

d'esprit, si quelque regle avoit pû former en lui quelque chose qui ressemblât aux usages ordinaires, & à ce que les autres pensent. Sa vanité lui fit croire que Madame lui sçauroit gré d'une insulte qu'il avoit faite au Chevalier de Lorraine ; & sans avoir peut-être d'autre prétention sur le cœur de cette Princesse, que celle que lui donneroit l'inimitié du Chevalier de Lorraine, il le querella, & se vanta de l'avoir frapé ; le Chevalier de Lorraine assura le contraire. Le Roi ordonna au Duc de Noailles de les raccommoder. Le Chevalier de Rohan désavoua ce qu'il avoit avancé, & en signa même le désaveu ; & le même jour, il écrivit à dix de ses amis, que pour éviter la rigueur des Ordonnances, il avoit crû pouvoir nier un fait, lequel étoit pourtant tel qu'il l'avoit publié.

Ces billets, dont le Chevalier de Lorraine & Monsieur avoient connoissance, firent encore un nouvel éclat. Quoiqu'il en soit, ce démêlé, dont les procedez n'ont jamais été bien nets, n'a pas fait honneur, ni à la vie du Chevalier de Lorraine, ni à la mémoi-

re du Chevalier de Rohan, qui eut le col coupé quelques années après, pour d'autres choses qui n'ont nul rapport à cette affaire.

Dans ce temps-là s'imprima un Livre en Hollande, dont M. de Louvois eut le premier exemplaire. Ce livre étoit un Histoire merveilleusement bien écrite; elle portoit pour titre: *Les Amours du Palais Royal.*

Madame s'y trouvoit cruellement traitée; & la prétenduë passion, qu'on l'accusoit d'avoir euë inutilement pour le Roi, y étoit tout au long.

Monsieur de Louvois remit ce petit Livre au Roi, qui crut que Madame en devoit être informée, afin de prendre quelques mesures avec Monsieur, au cas qu'il en eût connoissance. Il est inconcevable combien Madame fut pénétrée de cét imprimé; & sans rien décider avec le Roi, sur ce qu'il y avoit à faire pour prévenir Monsieur, elle s'enferma dès que le Roi fut retourné chez lui, & envoya chercher l'Evêque de Valence. Je suis perduë, lui dit elle, mon pauvre Valence, li-

sez, en lui donnant ce petit Livre, li-
sez toutes ces fausses horreurs que
Monsieur ne croira que trop; & puis,
ajoûta-t'elle, quand même je se-
rois justifiée avec Monsieur, le se-
rois-je avec le Public, auquel l'on ne
peut cacher la lecture de tout ce que
contient cette Fable. Monsieur l'Evê-
que de Valence la consola tant qu'il
put, & la rassura sur la fausseté des
circonstances. Le lendemain Madame
outrée, qui ne s'étoit ouverte de cette
avanture qu'à M. de Valence, l'envoya
chercher, on lui raporta qu'il étoit allé
à Paris; elle lui écrivit un mot pour
l'obliger de venir lui parler. Le Page
qu'elle envoya à Paris l'assura que l'E-
vêque de Valence n'avoit pas couché
chez lui, & que ses gens disoient qu'il
étoit allé faire un tour de huit jours à
la campagne, chez un de ses amis. Mon
Dieu, disoit cette Princesse à Madame
de Saint Chaumont, que votre ami
prend mal son temps; je lui ai con-
fié la chose du monde la plus impor-
tante, je n'en puis parler qu'à lui, &
il est assez indiscret pour s'absenter.

Madame de Saint Chaumont, qui ne sçavoit effectivement ce qu'il étoit devenu, envoya de tous côtez pour en sçavoir des nouvelles, & tout ce qu'elle fit, pour le faire chercher pendant dix jours, fut inutile ; enfin le onziéme M. de Valence parut devant Madame, à l'heure du matin que l'on pouvoit entrer dans sa chambre. Dès que Madame fut habillée, elle passa dans son cabinet, & le fit appeller : Pourquoi m'avez-vous quittée, Monsieur, lui dit-elle, dans le temps de ma vie que j'ai plus besoin de consolation, & que mon cœur est le plus affligé ? Tenez, Madame, lui dit M. de Valence, en lui tirant de ses poches, & de dessous sa soûtanne, près de trois cent exemplaires en feüilles ; tenez, Madame, il n'en sera plus parlé, brûlez-les vous-même ? Et tout de suite l'Évêque de Valence lui conta, qu'au sortir de la premiere conversation, dans laquelle elle eut la bonté de lui conter ses malheurs, il avoit prit le parti de passer en poste en Hollande ; qu'il avoit soustrait jusqu'au premier exemplaire de

cette Histoire qui lui faisoit de la peine; & que moyennant deux mille Pistoles qu'il avoit données au Libraire, il ne seroit jamais parlé de ce Livre, dont il l'assura que deux exemplaires seulement ne pouvoient se ratraper; un envoyé à M. de Louvois, & l'autre au Roi d'Angleterre. La joye que ressentit Madame de la singularité de ce service important, ne peut s'exprimer, & fit depuis le fondement de toute la confiance que Madame prit en lui sur tous les secrets de son cœur.

L'Evêque de Valence m'a montré, quinze ans après la mort de Madame, un seul exemplaire de cette Histoire, qu'il avoit gardé pour sa curiosité; il ne ressemble en rien à celui qui a couru depuis sous le même titre, lequel ne contient pas un seul mot de vérité, & jamais l'on n'a rien sçû de cette Histoire, Madame ayant brûlé l'exemplaire que le Roi lui remit; le Roi d'Angleterre, son Frere, lui ayant pareillement remit le sien, qu'elle brûla; & l'Evêque de Valence, ayant vrai-semblablement tenu le serment qu'il me fit, qu'avant

que de mourir il brûleroit ce seul exemplaire qui lui restoit, dont j'ai lû dans ce temps-là plus de la moitié.

Le Roi eut connoissance par Madame, de cette noble vivacité de l'Evêque de Valence, dont il le loüa en particulier, sans que jamais il lui en ait rien témoigné.

La paix, qui duroit depuis le mariage de Sa Majesté, n'étoit gueres compatible avec le courage d'un jeune Roi qui se sentoit heureux, & dont les grands talens avoient, pour ainsi dire, été cachez pendant le gouvernement de Mazarin, qui étoit mort quelques années auparavant. La renonciation de la Reine, à la succession d'Espagne, ne s'étendoit pas si nettement sur les Pays-Bas, qu'il n'y eût une infinité de prétextes légitimes ou vrai-semblables pour recommencer la guerre, qui fut précedée d'un manifeste qui parut, dans lequel le Roi mettoit en avant une infinité de raisons pour autoriser la rupture de la paix.

Le Roi porta ses armes en Flandres, commandant lui-même son Armée,

avec une netteté, un ordre, une vivacité, une intelligence de la guerre, & un bonheur qui ne s'étoit jamais vû pareil; chacun sçait comme ce grand Prince s'exposoit, prenoit la peine & entroit lui-même dans les moindres détails du Commandement de son Armée.

L'Evêque de Valence, qui ne trouvoit presque plus dans Monsieur ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui quand il entra dans sa Maison, & qui ne se trouvoit de rien, parce que Monsieur n'étoit gueres consulté, n'avoit pas laissé de conserver auprès de lui une extrême liberté de parler; & quoiqu'il fût ennemi du Chevalier de Lorraine, & parfaitement attaché aux interêts de Madame, Monsieur le le consideroit & le consultoit. Il mit en tête à Monsieur, que le tems de travailler à sa réputation étoit venu, & qu'il ne lui devoit pas suffire de s'exposer à la Guerre, & de s'acquerir la gloire d'être vaillant, qu'il devoit avoir part aux Conseils, & demander au Roi l'honneur & la liberté d'y entrer. Mon-

sieur le fit & fut refusé. Les donneurs d'avis parmi les Princes sont en quelque maniere garans du succès de ce qu'ils proposent. Monsieur se plaignit aigrement à M. de Valence de ce qu'il l'avoit embarqué à se faire refuser : Comment, Monsieur, repliqua M. l'Evêque de Valence, vous vous affligez d'un refus que vous fait votre Frere, & vous vous laissez abattre par une bagatelle, dont il me semble qu'à votre place je me ferois un mérite important. Croyez-moi, Monsieur, continua M. de Valence, dès que le Roi ne pourra vous refuser son amitié & estime, il faut qu'il vous en donne des marques effectives ; son amitié vous est immanquable : travaillez à vous faire une réputation dont il soit jaloux lui-même, & je vous réponds du reste. En effet, Monsieur résolut que dès le lendemain du grand matin il iroit visiter les Gardes, qu'il iroit à la tranchée avant que le Roi pût en avoir connoissance, qu'il répandroit de l'argent aux troupes, qu'il feroit avancer le travail du siege, auquel on étoit

alors; & qu'enfin quand le Roi lui demanderoit au retour des nouvelles de ce qu'il avoit fait, Monsieur lui répondroit avec fermeté, que puisqu'il n'étoit pas encore assez heureux pour pouvoir le servir de son conseil, il vouloit tâcher auparavant de se rendre digne de le servir de sa personne. Monsieur suivit exactement ce projet, & dès le lendemain se montra vaillamment aux postes les plus avancez. L'Evêque de Valence lui servit, non pas d'Aumônier, mais de Trésorier, jettant de l'argent à tous les blessez, & aux travailleurs pour faire avancer les ouvrages.

Le Roy fut averti de bonne heure que Monsieur étoit à la tranchée, & envoya un de ses Aydes de Camp sçavoir de ses nouvelles. Tous ceux qui revenoient d'où Monsieur étoit parloient de sa valeur avec éloge. Le Roy fit au matin ses promenades, & donna ses ordres de General; après quoi, entrant chez lui, il demanda Monsieur, qui n'étoit pas revenu, & lui envoya dire qu'il l'attendoit pour dîner. A

cela Monsieur répondit respectueusement, qu'il le supplioit de ne pas l'attendre, qu'il avoit fait commencer un travail qu'il seroit bien aise de voir achever, & qu'il avoit fait apporter un morceau pour manger à la tranchée. En effet, sur les quatre heures du soir Monsieur revint, & rendit compte au Roy de l'état de la tranchée, de ce qui s'y étoit passé depuis le matin, & finit par dire, que puisqu'il n'étoit pas assez heureux pour pouvoir le servir dans ses Conseils, il étoit résolu de se rendre digne de le servir de sa personne & de son bras. Le Roi, sans paroître émû, lui repliqua avec un ton assez ironique : diable, mon Frere, je vous conseille de vous faire sac à terre ; oh bien ! allez vous reposer, car vous en avez grand besoin.

L'Evêque de Valence, qui entendit ce discours, n'en fut gueres moins frappé que Monsieur, qui continua depuis son premier train de vie, c'est-à-dire de suivre & de voir le Roy, sans se mêler de rien.

Le Roy prit Doüay & Tournay, l'Isle, & plusieurs autres Places. L'hyver il porta ses armes en Franche-Comté : rien ne résistoit à sa valeur, aux bonnes mesures qu'il prenoit, ni au chemin qu'il se frayoit à la gloire que Sa Majesté s'est depuis si légitimement acquise. Tant de prosperitez dans ses armes ne pouvoient longtemps se maintenir sans réveiller les Puissances voisines. L'Angleterre, la Hollande, l'Espagne offensées proposerent la paix, qui fut faite, & la plûpart des conquêtes que le Roi fit cette belle campagne, qui porta le nom de la campagne de l'Isle, lui resterent.

Le Duc de Montmouth passa d'Angleterre à la Cour dans ce temps-là. C'étoit un Prince mieux fait, & plus beau qu'il n'étoit aimable. L'interêt que Madame parut prendre à ce Prince, qu'elle honoroit du nom de son Neveu, & auquel elle eut soin d'ordonner les plus magnifiques habits de France, la maniere dont il dansoit les contre-danses, qu'il apprit à Madame, la familiarité que donne la

commodité de parler quelquefois une même langue que les autres n'entendent pas, l'assiduité de ce Prince à se trouver aux heures ausquelles Madame étoit visible, les manieres de cette Princesse, toûjours charmantes ; tout cela fit croire qu'il y avoit entr'eux une sorte de jargon, dont il n'est que trop aisé de soupçonner ceux qui sont naturellement galants. Le Chevalier de Lorraine, dont la faveur auprès de Monsieur subsistoit avec plus d'éclat que jamais, eut le malheur d'être regardé comme celui qui entretenoit les petites divisions qui naissoient souvent entre Madame & Monsieur. Les Grands sont assujettis à être vûs de plus près que ceux qui menent une vie privée. Je ne sçai si le Roy fut averti de ce commencement de chagrin par Monsieur, qui prétextoit son inquiétude des manieres de Madame avec le Duc de Montmouth, ou si le Roy en fut informé par Madame, qui prétextoit la sienne du crédit que le Chevalier de Lorraine avoit sur l'esprit de Monsieur, le Roy fit ce qu'il pût

pour empêcher l'éclat que ces divisions préparoient dans sa Maison ; mais les Roys, quelque puissans qu'ils soient, ne peuvent jamais étouffer le principe des affections ni des haines. Il exila pour quelque temps le Chevalier de Lorraine, qui se retira en Italie, & le Duc de Montmouth, après un séjour de quelques mois à la Cour, repassa en Angleterre.

J'ai oublié de remarquer que quand le Roi revint de Flandres il avoit séjourné à Villers-cotterets. Monsieur l'avoit précédé de quelques jours pour mettre sa Maison en état de le recevoir ; & comme ce Prince ordonnoit & travailloit lui-même à ranger des Chaises dans ses appartemens, l'Evêque de Valence ne put s'empêcher de dire : qu'en attendant que Monsieur fut en état de ranger une Armée en bataille il s'apprenoit à ranger des Fauteüils. Ce discours fut redit à Monsieur, & quelques jours après, quand la Cour fut revenuë à Saint Germain, le Roi, se ressouvenant du jour que Monsieur s'étoit tant tourmenté à la tranchée,

tranchée, lui demanda qui lui avoit donné ce beau conseil, & Monsieur eut la foiblesse de lui dire que c'étoit l'Evêque de Valence. Mon Frere, lui dit le Roi, son conseil n'étoit pas trop obligeant pour moi, mais il ne vous conseilloit pas trop mal pour vous. Monsieur souffroit impatiemment l'éxil du Chevalier de Lorraine, auquel il envoyoit magnifiquement tout ce qui pouvoit contribuer à diminuer la peine de l'absence; il s'en prenoît à Madame, & à tout ce qui l'approchoit. M. de Valence devint l'objet de son aversion; il crut qu'il avoit eu part à l'exil de son favori. L'attachement qu'il voyoit que cét Evêque avoit pour les interêts de Madame l'offensoit; & l'Evêque de Valence, qui s'en apperçût, supplia Madame de lui permettre de se retirer. Madame s'y opposa tant qu'elle pût; les dégoûts que Monsieur lui donnoit renaissoient toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. Au nom de Dieu, Madame, lui disoit l'Evêque de Valence, laissez-moi sortir honnêtement par la grande

porte, & évitez-moi que Monsieur ne me fasse sortir par les fenêtres. Cette Princesse se rendit à une infinité de raisons que M. de Valence lui dit; de sorte qu'ayant assez secrettement traité de sa Charge avec l'Abbé de Tressan, Aumônier ordinaire, il pria Monsieur de lui permettre de se retirer. & fut pris au mot; Monsieur ayant durement ajoûté que s'il n'avoit pas pris ce parti, il étoit résolu de l'y obliger.

Quelques jours après qu'il eut donné la démission de sa Charge, & qu'il en eut touché l'argent, Monsieur lui envoya dire par Varangeville qu'il s'étoit souvenu qu'il lui devoit 14000. livres du jeu, & qu'il les lui envoyeroit incessamment. Monsieur, repliqua l'Evêque de Valence, me fait trop d'honneur, dites-lui que je les lui donne de tout mon cœur; mais puisqu'il veut payer ses dettes, que je le supplie de se souvenir de dix mille écus que j'ai été assez heureux pour lui prêter; car pour ce qui est des 14000. livres du Jeu, c'est une bagatelle, dont je suis récompensé par l'honneur que j'ai eu

de joüer avec lui. Varangeville ne diminua rien de la signification gasconne de ses paroles, & Monsieur ordonna à Boisfranc de lui porter le lendemain dix mille écus, avec l'interêt du jour que le prêt avoit été fait.

Boisfranc se rendit sur les dix heures du lendemain matin chez l'Evêque de Valence. Le hazard fit qu'alors qu'il y arriva plusieurs gens qui avoient affaire à cét Evêque s'y trouverent. L'arrivée de Boisfranc leur fit croire qu'il étoit mieux de les laisser seuls : Point du tout, Messieurs, dit M. de Valence, nous n'avons rien de particulier à dire M. de Boisfranc & moi. Boisfranc s'approcha de son oreille, & lui dit tout bas, qu'il lui apportoit dix mil écus que Monsieur lui devoit : A moi, repliqua M. de Valence, tout haut, à moi dix mille écus, Monsieur se moque-t-il de moi, il est trop régulier ? Boisfranc, qui ne pouvoit plus tenir le cas secret, lui répondit : oüi, Monsieur, j'ai ordre de vous rendre dix mille écus que Monsieur vous doit, & que je vous apporte. En vérité, re-

prit M. de Valence, je ne comptois plus que cela me dût être payé, je suis un pauvre Prêtre, qui puis me passer de peu, mais un grand Prince comme Monsieur, obligé à une infinité de dépenses, s'avise-t-il de payer ses dettes; j'avois oublié celle là. J'ai même ordre, reprit Boisfranc, de vous payer les interêts : oh! M. de Boisfranc vous vous méprenez, quand j'ai été assez heureux de prêter dix mille écus à Monsieur, je les lui ai prêtez en Gentilhomme & non comme celui que vous placez souvent; ainsi profitez ou faites profiter Monsieur, ou tel autre qu'il vous plaira de ces interêts, mais Monsieur sçait que je n'en ai jamais prétendu d'autre dans sa Maison que celui que j'ai rencontré dans l'honneur d'être son domestique.

Boisfranc fit apporter les dix mille écus que M. de Valence consentit de prendre sans vouloir recevoir d'interêts ni souffrir que l'on comptât cét argent. Cette scene ne fut pas plus tôt passée que Boisfranc lui présenta un Billet de quatorze mille livres. Qu'est ce que c'est que ce Billet, lui dit, M. de Va-

lence ? C'eſt un Billet, reprit Boisfranc, que Monſieur veut vous donner pour quatorze mille liv. qu'il vous doit du Jeu, qui en attendant que celui qui doit la même ſomme à Monſieur, vous les paie, vous ſervira de ſûreté. M. de Valence prit ce Billet, & tirant de ſa poche des cizeaux ſépara le nom de Monſieur du reſte du Billet. Les ſillabes reſpectables, dit-il, qui compoſent le nom de Monſieur ſont ſacrées, je vous prie de les vouloir reprendre ; mais pour le reſte du Billet, il me permettra de le mettre en pieces, & remettant entre les mains de Boisfranc le mot Philippe, il déchira ce Billet en mille pieces. Boisfranc rendit compte à Monſieur de tout ce qui s'étoit paſſé, peut-être y ajoûta-t-il quelque choſe ; je ne ſçai ſi d'autres gens ne ſoufflerent point à Monſieur, que les diſcours & les manœuvres de M. de Valence l'offençoient. Enfin, Monſieur ſe mit en tête qu'il faloit qu'il ſortît de Paris ; & que pour abréger une infinité de contes qui lui revenoient, il étoit de ſa dignité, qu'il s'abſentât ; de ſorte que Monſieur lui

fit dire, non comme un ordre, mais comme une ſorte d'inſinuation qui reſſemble à un Commandement, quand il vient de ceux qui ſont infiniment au-deſſus de nous, qu'il devoit ſonger à aller à ſon Dioceſe. A cela, M de Valence répondit, que puiſqu'il avoit eu le malheur de déplaire à Monſieur, il s'abſtiendroit de ſe preſenter devant lui, qu'il ne mettroit pas les pieds au Palais Royal, ni dans aucun lieu où ſa vûë put bleſſer Monſieur, mais que n'ayant plus l'honneur d'être ſon domeſtique, il ne croyoit pas qu'il voulût lui commander d'autorité une choſe dans laquelle il ne lui manquoit point de reſpect, quand il ne le faiſoit pas. Le même homme, dont j'ai oublié le nom, qui rendit compte à Monſieur de la réſolution dans laquelle cét Evêque étoit de ne pas obéir, fut chargé de lui dire en particulier que les Fils & les Freres du Roi trouveroient moyens de ſe faire obéïr, & que Monſieur prendroit les voyes les plus offençantes que ſon honneur & ſon dépit lui pourroient fournir pour le faire

repentir du peu de respect qui paroissoit dans son obstination. A cela M. de Valence répondit encore très-respectueusement, que n'étant ni sujet de Monsieur, ni son domestique, il le supplioit de trouver bon qu'il s'exemptât d'une loi dure, à laquelle ses affaires & son caractere d'Evêque ne pouvoient se soûmettre ; & comme celui qui lui parloit de la part de Monsieur, le pressa, & lui fit entendre que Monsieur prendroit des voyes violentes : Dites à Monsieur, lui dit-il, que je suis Prêtre & Evêque, & qu'en rendant à Monsieur tout ce que le respect le plus profond peut exiger de moi, ne parlant jamais de lui, & ne me trouvant jamais où il sera, il est trop juste pour me faire assasiner ; & qu'à l'égard des autres violences, je porte à mon col par la Croix que j'ai une sauve-garde pour laquelle il aura toûjours lui-même de la consideration. Madame à qui Madame de Saint Chaumont rendoit compte de tout ce procédé, n'étoit pas trop fâchée de la mortification de Monsieur, qui de son côté ne vouloit pas rendre pu-

blic le peu de succès qu'avoit eu le dessein de faire sortir de Paris M. de Valence. Enfin, le même homme que Monsieur avoit chargé de le menacer, le vint trouver de sa part ; & après une répetition à peu près de même choses, il lui dit qu'il lui conseilloit comme son ami de se retirer dans son Diocese ; & que s'il ne le faisoit pas de bonne grace, & pour plaire à Monsieur, Monsieur étoit résolu de demander au Roy une Lettre de Cachet pour l'éxiler. Je n'ai point d'emplâtre à ce malheur, répondit l'Evêque de Valence, j'obéïrai quand cela sera, parce que je ne pourrai faire mieux ; mais puisque Monsieur me pousse à bout, je vous supplie de lui dire de ma part, qu'il obtiendra plûtôt une Lettre de Cachet qu'un Gouvernement.

L'imprudence de ce discours relatif à ce qui s'étoit passé du tems que Monsieur demanda le Gouvernement de Languedoc, fit que Monsieur le redit au Roy, qui sçût très-mauvais gré à M. de Valence de cette étrange imprudence, dans lequel le secret du Roy,

c'est-à-dire, ce qu'il avoit uniquement dit à M. de Valence se trouvoit revelé; de sorte que M. de Valence fut exilé, & partit pour son Diocese, laissant Madame, qui avoit une entiere confiance en lui, très-fâchée de se voir privée de de l'entretien d'un homme dans lequel elle avoit toûjours trouvée des ressources de fidelité, de consolation, de service & d'attachement à ses interêts.

La paix qui s'étoit faite après la glorieuse campagne de l'Isle, n'avoit été pour ainsi dire qu'un essay de ce que la grandeur du Roy lui promettoit. La Hollande n'avoit pas eu une conduite dont la France put être contente, elle avoit obligée le Roy de faire la paix, & avoit personnellement offensé Sa Majesté dans ses relations, dans ses lardons & dans ses gazettes. M. de Fustemberg, qui gouvernoit l'Electeur, & l'Electorat de Cologne, répondoit que cét Electorat & l'Evêché de Liege demeureroient dans la situation que le Roy pouvoit desirer, pour en tirer les secours necessaires à la guerre qu'il déliberoit de porter en Hollande. Les for-

ces d'Espagne étoient dans un anéantissement qui ne pouvoient tout au plus faire qu'une diversion très-médiocre. Ce qui s'étoit passé à la campagne de l'Isle faisoit craindre au Pays bas de revoir une guerre qui eut achevée de ruiner la Flandres, il s'agissoit de faire en sorte que l'Angleterre demeurât neutre, ou se declarât pour la France. Charles II. Roy d'Angleterre, n'étoit pas si absolument maître de son Parlement, que quelque inclination qu'il eût pour la France, & quelque amitié qu'il eût pour le Roy, il fut en pouvoir de promettre ni de faire ce qu'il eut voulu pour favoriser ses desseins. Il étoit pourtant absolument necessaire de s'assurer de celui sans lequel les projets sur la Hollande n'eussent pû réussir. Le Roy crut que Madame pourroit lui garder le secret de cette importante affaire, & qu'elle le serviroit dans ce dessein auprès du Roy son frere, qui l'aimoit tendrement. M. de Louvois étoit trop necessaire pour que l'on pût se passer de lui, de ses vuës, de ses avis & de ses lumieres ; mais avec toutes les qualitez

désirables dans un Ministre actif & vigilant, plein d'expediens & tel que tout le monde l'a vû depuis, il avoit dans ce tems là le malheur de porter dans toutes ses actions un air de dureté & de décision, dont Madame n'avoit pu s'accommoder. Cependant quel moyen y avoit-il de lui cacher une chose dans laquelle il étoit absolument necessaire. Le Roy trouva tant d'éloignement dans l'esprit de Madame pour M. de Louvois, qu'il lui promit qu'il n'entreroit pas dans la conduite de cette affaire que lorsqu'il seroit absolument impossible de se passer de lui ; & parce que le Roy & Madame ne pouroient pas tous seuls dresser les projets, faire les mémoires & les instructions necessaires à regler la mécanique & le détail de tout ce qu'il faut pour un aussi grand dessein que celuy dont il étoit question. Madame proposa de se servir de M. de Turenne, afin d'en exclure M. de Louvois. Le Roy le voulut bien, mais la verité est que le Roy fit confidence de tout à M. de Louvois, avec lequel Sa Majesté regloit toutes choses, & ensuite

ſur ſes mémoires dont le Roy écrivoit la meilleur partie de ſa main, Madame ſe trouvoit informée de tout ce qu'elle devoit faire auprès du Roy ſon Frere.

On ne peut point dire la joye que Madame avoit de ſe trouver ainſi le premier mobile de la plus grande affaire de l'Europe, & l'on ne peut aſſez loüer la retenuë & la modeſtie de M. de Louvois, qui ne parut jamais inſtruit de ce qui ſe paſſoit. La premiere convention entre le Roy, Madame & M. de Turenne, ce fut que Monſieur ne ſçauroit rien de ce projet & que lors qu'on ne pourroit plus cacher le voyage de Madame, on le prétexteroit quelques ſemaines avant ſon départ, de la priere que le Roy d'Angleterre feroit à Madame de ne lui pas refuſer la joye de l'embraſſer quand la Cour ſeroit prête d'arriver à Dunkerque ou à Calais.

Il y avoit déja quelques années que M. de Valence vivoit dans ſon éxil, & payoit cherement l'imprudence qu'il avoit eu d'avoir parlé mal-à-propos. Madame avoit eu ſoin de l'informer avant ſon départ, que le Roy luy avoit dit

qu'il ne se seroit point mêlé des petites choses qui s'étoient passées à sa sortie de la maison de Monsieur, s'il s'étoit abstenu de raconter ce que Sa Majesté lui avoit dit à l'occasion du Gouvernement de Languedoc ; de sorte qu'elle entretenoit un commerce de lettres avec luy, qui étoit la suite d'une veritable confiance. Elle eût été fort soulagée de pouvoir lui parler du dessein d'Angleterre ; & comme il y avoit dans ce tems-là quelque espoir d'y rétablir la Religion Catholique, cette Princesse se mit en tête qu'il n'étoit pas impossible que M. de Valence la suivît en ce païs-là, ou qu'il s'y trouvât *incognito*, dans le tems qu'elle y seroit, pour s'aider secrettement de lui. Elle n'osoit parler de ce dessein au Roy ; mais elle dit à Madame de Saint Chaumont que pour la plus importante affaire de sa vie, elle eût bien voulu lui parler & causer seulement une heure avec luy. Madame de Saint Chaumont l'en informa, & Madame lui manda précisément qu'elle vouloit lui parler. M. de Valence s'en excusa sur l'impossibilité de désobéir au Roy qui l'avoit exilé

dans son Diocese, d'où il ne pourroit s'absenter sans que l'on s'en aperçût. Enfin après bien des lettres, des repliques, & des Couriers envoyez & repartis, on convint que M. de Valence prendroit la liberté d'écrire au Roy, pour le supplier de luy permettre de faire un voyage en Limosin, pour les affaires de sa famille ; & que dans l'intervalle qu'il faut pour aller de Valence en Limosin, il prendroit le tems de se rendre secrettement à Paris. Cette permission d'aller en Limosin fut accordée, & M. de Valence se préparoit sourdement à ce voyage, quand la Reine d'Angleterre, mere de Madame, qui s'étoit retirée depuis long-tems à Colombe, mourut.

On ne peut pas assez dire la répugnance que M. de Valence avoit pour ce voyage, ni combien il représenta à Madame, & à Madame de Saint Chaumont par ses lettres, les risques infinis qu'il couroit en allant à Paris. Il reculoit tant qu'il pouvoit de partir quand un courier de la part de Madame lui apporta une lettre que j'ay vûë, elle commencoit par ces mots: *Vous ne m'aimez donc plus,*

mon pauvre Evèque, puisque vous me refusez une consolation dont je ne puis me passer : & dans le reste de cette lettre, Madame mandoit que l'on feroit à S. Denis le trentain de la Reine sa mere, c'est-à-dire, un Service solemnel un tel jour qu'elle lui marquoit ; que cette cérémonie à laquelle elle assistoit seroit très-longue ; que pendant le Service elle feindroit de se trouver mal à l'Eglise ; qu'elle ordonneroit qu'on la portât chez un Officier de sa bouche, lequel avoit une maison à S. Denis, dans laquelle, de concert avec cet Officier, M. de Valence seroit caché dès le jour d'auparavant. Cette Princesse finissoit sa lettre par les termes du monde les plus pressans, pour obliger M. de Valence à ne la pas refuser, & ajouta que c'étoit pour prendre ses conseils & les suivre dans la plus grande & la plus importante affaire de sa vie. Quel moyen y avoit-il de ne pas vouloir ce que la plus gracieuse & la plus respectable Princesse ordonnoit ? M. de Valence manda qu'il suivroit le projet de Madame : il passa le Rhône à Va-

lence, prit le chemin du Puy, & dit publiquement qu'il avoit eu permission du Roy d'aller en Limosin. Il étoit suivi de la Mack son neveu, qui depuis a été tué Aide de Camp de M. de Turenne, de Fonton son Maître d'Hôtel, qui depuis le fut de Madame la Dauphine, de son Valet de Chambre & de son Cocher, qui servit de Palfrenier; de sorte qu'ils n'étoient que cinq. Cette Cavalcade n'eut pas si-tôt gagnée les Montagnes d'Auvergne, que M. de Valence ayant mis sa Croix dans sa poche, & pris une peruque noire, tant soit peu plus longue que celle d'un Abbé bien régulier, prit tout d'un coup sur la droite, à grandes journées; & sur les mêmes chevaux se rendit à Gien, par des Pays tout-à-fait détournez, avec dessein d'y laisser son Cocher & ses Chevaux; & marchant la nuit en poste, de se rendre à Paris sans être vû de personne. Ce projet étoit possible, & le jour marqué pour le Service de la Reine d'Angleterre à S. Denis, étoit celui sur lequel il faloit faire cadrer les circonstances de ce voyage. L'Evêque de Valen-

ce s'étoit trouvé mal dès le Puy, les grandes journées qu'il étoit obligé de faire, l'inquietude inséparable d'une telle entreprise, les mauvais Pays, les mauvaises nuits, tout cela fit qu'il eut un gros accès de fiévre, deux jours avant que d'arriver à Gien. Il lui continua le lendemain; & lors qu'il arriva à Gien, il en eut un si terrible, qu'il y falut séjourner & faire des remedes qui ne firent qu'augmenter son mal. La Mack sçavoit quelque chose du sujet de son voyage. Gien est un trop grand passage pour y pouvoir rester long-tems dans une Hôtellerie sans y être découvert. La Mack proposa à son Oncle de gagner Paris à quelque prix que ce fut: *Vous y serez*, luy dit-il, *plus caché & plus près des remedes, il n'y a ici ni bon Médecin, ni secours, ni commoditez necessaires. Il faut faire un effort malgré la Fiévre, vous approcher des Médecins & de vos affaires.* Cette étrange maladie si mal-à-propos venuë, la crainte d'être découvert, la nécessité de ne se fier à personne, l'embaras de se cacher; tout cela, & mille autres inquiétudes aug-

mentoient le mal de cét Evêque, qui consentit que son Neveu prît à l'instant la poste, pour retenir dans quelque Fauxbourg de Paris une chambre à l'écart où l'on auroit soin de luy; de sorte que le lendemain l'Evêque de Valence fit de necessité vertu, & la mort entre les dents arriva de Gien à Paris. Il fut conduit par les soins de la Mack, qui revint au devant de son Oncle, chez un Tireur d'or, au cinquiéme étage d'une maison, dans une petite ruë qui aboutit dans la ruë S. Denis. La Mack donna avis de son arrivée & de son état à Madame de Saint Chaumont, qui en avertit Madame. Il y avoit deux jours qu'il étoit entre les mains d'un Apoticaire de réputation du quartier de S. Denis, qui fit venir un Médecin de ses amis pour le voir, sans que l'on dit à l'un ny à l'autre que le malade fût Evêque. Les remedes qu'ils ordonnerent apporterent si peu de soulagement, que l'on appella le Curé de la Paroisse, qui le confessa; cependant comme sur les quatre heures du même jour il parut quelque adoucissement à l'ex-

trémité de son mal, l'on remit au lendemain à lui donner le Viatique.

Dans l'instant de ce premier soulagement, M. de Valence se fit jetter sur un petit lit de repos, sur lequel son Valet de Chambre couchoit ordinairement ; & tandis que l'on racommodoit un peu son lit, se fit aporter le Portefeüille dans lequel étoient quelques papiers qu'il fit brûler devant lui, & remit les autres dans ce même Portefeüille qu'il plaça entre les deux matelats de ce lit de repos ; ayant recommandé à la Mack, qu'en cas de mort, il eut soin de les remettre à Madame de Saint Chaumont. La nuit suivante il fut si mal que le Curé qui l'avoit confessé, la passa auprès de lui, mais il se porta mieux le lendemain ; de sorte que le Curé s'en étant retourné pour se reposer, & la Mack & Fanton en étant allé faire autant, M. de Valence resté seul avec son Valet de Chambre, il ne fut pas peu surpris de voir entrer M. le Grain avec cinq ou six Archers. Le Grain étoit honnête homme, humain, qui ne faisoit que le mal dont ses ordres

& son emploi ne pouvoient pas l'exempter : Monsieur, lui dit-il ? Je vous arrête de la part du Roy, vous êtes un coquin de faux monnoyeur, que nous cherchons depuis long-tems, levez vous & ne vous faites point faire de violence, car si vous en faites je vous ferai garotter ; moy ; repliqua M. de Valence, moy faux monnoyeur ; vous vous méprenez, prenez bien garde à ce que vous allez faire ? N'êtes vous pas arrivé un tel jour céans ? reprit M. le Grain. N'avez vous pas couché la veille dans un tel endroit ? N'étiez vous pas vêtu d'une tel sorte, & n'aviez vous pas tant de gens avec vous ; oüi, Monsieur, répondit M. l'Evêque de Valence, mais je ne suis point faux monnoyeur ; & une marque de cela, c'est que j'ai dans ma cassette six mille pistolles, je vais vous en remettre la clef, & s'il y en a de fausses, je me soûmets à tout ce qu'il vous plaira. Pendant ce tems-là les Archers s'étoient saisis de son Valet de Chambre. La peine extrême peut faire dans l'esprit d'un malade, ce que l'Emetique fait dans son corps ;

l'Evêque de Valence fit un effort pour se lever, & remua le chevet de son lit sous lequel il avoit mis sa Croix d'Evêque : Voici, dit-il à M. le Grain, ce qui va décider qui je suis, mais faites-moy le plaisir de faire retirer ces Messieurs, & je vous avoüerai tout. En effet, M. de Valence lui dit qui il étoit ; qu'étant exilé il avoit cru ne pas faire un crime de venir à Paris, pour des affaires qui ne regardoient ny le Roy ny la Justice ; qu'il avoit eu le malheur de tomber dans l'extrémité du mal qui l'accabloit, qu'il falloit que l'on se fût mépris, si c'étoit un faux monnoyeur qu'il cherchoit ; & qu'il le prioit de lui sauver l'honneur & la vie ; l'honneur en ne faisant point éclater ce qu'il lui confioit à titre de confession, & la vie en lui laissant prendre ses remedes en liberté. J'ay déja dit que M. le Grain étoit honnête homme, & le vray caractere de la verité se fait toûjours sentir.

Ce que M. de Valence disoit étoit trop vrai pour qu'il en put douter, mais son ordre portoit d'arrêter un

homme fait d'une telle & telle maniere, venu à une telle heure, un tel jour, & faux monnoyeur. Enfin comme le Grain essayoit d'ajuster toutes ces circonstances avec ses ordres, l'Apotiquaire arriva, qui portoit un Lavement. M. de Valence ne le vit pas plûtôt, qu'avec une presence d'esprit surprenante : Monsieur, dit-il, en s'adressant à M. le Grain, je vous ai dit qui j'étois, le remede qui m'est ordonné me sauvera peut-être la vie, ne me permettez-vous pas de le prendre? M. le Grain le lui permit, & fit relâcher son valet, que ses Archers tenoient; de sorte qu'à l'aide de son Valet & de son Apotiquaire, il se fit porter sur le petit lit de repos, & y reçût son lavement, ayant prié M. le Grain de tourner la tête, parce que, disoit-il, il n'est pas séant qu'un Prêtre reçoive un remede devant tout le monde. M. le Grain se tenoit à la porte, le dos tourné, pour lui laisser la liberté de recevoir son remede, qu'il ne garda qu'un moment; & dès qu'il vit que M. le Grain se rapprocha de son

lit ; je ne vous échaperai pas, Monsieur, lui cria-t-il : Au nom de Dieu, tournez le dos que je rende ce remede, que je ne puis plus garder; il le rendit en effet, moitié sur le lit, & moitié dans un bassin, que son valet lui présenta diligemment; & comme il se plaignoit, & qu'il vit que M. le Grain avoit effectivement le dos tourné pour éviter l'ordure de ce spectacle, il se tourmenta tant sur le lit, qu'il attrapa son porte-feüille, dont il jetta les papiers avec le reste de son lavement dans le bassin, qu'il ordonna tout bas à son valet d'aller vuider dans le privé de la maison. M. de Valence m'a dit que jusques-là il avoit crû qu'il ne reviendroit pas de sa maladie ; mais que dès qu'il sçût ses papiers en sûreté, il sentit que sa santé reviendroit. En effet, son valet passa ce bassin auprès de M. le Grain, & au milieu de tous ses Archers, dont chacun tournoit le dos, & se bouchoit le nez, & revint aider à remettre son Maître au lit, l'assûrant tout bas qu'il s'étoit défait de ses papiers, après quoy il fallut recommencer à parlementer avec M. le

Grain, qui ne pouvoit comprendre comment il avoit arrêté un Evêque, en croyant arrêter un faux monnoyeur. Le dénoüment de tout ceci, fut que Monsieur de Valence écrivit au Roy; & que jusqu'à ce que Monsieur le Grain eût réponse de Monsieur de Louvois, auquel il adressa une lettre en lui rendant compte de tout ce qui s'étoit passé, il demeureroit avec lui sans le tourmenter, & que ses Archers se tiendroient dans cette maison. La Mack & Fanton revinrent qui confirmerent encore à M. le Grain que celui qu'il avoit cru faux monnoyeur, étoit l'Evêque de Valence, & la Mack alla avertir Madame de Saint Chaumont de cet étrange accident, & que les papiers étoient sauvez.

Je ne sçai d'où M. de Louvois en vouloit à M. l'Evêque de Valence, ny si ce fut Sa Majesté qui le voulut mortifier; mais pour toute réponse, M. le Grain reçût un billet de M. de Louvois, dans lequel il luy mandoit que l'homme qui se disoit M. l'Evêque de Valence, étoit un faux monnoyeur, &

qu'il eût sans réplique à le traiter de même & à le conduire au Châtelet, sans qu'une autrefois il luy arrivât de suspendre ce qui luy étoit commandé.

M. le Grain connut alors que la Cour vouloit bien être trompée, & M. de Valence eut beau parler, representer, crier, & se défendre sur l'état auquel il étoit ; il falut se lever, s'habiller, & se laisser conduire au Châtelet, où il fut écroüé comme faux monnoyeur, sa cassette fut saisie, il fut foüillé par tout ; & le Grain fit inventaire de tout ce qu'il trouva dans ses habits & dans ses cassettes.

Un Evêque au Châtelet n'est pas une chose bien ordinaire, mais quand on y est, les plus sages sont ceux qui approchent le moins d'en sortir. M. de Valence écrivit à Messieurs les Agens du Clergé qui le vinrent trouver, il les chargea d'une seconde lettre pour le Roy, auquel ces Messieurs rendirent compte, que M. de Valence étoit au Châtelet : Au Châtelet, dit le Roy, cela est impossible, car il est dans son

Diocese, ou en Limosin ; Messieurs les Agens luy assurerent qu'ils l'avoient vû & luy rendirent sa lettre. Alors le Roy fit à ces Messieurs les Agens une espece d'excuse de cette méprise, & leur ordonna d'assurer le Clergé à la premiere occasion qu'il avoit été surpris de sçavoir qu'un Evêque éxilé fut venu à Paris, sans ordre ; mais qu'il n'en avoir donné aucun pour arrêter celui là, qu'on n'avoit point connu tel, & que son intention n'avoit jamais été de nuire aux libertez dudit Clergé ; de sorte que le lendemain on expédia une seconde lettre de cachet, pour changer le lieu de l'éxil de M. de Valence ; & pour réparer en quelque maniere, la honte de tout ce qui s'étoit passé, le Roy ordonna à la Fond, Gentilhomme ordinaire, de conduire cét Evêque à l'Isle en Jourdain, honneur qui jusqu'alors n'avoit été accordé à aucun Evêque, de donner un Gentilhomme ordinaire pour l'accompagner. La cassette & l'argent furent remis à M. de Valence, qui partit en litiere, & dont la santé avoit commencée à se rétablir depuis

l'industrieuse conservation de ses papiers. Monsieur fit un grand bruit de cet évenement, & Madame de Saint Chaumont fut éxilée.

Cependant tout ce qui se préparoit sourdement pour le voyage de Madame s'achevoit. Elle fut au désespoir de cét accident de M. de Valence qu'elle ne vit point. Le Roi fit, suivant son projet, un voyage en Flandres avec toute la Cour. M. de Lausun commandoit toute l'escorte du Roi, composée de sa Maison & de sa Gendarmerie, & de ses Mousquetaires ; l'idée de la magnificence ne peut pas aller plus loin que ce qu'on a vû dans ce voyage. Les Troupes étoient superbement vêtuës, la Cour n'a jamais paru plus brillante, le Roi jettoit à pleines mains l'or qu'il répandoit abondamment dans les Villes de ses nouvelles conquêtes ; & ajoûtoit, à la qualité de toutes ces choses qu'il donnoit, les charmes de la maniere avec laquelle il parloit & agissoit. Le voyage finit par la visite des Places de la mer, & Madame devoit s'embarquer

au port le plus commode. Jamais secret n'a paru mieux gardé que celui qui devoit conduire Madame en Angleterre.

Quelques semaines avant le départ de Madame, le secret en fut revelé à Monsieur, lequel en parla au Roi comme un homme instruit. Sa Majesté fit des reproches à Madame de n'avoir pû gardé le secret. Madame assuroit avec des sermens & des circonstances, dont on ne pouvoit pas douter, qu'elle n'en avoit jamais rien revelé. Le Roi est impénétrable, & sçavoit bien que qui que ce soit en France ne pouvoit être informé de ses desseins, hormis M. de Louvois, dont il n'avoit osé parler à Madame, & Mr. de Turenne. Quel moyen y avoit-il de soupçonner M. de Turenne? Cependant, si ce n'étoit ni le Roi ni Madame, il faloit que ce fût l'un des deux qui en eût parlé. Le Roi prit le seul bon parti qu'il y avoit pour approfondir cet embarras, & découvrit à Monsieur ce qu'il ne pouvoit plus cacher : il lui dit, sans approfondir son grand projet sur la

Hollande, que depuis quelque temps il avoit jetté les yeux sur Madame pour l'engager de passer en Angleterre, & cimenter, sur les instructions qu'il lui préparoit, une union des Couronnes entre le Roi d'Angleterre & lui, pour l'agrandissement du commerce ; qu'il avoit expressément défendu à Madame d'en parler à qui que ce soit. Enfin, le Roi tourna M. son Frere de tant de manieres, qu'il découvrit que cet avis du voyage de Madame en Angleterre lui étoit venu par le Chevalier de Lorraine. Mais par où le Chevalier de Lorraine, qui n'étoit pas à la Cour, en étoit-il informé ? Le Roi envoya chercher M. de Turenne : Parlez-moi comme à votre Confesseur, lui dit le Roi, avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes desseins sur la Hollande, & sur le voyage de Madame en Angleterre ? En vérité si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité & la honte d'avoüer sa foiblesse, ce fut dans cette occasion ; cependant la vérité l'emporta, & ce fut un des grands combats & des plus em-

barrassans, où ce grand Capitaine se soit trouvé. Comment, Sire, repliqua M. de Turenne en bégayant, quelqu'un sçait-il le secret de Votre Majesté ? Il n'est pas question de cela, reprit le Roi pressamment ; en avez-vous dit quelque chose ? Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit M. de Turenne ; mais je vais tout dire à Votre Majesté. J'avois peur que Madame de Coatquen, qui vouloit faire le voyage de la Cour, n'en fût pas ; & pour qu'elle prit ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose, & que Madame passeroit en Angleterre pour voir le Roi son Frere ; mais je n'ai dit que cela, & j'en demande pardon à Votre Majesté, à qui je l'avouë. Le Roi se prit à rire, & lui dit : Monsieur, vous aimez donc Madame de Coatquen ? Non pas, Sire, tout à fait, reprit M. de Turenne ; mais elle est fort de mes amies : oh bien ! dit le Roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage ; car si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le Chevalier de Lorraine,

auquel elle redit tout,& le Chevalier de Lorraine en rend compte à mon Frere.

Quelques jours après, Madame passa en Angleterre. Le temps qu'elle y resta furent autant de jours de triomphe. Cette charmante Princesse enchantoit tous ceux sur lesquels elle vouloit laisser tomber ses yeux ; elle réüssit auprès du Roi son Frere dans la meilleure partie des choses dont le Roi l'avoit chargée,& repassa en France, où peu de temps après son retour elle mourut à S. Cloud, si subitement, qu'il courut mille bruits differens de sa mort, dont pas un, peut-être, n'a de fondement que le malheur de l'humanité.

A l'égard de M. de Valence, il resta quatorze ans éxilé au Jourdain, & revint enfin dans son Diocese, d'où quelques années après son retour, ayant eû l'honneur de saluer le Roy, & de revoir Monsieur, qui le recûrent tous deux avec mille témoignages d'amitié, il fut transferé de l'Evêché de Valence à l'Archevêché d'Aix. C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de

douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vrayes. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, & qui n'ont point affaire à luy; je me souviens que dans une conversation où je me trouvai, en allant en Italie, entre le Cardinal le Camus & luy, le Cardinal luy dit : que le Pape luy avoit ordonné de mettre un peu de vin dans son eau, parce que l'eau pure luy gâtoit l'estomach; Monseigneur, reprit l'Evêque de Valence, il devoit bien plûtôt vous ordonner de mettre de l'eau dans votre vin; & sur ce que dans la même conférence qui se tint à Vienne, M. de Grenoble luy dit d'un ton Apostolique, sur quelque chose qui regardoit la conduite de leurs Dioceses, qu'il n'étoit pas venu là pour le gâter; ny moy, Monseigneur, reprit M. de Valence, pour vous canoniser. Un jour qu'il vint à Grenoble, voir Madame de la Baume, elle luy dit, en parlant d'elle-même, que quand une femme approche de sa cinquan-

cinquantaine, elle ne doit songer qu'à sa santé, dites, Madame, reprit M. de Valence, quand elle s'en éloigne. C'est grand dommage que Montreuil qu'il avoit auprès de lui, n'ait pas ramassé toutes les choses vives & singulieres, dont sa conversation ordinaire & toute sa vie ont été remplies. Pour moi j'en ai dit tout ce que j'en pû apprendre par une longue & étroite familiarité. Je vais écrire à présent une suite d'Avantures qui ne seront peut-être pas moins interessantes. On y verra par quel enchaînement de circonstances bizarres, le Marquis d'Arquien, Pere de la Reine de Pologne, n'a jamais pû parvenir à être Duc.

Fin du VII. Livre.

MEMOIRES
POUR SERIVR
A L'HISTOIRE
DE LOUIS XIV.

LIVRE HUITIE'ME.

DAns tout le cours de sa fortune de Jean Sobieski, même avant qu'il fût Grand Marechal de Pologne, il avoit entretenu de grandes liaisons avec la France, & il avoit eu part aux propositions d'Election, que ce Royaume avoit faites en faveur de M. de Longueville.

Le Roy s'étoit engagé d'assister ce Grand Marechal dans tous les moyens possibles pour le faire Roy lui-même; & l'engager, supposé qu'il ne pût pas y parvenir, de donner ses suffrages & son

party à l'Election que la France protegeroit; & que supposé que la profession publique qu'il faisoit d'être à la tête du party que la France soûtenoit, lui fit des affaires dans son Pays, qui l'obligeassent d'en sortir, n'ayant pû se faire Roy lui-même, ou mettre la Couronne sur la tête de celui que la France protegeroit; supposé, dis-je, que par l'échoüement de ces deux partis, il fût obligé de sortir de Pologne, après l'Election d'un autre, le Roi de France lui avoit promis, non-seulement des établissemens considérables en France: mais s'étoit obligé de le faire Duc, s'il prenoit le party de mener une vie tranquille; & de le faire Marechal de France, s'il vouloit continuer en France le métier de la Guerre, auquel il avoit si bien reüssi dans les Guerres de Pologne. De sorte qu'il estoit naturel qu'étant devenu Roy, & la Reine sa Femme, souhaitant passionément l'élevation de son Pere, en France, Sa Majesté Polonoise tournât du côté du Marquis d'Arquien son beau Pere, l'élevation dont il n'avoit plus besoin depuis qu'il étoit

monté sur le Trône.

Ce Prince en écrivit au Roy, qui lui répondit gratieusement qu'il seroit très-aise de trouver l'occasion de lui marquer dans le Pere de la Reine, la considération qu'il avoit toûjours euë pour lui ; que très-volontiers il feroit le Marquis d'Arquien Duc ; mais que pour cela il faloit préalablement qu'il se mît en état de recevoir cette grace par l'acquisition d'une Terre qui pût soûtenir le titre de Duché, le Marquis n'en ayant présentement aucune dans sa Maison qui pût convenir à cette dignité. Le Marquis de Bethune partit pour être Ambassadeur auprès du Roi son beau Frere, il avoit eu connoissance de cette promesse, supposé que le Grand Maréchal eût été obligé de se retirer en France ; & sans prendre connoissance des vûes que le Roi de Pologne avoit pour le Marquis d'Arquien, il songeoit à raprocher les moyens de tourner en sa faveur toutes les dispositions que l'on avoit eues de faire cette grace, comme je viens de dire, au Roy de Pologne.

M. de Seignelay étoit intime ami du

Marquis de Bethune. C'étoit lui & M. de Colbert ausquels il avoit fait part de ce projet, qui avoient promis d'en ménager les conjonctures. La réponse que le Roi avoit faite au Roi de Pologne sur le Marquis d'Arquien, étoit inconnuë au Marquis de Bethune, & connuë de M. Colbert. Le Roi même eût eu plus d'inclination d'élever le dernier que le Marquis d'Arquien, qui étoit domestique de Monsieur... De plus, cette Terre pour donner un titre en faveur du dernier ne s'achetoit point. Je ne sçai si pour favoriser les interêts du Marquis de Bethune, M. Colbert lui-même, ne traversoit point cet objet ; & le Roi enfin fixé à ne pas faire deux Ducs, à la sollicitation du Roi de Pologne, étoit résolu de faire celui des deux que Sa Majesté Polonoise lui demanderoit ; & jusques-là, le Roi de Pologne ignoroit totalement les desseins du Marquis de Bethune son beau Frere, & songeoit veritablement à faire acheter une terre au Pere de la Reine.

Il arriva en ce tems-là à Varsovie

un Carme François, qui fit demander au Roi la permission de lui parler en particulier. Après quelque difficulté pour obtenir son audience, qu'il eut enfin, ayant fait dire qu'il s'agissoit d'une affaire particuliere, dont il importoit infiniment à Sa Majesté Polonoise d'être informée, ce Pere remit au Roi une Lettre dont le sens portoit : que celui qui avoit l'honneur d'écrire à Sa Majesté, n'ayant pas celui d'être connu d'elle, se trouvoit obligé, aux dépens de la réputation de sa Mere, de faire souvenir Sa Majesté, qu'étant en France au sortir de l'Académie, il avoit eu commerce avec une belle femme, qui parce qu'elle étoit mariée avoit fait paroître comme de son Mari, un Fils qu'elle avoit eu l'honneur d'avoir de Sa Majesté; que ce Fils avoit eu des biens de ce prétendu Pere, la seule fortune d'achetter la charge de Sécretaire des Commandemens de la Reine de France; que puisque la fortune & le mérite du Roy avoient mis le Pere sur le Trône; celui qui avoit l'honneur de se trouver & de s'avoüer son Fils,

avoit lieu d'esperer quelqu'élevation : qu'au surplus il avoit l'avantage d'être protegé & consideré de la Reine, à laquelle il avoit fait confidence, non-seulement de ce qu'il étoit, mais de la priere qu'il faisoit à Sa Majesté Polonoise, & qu'en le reconnoissant pour son Fils, la Reine seroit fort contente de contribuer de son côté à la Priere qu'il lui faisoit de demander au Roi, de le faire Duc & Pair.

Cette Lettre étoit signée Brisacier, Secretaire des Commandemens de la Reine Marie Therese, & portoit que le Carme auroit l'honneur d'entretenir Sa Majesté de quelques circonstances ausquelles il supplioit le Roi d'avoir attention ; & tout de suite le Carme lui remit deux Lettres l'une de la Reine, dans les termes du monde les plus forts, pour obliger S. M. Polonoise de demander au Roy, son Mari, la Grace de faire Brisacier Duc ; & l'autre étoit une Lettre de Change de cent mille écus payable à Dantzic, aux ordres du Roy de Pologne, tout cela étoit accompagné d'un très-beau

Portrait de la Reine de France, dont le cadre étoit orné de quantité de diamans ; & ce Portrait que le Carme lui remit étoit au moins de vingt ou vingt-cinq mille écus.

Le Roy surpris d'une avanture si nouvelle, ne se souvint ni de M. Brisacier, ni d'avoir crû avoir un Fils : mais comme dans le temps de ses premiers voyages en France, il avoit eu commerce avec plusieurs femmes de moyenne vertu, il étoit possible que tout ce que contenoit la lettre, signée BRISACIER, fût vrai. Le Roy commença par se saisir du Portrait, envoya à Dantzic sçavoir si la Lettre de Change, dont il prit copie, étoit de l'argent comptant ; & lors qu'il eût appris qu'effectivement rien n'étoit meilleur que ladite Lettre de Change, ce Prince fit réflexion qu'au bout du compte cent mille écus étoient toûjours aussi bons à prendre que le Portrait qu'il avoit mis à part ; que la lettre de la Reine de France étoit une chose effective qui ne lui laissoit quasi pas douter que Brisacier ne

pût être son Fils ; & remit au Carme une lettre pour le Roy, qui contenoit partie de ce que contenoit celle de Brisacier, & le supploit d'avoir égard qu'ayant un fils en France qu'il vouloit reconnoître, il conjuroit Sa Majesté de vouloir l'honnorer de ses Graces, & de vouloir bien, à sa priere, le faire Duc. Moyennant cette Lettre Sa Majesté Polonoise eut l'industrie de tirer la Lettre de Change. Ce Prince aimoit l'argent, & ne perdit point de tems à envoyer à Dantzic prendre les cent mille écus qu'elle portoit.

La surprise du Roi ne fut pas médiocre, quand il reçût la lettre du Roy de Pologne. Brisacier n'étoit ni d'une figure, ni n'avoit jamais été regardé que comme un sujet très-médiocre, que l'on trouvoit même honoré de l'Emploi de Secretaire des Commandemens de la Reine, qu'il exerçoit. Le Roy, qui sçavoit les prétentions de Bethune, & celles que le Roy de Pologne lui avoit témoignées pour son Beau-Pere, ne laissoit pas de trouver assez singulier, que de la même part,

on lui demandât trois graces considerables de la même nature.

Sa Majesté tint le cas secret, vêcut avec Brisacier comme de coûtume, & écrivit au Marquis de Bethune de découvrir si effectivement le Roy de Pologne étoit persuadé que Brisacier fût son Fils.

Le Marquis prit le temps que le Roy étoit de bonne humeur à la chasse. Oserai-je, Sire, lui dit-il, demander à Votre Majesté ce que c'est qu'un nommé Brisacier, qui fait courre le bruit en France, qu'il a l'honneur d'être votre Fils ; & que Votre Majesté, prête à le reconnoître, a demandé au Roy mon Maître, d'élever à la plus grande dignité de son Royaume.

Le Diable m'emporte, dit le Roy, si je sçai ce que c'est que Monsieur, ni Madame Brisacier. Je n'étois pas chaste quand j'étois en France, y ayant de bonnes & de mauvaises fortunes ; & tout de suite le Roy lui conta ce que contenoit la Lettre de Brisacier, les éclaircissemens qu'il lui donnoit sur sa naissance, la circonstance de la Lettre

de Change de cent mille écus, & celle du Portrait de la Reine enrichi de diamans; & que ce qui l'avoit le plus déterminé à croire que ledit Brisacier étoit véritablement son Fils, c'étoit une Lettre de la Reine de France qui lui assuroit qu'elle le protegeoit; & paroissoit avoir une extrême considération pour lui.

Le Marquis de Bethune lui dit tout ce qu'il sçavoit des talens, & de la figure du Sieur Brisacier, bien capable d'avoir fait une imposture qu'il étoit nécessaire d'approfondir. Au retour de la chasse le Roy lui mit l'original de la Lettre de la Reine de France, en lui disant: Voyez, Monsieur, si je puis moins faire pour un homme qui se dit mon Fils; & qui m'est recommandé aussi fortement par une Princesse, de la pieté, de la vertu, & du Rang de la Reine.

Le Marquis de Bethune envoya l'original de cette Lettre au Roy, qui passa chez la Reine, & lui dit: Voyez, Madame, ce que c'est que cette Lettre. La Reine reconnut son seing, & lui dit,

c'est mon écriture ; & à mesure qu'elle la lisoit sa surprise augmentoit, & continua de dire qu'elle n'avoit jamais pensé à une telle impertinence ; qu'elle ne sçavoit ce que c'étoit, & qu'il faloit que Brisacier fût devenu fol ; qu'apparemment le fripon lui avoit fait signer cela, en lui présentant des lettres de complimens, que l'on signe d'ordinaire sans les voir, parce que ce ne sont que des lettres d'usage dont le stile est toûjours le même, & qui ne signifient rien : he bien ! Madame, dit le Roy, prenez garde dorsenavant à ce qu'on vous fait signer ; & j'exige de vous que vous ne direz rien du tout de cette avanture à ce fol de Brisacier. Peu de jours après le Roy le fit arrêter, & l'envoya à la Bastille ; on prit tous ses papiers, & on l'interrogea.

Ce petit extravagant avoüa qu'il avoit imaginé toute cette belle histoire. Il conta comme quoi il avoit engagé un Carme de sa connoissance à porter la lettre, qu'il avoit signer à la Reine, sans qu'elle sçût ce que c'étoit ; il n'oublia pas la circonstance du Por-

trait, & de la Lettre de Change de cent mille écus. Le Roy envoya les interrogations & les dépositions du tout à Sa Majesté Polonoise, qui connut si bien la fausseté de l'engagement où l'on avoit voulu le mettre, qu'il fit des excuses au Roy de sa credulité.

Quand Brisacier eut fait quelque pénitence à la Bastille, on le mit en liberté comme un fol, avec ordre de sortir de France. Son premier soin fut de courir après la Lettre de Change de cent mille écus que le Roi de Pologne avoit touchée; il se rendit à Varsovie pour essayer d'en rapporter quelque chose. Le Roy le reçut comme un fripon & comme un imposteur. Cependant ses créanciers firent tant de justes representations à Sa Majesté Polonoise, qu'il promit d'en payer quelques-uns.

Les Princes ont toûjours de la peine à rendre ce qu'ils ont touché. On donna cinq à six cens pistoles à ce malheureux, qui passa en Moscovie, où il mourut, dans le dessein d'aller aux Indes chercher la fortune qu'il n'avoit pû faire en Europe; & le Roy peu

à peu, & dans tous les plus mauvais & les plus reculez effets qu'il pût avoir de temps en temps ; & dans l'espace de quatre ans rendit aux créanciers la somme qu'il avoit touchée.

Le ridicule d'avoir demandé les plus grandes dignitez du Royaume pour un imposteur, rallentit dans le Roy & la Reine l'empressement de demander la même grace pour le Pere de la Reine, qui s'étoit rendu en Pologne. L'affaire de Strick ; la dissipation des troupes qui devoient passer au service d'Akeli, & les brouilleries qui obligerent de rappeller le Marquis de Bethune, lui firent absolument perdre les vûës, dont il avoit fait confidence au Marquis de Seignelay. Les Cours de France & de Pologne ne vécurent plus dans les mêmes liaisons d'interêt ; & la Reine ne pût avoir dans tous ces contre-temps la satisfaction qu'elle avoit desirée, de voir son Pere Duc. Quelque temps aprés l'on décora sa Personne du Cordon bleu, & on lui procura de la part du Royaume de Pologne un Chapeau de Cardinal, avec lequel il est mort,

dans une extrême vieillesse à Rome, auprès de la Reine, sa Fille, qui s'y retira après la mort du Roi de son Mari; & après avoir perdu l'esperance de mettre aucun des Princes ses Fils sur le Thrône de Pologne.

J'ai crû ce trait d'Histoire assez important pour en conserver la mémoire à la Postérité ; mais me voici enfin à ce que j'ai promis dès le commencement de ces Mémoires à la Vie du Cardinal de Bouillon.

Fin du VIII. Livre.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE LOUIS XIV

LIVRE NEUVIE'ME.

CInq Conclaves où le Cardinal de Boüillon a fait voir sa capacité ; deux éxils assez longs qu'il a soûtenus avec fermeté ; les Evêchez de Liége & de Strasbourg qu'il n'a manquez que par les intrigues de ses ennemis ; le Cardinalat, la Charge de Grand Aumônier de France ; l'Abbaye de Cluny, dont il a eû la principale obligation à son habileté dans les affaires du monde ; les disgraces de sa fortune & ses faveurs me fourniront une belle matiere, pourvû que je sois instruit de toutes ces particularitez ; & je

je me vante que personne sur la terre ne l'est mieux que moi. Je suis ami du Cardinal depuis son enfance ; je l'ai suivi dans plusieurs de ses voyages ; j'ai été son Conclaviste à l'Exaltation du Pape Innocent XI. j'ai fait plusieurs Campagnes du Roy dans son Carrosse, & dans tous les temps il a eû peu de choses cachées pour moi. Feu M. de Turenne étoit le meilleur ami de ma mere, jusques-là qu'étant devenuë vieille, elle lui disoit, comment se peut-il faire, qu'ayant passé notre vie ensemble, vous jeune, moi jolie, vous ne m'ayez jamais dit pis que mon nom. Ainsi le Cardinal & moi avons été accoûtumez dès l'enfance à nous connoître, & si je l'ose dire, à nous aimer. J'ai déja dit qu'il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut au College avec l'Abbé d'Harcourt qu'il soûtint vigoureusement. Le lendemain ma mere me demanda si j'avois été offrir mon Breviaire, je lui dis que non, & que l'Abbé d'Harcourt étoit de mes amis : Comment, me dit-elle, le Neveu de M. de Turenne : courez vîte, ou sortez

de chez moi. C'étoit une maîtresse femme, qui faisoit ma fortune. J'y allai, & depuis ce jour-là j'ai toûjours été attaché à lui ; & jamais, ce qui est assez rare dans une amitié de plus de cinquante années, il n'y a eu le moindre froid entre nous. Je vais donc écrire des Mémoires que je commencerai dès sa plus tendre enfance, & je me garderai bien de lui en parler. Je m'instruirai à fonds dans nos conversations des choses que je ne sçai pas assez exactement ; il aime assez à parler de ce qui le regarde, quand il parle à un ami particulier, & cela est fort naturel ; & d'ailleurs je me veux réserver le droit de le blâmer quand il sera blâmable. Tous les hommes font des fautes, mais la plûpart n'aiment pas qu'on les avertisse ; & sur-tout les grands Seigneurs qui sont acoûtumez aux loüanges. Je l'aime tendrement, mais j'aime encore mieux la vérité ; & tout mon attachement ne me fera jamais rien dire à son avantage qui ne soit vrai ; aussi je ne cacherai rien de ce qui peut le justifier sur les prétendus Crimes

qu'on lui a imputez ; & sans manquer au respect que je dois à ceux que Dieu a mis sur nos têtes, je dirai simplement les choses comme elles se sont passées. Je dirai de plus, que je n'ai pas été élevé dans une Bouteille ; ma mere, quoique femme d'un homme de Robe, avoit tous les jours toute la Cour chez elle. Nous logions dans une belle Maison à la porte du Louvre ; d'ailleurs, j'étois le dernier de mes freres ; & comme ma Mere m'a eû dans un âge assez avancé, je la faisois paroître encore jeune, ce qui faisoit sans doute qu'elle m'aimoit plus que mes freres. Elle envoya l'aîné, Conseiller à Toulouse, où nous avions beaucoup de parens. Le second, qu'on appelloit Balleroy, alloit à la guerre, où M. de Turenne, le Heros du siécle, le faisoit valoir en toutes occasions ; & moi, j'étois avec elle. Tous les matins j'écrivois au chevet de son lit toutes les letttres qu'elle écrivoit aux plus grandes Princesses de l'Europe, avec qui elle avoit commerce ; & principalement à la Princesse Marie, Reine de

Pologne, son amie particuliere, & toutes ses lettres parloient d'affaires souvent très-importantes; de sorte que j'ai été formé de bonne heure aux intrigues de la Cour. Tout cela m'étoit fort avantageux, & devoit me former l'esprit; mais d'un autre côté, ma mere avoit tant de foiblesse pour moi, qu'elle étoit continuellement à m'ajuster. Elle m'avoit eu à 40. ans passez; & comme elle vouloit absolument encore être belle, un enfant de huit à neuf ans qu'elle menoit partout, la faisoit paroître encore jeune. On m'habilloit en fille toutes les fois que M. le Duc d'Orleans venoit au logis, & il y venoit au moins deux ou trois fois la semaine. J'avois les oreilles percées, des diamants, des mouches, & toutes les autres petites afféteries, ausquelles on s'accoutume fort aisément, & dont on se défait fort difficilement. Monsieur qui aimoit aussi tout cela, me faisoit toûjours cent amitiez, dès qu'il arrivoit, suivi des Niéces du Cardinal Mazarin, & de quelques filles de la Reine. On le mettoit à sa toilette, on le coëffoit; il avoit

un corps pour lui conserver sa taille, le corps étoit en broderie. On lui ôtoit son Juste-au-corps, pour lui mettre des manteaux de femmes & des jupes, & tout cela se faisoit, dit-on, par l'ordre du Cardinal, qui vouloit le rendre effeminé, de peur qu'il ne fît de la peine au Roi, comme Gaston, avoit fait à Louis XIII. mais la nature a été la plus forte en lui. Quand il a fallu se batre, il s'est montré du sang de France, il a gagné des Batailles, je l'ai vû pendant des Campagnes entieres quinze jours à cheval, en suivant les ordres du Roi, exposant toute sa beauté à un soleil qui ne l'épargnoit pas. Quand Monsieur étoit habillé & paré, on joüoit à la petite Prisme, c'étoit le jeu à la mode, & sur les sept heures on aportoit la collation, mais il ne paroissoit point de valets. J'allois à la porte de la chambre querir les plats, & les mettois sur des guéridons au tour de la table; je donnois à boire, dont j'étois assez payé par quelque baiser au front, dont ces Dames m'honoroient. Madame de Brancas y amenoit souvent sa Fille, qui a été de-

puis la Princesse d'Harcourt. Elle m'aidoit à faire ce petit ménage ; mais quoiqu'elle fut fort belle, les Filles de la Reine m'aimoient mieux qu'elle sans doute; parce que malgré les cornettes & les jupes, elles sentoient en moi quelque chose de masculin. J'oubliois à dire que Madame de Brancas & ma mere envoyoient joüer leurs enfans à cul nud sur un petit degré dérobé, persuadées que cela les feroit gagner. J'ai crû devoir rapporter ici toutes les bagatelles, afin de fonder la créance de ceux qui liront ces Mémoires, en leur apprenant que j'ai passé ma vie avec des gens qui ont pû m'instruire de tout. J'ajoûterai que dans la suite je me suis trouvé dans la familiarité de tous les Ministres, à l'exception de M. de Louvois qui me haissoit fort, à cause qu'il me croyoit attaché au Cardinal de Boüillon. Je n'ai pourtant pas eû grand commerce avec M. Colbert, je n'aimois pas à aller chez lui, il sembloit qu'il fut toûjours fâché ; mais je voyois souvent M. le Tellier, encore plus souvent M. de Lionne, à cause de ses Enfans qui

m'aimoient fort, & M. de Pomponne qui avoit grande obligation à ma Mere. Elle avoit vingt ans durant montré au Roy de belles lettres qu'il luy écrivoit de Suede, & cela n'avoit pas peu contribué à le faire Ministre. Il est vray que ces belles lettres il étoit trois mois à les faire, & quand il fut en place, on s'apperçût bientôt que c'étoit un homme d'un genie assez court. Je voyois aussi M. de Croissy qui avoit plus de capacité qu'on n'a crû dans le monde. Son air grossier, pour ne pas dire brutal, luy a fait tort. Personne n'écrivoit mieux, & toutes ses dépêches qu'il dictoit luy-même sans le secours de ses Commis étoient admirables. Bergeret son premier Commis se donnoit là-dessus une vanité ridicule; il alloit tous les jours écrire sous son Maître les Lettres qu'il luy dictoit, & n'étoit que simple Scribe, quoiqu'il eut deux mille écus d'appointemens; il n'y changeoit pas une parole, & cependant lorsqu'on parloit des belles dépêches de M. de Crois-

descendre le premier, mais de Bernard, Vicomte d'Auvergne, qui vivoit vers l'an 900. Une si grande ancienneté jointe à quinze alliances, avec la Maison Royale, mettent la Maison de Boüillon audessus de beaucoup d'autres qu'on s'efforce tant de faire valoir.

Quelque tems après la Naissance d'Emmanuel Theodose, on le destina à être Chevalier de Malte, malgré la répugnance de la Duchesse de Boüillon, sa Mere, qui trouvoit fort dangereux pour le Salut, un état de vie qui engage à des vœux Religieux, dont l'observation est si difficile, par le commerce du grand monde & par la vie Militaire. Il porta le nom de Chevalier, jusqu'à ce qu'il embrassa l'état Ecclesiastique. Au commencement de l'année 1644. le Duc & la Duchesse de Boüillon, sous prétexte d'un Pelerinage au Puy, partirent de Turenne & passerent en Italie; ils remirent le petit Chevalier entre les mains de Madame de Duras sa Tante, que le Duc aimoit plus tendrement que ses autres Sœurs, ce qui a bien paru dans la suite. Mada-

me de Duras ayant plus profité de l'amitié & de la protection de M. de Turenne, qui pensoit sur leur sujet, comme son Frere, que tous ses autres Neveux, Fils de ses Sœurs. Madame de Duras garda chez elle le petit Chevalier de Boüillon jusqu'en 1647. que le Duc de Boüillon étant revenu à la Cour après la paix d'Italie, sollicita le dédommagement qu'on luy avoit promis pour la Souveraineté de Sedan.

Les Livres sont pleins du Traité que M. de Cinq-Mars, Grand Ecuyer de France, fit avec le Roy d'Espagne, pour chasser le Cardinal de Richelieu. J'ai été bercé de toutes les particularitez de cette affaire, ma Mere étoit de tous les secrets de la Cour. La Princesse Marie de Gonzague, qui a été depuis Reine de Pologne, & son amie intime, lui avoit promis de faire mon Pere Garde des Sceaux, après qu'elle auroit épousé M. le Grand, qui devoit être Connetable. Elle étoit confidente de leurs amours, mais mon Pere, alors Intendant de Languedoc, ne sçavoit rien de tout cela : il eut ordre d'aller chez M. le

Grand, qui avoit été arrêté, & de saisir tous ses papiers, même ceux qui étoient dans ses poches. Il le trouva dans sa chambre à Montpellier, se promenant à grands pas, devant un grand feu, où il avoit jetté beaucoup de papiers. M. de Choisy, lui dit-il, en le voyant, vous seriez bien fâché de trouver tout ce que je viens de brûler. Enfin tout fut découvert.

M. le Duc d'Orleans, Oncle du Roi, avoit signé le Traité d'Espagne, & l'on prétendoit même sur de grandes apparences, que le Roi, qui n'aimoit plus le Cardinal de Richelieu, qui le craignoit, avoit tout aprouvé. Ce Prince, dont on a dit avec raison, qu'il étoit grand dans les petites choses & petit dans les grandes, avoit eu envie de temps en temps de se défaire de ce Cardinal, & n'avoit jamais eu la force de le faire. M. le Grand eut le col coupé, M. de Thou l'eût aussi, quoiqu'il n'eut point signé ce Traité, mais parce qu'en ayant eu la connoissance, il n'en avoit rien dit. M. le Duc d'Orleans en fut quitte pour aller à Blois,

& M. de Boüillon, qui commandoit l'Armée du Roi en Italie, fut arrêté & conduit à Lyon, au Château de Pierre Encize; il nioit fort d'être entré dans le Traité, & il ne se trouva point de preuves contre lui; mais comme Fontrailles, Agent de M. de Cinq-Mars, l'avoit nommé parmi ceux qui n'aimoient pas le Cardinal de Richelieu, & que Monsieur lui avoit fait promettre de lui donner retraite dans Sedan, en cas que le Roi vint à mourir, on le menaça de luy faire un mauvais parti, s'il ne faisoit rendre au Roi la Ville de Sedan, dont on lui donneroit un dédomagement considerable. Le Cardinal Mazarin qui commençoit à entrer dans les affaires, sous les ordres du Cardinal de Richelieu, menagea l'accommodement. Sedan fut délivré au grand regret d'Elizabeth de Nassau, Mere du Duc de Boüillon, qui vouloit plûtôt souffrir les dernieres extremitez & hazarder la vie de son Fils. Le Duc de Boüillon fut mis en liberté & relegué à Turenne, où il demeura jusqu'à la mort du Roi Louis XIII. Il fut alors

persuadé que le Cardinal Mazarin, tout puissant sur l'esprit de la Reine Regente, lui feroit rendre justice, sur le dédomagement qu'il lui avoit promis de la part du Cardinal de Richelieu. Il revint à la Cour avec de grandes esperances. Il y fut assez mal reçû. On le regarda comme un homme qu'on ne craignoit plus, depuis qu'il n'avoit plus Sedan; & sa présence devint bientôt importune. Il s'en apperçût & s'en alla à Turenne, où il negocia pendant l'hiver le Generalat des Troupes du Pape. Il passa en Italie, & y étant demeuré jusqu'en 1647. il ne fut point en état de solliciter son dédommagement. Il revint à la Cour, où il fut traité d'abord assez bien, & ensuite si mal, qu'il se vit obligé à suivre l'exemple de M. le Prince de Conty, qui s'étoit déclaré pour la Ville de Paris, contre le Roi; le Duc de Longueville se déclara aussi. On mena les Enfans de M. le Duc de Boüillon à l'Hôtel de Ville, pour y servir d'ôtage de la fidelité de leur Pere. Mademoiselle de Longueville, Sœur des Princes de Condé & de Conty,

fut aussi conduite à l'Hôtel de Ville, pour y servir d'ôtage. Elle y accoucha du Comte de saint Paul, qui fut tenu sur les Fonds de Baptême par le Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, & par Madame de Boüillon qui le nommerent Charles Paris. C'est luy qui fut tué au passage du Rhin en 1672. dans le tems qu'il alloit tâcher de se faire Roy de Pologne.

Pendant que M. de Boüillon étoit déclaré l'un des Generaux de la Ville de Paris, M. de Turenne qui commandoit l'armée du Roy en Allemagne la faisoit confederer contre la Cour; mais peu après par les intrigues de M. le Prince qui avoit conservé beaucoup de crédit sur ces Troupes qu'il avoit commandées long-tems, M. de Turenne s'en vit abandonné, & fut obligé de se retirer en Hollande.

La guerre de Paris ne dura pas long-tems; la Ville se soumit au Roy; il y eut une Administie generale, & le Duc de Boüillon & le Vicomte

de Turenne y furent nommez expressément ; mais cette paix ne fut pas longue. Le Cardinal Mazarin fatigué de la maniere imperieuse dont il étoit traité par M. le Prince, qui vouloit faire donner à ses creatures toutes les Charges & tous les Gouvernemens, persuada à la Reine-Mere & Regente (qu'il gouvernoit absolument) de faire arrêter les Princes ; (car M. le Prince de Conty & le Duc de Longueville étoient unis inseparablement par le sang & par l'interêt.) Il s'assûra en secret avant que de l'entreprendre du parti des Frondeurs, & il gagna le Coadjuteur de Paris depuis le Cardinal de Retz & le Duc de Beaufort ; & fit conduire les Princes au Château de Vincennes, dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins. Ils avoient reçûs plusieurs avis secrets dont ils s'étoient moquez, quoiqu'ils prissent la précaution de n'aller jamais tous trois ensemble au Louvre. M. de Longueville étoit alors à une petite maison à Chaillot où il prenoit des eaux.

Quand

Quand toutes les mesures furent prises, la Reine-Mere écrivit le soir à M. de Longueville, que si il vouloit la venir trouver le lendemain, elle luy donneroit contentement sur le Gouvernement du Pont de l'Arche qu'il demandoit depuis long-tems ; qu'elle étoit incommodée, & ne tiendroit pas Conseil ce jour-là. Il n'y manqua pas, & fut bien étonné quand il vit les deux Princes déjà arrivez. Le Cardinal Mazarin entra aussi-tôt, & leur dit que la Reine achevoit quelques dépêches. Un moment après le vieux Guitaut Capitaine de ses Gardes entra qui les arrêta de la part du Roy, & les pria de passer par un petit escalier dérobé. M. le Prince en voyant cet escalier fort obscur & plein de Gardes du Corps la Carabine haute, luy dit Guitaut, cecy a bien l'air des Etats de Blois. Non, non, Monseigneur, luy dit-il, je ne m'en mêlerois pas. Ils descendirent, & furent mis entre les mains du Comte de Miossens, Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers qui en devint Maré-

chal d'Albret ; il les mena à Vincennes, & dans le chemin le Carosse s'étant rompu, M. le Prince pendant qu'on le raccommodoit, dit tout bas à Miossens, voicy une belle occasion pour un Cadet de Gascogne. Miossens ne fut point ébranlé, & mena ses prisonniers à Vincennes.

Dès que les Princes eurent été arrêtez, le Duc de Boüillon & M. de Turenne se déclarerent hautement pour leur liberté. Le Duc s'en alla à Mouron prendre Madame la Princesse, & la conduisit à Bordeaux avec trois ou quatre cens hommes de la Vicomté de Turenne. M. de Turenne de son côté s'en alla à Stenay ; la Reine-Mere envoya aussi-tôt le Sieur de Carnavalet Lieutenant des Gardes du Corps arrêter la Duchesse de Boüillon, qui logeoit dans la vieille ruë du Temple, & qui étoit prête d'accoucher. Dès que ses Suisses virent venir les Gardes du Corps, ils fermerent la porte, & la vinrent avertir. Elle n'eut que le tems de dire à un Valet de Chambre de faire sauver ses enfans. Elle avoit

alors quatre garçons ; le petit Chevalier de Boüillon dont j'écris la vie étoit le troisiéme. Le Valet fit mettre promptement les chevaux au Carosse pendant qu'on ouvroit les portes aux Gardes du Corps qui se posterent sur l'escalier ; mais il passa hardiment au milieu d'eux avec les quatre enfans, en leur disant : Allez-vous-en, Messieurs, nos petits Princes ont bien d'autres affaires qu'à joüer, les voilà prisonniers ; faisant accroire aux Gardes que c'étoit des enfans du quartier qui étoient venus pour joüer avec eux. Les Gardes les laisserent passer ; il monta en Carosse avec eux, & les mena chez le Maréchal de Goesbriant ami de la maison. Le Marquis du Becq son frere étoit le meilleur ami de M. de Boüillon. Ils n'y demeurerent que quelques jours, & la Maréchale, pour les mieux cacher, les fit habiller tous quatre en filles, & les mena dans une petite maison qu'elle loua auprés de Belle-Chasse, quartier où il n'y avoit alors que des Jardins. Ils y demeurerent prés de deux mois, & y pen-

ſerent être découverts par l'imprudence de ceux qui les ſervoient. Ils leur laiſſerent faire dans le Jardin un petit Fort que les uns attaquoient, & que les autres deffendoient avec grand bruit. Ces enfans n'étoient pas nez pour vivre en filles. Une Jardiniere du voiſinage les vit pardeſſus la muraille, & dit à ſes voiſines: Il y a là dedans de plaiſantes petites filles qui font les Gensd'armes. Le Marquis du Becq qui les venoit voir fort ſouvent en fut averti, & reſolut de les changer de lieu. Cependant la Ducheſſe de Boüillon qui étoit accouchée, & en bonne ſanté, ſongea à ſe ſauver pour aller trouver ſon mari à Bordeaux. Mademoiſelle de Boüillon ſa belle-ſœur & ſa fille aînée qui a été depuis Ducheſſe d'Elbeuf joüoient toute la journée avec Carnavalet. La Ducheſſe les quittoit ſouvent pour aller écrire, diſoit-elle, ou prier Dieu. Elle ſe cachoit les ſoirs dans quelque coin de la maiſon pour mettre en peine Carnavalet qui la trouvoit toûjours; & enfin elle l'y accoutuma ſi bien, que quand

il ne la trouvoit pas d'abord, il ne s'en étonnoit pas. Un soir qu'elle avoit bien pris ses mesures, elle sortit par le soupirail de la cave avec sa fille aînée, pendant que Carnavalet joüoit au Reversi. Un Gentilhomme de M. de Boüillon l'attendoit dans la ruë; & la conduisit chez une de ses amies, à qui il fit accroire que c'étoit une riche veuve qu'il venoit d'enlever. Elle passa le lendemain dans la maison d'un frere de Bartet, qui a été depuis Secretaire du Cabinet, & qui est mort en 1707. à Neuville auprès de Lyon chez le Maréchal de Villeroy, âgé de plus de cent ans. Elle se préparoit à partir en poste déguisée en homme pour se rendre à Bordeaux, lorsque sa fille eut la petite verole. Elle ne put pas se resoudre à la quitter en cet état-là, & cependant la Cour qui faisoit faire de grandes perquisitions fut avertie du lieu de sa retraite. On vint l'arrêter pour la seconde fois pour la mener à la Bastille, dont elle n'est sortie qu'à la Paix. Carnavalet y fut mis aussi pour le punir de sa négligen-

ce. On accusa Bartet d'avoir averti le Cardinal Mazarin du lieu où étoit Madame de Boüillon, & ce soupçon fut bien fortifié, lorsqu'on le vit peu de tems après Secretaire du Cabinet. Cependant le Marquis du Becq qui s'étoit chargé de faire sauver les enfans de M. de Boüillon, les avoit fait partir tous quatre toûjours habillez en filles, & voulut les conduire luy-même jusqu'au de-là de la Loire, où ils n'avoient plus rien à craindre. Il les mena heureusement jusqu'auprès de Blois, où le petit Chevalier de Boüillon tomba malade si dangereusement, que le Marquis du Becq le confia à Madame de Flechine sa parente, qui avoit une assez belle maison près de Blois, la priant de le faire passer pour une de ses niéces. Cela n'étoit pas difficile; la beauté de son visage & la délicatesse de ses traits le pouvant fort aisément faire croire du beau Sexe. Madame de Flechine envoya chercher le Sieur Bellay fameux Medecin de Blois (qui est mort premier Medecin de feuë Mademoiselle) & fut

obligée de luy dire le secret ; il le garda même à M. le Duc d'Orleans qui étoit retiré à Blois, & ne luy déclara la verité qu'après que la Paix fut faite. Le petit Chevalier de Boüillon étant gueri demeura chez Madame de Flechine toûjours habillé en fille, sans que personne se doutât de la verité de son Sexe ; mais la Reine Regente & le Cardinal Mazarin ayant resolu d'aller assieger Bordeaux où Madame la Princesse s'étoit retirée sous la conduite du Duc de Boüillon, & la Cour étant venuë à Blois, Madame de Flechine eut si grande peur, qu'on ne trouvât chez elle un fils de M. de Boüillon, & qu'on ne le conduisît au Siege pour le mettre à la bouche d'un Canon, & obliger peut-être son pere à rendre la Ville, qu'elle prit une resolution qui paroîtroit fabuleuse, si l'on ne sçavoit pas qu'elle est veritable. Il y avoit dans le Parc de sa maison, quoiqu'il ne fut pas fort grand, un petit Bois très-épais où elle avoit remarqué un gros Buisson fait en forme de voute, où l'on

ne pouvoit entrer qu'en se trainant à terre sous des ronces & des épines. Ce fut dans cette niche qu'elle fit entrer le petit Chevalier de Bouillon, après luy avoir fait quitter ses habits de fille, & l'avoir habillé en garçon, d'une étoffe fort simple, afin qu'on le remarquât moins. Elle fit entrer avec lui son Valet de Chambre nommé Desfargues qui ne l'avoit pas quitté; elle leur donna du pain, du vin & de l'eau, un pâté, un parassol de toile pour les garantir de la pluye, & un oreiller. Desfargues en sortoit le soir pour aller faire la ronde dans le Parc, & observer s'il ne venoit personne pour enlever son Maître. La bonne Dame craignoit son ombre, persuadée que la Cour ne songeoit qu'à cette affaire là. Elle soupçonna deux Capucins d'être espions du Cardinal Mazarin, parce que l'un d'eux avoit dans sa manche un mouchoir de toile fine avec des glands, ce qui étoit fort à la mode en ce tems-là, mais ne s'accordoit pas avec la simplicité Religieuse. Un soir que le Valet de

Chambre étoit sorti du Buisson pour aller recevoir les petites provisions que Madame de Flechine luy apportoit elle-même, il fit un orage furieux accompagné de pluye & de tonnerre; le petit Chevalier qui n'avoit que sept ans, & qui étoit seul dans son buisson fut fort désolé en voyant un ver luisant, animal qu'il ne connoissoit point; il crut que c'étoit le tonnerre: il cria à son Valet de Chambre qu'il aimoit fort, & qui vouloit rentrer dans le buisson, de prendre garde à luy. Desfargues prit aussi-tôt à la main le ver luisant, & rassûra le petit Chevalier, qui luy dit qu'un pareil tonnerre ne le feroit plus trembler. Un autre jour ils trouverent leur pâté tout plein de fourmis; ils ne laisserent pas d'en manger faute d'autre chose; ils passerent huit ou dix jours dans ce buisson, jusqu'à ce que la Cour étant partie de Blois, Madame de Flechine les fit cacher dans une Grange, & ensuite dans une petite Tour qui étoit au bout de son Parc où ils étoient enfermez toute la journée,

s'occupant à faire de petits panniers d'ozier ; elle leur donna aussi la Vie des Saints, & quelquefois la Gazette que le petit Chevalier devoroit, parce qu'il y apprenoit quelquefois des nouvelles de M. de Bouillon. Il fut un jour bien fâché de voir que la populace de Bordeaux s'étoit voulu révolter contre Madame la Princesse, & que les Ducs de Boüillon & de la Rochefoucault avoient eu bien de la peine à l'appaiser. Ils s'étoient servis pour cela d'un fils de M. de Boüillon qui n'avoit que douze ans ; on l'appelloit alors le Prince de Raucour, & il s'est appellé depuis le Chevalier de Boüillon, parce que celuy dont j'écris la vie, en embrassant l'État Ecclesiastique, prit le nom de Duc d'Albret. On mit un Busle au petit Prince de Raucour, une Cuirasse & un Casque en tête, & monté sur un petit Bidet, il alla dans toutes les ruës de Bordeaux haranguer le peuple. Son esprit passoit son âge ; il est mort à l'âge de vingt-trois ans ; & selon les apparences, il eut égalé, s'il

eut vêcu les plus grands hommes de sa maison.

Dans le tems que le Duc de Boüillon s'en alla à Bordeaux, il écrivit à M. de Turenne que le Cardinal de Mazarin avoit manqué à toutes les paroles qu'il luy avoit données; que l'on ne le regardoit à la Cour que comme un miserable Sollicitteur de Procès, & que s'ils ne trouvoient l'un & l'autre le moyen de se faire rendre Justice en se faisant craindre, ils pouvoient compter leur maison abattuë & ruinée ; c'est ce qui obligea M. de Turenne à se remettre à la tête de l'Armée d'Espagne, & à la faire entrer en France. Il y avoit joint quelques Regimens d'Infanterie & de Cavalerie sur lesquels il avoit un pouvoir absolu; il avoit hesité quelques momens à prendre le party de M. le Prince dont il n'avoit point sujet d'être content, ce qu'il luy avoit signifié en parlant à sa personne huit jours avant qu'il fut arrêté; mais comme leur liaison étoit publique, & que le sujet de leur broüillerie étoit fort se-

cret, il crut qu'il y alloit de ſon honneur de ſacrifier en cette occaſion ſon reſſentiment parriculier, & ſe déclara hautement pour luy. Il s'avança en Picardie, & perdit la Bataille de Rhetel contre le Maréchal du Pleſſis Pralin. Le Duc de Bouillon de ſon côté fut plus heureux à Bordeaux : il ſoutint quelque tems la Guerre par ſon courage & par une action bien hardie. Il apprit que les Generaux de l'Armée du Roy avoient fait pendre quelques Officiers de ſes Troupes, il crut devoir uſer de repreſailles ; & dans le milieu de Bordeaux, il fit pendre ſans autre forme de Juſtice, un Officier des Troupes du Roy qui étoit priſonnier ſur ſa parole. Cela fit un bon effet, & l'on ſe fit quartier de part & d'autre.

Peu de tems après les Princes furent mis en liberté, & la Paix fut faite. Le Duc de Bouillon & le Vicomte de Turenne y furent compris expreſſément. Le Duc après avoir rendu Bordeaux ſalua le Roy, & ſe retira à ſon Château de Longuais.

Cependant Madame de Bouillon ſortit de la Baſtille, & avec la permiſſion de la Reine prit le chemin de Perigord pour y aller trouver ſon mari. Elle étoit accompagnée de Mademoïſelle de Bouillon ſa belle-ſœur, & de ſa fille aînée, qui a été depuis Ducheſſe d'Elbeuf. Elle s'arrêta à Tours, & envoya un Valet de Chambre nommé François, en qui elle avoit une grande confiance, à Madame de Fechine pour lui rendre mille graces, & la prier de lui remettre entre les mains le Chevalier de Bouillon. Madame de Flechine, qui ne connoiſſoit point l'écriture de Madame de Bouillon, & encore moins le Valet de Chambre, lui répondit, qu'elle ne ſçavoit ce qu'on vouloit dire, & lui dit de ſe repoſer, & de manger. Elle alla cependant à la petite Tour dire à ſes deux priſonniers ce qui ſe paſſoit, & les fit monter au haut de la Tour, afin qu'ils puiſſent voir dans le Jardin le nommé François, & le reconnoître. Cela fut bien executé, ils le reconnurent, deſcendirent, l'embraſſerent comme leur liberateur, & partirent

avec lui pour aller à Tours sur des chevaux de Paysans. M. le Cardinal m'a conté toutes ces petites particularitez, dont il se souvenoit avec plaisir au bout de cinquante-six ans. Il m'a fait la description de la Ville de Tours, & de l'Abbaye de Marmoutier, quoiqu'il n'y ait pas été depuis ; & il croyoit être encore sur un certain grand Pont, où il trouva Madame de Bouillon qui répandit bien des larmes en l'embrassant. Il ne reconnut point sa Sœur tant elle étoit changée de la petite vérole. Ils arriverent heureusement à Poitiers ; & il se souvient que pendant le voyage, Madame de Bouillon, qui étoit bonne Catholique, & Mademoiselle de Bouillon, qui étoit bonne Huguenotte, avoient souvent des disputes assez aigres sur la Religion, vivant en toute autre chose dans une parfaite union. Elles avoient l'une & l'autre beaucoup d'esprit & de mérite ; le coprs étoit bien bieen different. L'une étoit belle & bien faite, & l'autre étoit laide & bonne.

Après quelque temps, Monsieur & Madame de Bouillon revinrent à la

Cour, & furent fort bien reçûs. Le Cardinal Mazarin, pour leur marquer une parfaite réconciliation, les vint voir; & en faiſant des careſſes à leurs enfans, il dit au petit Chevalier, qui n'avoit que ſept ans & demi, & qui étoit beau comme un Ange; & vous auſſi, ne voulez-vous pas être de mes amis? Non, reprit bruſquement le petit garçon, vous avez trompez mon Papa; ce qui déconcerta fort la Compaguie, à ce qu'a dit depuis le vieux Duc de Charoſt, qui étoit préſent, & qui en fut bien aiſe. Charoſt n'aimoit pas le Cardinal Mazarin; il avoit été au Cardinal de Richelieu, qu'il ne nommoit jamais ſans l'appeller mon bon Maître.

Après avoir conduit le Duc d'Albret à l'âge de vingt-quatre ans, & l'avoir fait paſſer par tous les dégrez d'eſprit, de vertu, de ſcience & de capacité, pour parvenir à l'eſtime générale que perſonne ne lui refuſoit, il eſt temps d'expliquer la maniere dont il ſe fit Cardinal; car on peut dire, & je m'en vais le prouver, que ſi la naiſſance & la conſideration de M. de Turenne

commencerent l'ouvrage, il ne fut achevé que par une prudence infinie, une pénétration sans bornes, & une fermeté à toute épreuve. M. de Perefixe, Archevêque de Paris, avoit lié une amitié très-étroite avec le Duc d'Albret, depuis qu'il avoit présidé à son Acte de Tentative en 1664. & qu'il avoit voulu être le grand Maître de ses Etudes pendant sa Licence. Sa frequentation augmentoit chaque jour la tendresse; & le bon Archevêque ne lui cachoit point, que la chose du monde qu'il souhaittoit le plus, étoit de le voir son Coadjuteur; persuadé que l'Eglise de Paris seroit heureuse d'être conduite par un si digne Pasteur. Le Duc d'Albret, qui demeuroit dans le Cloître Nôtre-Dame, cultivoit une amitié qu'il pouvoit si bien rendre utile, & alloit les soirs à l'Archevêché par la petite porte y passer les aprés-soupez. M. de Perefixe étoit le meilleur homme du monde, violent, aisé à mettre en colere, mais qui revenoit un moment aprés; il avoit aussi bien de l'amitié pour moi, & me fit l'honneur

neur de présider à mon Acte de Tentative que je dédiai au Roy. Il me souvient que la veille il me vint voir à Luxembourg, & me fit ses trois argumens, après quoi il me dit : Monsieur l'Abbé, vous sçavez que l'Abbé le Tellier qui est en Licence fait tout ce qu'il peut pour démonter tous les Répondans ; ses Docteurs lui font de bons argumens, & son plaisir est d'obliger le Président à prendre la parole. Je veux vous faire le plaisir de ne point ouvrir la bouche, défendez-vous comme vous pourrez. Il le fit comme il me l'avoit dit. L'Abbé le Tellier eut beau crier, & demander justice au Président, je criois aussi haut que lui ; & soit que j'eusse raison, les Docteurs fraperent sur les écoutes, & lui imposerent silence. Le Duc d'Albret étant si bien avec M. de Perefixe apprenoit avec peine que quelquefois M. de Turenne blâmoit la conduite de l'Archevêque à l'égard des Filles de Port-Royal. M. de Turenne étoit encore Huguenot, & les Huguenots, qui nient aussi-bien que les Jansenistes le mérite des bon-

nes œuvres, favorisoient en tout les Jansenistes, à cause de la conformité de leurs sentimens sur la Grace. Le Duc d'Albret supplia M. de Turenne d'avoir un peu plus d'attention pour un Archevêque qui lui témoignoit tant d'amitié, & qui avoit tant de considération pour sa Maison, dont il avoit souvent fait tant d'éloges dans des discours publics, ce qu'il lui promit de faire, & ce qu'il fit effectivement.

Les choses en étoient là, & paroissoient vouloir demeurer quelque tems au même état, lorsque l'Abbé le Tellier obtint du Roy la Coadjutorerie de Langres. Cet Evêché l'une des six Pairies Ecclesiastiques de France étoit possedé par l'Abbé de la Riviere, qui en qualité de favory de M. Gaston Oncle du Roy, avoit fait une si grande figure pendant la Regence; mais l'Abbé le Tellier avoit de bien plus grands desseins, il songeoit à l'Archevêché de Reims. Un nommé Saint Laurent, Commis de Mannevillette, Receveur General du Clergé, alla à Reims avec un Feüillant qui avoit un

grand pouvoir sur le Cardinal Antoine, pour tâcher d'obtenir la Coadjutorerie. Ils luy persuaderent que si l'Abbé le Tellier étoit son Coadjuteur, il mettroit bien-tôt son Chapitre à la raison par le crédit du Ministre, & l'obligerent à demander cette grace que le Roy luy accorda. Le Duc d'Albret en fut averti, & l'alla dire à M. de Turenne qui prit feu, & résolut d'en aller sur le champ avertir le Roy, & rompre par là la Négociation; mais le Duc d'Albret s'y opposa. Si l'Abbé le Tellier, luy dit-il, est Coadjuteur de Reims, il faut demander pour moy la Coadjutorerie de Paris; & en cas de refus, la Nomination au Cardinalat. Le Roi sera si honteux d'avoir fait l'Abbé le Tellier Coadjuteur de Reims, qu'il n'osera vous refuser. Le Roy étoit bien disposé en faveur du Duc d'Albret; ma Mere que Sa Majesté honoroit de quelque confiance, luy avoit dit plusieurs fois que le Duc d'Albret avoit tout le merite du monde, & qu'il étoit du bois dont on fait les Cardi-

naux. Elle m'a conté qu'étant un jour dans la Chambre du Roy en attendant l'Audience particuliere qu'il luy donnoit deux ou trois fois la semaine dans son Cabinet, le Duc d'Albret y étoit entré, & l'avoit entretenuë pendant une demie heure. Elle s'étoit fait donner ces Audiences en disant au Roy avec hardiesse, pour ne pas dire effronterie : Sire, si vous voulez devenir honnête homme, il faut que vous m'entreteniez souvent. Le Roy la fit appeller, & eut la bonté de luy dire qu'il étoit fâché de l'avoir fait tant attendre. Sire, luy dit-elle, je ne me suis point ennuyée ; j'étois avec ce petit Duc d'Albret qui a plus d'esprit que moy : ce sont de ces gens-là quand ils ont la naissance & le merite, que Votre Majesté doit élever aux premiers postes. Vous devriez luy donner votre nomination au Cardinalat ; que pouvez-vous mieux faire ? Elle prit là dessus occasion de passer en revûë tous ceux qui pouvoient alors prétendre au Cardinalat, & leur donna à chacun un petit coup de

patte sans en exempter l'Evêque de Laon son bon ami, depuis Cardinal d'Estrées ; mais qui ne l'étoit pas tant que le Duc d'Albret. Mais reprit le Roy, il est bien jeune : il est vray ; mais il est bien sage, & d'ailleurs quand vous le nommeriez aujourd'huy, il ne seroit peut-être pas Cardinal dans dix ans. Ce discours jetté à l'avanture germa dans la suite ; & le Cardinal de Bouillon m'a dit plusieurs fois qu'elle avoit la premiere rompu la glace sur son Cardinalat ; aussi dés qu'il eut la Nomination, il vint tout courant luy en dire la nouvelle, & sur sa table il m'écrivit un billet charmant pour me le faire sçavoir. J'étois allé en Bourgogne à mon Abbaye de saint Seine ; & lorsque j'ay reçû son billet, je dînois à Dijon avec M. Bouchu Intendant de la Province. J'eus bien-tôt pris mon party, & demandé à l'Intendant s'il vouloit mander quelque chose à Paris, & qu'au sortir de table j'allois prendre la poste ; je le fis & volai. J'embrassai le nouveau Cardinal, & deux

jours après je retournai à saint Seine faire mes affaires ; mais pour revenir au Duc d'Albret, M. de Turenne approuva son raisonnement, & luy dit effectivement : vous avez plus d'esprit que moy ; il n'y a qu'à laisser faire la Coadjutorerie de Reims & en profiter par contre-coup en obtenant celle de Paris, ou la nomination au Cardinalat. En effet, quatre jours après l'Abbé le Tellier fut déclaré Coadjuteur de Reims, & Saint Laurent pour sa récompense fut Receveur General du Clergé. Le Duc d'Albret alla aussitôt trouver l'Archevêque de Paris, & luy dit : Je ne viens point icy, Monsieur, vous presser sur une chose que vous m'avez témoigné tant de fois souhaiter avec passion ; c'est seulement pour vous dire que la conjoncture est favorable, le Roy vient de faire l'Abbé le Tellier Coadjuteur de Reims, il ne vous refusera pas, si vous me demandez presentement pour votre Coadjuteur, & que M. de Turenne joigne ses prieres aux vôtres ; mais, Monsieur, ne me répondez point presentement,

demain j'aurai l'honneur de vous voir. L'Archevêque l'embrassa avant que de luy répondre, & luy dit qu'il falloit voir avec M. de Turenne comment il s'y faudroit prendre pour faire réussir une chose qu'il souhaitoit passionnément. Le lendemain M. de Turenne que le Duc d'Albret avoit fait avertir, vint dîner chez luy, & y trouva M. Boucherat Conseiller d'Etat, mort depuis Chancelier de France. Il avoit été Tuteur de M. de Boüillon conjointement avec M. le premier President de Lamoignon & le President de Mesmes. Il étoit ami particulier de M. de Turenne. Le Duc d'Albret l'avoit prié d'y venir pour fortifier en cette occasion la foiblesse naturelle de M. de Turenne, que sa modestie & son désinteressement empêchoient souvent de parler au Roy en faveur de sa Maison. Aussi-tôt après dîné, M. de Turenne alla voir l'Archevêque; & l'ayant trouvé dans les mêmes sentimens, il partit sur le champ pour saint Germain, & dès le soir il demanda au Roy la Coadjutorerie de Paris pour son Ne-

veu, assûrant le Roy que l'Archevêque devoit luy faire la même priere, & en luy avoüant qu'il avoit eu quelques vûës sur l'Archevêché de Reims. Le Roy qui se ressouvenoit encore de la Guerre de Paris où le Coadjuteur Cardinal de Retz luy avoit fait tant de peines, luy refusa tout net la Coadjutorerie. Le Duc d'Albret, luy dit-il, est trop jeune pour le charger du soin de tant d'ames; mais il le refusa avec les termes du monde les plus obligeans, l'assûrant qu'il luy accorderoit toute autre chose. Alors M. de Turenne suivant qu'il en étoit convenu avec le Duc d'Albret, luy demanda pour luy la nomination au Cardinalat, ce que Sa Ma'esté luy accorda avec plaisir, luy recommandant seulement de ne le dire à personne du monde qu'à son Neveu. Cette Nomination paroissoit alors fort éloignée. Le Pape Clement IX. qui n'étoit Pape que depuis un an n'ayant pas encore songé de faire la Promotion de ses creatures, qui devoit préceder celle des Couronnes. M. de Turenne envoya dans la

nuit au Duc d'Albret un Courier, & luy manda ce qui s'étoit passé, conseillant à M. de Paris de differer son voyage de quelques jours. M. le Duc d'Albret envoya sur le champ l'Abbé le Sauvage son Précepteur, mort depuis Evêque de Lavaur, dire à l'Archevêque, que le Roy avoit refusé la Coadjutorerie, & que M. de Turenne luy conseilloit de ne pas aller si-tôt à saint Germain. Il luy dit en même tems, que malgré le respect que le Duc d'Albret avoit pour les ordres de M. de Turenne, il luy conseilloit d'y aller dès le grand matin, afin d'être à la premiere entrée, privilege qu'il avoit conservé comme ayant été Précepteur de Sa Majesté, & de pouvoir luy dire qu'il venoit luy rendre compte de la proposition que M. de Turenne luy avoit fait la veille, proposition qu'il avoit acceptée de tout son cœur, persuadé qu'il n'y avoit point dans l'Eglise un meilleur sujet que le Duc d'Albret. C'étoit la maniere dont l'Archevêque s'expliquoit ordinairement. L'Abbé le Sauvage ne luy dit pas un

mot de la Nomination au Cardinalat, soit qu'il la sçût ou qu'il ne la sçût pas, ce que je n'ay jamais sçû moi-même. L'Archevêque parut fort affligé, & dès la pointe du jour il alla au lever du Roy qui ne tâta point de ses raisons. Il luy dit assez durement qu'il ne devoit pas consentir à sa Coadjutorerie sans luy en parler, luy reprochant par là qu'il l'avoit exposé à refuser quelque chose à M. de Turenne, & peut-être dans son cœur pensa-t-il qu'il l'avoit forcé à luy accorder la Nomination au Cardinalat. M. le Tellier ne put pas cacher ce secret au Coadjuteur de Reims, qui quelques jours après en retournant à Paris tête à tête avec le Duc d'Albret, luy dit malicieusement en descendant la Montagne de Chantecoq; voilà des Tours, (c'étoit les Tours de Notre-Dame) qui vous siéroient bien, & que je vous souhaite de tout mon cœur. Je ne vôle pas si haut, luy répondit le Duc d'Albret qui affecta un air contrit & humilié, quoiqu'interieurement il se sentît bien dédommagé par la Nomination au Car-

dinalat ; & dans la suite des années l'Archevêque de Reims ayant avoüé au Cardinal de Boüillon qu'il luy à-voit parlé des Tours de Notre-Dame, pour luy faire dépit, parce que son Pere luy venoit de confier que le Roy les avoit refusées à M. de Turenne. Le Cardinal luy dit : je n'étois pas si abattu que vous le croyez. Le Roy m'avoit accordé sa Nomination au Cardinalat, nous nous moquions alors l'un de l'autre, & nous avions tous deux raison.

Il est bon de remarquer ici que Madame (c'étoit alors la Princesse d'Angleterre) à la premiere nouvelle de la Coadjutorerie de Reims, dit au Roy qu'un coup de cette importance marquoit assez que ses Ministres le gouvernoient. Ce discours qu'elle fit au Roy avant que M. de Turenne lui parlât de la Coadjutorerie de Paris, dispossa peut-être l'esprit du Roy, qui vit bien que Madame avoit raison, à faire quelque chose en faveur du Duc d'Albret, & à lui accorder au moins la Nomination au Cardinalat, puisque la

politique lui défendoit absolument de consentir qu'un homme si jeune, & de sa Naissance fût Coadjuteur de Paris. Les Telliers crurent que M. de Turenne, pour se faciliter la Coadjutorerie de Paris, avoit poussé Madame, qui étoit fort son amie, à tenir ce discours au Roy; mais cela n'étoit pas vrai. M. de Turenne alloit rondement, & son mérite faisoit croire qu'il n'avoit pas besoin d'autre sollicitation. On a sçû que c'étoit le Marquis de Bellefonds qui avoit prié Madame de parler ainsi, afin que le Roy lui fit des graces, sans consulter ses Ministres, qu'il affectoit de mépriser, pour faire croire au Roy qu'il ne s'attachoit qu'à sa personne. En effet, peu après le Roy le fit Maréchal de France avec Creqay & Humieres, pour montrer au Public que les Ministres ne le gouvernoient pas. Ils furent très-mortifiez de voir le Roy s'adonner à faire des coups d'autorité, sans leur en dire une seule parole; mais sur-tout il furent fâché de la Nomination du Duc d'Albret au Cardinalat quand ils l'apprirent cinq mois après.

Le Tellier & Louvois n'étoient pas des amis de M. de Turenne depuis que la Sorbonne avoit fait une si grande difference entre le Duc d'Albret & l'Abbé le Tellier, accordant à l'un toutes sortes de distinctions, & refusant à l'autre les choses les plus communes, tant l'un étoit aimé & estimé ; & l'autre hay & peu estimé. Le Tellier se souvint aussi d'un bon mot qui échapa à M. de Turrenne pendant le procès de M. Fouquet. Quelqu'un blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, & loüoit la moderation de M. le Tellier. Effectivement dit, M. de Turenne, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, & que M. le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas ; & de plus M. de Turenne avoit sollicité pour M. Fouquet deux amis intimes qu'il avoit parmi ses juges ; sçavoir, M. d'Ormesson Raporteur, & M. de Catinat Conseiller de la grand-Chambre, qui opinerent tous deux en sa faveur. Lionne fut assez aise de la nomination du Duc d'Albret. Il avoit fait avec lui une a-

mitié particuliere, & n'aspiroit point à gouverner le Roi, content de faire sa Charge avec honneur, de tirer de la Cour de gros apointemens qu'il employoit souvent en des dépenses inutiles, & de s'abandonner sans mesure à toute sorte de plaisirs. Cinq mois aprés le Roy déclara publiquement qu'il avoit donné au Duc d'Albret sa nomination au Cardinalat. Lionne lui en expedia le Brevet, & la Lettre du Roy, dont voici la Copie.

TRE'S-SAINT PERE,

Entre tous les Sujets de nôtre Royaume, de Profession Ecclesiastique, qui Nous ont semblé être plus dignes, par leurs grandes qualitez, que Nous leur procurions l'honneur d'entrer dans le Sacré College des Cardinaux, Nous avons plus particulierement consideré nôtre très-cher & bien amé Cousin Emmanuël Theodose de la Tour d'Auvergne, Duc d'Albret;

lequel dans sa plus tendre jeunesse, fuyant dèslors toutes les autres occupations agréables à cet âge-là, que sa Naissance de Prince ne pouvoit que trop lui inspirer, a si-bien marché depuis par sa propre inclination & son seul mouvement dans le chemin le plus pénible, comme le plus glorieux, qu'il a continuellement donné des preuves d'une piété solide & exemplaire; & s'est d'ailleurs si laborieusement, & avec tant de succès appliqué aux Etudes de toutes les Sciences les plus élevées, qu'après les acclamations publiques données en plusieurs Actes célébres à la profondeur de son érudition & de sa doctrine, il a mérité à vingt-quatre ans le Doctorat de la Faculté de Paris, avec des éloges qui ont été au-delà de toute expression. Ces considerations, sans mélange d'aucune autre, Nous ont fait juger,

TRE'S-SAINT PERE, que l'avancement de Notredit Cousin dans les Dignitez de l'Eglise les plus hautes sous la Suprême, seroit en plusieurs rencontres d'un très-grand avantage au bien de la Religion; c'est pourquoi Nous requerons & supplions très-instammeut VOTRE SAINTETE', de vouloir, à notre Nomination & Représentation, honorer de la Dignité de Cardinal Notredit Cousin le Duc d'Albret, dans la premiere Promotion qu'Elle fera, selon l'usage, pour gratifier les Couronnes. Les grandes & recommandables qualitez qui se rencontrent en la Personne de Notredit Cousin, joint à l'ardente inclination que Nous voyons en lui, de les employer pour les interêts de l'Eglise, Nous donnent une pleine assurance que VOTRE SAINTETE' aura une entiere satisfaction de ce choix que

Nous

Nous faisons, & que Nous nous promettions qu'Elle voudra bien consommer le plus promptement qu'Elle pourra par un nouvel effet de sa bonté Paternelle, dont Nous nous tiendrons très-sensiblement obligé à Votre Beatitude, laquelle cependant Nous prions Dieu, TRES-SAINT PERE, de vouloir conserver longues années au bon régime de notre Mere Sainte Eglise. Ecrit à Paris le dix-huit Novembre mil six cens soixante-huit. Votre dévot Fils. Signé, *Le Roy de France & de Navarre,* LOUIS.

Et plus bas, LIONNE.

On peut juger par le stile de cette Lettre, que M. de Lionne étoit ami du Duc d'Albret, qui avoit présidé l'année d'auparavant à l'Acte de Tentative de l'Abbé de Lionne, ce qui avoit

fait une grande liaison entr'eux ; M. de Lionne l'ayant preferé à tous les Evêques & Archevêques de France qui se fussent fait honneur de présider à l'Acte de son Fils : mais il faut avoüer que si l'Abbé le Tellier en obtenant la Coadjutorerie de Reims avoit en quelque sorte sans y penser procuré la nomination au Cardinalat, il fut encore la principale cause qui la rendit publique. Ce Coadjuteur fut sacré en Sorbonne par le Cardinal Antoine, en présence de la Reine & de toute la Cour, qui oublia ce jour-là que le Roy étoit à S. Germain, où il n'y eut personne de toute la journée. Le Duc d'Albret se trouva par malice au Sacre dans la foule des Docteurs, afin qu'on fît la comparaison de lui & de l'Abbé le Tellier. Les nouvelles manuscrites ne manquerent pas de marquer la difference de mérite de l'un & de l'autre ; la modestie & la capacité de l'un opposées à l'orguël & à la petulance de l'autre. L'Abbé le Tellier étoit entouré de trois ou quatre Docteurs qui lui souffloient continuellement de la science. Il avoit assez

bonne mémoire, il n'appliquoit pas mal ce qu'on lui avoit recordé; mais quand plein de lui-même, gros d'argent, bouffi d'orgueïl, & ne croyant plus avoir besoin de conseil, il s'est trouvé à la tête du Clergé, il a vû les étoiles en plein midi; il a perdu terre, & a été obligé de remettre le gouvernail à une tête, qui, quoique très-mediocre, s'est trouvée meilleure que la sienne. Son Sacre fut donc d'un grand éclat. Quelque bonne ame prit soin de faire tomber les nouvelles manuscrites entre les mains de M. de Turenne, sur lequel elles firent leur effet. Il courut à S. Germain, & supplia le Roy de déclarer publiquement la nomination de son Neveu au Cardinalat. Sa Majesté lui dit qu'elle le feroit avec plaisir; mais qu'il songeât qu'il ne s'étoit converti que depuis huit ou dix jours, & que les Huguenots ne manqueroient jamais de dire que c'étoit la récompense de sa Conversion. Je suis trop bien connu, Sire, reprit M. de Turenne, pour craindre de pareils discours, & mon Neveu sans moi pouvoit fort bien esperer

cette grace de Votre Majesté. Je me suis converti dans un temps non suspect. Il est vrai, reprit le Roi, que si vous l'aviez voulu faire en 1660. vous pouviez esperer autre chose qu'un Chapeau rouge. Ce fut le matin avant que les Ministres fussent assemblez pour le Conseil, que le Roy fit appeller M. de Lionne dans son Cabinet, pour lui ordonner d'expedier la Lettre du Pape, pour la nomination du Duc d'Albret au Cardinalat. Lionne au sortir du Cabinet vit M. le Tellier; & sçachant bien qu'il l'alloit mettre au desespoir, lui dit tout bas: Devinez qui a la nomination du Roy au Cardinalat? Le Tellier lui ayant nommé cinq ou six personnes l'un après l'autre: Non, lui dit Lionne, c'est le Duc d'Albret; il palit, & Lionne pensa lui offrir son flaccon d'eau de la Reine d'Hengrie.

Je crois que voici le lieu de parler de la Conversion de M. de Turenne. Elle a fait tant de bruit dans le monde; les Catholiques en ont été si aises, & les Protestans si fâchez, qu'il faut apprendre aux uns & aux autres la vérité d'un

fait dont on a parlé si diversement. Jurieu & quelques autres Ministres ont osé dire qu'il avoit changé de Religion par politique ; mais, en le disant, ils se sont exposez à la risée de tout le monde, qui a sçû qu'à la paix des Pirennées, le Cardinal Mazarin, ne sçachant quelle récompense procurer à M. de Turenne, pour les grands services qu'il avoit rendus à l'État, lui offrit l'Epée de Connetable, pourvû qu'il se fît Catholique. L'accommodement de M. le Prince n'étoit pas encore fait, & le Cardinal n'eût peut-être pas été fâché de le mortifier encore ; mais M. de Turenne, en fait de Religion, ne se conduisoit pas par des vûës humaines ; & se voyant attaqué d'une maniere si forte, il se roidit contre la Grace qui vouloit l'éclairer, & demeura encore plusieurs années dans l'incertitude ; il avoit toute sa vie aimé à parler de Religion, dans l'esperance de trouver la véritable en la cherchant. Il me souvient à ce propos d'avoir oüi-dire au Cardinal de Bouillon, qu'un jour M. Turenne s'étant trouvé dans son cabi-

net avec M. de Belinghemt & Wan-Beuning, Ambassadeur de Hollande, après avoir beaucoup parlé de Religion, Wan-Beuning avoüa que s'il étoit bien persuadé qu'il n'y eût qu'une Religion de bonne, il choisiroit la Catholique; mais qu'il croyoit qu'on pouvoit aller au Ciel par differens chemins. Si je croyois comme vous, lui dit M. de Turenne, je serois bientôt Catholique, ne faut-il pas toûjours aller au plus sûr? Il sentoit assez souvent qu'il manquoit quelque chose à la Doctrine qu'on lui avoit enseignée dans son enfance; les premiers préjugez contre la Religion Catholique s'étoient évanoüis par la conversation de quelques Evêques de ses amis; M. de Choiseul, Evêque de Tournay, & M. Vialart, Evêque de Châlons, l'avoient embarassé; l'Abbé Bossuet, depuis Evêque de Condom, & enfin de Meaux, l'avoit peut-être ébranlé par quelques-uns de ses Sermons, ou dans une conversation qu'il eut avec lui chez Madame de Longueville devant sa Conversion. Le Duc d'Albret son Neveu nouveau

Docteur, & frais sur ces matieres, lui avoit parlé cent fois. Enfin le moment arriva ; & sans le dire à personne, sans sonner la trompette, sans ostentation, & seulement pour le salut de son ame, il fit son abjuration dans la Chapelle particuliere de l'Archevêché, entre les mains de M. de Perefixe, dans un tems où toutes les raisons mondaines sembloient s'y opposer. Il vit fort bien qu'il se confondoit par-là dans la foule des Courtisans qu'on méprise, parce que l'on ne les craint pas ; au lieu que demeurant Huguenot, il se voyoit à la tête d'un Parti autrefois si puissant, & qui feroit ses derniers efforts pour se soûtenir jusqu'à la fin. Aussi sa Conversion fut sincere ; & la meilleure preuve qu'il en donna fut le zele pour le salut de ses freres errans. Il dit à l'Evêque de Condom, avec lequel il fit depuis une amitié très-intime, que la plûpart des Huguenots ne se convertissoient pas faute d'entendre la véritable Doctrine de l'Eglise Catholique, & lui donna peut-être les premieres vûës qui ont produit le Livre admirable de

l'Exposition de la Foi, en lui exposant les Articles qui lui avoient fait le plus de peine, & qui ne lui en faisoient plus, de la maniere dont l'Evêque de Condom les expliquoit. Je n'oublierai pas que M. de Turenne ayant pris sa derniere résolution de se convertir, dit un matin au Duc d'Albret : Vous allez être bien aise & bien fâché, je vais me faire Catholique, & je vous en ai fait le secret, de peur qu'on ne dise que vous m'avez converti. Je voudrois, si cela se pouvoit, que personne ne le sçût, & je veux trouver un simple Prêtre qui reçoive mon abjuration. Le Duc d'Albret l'assura que la joye étouffoit en lui tout autre sentiment ; mais qu'il le supplioit de se souvenir que M. l'Archevêque de Paris étoit son Pasteur, & qu'il devoit recevoir ses Instructions, quand même il ne seroit pas autant de leurs amis qu'il l'étoit. Il y alla, & fit son abjuration entre ses mains le lendemain, en présence de Perthuis Capitaine de ses Gardes, de Desroziers son Maître-d'Hôtel, & de Duhault son Premier Valet de Chambre, tous trois

Catholiques, qui fondoient en larmes en voyant leur Maître rentrer dans le bon chemin. M. Boucherat & M. l'Abbé le Sauvage y furent aussi présens, je ne sçai pas pourquoi le Duc d'Albret ne s'y trouva pas.

Monsieur de Turenne n'étoit pas alors en faveur. La campagne de 1667. avoit été trop brillante pour luy; les Ministres s'étoient réünis contre un si grand crédit naissant, & l'année suivante le Roy luy avoit caché son entreprise sur la Franche-Comté, & s'étoit servi de M. le Prince. Son crédit recommença en 1670. lorsque le Roy ayant pris la résolution secrette de faire la Guerre aux Hollandois, envoya Madame en Angleterre signer le Traité avec le Roy son frere. Il n'y eut dans le secret que cette Princesse, & M. de Turenne; mais il faut avouer qu'en cette occasion ce grand homme fit une faute impardonnable. Il dit à sa Maîtresse le secret de son Maître. Il avoit la foiblesse d'aimer Madame de Coatquen; elle étoit jeune; il avoit près de soixante ans. On veut réparer

l'âge par un grand amour qu'on croit marquer par une grande confiance. Il lui disoit tout ; elle avoit de son côté une passion bien plus vive. Le Chevalier de Lorraine à vingt-six ans devoit l'emporter sur un vieux Guerrier. Le Chevalier sçût par elle le Traité d'Angleterre, & le dit à Monsieur dont il étoit favori ; & peut-être lui apprit-il en même-tems les bruits ridicules qui couroient sur le Comte de Guiche. Quoiqu'il en soit, Madame mourut peu de tems aprés d'une maniere si subite, qu'on ne la voulut pas croire naturelle. Le Roy reprocha à M. de Turenne son indiscretion, & l'excusa en apprenant ce qui l'avoit causée ; mais pour revenir à la Nomination du Duc d'Albret au Cardinalat, à peine fut-il nommé, qu'il alla trouver M. L'Archevéque de Paris pour luy en dire la premiere nouvelle. Il luy avoit assez d'obligation pour cela ; mais il fit plus, & luy offrit de lui ceder une Dignité qu'il meritoit, disoit-il, beaucoup mieux que lui. L'Archevêque connoissoit le cœur du Duç d'Albret,

ne traita point ce discours de compliment, & l'embrassant avec tendresse : s'il y avoit, luy dit-il, un chapeau de Cardinal par terre, & qu'il dépendit de moy de le mettre sur vôtre tête ou sur la mienne, je ne balancerois pas un moment à le mettre sur la vôtre ; & je m'en vais de ce pas remercier le Roy au nom de l'Eglise de France du bon choix qu'il vient de faire. Il le fit comme il l'avoit dit. Cependant le Duc d'Albret songea aux moyens de faire avancer sa Promotion, malgré tous les obstacles qui sembloient s'y opposer. Il envoya un Courier au Cardinal Rospigliosi Neveu du Pape pour luy en donner part. Il avoit fait une grande amitié avec luy à son passage de Bruxelles à Paris en allant à Rome après l'Exaltation de son Oncle. Le Pere Rapin Jésuite, ami de l'un & de l'autre étoit alors à Rome, & ne contribuoit pas peu à former entr'eux une liaison plus intime. Il n'y avoit aucune apparence que le Pape n'ayant point encore fait la Promotion de ses

creatures, en voulût faire une particuliere uniquement pour le Duc d'Albret qui n'avoit droit qu'à celle des Couronnes ; & cette Promotion paroissoit fort éloignée ; ainsi tout étoit à craindre d'un si long retardement. Le Prince de Conty & l'Abbé de la Riviere avoient eu long-tems la Nomination de France sans aucun effet ; l'exemple étoit fâcheux & recent. Le Duc d'Albret jeune, plein de feu & d'une imagination feconde. ne desespera pas d'y réussir. La conversion de M. de Turenne que le Pape avoit regardée comme un triomphe pour l'Eglise, étoit une conjoncture favorable ; le Siege de Candie en étoit une autre bien plus importante. Cette Ville assiegée par les Turcs depuis douze ou quinze ans étoit fort pressée par le Grand Visir Cuproly, & le Pape ne songeoit qu'à y envoyer du secours. M. de Turenne en cette occasion pouvoit le servir auprès du Roy qui pourroit seul y envoyer une Armée capable de faire lever le Siege. D'ailleurs le Duc d'Albret étoit déjà fort con-

nu de Sa Sainteté; il luy avoit écrit sur son Exaltation au Souverain Pontificat; il luy avoit dédié le Recueil de ses Theses de Theologie, ce qui luy avoit valu sans que le Roy s'en mêlât le *Gratis* de ses Abbayes de Tournus & de Saiut Oüen. Il luy avoit écrit en d'autres occasions par M. le Duc de Chaulnes Ambassadeur à Rome. Il résolut pour avancer cette affaire d'envoyer à Rome l'Abbé Bigorre, qui y avoit déja été le Secretaire de l'Ambassade sous le Duc de Chaulnes, & qui étoit fort connu & aimé de M. de Lionne. M. de Turenne en parla au Roy, qui fit écrire au Pape & au Cardinal Rospigliosi, qu'ils luy feroient un plaisir sensible d'avancer la Promotion du Duc d'Albret; S. M. leur promettant de ne point demander d'autre Chapeau à la Promotion des Couronnes. Le Roy eut même la bonté de le dire de sa propre bouche à l'Abbé Bigorre lorsqu'il prit congé de S. M. afin qu'il en pût rendre compte au Pape. M. de Lionne écrivit en conformité, quoi-

qu'il crut faire en cela des pas fort inutiles. M. de Turenne se fit prier pour en parler au Roy. Il n'aimoit pas à faire le Suppliant, & souvent manquoit les affaires, parce qu'il ne vouloit pas se donner la peine d'y travailler. Il écrivit neanmoins au Pape pour informer Sa Sainteté comme Vicaire de Jesus-Christ en terre de la grace que Dieu venoit de luy faire de le faire rentrer dans son Eglise. Dès que l'Abbé Bigorre fut arrivé à Rome il eut audience du Pape. Il luy fit sa proposition. Sa Sainteté l'assûra qu'avec une veritable joye elle comprendroit M. le Duc d'Albret dans la Promotion des Couronnes, & luy fit bien des complimens pour M. de Turenne. Elle répondit à la Lettre du Roy dans les mêmes termes, & s'expliqua encore plus nettement avec l'Abbé de Bourlemont Auditeur de Rotte, qui faisoit les affaires de France en l'absence de l'Ambassadeur. Le Roy sur ces nouvelles dit à M. de Turenne, il n'y a rien à esperer pour votre Neveu; mais il est bien jeune,

& peut attendre. Cette indifference que le Roy témoignoit là-dessus, donna occasion au Duc de Crequi qui avoit été Ambassadeur à Rome, & qui y avoit conservé quelque commerce, & au Coadjuteur de Reims, (il n'aimoit pas M. de Turenne) d'écrire à leurs amis, afin sans doute que cela parvint jusqu'aux oreilles du Pape, que le Roy ne se soucioit gueres de cette affaire. L'Abbé Bigorre en ayant eu connoissance, le manda au Duc d'Albret, qui trouva moyen d'en tirer avantage. M. de Turenne & M. de Lionne le dirent au Roy, qui renouvella ses instances avec plus de vivacité, ajoutant qu'il sçavoit les mauvais offices que des Courtisans envieux avoient voulu rendre au Duc d'Albret; mais il arriva quelque tems après un incident qui pensa tout gâter. Le Prince d'Aversberg l'un des principaux Ministres de l'Empereur avoit obtenu sa nomination secrette au Cardinalat, & pour y réüssir, il avoit fait dire au Roy qu'il seroit dans ses interêts s'il y vouloit consentir. Le Roy y con-

sentit ; mais le Prince d'Aversberg averti des instances que le Roy faisoit auprès du Pape pour le Duc d'Albret, s'en plaignit, & le Roy le dit à M. de Turenne qui ne balança jamais entre ses interêts & ceux de l'Etat, & étoit prêt de tout sacrifier au Roy, lorsqu'on apprit que le Prince d'Aversberg étoit disgracié, & que l'Empereur avoit donné la place dans son Conseil au Prince de Lokovits, & la nomination au Cardinalat au Prince de Bade Moine Benedictin, Coadjuteur des Abbayes de Fuldes & de Kampin.

Il arriva dans ce tems un autre incident qui jetta quelque froideur entre le Duc d'Albret & l'Evêque de Laon. Ils ne s'étoient jamais fort aimez, se regardant comme rivaux. La naissance & le merite du Duc d'Albret paroissoient devoir ceder à l'âge & à l'experience de l'Evêque de Laon. Les d'Estrées étoient parens de la Reine de Portugal, & par leurs intrigues ils avoient rompu le mariage du Prince Dom Pedre avec Mademoiselle de Boüillon.

Boüillon. L'Evêque de Laon avoit obtenu la nomination de Portugal, & le Roy venoit de luy permettre d'envoyer le Sieur Foucher pour solliciter son Chapeau. Le Duc d'Albret en fut averti, & courut chez M. de Lionne pour sçavoir si cela étoit vray. M. de Lionne luy dit qu'oüi; mais que cela ne luy faisoit aucun tort, puisque le Roy en écrivant en faveur de l'Evêque de Laon, renouvelleroit ses instances pour l'avancement de sa Promotion. M. le Duc d'Albret ne fut point touché des raisons de M. de Lionne, d'autant plus que l'on parloit déja du mariage de Mademoiselle de Lionne avec le Marquis de Cœuvres, Neveu de l'Evêque de Laon. Tout ce qu'il put obtenir de luy fut, que si le Roy à la priere de M. de Turenne en reparloit au Conseil, il seroit d'avis de ne point envoyer Foucher jusqu'à ce que le Duc d'Albret fût Cardinal. La chose arriva ainsi. M. de Turenne en parla au Roy, & le Roy en son Conseil; & Sa Majesté fit dire de ne point

envoyer Foucher à Rome. Il l'envoya seulement à Turin où il demeura deux ou trois mois jusqu'à la Promotion du Cardinal de Boüillon. Cependant les Venitiens appuyez de la recommandation du Pape demandoient au Roy des Troupes & des Vaisseaux pour tâcher de faire lever le Siege de Candie. Morosini leur Ambassadeur pressoit fort; le Duc d'Albret luy fit dire qu'à sa priere M. de Turenne y employeroit tout son crédit. L'Ambassadeur s'en apperçut si bien, que sur son rapport la Republique par reconnoissance ordonna à son Ambassadeur à Rome de presser le Pape pour la Promotion du Duc d'Albret. M. de Turenne avoit eu là-dessus plusieurs Conferences avec Morosini, qui seul de tous les Ambassadeurs & Ministres Etrangers eut la permission de suivre le Roy à son voyage de Flandres. Il fit le voyage avec M. de Lauzun qui étoit une espece de favori. Le Maréchal de Navailles qui devoit conduire les Troupes du Roy à Candie, disoit aussi tous les jours à l'Ambas-

ſadeur que la République en avoit l'obligation à M. de Turenne, ce qui étoit d'autant plus beau à luy, qu'il avoit une liaiſon très-intime avec M. le Tellier, qui n'étoit pas des amis de M. de Turenne. Navailles étoit honnête homme, & rendoit honneur à la verité. Les choſes paroiſſoient aſſez bien diſpoſées, lorſque le Cardinal Roſpiglioſi par ordre du Pape écrivit à M. de Lionne, que ſi le Roy vouloit donner la nomination à M. de Turenne luy-même, il le feroit Cardinal le lendemain de l'arrivée du Courier, perſuadé que les plus grands ennemis de la France ne pourroient pas y trouver à redire. M. de Lionne lut à M. de Turenne la lettre du Cardinal Roſpiglioſi, & luy cita l'exemple recent de M. le Cardinal de Vendôme : ah ha ! M. luy dit M. de Turenne, que ferois-je d'une calotte & d'une grande queuë ? cet équipage m'embaraſſeroit fort. Je vous prie de remercier bien le Pape pour moy, & de le prier de faire mon Neveu Cardinal. M. de Lionne en rendit

compte au Roy, qui luy dit : J'eusse été bien surpris si M. de Turenne avoit taupé à la proposition. M. de Turenne ne laissa pas de vouloir s'en divertir un moment, en disant au Duc d'Albret, vous avez un Concurrent pour le Cardinalat bien dangereux. Le Roy n'a qu'à luy donner sa nomination, le Pape offre de le faire Cardinal à l'arrivée du Courier. Ne craignez rien, ajouta-t-il, ce Concurrent, c'est moy.

C'étoit le tems des incidens tous capables de retarder la Promotion du Duc d'Albret. M. de Bonzy Ambassadeur du Roy en Pologne s'étoit trouvé à l'Election du Roy Michel Visnovieski, & luy ayant persuadé qu'il y avoit beaucoup contribué, quoyque ce Prince eut été mis sur le Trône par la faction d'Autriche, il avoit tiré de luy parole de sa nomination au Cardinalat, pourvû que le Pape promît d'y avoir égard à la Promotion des Couronnes, & ne fit pas comme Alexandre VII. qui avoit méprisé la nomination du Roy Casimir. Bonzi sans perdre de tems avoit dé-

pêché un Courier au Roy pour le supplier d'écrire au Pape pour tirer cette parole de Sa Sainteté, qu'il croyoit assez bien disposée en sa faveur. Ils étoient du même pays, tous deux sujets du Grand Duc. Le Duc de Chaulnes Ambassadeur du Roy à Rome avoit obtenu du Pape cette parole verbale dans le tems qu'on croyoit que les Polonnois éliroient pour leur Roy, ou le Prince de Condé, où le Duc de Neufbourg; & l'un & l'autre avoient promis leur nomination à M. de Bouzy. M. de Lionne son ami particulier avoit déja fait la lettre du Roy au Pape, & étoit prêt à l'envoyer, lorsqu'un remords le prit en faveur du Duc d'Albret, jugeant bien que cette nouvelle priere du Roy seroit peut-être un prétexte au Pape de differer encore sa Promotion qu'il promettoit de faire incessamment. Il envoya éveiller le Duc d'Albret à six heures du matin, & le pria de venir chez luy. Il avoit loüé une petite maison à Saint Germain pour mieux solliciter son affaire.

Dès qu'il fut entré dans le cabinet de M. de Lionne, ce Ministre lui fit promettre un secret inviolable, même à l'égard de M. de Turenne. Il lui expliqua ensuite l'affaire de Bonzi, lui avouant qu'il n'avoit pas songé qu'en servant son bon ami, il nuiroit peut-être à son meilleur ami; que le remede étoit difficile, parce que la chose avoit été arrêtée au Conseil, & que M. le Tellier & Colbert l'avoient appuyée de tout leur cœur dans la pensée peut-être d'éloigner sa promotion, qu'il faloit qu'il allât éveiller M. de Turenne, & lui dît qu'à l'inçû de M. de Lionne il avoit appris par un Commis l'envoy de ce Courier, & qu'il falloit l'empêcher de partir en representant au Roi les inconveniens. M. de Turenne qui sentit l'importance de la chose s'habilla promptement pendant que le Duc d'Albret dressoit le Memoire au Roy. Il monta en haut, & demanda à sa Majesté un moment d'audiance dans son cabinet. Il lui expliqua toute l'affaire, & lui donna son petit Mémoire que le Roy fit lire au Conseil. M. de Lionne fut d'avis d'attendre au moins

l'arrivée du premier Courier de Rome avant que de faire partir celui-cy : Mais les deux autres Ministres insisterent à le faire partir sur le champ, en ajoutant seulement aux lettres du Roy, que Sa Majesté, en faisant cette priere au Pape, renouvelloit ses instances pour avancer la promotion du Duc d'Albret. A la sortie du Conseil M. de Lionne vint dire à M. de Turenne & au Duc d'Albret qui étoit avec lui ce qui s'étoit passé dans le Conseil, & tâcha de leur persuader que les additions ordonnées aux Lettres du Roy remedieroient au mal, il persuada aisement M. de Turenne qui crut qu'il y alloit du Service du Roy de s'asseurer au plûtôt de deux Chapeaux, au hazard d'avoir celui de son neveu un peu plus tard. Le Duc d'Albret, dont l'esprit étoit d'une vivacité surprenante, fertile en expediens, lui dit; permettez-moi Monsieur de vous dire, que pour asseurer le Chapeau de M. de Bonzy, il y a une voye bien plus courte. C'est au lieu d'envoyer le Courier à Rome, de le renvoyer en Pologne asseurer le

Roy Michel que le Pape ayant promis au Duc de Chaulnes de faire Cardinal l'Ambassadeur de France en Pologne s'il avoit la nomination du nouveau Roy, il peut en seureté donner la sienne à M. de Bonzy, le Roy se faisant fort de lui faire avoir son effet. M. de Turenne & M. de Lionne approuvoient extrêmement la pensée de M. le Duc d'Albret : Mais comment faire ? dit M. de Lionne. Le Roy Michel n'a pas encore donné part au Roi de son Election, le Roi ne peut pas le prévenir & lui écrire le premier : Hé bien, reprit M. le Duc d'Albret, le Roi n'a qu'à écrire tout ce que je viens de dire à M. de Bonzi, & lui ordonner de remettre sa Lettre en original entre les mains du Roi Michel pour sûreté de la parole de Sa Majesté. M. de Lionne ayant approuvé encore ce nouvel expedient, & donné mille loüanges au Duc d'Albret de la fertilité de son imagination, conseilla à M. de Turenne de l'aller proposer au Roy, lui permettant de dire à Sa Majesté que M. de Lionne l'approuvoit en tout

persuadé que c'étoit le meilleur moyen d'assurer le Chapeau de M. de Bonzi, sans reculer la Promotion du Duc d'Albret. M. de Turenne proposa la chose au Roy, qui étoit pressé d'aller à la chasse, & qui lui dit : Votre Neveu a raison, & j'approuve l'expedient, puisque Lionne en est d'avis, lui qui appuyoit le plus l'envoi du Courier à Rome : Dites-lui qu'il n'a qu'à le dépêcher en Pologne ; cela fut fait le même jour, & tout réussit. Le Roy Michel, content de la parole du Roy, donna sa nomination à Bonzi ; & trois semaines après, au mois d'Août 1669. le Pape déclara le Duc d'Albret Cardinal, le lendemain de la mort de Don Thomasso Rospigliosi son Neveu, qu'il feignit d'ignorer, afin de pouvoir tenir le Consistoire, & faire la Promotion. Le Pape n'avertit que quatre personnes de la résolution qu'il avoit prise de faire le Duc d'Albret Cardinal ; sçavoir, le Cardinal Giacomo Rospigliosi, son Neveu ; le Cardinal Ottoboni Dattaire : qui fut depuis Alexandre VIII. le Cardinal Azzolini, Secretaire d'Etat, &

le Cardinal Chigi, Neveu de son Bienfacteur le Pape Alexandre VII. Il avoit tant de reconnoissance des plaisirs que l'on lui avoit faits, qu'il avoit résolu de faire l'Abbé de Lionne Cardinal, aussitôt qu'il auroit pris le Bonnet de Docteur. Il croyoit devoir la Papauté à M. de Lionne, qui lui avoit ménagé secretement l'amitié de la France, quoiqu'il eût été Nonce en Espagne. Le Cardinal de Retz nous a appris que dans le Conclave où Clement IX. fut élû, la France souhaitoit en premier lieu le Cardinal Farneze; en second lieu, le Cardinal Rospigliosi; au lieu que l'Espagne souhaitoit Rospigliosi avant tout autre, ce qui fit réüssir son affaire, la Faction de France ayant aisément donné les mains à son Election. Il est bon de remarquer que dans le Consistoire, où le Pape déclara le Duc d'Abret Cardinal de Bouillon, il déclara en même temps qu'il se réservoit un autre Chapeau *in Petto* pour celui que la Reine Regente d'Espagne, Mere du Roy Charles II. lui nommeroit. Or elle en nomma

deux ; sçavoir, Porto-carero, Doyen de Tolede, par une nomination publique, souscrite par la Jonté au Conseil d'Espagne ; & le Pere Nitard Jesuite, son Confesseur, par une Lettre prrticuliere fort pressante. Le Pape fut assez embarassé ; & lorsqu'il se vit prêt à mourir, il se détermina par le conseil de ses Ministres en faveur de Porto-carero, qui étoit appuyé de tous les Ministres d'Espagne. C'est ce qui l'obligea de dire à l'Abbé Bigorre, qui le remercioit pour le Cardiual de Bouillon : je lui ai donné deux Chapeaux, puisque, pour pouvoit lui en donner un, il m'a fallu en donner un autre à un Inconnu à la nomination de la Reine d'Espagne. Ce fut en 1691. que le Roy donna au Cardinal de Bouillon la Charge de Grand Aumônier de France vaccante par la mort du Cardinal Antoine Barberin. Le Public s'imagina que c'étoit à la consideration de M. de Turenne, & il se trompa lourdement, comme la suite de cette affaire le fera voir dans ses plus petites circonstances que je

n'ai pas ignoré. On croit communément, & c'est le sentiment de l'Apologiste du Cardinal de Boüillon, qu'il doit toute sa fortune à M. de Turenne; mais on a déja vû par le récit que j'ay fait de la maniere dont il a été fait Cardinal, la bonne part qu'il y a en luy-même par son habileté & sa vigilance. Il se doit encore davantage la Charge de Grand Aumônier, puisque M. de Turenne bien loin de le servir luy fut un obstacle pour l'obtenir. Je dirai à propos de cette Apologie tant vantée du Cardinal de Boüillon, que si en la lisant j'ay admiré comme les autres la maniere d'écrire de l'Auteur, j'y ai remarqué beaucoup de faits ou faux ou alterez, où j'ay reconnu d'abord qu'elle n'avoit point été faite par son ordre, puisque jamais il n'y eût laissé mettre qu'il doit toute son élevation à M. de Turenne; que sa vie est une suite continuelle de bienfaits que le Roy a daigné répandre sur sa personne, & y eût peut-être fait couler un mot des Evêchez de Liege & de Strasbourg

que Sa Majesté a jugé à propos de luy ôter, ce qui pourroit faire compenser les injures avec les bienfaits ; mais c'est ce que nous examinerons dans son lieu.

La santé du Cardinal Antoine étoit depuis quelque tems fort alterée ; cela faisoit penser à sa dépoüille. M. le Tellier avoit déja eu pour son fils la Coadjutorerie de l'Archevêché de Rheims. Il luy avoit aussi fait offrir 600000. livres pour avoir sa démission de la Charge de Grand Aumônier. Mais l'Evêque d'Orleans depuis Cardinal de Coaslin Premier Aumônier du Roy depuis trente ans, avoit tiré parole de S. M. que personne n'auroit à son préjudice l'agrément de traiter de cette Charge avec le Cardinal Antoine, soit par démission, soit par Coadjutorerie. Les choses étoient dans cet état-là lorsque le Cardinal de Boüillon partit de Paris au mois de Decembre 1669. pour aller à Rome avec le Duc de Chaulnes Ambassadeur de France assister au Conclave qui se tenoit pour élire un Pape aprés

la mort de Clement IX. Il apprit en chemin que le Cardinal Antoine étoit fort malade, & prit dés lors sa résolution de faire tous ses efforts au cas qu'il le trouvât encore en vie pour obtenir de luy la démission de sa Charge de Grand Aumônier. Il en vint à bout; la santé du Cardinal Antoine se rafermit un peu, & son amitié pour le Cardinal de Boüillon fut si grande, qu'il luy donna parole de luy envoyer sa démission dès que le Roy l'auroit agrée; mais pendant que le Cardinal de Boüillon négocioit cette affaire à Rome, l'Evêque d'Orleans fit dire à M. de Turenne par Perthuis Capitaine de ses Gardes, & l'ami particulier de l'Evêque, que s'il songeoit à faire tomber à M. le Cardinal de Boüillon la Charge de Grand Aumônier, il n'y songeroit plus, ne voulant pas se trouver en son chemin. M. de Turenne, qui ne sçavoit rien des vûës de son Neveu, & qui dans le vray n'avoit eu aucune idée pour cette Charge, répondit à Perthuis qu'il n'y pensoit point, & qu'il souhaitoit

de tout son cœur que M. d'Orleans pût l'obtenir. Il l'en assûra luy-même dès le lendemain, & tous les Coaslins ravis de n'avoir point un competiteur si dangereux l'en remercierent, & s'en vanterent hautement. Le Cardinal fut aussi-tôt averti à Rome d'un engagement pris si legerement, & capable de renverser son projet. Il n'en écrivit rien à M. de Turenne, & luy manda seulement qu'il ne pouvoit suivre son conseil qui étoit de demeurer si long-tems à Rome; qu'il avoit déja pris congé du Pape & du Sacré College, que son équipage étoit parti pour s'en retourner en France, & qu'il alloit à Munick voir Madame la Duchesse de Baviere; qu'il y attendroit des nouvelles de M. de Turenne, & que s'il le vouloit absolument, il retourneroit à Rome quelque dépense qu'il fût obligé de faire à cause de son âge & de sa naissance. M. de Turenne luy manda à Munick qu'il n'avoit qu'à revenir en France, ce qu'il fit aussi-tôt. Il luy rendit compte en arrivant de ce qu'il avoit

négocié avec le Cardinal Antoine, sans faire semblant de sçavoir les engagemens que M. de Turenne avoit pris avec l'Evêque d'Orleans. Alors ce grand homme vit bien qu'il s'étoit engagé un peu vîte, & dit à son Neveu qu'il pouvoit aller son chemin; mais que pour luy, après la sottise qu'il avoit faite, (ce sont les termes dont il se servit en luy avoüant tout) il ne pouvoit en honneur solliciter pour luy; mais qu'il luy conseilloit de compter au Roy comme la chose s'étoit passée, & de dire à S. M. que c'étoit la raison qui l'empêchoit de luy en parler. Dès que le Cardinal de Boüillon fut arrivé, il demanda au Roy une audience particuliere dans son Cabinet, & luy déclara que M. le Cardinal Antoine luy avoit promis de luy envoyer la démission de sa Charge si S. M. l'avoit agréable, la suppliant seulement de luy accorder une place de Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, parce qu'il ne luy convenoit pas de porter le Saint Esprit par Brevet, comme ayant eu la Charge de Grand

Aumônier.

Aumônier, le Roy luy parut écouter la proposition avec plaisir ; mais sans donner de parole positive, il luy dit qu'il seroit bien aise que cela se pût faire dans la suite, & qu'il luy donneroit la Charge dans le moment, s'il n'avoit pas promis à l'Evêque d'Orleans son premier Aumônier de ne point agréer que personne à son préjudice, traitât avec Monsieur le Cardinal Antoine soit par survivance, soit par démission, & qu'il pouvoit le mander au Cardinal Antoine. Il le fit aussi-tôt, & le Cardinal Antoine luy répondit qu'il ne changeroit point de sentiment à son égard, & seroit toûjours prêt à luy envoyer sa démission lorsque le Roy l'auroit agréable.

Les choses en étoient là, lorsqu'un incident pensa tout renverser. M. de Perefixe Archevêque de Paris mourut au commencement de l'année 1671. Il étoit Proviseur de la Maison de Sorbonne. Aussi-tôt tous les Docteurs se dirent publiquement les uns aux autres qu'il falloit élire deux jours aprés le Cardinal de Boüillon qui étoit de

leur Maison & Societé, & dont la naissance & le merite personnel leur feroit honneur. Il en fut bien-tôt averti, & l'écrivit au Pere Ferrier Confesseur du Roy, le priant de dire à Sa Majesté qu'il auroit été luy-même au Louvre luy en faire part s'il n'avoit pas eu peur qu'on ne crût qu'il alloit demander l'Archevêché de Paris, & que ce qu'il l'arrêtoit encore davantage, c'étoit qu'il venoit d'apprendre que M. de Perefixe à son insçû avoit en mourant ordonné à l'Abbé de Motte son meilleur ami de dire à Sa Majesté qu'il ne connoissoit personne en France par rapport au service de l'Eglise & du Roy, plus propre que le Cardinal de Boüillon à remplir dignement le poste d'Archevêque de Paris.

Le Pere Ferrier plus ami de M. de Chanvallon que du Cardinal de Boüillon ne se pressa pas de parler de luy au Roy, Sa Majesté luy ayant dit d'abord, à ce que dit le Reverend Pere, qu'elle donnoit l'Archevêché de Paris à M. de Chanvallon, &

que pour le bien de son service elle souhaitoit qu'il fût aussi Proviseur de Sorbonne; & le Pere Ferrier en ayant donné avis au Cardinal, ce jeune homme vif & piqué qu'on luy enlevât ainsi la Provisorerie de Sorbonne malgré tous les Docteurs, s'en alla au Louvre fort échauffé, & representa au Roy dans son Cabinet avec une vivacité surprenante, & même avec des larmes aux yeux qui luy échaperent, que c'étoit le deshonorer que de le croire moins attaché au service de Sa Majesté que M. de Chanvallon, & qu'enfin c'étoit le traiter comme le Cardinal de Retz qui n'avoit pas été Proviseur de Sorbonne, parce qu'il avoit fait la guerre au Roy, & qu'il étoit alors dans les Pays Etrangers: Le Roy luy répondit assez froidement je verrai; & je vous ferai sçavoir demain ma volonté. Le Cardinal de Boüillon qui songeoit en même têms à plus d'une chose s'imaginant que la vacance de l'Archevêché de Roüen pourroit dégager le Roy des engagemens qu'il avoit pris avec M. l'Evêque

d'Orleans pour la Grande Aumônerie, proposa à Sa Majesté de luy donner l'Archevêché de Roüen, à quoy Sa Majesté sans doute piquée de la hardiesse, pour ne pas dire de l'indiscretion du jeune Cardinal ne répondit rien. Elle eut pourtant la bonté d'ordonner à M. Roze Secretaire du Cabinet d'aller trouver M. l'Archevêque de Paris pour luy dire de ne parler à personne de la Provisorerie de Sorbonne, mais Roze intime ami de l'Archevêque rapporta sur le champ qu'il en avoit déja reçû les complimens de tous les Docteurs, & qu'ainsi l'affaire étoit consommée, soit que cela fût vray, soit que cela eût aidé à la précipiter. J'oubliois de dire que le Roy en parlant de la Provisorerie de Sorbonne, ayant dit au Cardinal que les Docteurs suivant les apparences luy préferoient un Archevêque de Paris dont ils avoient besoin tous les jours, il répondit fierement que si le Roy vouloit bien ne point s'en méler, il étoit assûré d'avoir dix voix contre une.

Le lendemain le Cardinal s'étant

trouvé au Prié-Dieu du Roy avec l'Archevêque de Paris, cet Archevêque croyant adoucir les choses luy dit tout bas qu'il souhaitoit passionnément que le Roy donnât l'Archevêché de Roüen à une personne, qui par sa naissance & par son merite pût réparer les fautes qu'il y avoit faites; mais le Cardinal piqué de ce qui s'étoit passé luy répondit : je crois, Monsieur, qu'il y a des gens qui seroient bien aises d'être Archevêque de Roüen; mais pour moi je n'en fais pas l'objet de mes desirs.

Le même jour le Pere Ferrier vint dire au Cardinal de Boüillon que le Roi pour le bien de son service persistoit à vouloir que la Provisorerie de Sorbonne fût unie à l'Archevêché de Paris, que cela ne le regardoit point personnellement; qu'il n'y avoit en cela aucune préference d'estime & de confiance, & que pour luy en donner une preuve S.M. le nommeroit s'il vouloit à l'Archevêché de Roüen. Le Cardinal répondit au Pere Ferrier, qu'il étoit prêt d'obéïr au Roi en toutes

choses : mais que dans la conjoncture presente il acceptoit l'Archevêché de Roüen comme si c'éstoit l'Evêché de Grasse, réponse qui ne plut point au Pere Ferrier, qui alla trouver M. de Turenne pour le prier de moderer, s'il pouvoit, la vivacité du Cardinal. Il fit cependant réflexion de luy même sur ce qu'il venoit de faire & s'en alla au Louvre, où il dit au Roi qu'il avoit crû jusques-là, qu'il y alloit de son honneur d'être Proviseur de Sorbonne: mais qu'il en venoit faire le sacrifice à Sa Majesté, & que même si elle le vouloit elle iroit en Sorbonne parmi les Docteurs donner sa voix à M. l'Archevêque de Paris. Le Roi luy répondit qu'il ne luy en demandoit pas tant & qu'il le remercioit de cet office. Le Cardinal au sortir de son Audience alla rendre compte à M. de Turenne de tout ce qui s'étoit passé. M. de Turenne le gronda fort, & craignit avec grande raison qu'une si grande hauteur ne luy fît tort dans l'esprit du Roi & ne nuisît à la grande Aumonerie sur laquelle il n'avoit que de bonnes paro-

ses. Il luy dit même que l'Abbé le Camus, depuis peu mort Cardinal, étoit sorti de sa retraite auprès des Chartreux, où il n'étoit pas toûjours en oraison, pour le venir avertir que le Roi n'étoit pas content du Cardinal, & qu'il le sçavoit de bonne part. Le Cardinal sur cet avis s'en alla le lendemain au lever du Roi & luy dit tout bas lorsqu'il se mit à genoux pour prier Dieu, qu'il étoit pénétré de douleur dans la crainte où il étoit de luy avoir déplû & qu'il luy demandoit un moment d'audience dans son Cabinet. Le Roi luy répondit avec un visage assez sérieux, M. cela n'est pas necessaire; & sur ce que le Cardinal insista, le Roi luy promit avec un visage riant de le faire appeller, ce qu'il fit un moment après. Dès qu'ils furent seuls le Cardinal dit au Roi qu'il venoit luy demander pardon de luy avoir parlé d'une maniere qu'on disoit luy avoir déplû. il est vrai reprit le Roi que je n'ay pas été content de votre vivacité sur la Provisorerie de Sorbonne, que j'ay regardée comme bonne à mon service:

SIRE, reprit le Cardinal, j'ay encore eu grand tort en osant proposer à Votre Majesté de donner l'Archevêché de Roüen à M. l'Evêque d'Orleans comme si Elle ne sçavoit pas bien les moyens de contenter tout le monde. Le Roi lui répondit qu'en cela il n'avoit fait aucune faute, puisqu'il étoit résolu de lui donner la Charge de Grand Aumônier, au plû-tard à la mort du Cardinal Antoine. Le Cardinal pensa se jetter à ses genoux, mais comme Monsieur alloit entrer dans le Cabinet il luy dit seulement, SIRE, Votre Majesté en vingt-quatre heure m'a vû en deux états bien differents de douleur & de joye, tous deux causez par mon attachement à sa personne & par l'envie de luy plaire.

Au sortir de chez le Roi, le Cardinal alla dire ce qui venoit de se passer à M. de Turenne qui le lendemain dit au Roi, SIRE, je vis hier au soir un homme bien pénétré de la bonté qu'a eu Votre Majesté de luy pardonner toutes ses fautes & d'y ajoûter encore des graces : il avoit eu tort, luy dit le

Roi; mais il a bien réparé tout cela, & nous sommes fort contens l'un de l'autre; depuis ce tems-là le Cardinal se tint assuré de la Charge de Grand Aumônier, d'autant plus que le Cardinal Antoine, qui languissoit toûjours lui fit écrire que M. l'Evêque d'Orleans lui offroit 420000. livres de sa Coadjutorerie; mais que pour l'amour de luy il ne vouloit écouter aucune proposition. Le Cardinal porta sa Lettre au Roy, & luy avoua qu'il craignoit toûjours que le Cardinal Antoine prêt à mourir, entouré de parens & de Valets ardens à l'argent ne se laissât enfin aller aux sollicitations de M. d'Orleans qui pouvoit bien un beau matin apporter à Sa Majesté la démission de sa Charge en sa faveur, & qu'alors elle seroit bien empêchée. Le Roy luy dit qu'il avoit raison, & sur le champ ordonna à Chamarante l'un de ses premiers Valets de Chambre de dire à M. d'Orleans qu'inutilement il traiteroit avec le Cardinal Antoine, puisque la Charge de Grand Aumônier ne seroit exercée à l'ave-

nir que par un Cardinal. Ce pas fait, le Cardinal de Bouillon vit son affaire faite, & attendit en patience que Dieu disposât de M. le Cardinal Antoine. Il mourut au mois d'Août de la même année. Le Roy en reçut la nouvelle à Fontainebleau; & si-tôt que M. de Turenne l'eut apprise, il envoya un Courier au Cardinal qui étoit à Saint Martin, luy conseillant de venir sur le champ à Fontainebleau, à moins qu'il n'eut changé d'avis, en pensant que peut-être ce grand empressement déplairoit au Roy, après la parole positive que Sa Majesté luy avoit donnée de le faire Grand Aumônier à la mort du Cardinal Antoine. En effet M. de Turenne après avoir reflechi trouva qu'il avoit raison, & luy manda de retourner à Saint Martin au lieu de venir à Fontainebleau. Le Roy luy avoit dit à l'oreille, le Cardinal Antoine est mort, & je me souviens bien de ce que j'ay promis à votre Neveu. Là-dessus M. de Turenne dit au Roy qu'il avoit mandé au Cardinal de venir incef-

famment à Fontainebleau, & qu'il n'avoit pas jugé à propos de le faire : il a bien fait, dit le Roy, sa presence n'avanceroit pas ses affaires, & en cette occasion il a mieux pensé que vous. . . .

Cependant le Cardinal croyant avoir besoin de tout, envoya faire ses complimens à M. l'Archevêque de Paris, avec qui il étoit en quelque froideur depuis ce qui s'étoit passé au College de Navarre à un Acte de l'Abbé Amelot, & ses complimens furent si bien reçûs, qu'à peine fut-il arrivé de Saint Martin au Cloître de Nôtre-Dame, où il demeuroit encore, que l'Archevêque le vint voir, luy apprit la mort du Cardinal Antoine, & luy souhaita la Charge de Grand Aumônier. Le Cardinal luy avoua confidemment que cette nouvelle l'embarassoit, & qu'il ne sçavoit s'il devoit aller à Fontainebleau. Le lendemain ayant reçû la réponse de M. de Turenne, il alla voir l'Archevêque, & luy dit qu'après y avoir bien pensé, il n'iroit point à Fontai-

nebleau, & s'en retourneroit à Saint Martin, ce qu'il fit. Le Roy avoit dit à Monsieur de Turenne, mandez au Cardinal de Bouillon de venir à Versailles le jour que j'y arriverai, & je luy donnerai la Charge tant souhaitée. En effet elle étoit demandée par le Cardinal Rospigliosi, par l'Evêque de Laon, qui attendoit à tout moment le Chapeau en vertu de la nomination de Portugal, par l'Evêque d'Orleans, par l'Archevêque de Reims, & par l'Archevêque de Tours, depuis Cardinal de Bonzy. Le Cardinal de Boüillon ne manqua pas au lever du Roy; mais Sa Majesté ne luy parla que de la nouvelle qui venoit d'arriver que l'Evêque de Laon étoit Cardinal, sans faire aucune mention de la Grande Aumônerie. Quelques mois se passerent sans qu'on en parlât. Enfin un matin que le hazard avoit fait que le Cardinal au deffaut des Aumôniers avoit fait la priere du Roy, Sa Majesté luy dit de le suivre dans son Cabinet, où elle luy dit qu'elle luy don-

noit la Charge de Grand Aumônier, & qu'elle ne l'avoit pas fait plûtôt, afin de regler certaines choses sur cette Charge comme d'en distraire les Maladreries, &c... mais luy dit le Roy en riant, je vous laisse les Quinze-Vingts. Le Cardinal en sortant du Cabinet du Roy affecta un visage serieux pour tromper M. le Tellier qui l'examinoit, & pour avoir le plaisir d'en porter la premiere nouvelle à M. de Turenne.

Ce fut alors que M. l'Evêque d'Orleans & tous les Coaslins se déchaînerent contre M. de Turenne, qu'ils accuserent d'avoir manqué à sa parole, ce qui n'étoit pas vray, sa bonne foy & sa droiture l'ayant empêché de faire là-dessus aucune sollicitation auprès du Roy, & s'étant contenté de sçavoir toute la suite de cette affaire.

J'ai déjà dit que le Roi à la sollicitation du Pape & à la priere de M. de Turenne avoit envoyé au secours de la Ville de Candie six mille hommes de ses meilleures troupes, & sous la

conduite du Duc de Navailles. Plus de la moitié y étoit demeuré & le Duc de Beaufort y avoit été tué. Le Pape ne se rebuttoit point & sollicitoit un nouveau secours ; & pour l'obtenir plus facilement, il resolut enfin de consoler le Roy & de témoigner à M. de Turenne la joye qu'il avoit de sa conversion en faisant le Duc d'Albert Cardinal, ce qu'il fit au mois d'Aoust 1669. au grand déplaisir de M. le Tellier & encore plus de M. de Louvois. Ce Ministre si habile dans les détails où sa prévoyance n'oublioit rien, avoit toujours été mal avec Monsieur de Turenne qui ne lui faisoit aucune part de ses entreprises, il prenoit des Villes & gagnoit des Batailles & ne l'apprenoit que par la Gazette. Le Roy étoit quasi dans le même cas, & dit un jour à un Officier qui s'en retournoit à l'armée d'Allemagne ces celebres paroles si dignes d'un bon Roy. Dites à M. de Turenne que je voudrois bien sçavoir quelque fois ce qu'il veut faire.

Le Cardinal de Boüillon ne songea guores dans la suite à regagner les bon-

nes graces de M. de Louvois, il soutint vivement les interests du Comte de Marsan, jeune Prince de la Maison de Lorraine, qui galantisoit la vieille Duchesse d'Aumont, que l'on croyoit riche à millions, & qu'il ne trouva pas digne de son attachement. Après la mort de M. de Turenne, il obtint pour le Comte d'Auvergne son frere la Charge de Colonel general de la Cavalerie que ce Ministre pour lui faire dépit vouloit faire supprimer comme celle d'Infanterie l'avoit été après la mort de M. d'Epernon; mais M. de Louvois se vengea bien. L'Evêché de Liege étoit vacant & disputé entre le Cardinal de Boüillon & le Prince Guillaume de Fustemberg & le Prince de Neufbourg; le Cardinal avoit sept voix & le Prince de Neufbourg neuf & le Prince Guillaume quatorze: mais le Prince Guillaume étoit prêt à ceder ses voix au Cardinal, lorsque . . . Envoyé extraordinaire du Roy à Liege déclara aux Chanoines par l'ordre de M. de Louvois, que le Roy ne consentiroit jamais à l'élection du Cardi-

nal & qu'il aimeroit mieux que ce fût un Etranger : A ces nouvelles le Pape s'attribua, comme il ne manque jamais de faire en pareilles occasions, toute l'autorité de l'Election, & ne voulant point le Prince Guillaume qui étoit désagreable à l'Empereur, il donna un Bref d'Eligibilité au Prince de Neufbourg qui fut reçû unanimement.

Monsieur le Cardinal de Boüillon après avoir pris congé du Roy, pour aller au Conclave, où fut élû Odescalchi, dit Innocent XI. il me demanda en badinant si je voulois venir à Rome être son Conclaviste, je lui dis que cela me feroit grand plaisir ; je m'en vais partir dans deux heures, me dit-il, mais vous me rattraperez bien, allez en demander la permission au Roy, & les instructions du Ministre, & vous mettez dans la diligence de Lion, j'y serez encore dans six jours. Cela fut fait fort brusquement, & en arrivant à deux lieuës de Lion, je trouvai un carosse de M. de Villeroy Archevêque de Lion, qui m'attendoit, & j'arrivai

que

que le Cardinal étoit encore à table, je lui rendis compte après dîner de ce que j'avois fait à S. Germain, il me demanda si je sçavois l'Italien, je lui dis que non; & comment ferez-vous, me dit-il, la plusspart des Cardinaux n'entendent point le François: ho! Monseigneur, lui répondis-je, cela ne m'embarassera pas, nous ne serons à Rome que dans quinze jours; & je m'en vais tâcher de parler Italien bien ou mal, je le sçaurai quand nous arriverons à Rome. Il se mit à rire, & dit; vous ferez comme vous pourez, je fis fort bien; mais quand nous fûmes entrez au Conclave je me trouvai fort déconcerté. J'avois compté sçavoir toutes les négotiations les plus secrettes, & le Cardinal de Boüillon ne me disoit rien. Le Cardinal de Rets étoit son ancien, heureusement le Cardinal de Rets eut la goute, & je lui allois tenir compagnie dans sa chambre, il me demanda comment je m'accommodois du Conclave, fort-mal, Monseigneur, lui répondis-je, je ne sçai rien, les valets du Conclave en sça-

vent plus que moi ; ce bon Cardinal avoit envie de me faire plaisir. Outre l'ancienne amitié des Caumartins mes Parens, mon frere étoit Intendant de Lorraine & de Commercy, & lui rendoit tous les services qu'il pouvoit, je veux, me dit-il, vous prendre pour mon Conclaviste, le Cardinal de Boüillon en sera bien aise, & par ce moyen vous sçaurez tout, & serez le Conclaviste general des Cardinaux François. Le lendemain je fus instalé dans ce Conseil, je fis toutes leurs dépêches, ils étoient quatre ; Retz, Bouillon, d'Estrées & Bonzy ; le Cardinal Madalchini étoit reçû parmi eux quand il y vouloit venir ; mais alors ils changeoient de discours sans jamais lui dire le secret. Les Cardinaux de Retz & de Boüillon avoient toûjours quasi les mêmes avis, les deux autres étoient d'avis contraires ; d'Estrées vouloit être Chef du party, & Bonzi ne pensoit qu'à la fin du Conclave pour s'en retourner à Montpellier. La faction d'Espagne & celle de l'Empereur étoient les plus fortes;

elles vouloient Odescalchi. Les Cardinaux François se separerent, & résolurent d'écrire au Roy leurs sentimens. Je fis leur dépêche l'un après l'autre. Retz & Boüillon luy proposoient Grimaldy qui avoit quatre-vingt ans, & qui auroit pour luy la faction des Chigi, & tous les vieillards, dans l'esperance de revenir à la passe. D'autre côté les Cardinaux d'Estrées & Bonzi luy disoient des biens infinis d'Odescalchi ; qu'il avoit cinquante mille écus de rente ; qu'il soulageroit la Chambre Apostolique ; qu'il étoit homme de bien. Le Roy en cette occasion fit voir sa pieté, & manda que préférablement à tout, il souhaitoit le bien de l'Eglise, & qu'ils concourussent à l'Election d'Odescalchi. Il fut élû le même jour & proclamé le lendemain. M. le Cardinal de Bouillon m'envoya à neuf heures du soir, heure induë, demander à Odescalchi une audience secrette ; il y alla, & fut une demie heure avec luy sans luy faire aucune proposition. Il n'étoit pas homme à en recevoir. Quand le Car-

dinal fut sorti je me jettai aux pieds d'Odescalchi en disant : ho Basiato il primo gli piedi di vostra santita', il me répondit, non e Encora ; mais il me parut qu'il n'étoit pas indifferent à cette nouvelle. Il a toûjours depuis ce tems-là suivi sa pointe, sans oublier que la France luy avoit fait perdre six années de son Pontificat. On luy donna l'exlcusion à la derniere vacance. Il faut aussi un peu avouer que l'Assemblée de M. DC. LXXXII. l'avoit poussé à bout. On a bien voulu dire qu'il avoit envoyé de l'argent au Prince d'Orange ; mais je n'en crois rien ; la passion ne mene pas si loin les plus gens de bien. Le Cardinal de Bouillon demeura encore six semaines à Rome après le Conclave, faisant une dépense effroyable. Il avoit vingt-quatre Pages & soixante Valets de pied le soir au tour de sa chaise avec des flambeaux de cire blanche, & vingt-huit carosses de ses livrées dont il envoyoit deux à chaque François de Condition qui arrivoit à Rome. Il dépensa cent

mille écus en trois mois de tems. Le Cardinal de Retz fit bien une autre dépense quand il se sauva du Château de Nantes. Il craignoit d'être enlevé par le Cardinal Mazarin. Il prit pour Valets de pied trois cens soldats bien armez sous la mandille.

Je me garderai bien de vouloir défendre M. le Cardinal de Bouillon sur sa derniere escapade. Il n'y a eu ny rime, ny raison. Il écrit au Roi comme à son égal ; & dans le tems qu'il étoit prêt de rentrer en grace, il va se jetter parmi les ennemis qui le reçûrent en triomphe. Le Prince Eugene luy fit des honneurs extraordinaires, mais cela ne dura gueres ; car s'étant apperçû qu'il ne luy étoit bon à rien, il le laissa en Flandres sans luy marquer aucune considération. Il s'en apperçût bien-tôt, & alla à Rome. Il s'y étoit fort signalé dans son dernier voyage. Cinq ou six vieux Cardinaux l'avoient laissé passer devant eux ; il étoit devenu Doyen, avoit ouvert la Porte Sainte pendant la vacance du saint Siege, & eut grande part à l'E-

lection de Clement XI. Le Pape ne luy en témoigna pas grande reconnoissance, & fit peu de pas pour le raccommoder avec le Roy, qui luy permit seulement de revenir en France en exil, & de joüir de ses Benefices.

Cet exil dura dix ans assez doucement. Le Cardinal alloit & venoit à la Claire près de Lyon, à une maison près d'Orleans, & à une près de Roüen. J'allois de tems en tems passer deux mois avec luy. Il passoit ordinairement par Paris; & enfin quand il eut pris sa derniere & funeste résolution, il me manda de le venir trouver à Ormesson, me fit beaucoup d'amitiez, ne voulut voir que moy de tous ses amis de Paris, & me dit que le Roy luy avoit permis d'aller visiter ses Abbayes de Flandres. Je luy offris de le suivre à ce petit voyage: il me dit qu'il vouloit aller seul, & que dans six semaines, je le vinsse trouver à Roüen. Il sçavoit bien qu'il n'y seroit pas, & jugeant bien que je n'approuverois

pas ûn dessein si mal concerté, il ne voulut pas m'y embarquer malgré moy. J'ay déja dit qu'il n'eut pas grande satisfaction en Flandres. Le Pape le reçut à Rome assez froidement, & luy accorda seulement sûreté de sa personne. Il n'avoit rien à craindre du Roy, qui ne songeoit pas à le faire arrêter. Il en eut été embarassé, & ne ressembloit pas à Louis XI. qui tint le Cardinal de Baluë treize ans en prison.

FIN.

53645686